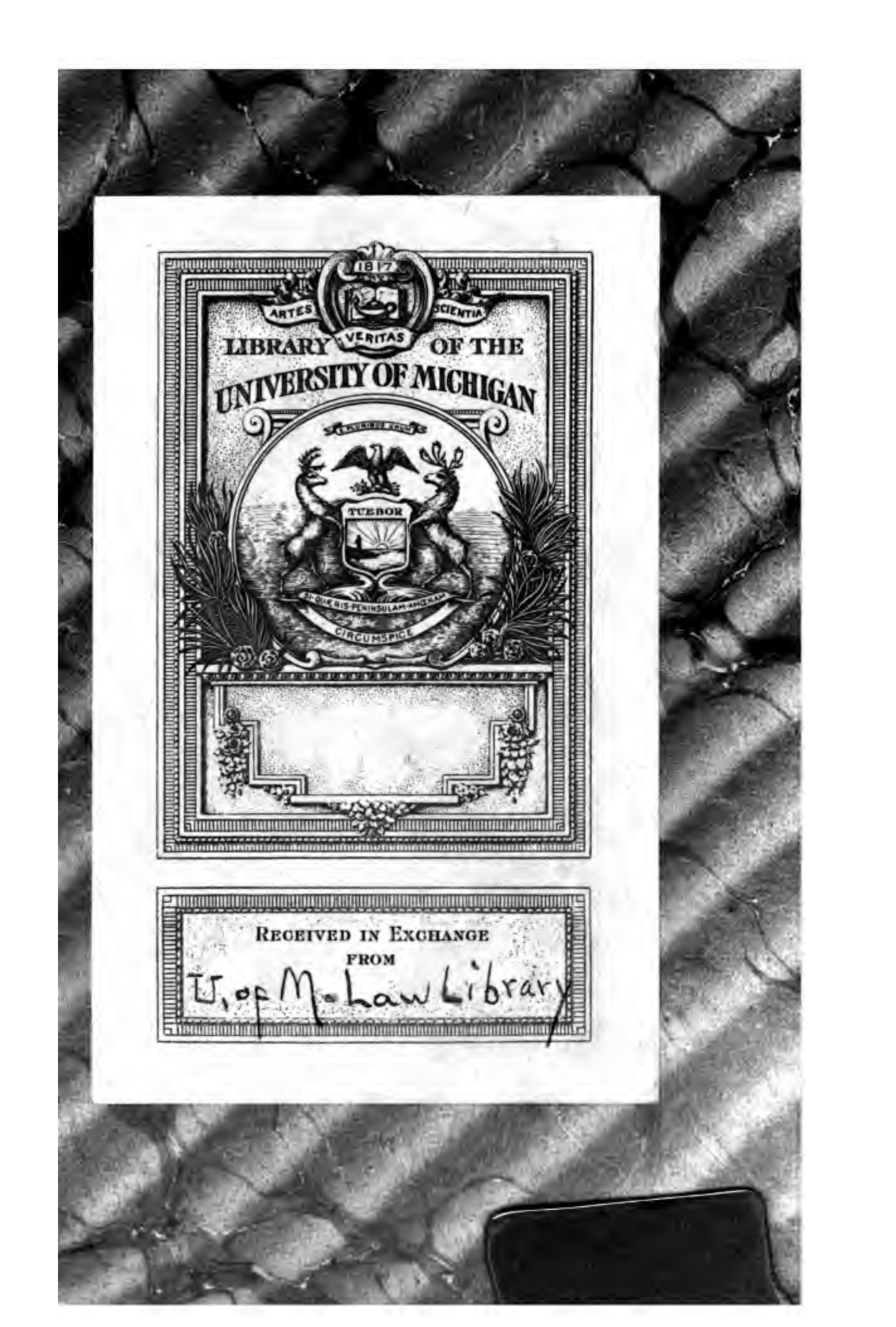
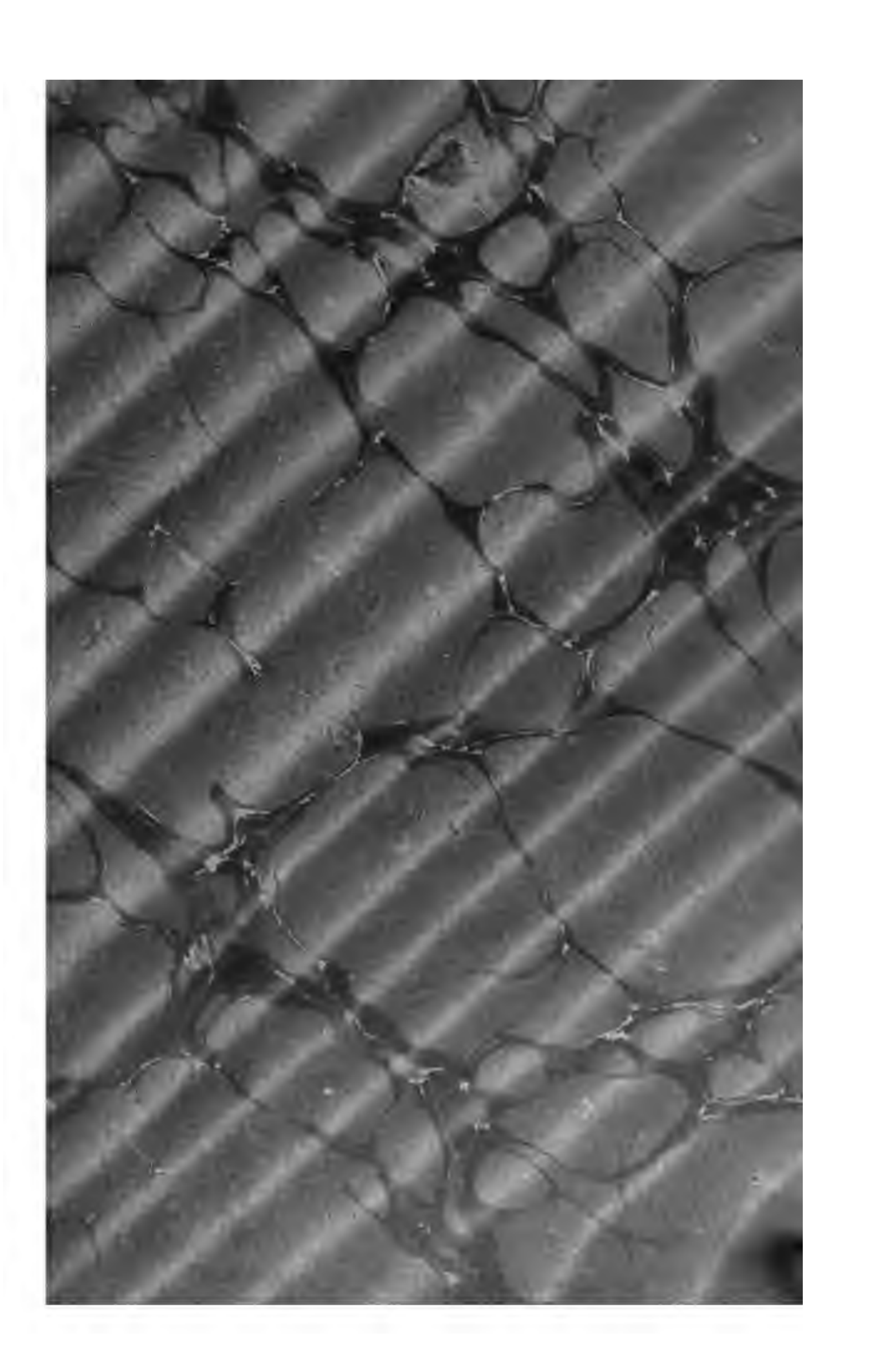
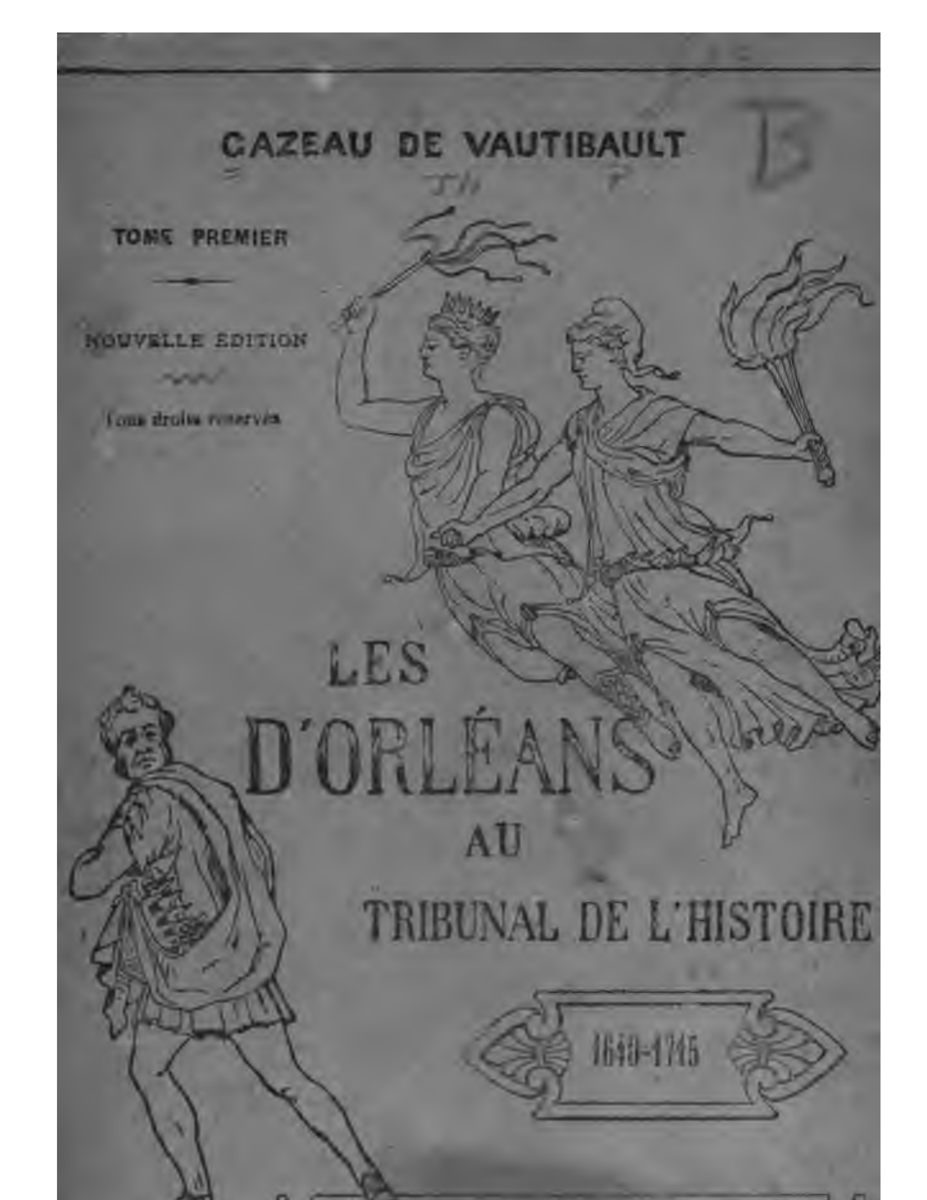

BUHR A
a39015 01807705 0b

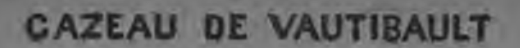


1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE
RECEIVED IN EXCHANGE
FROM
U. of M. Law Library





EDITEUR
PARIS

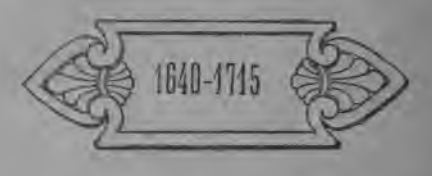


CAZEAU DE VAUTIBAULT

TOME PREMIER

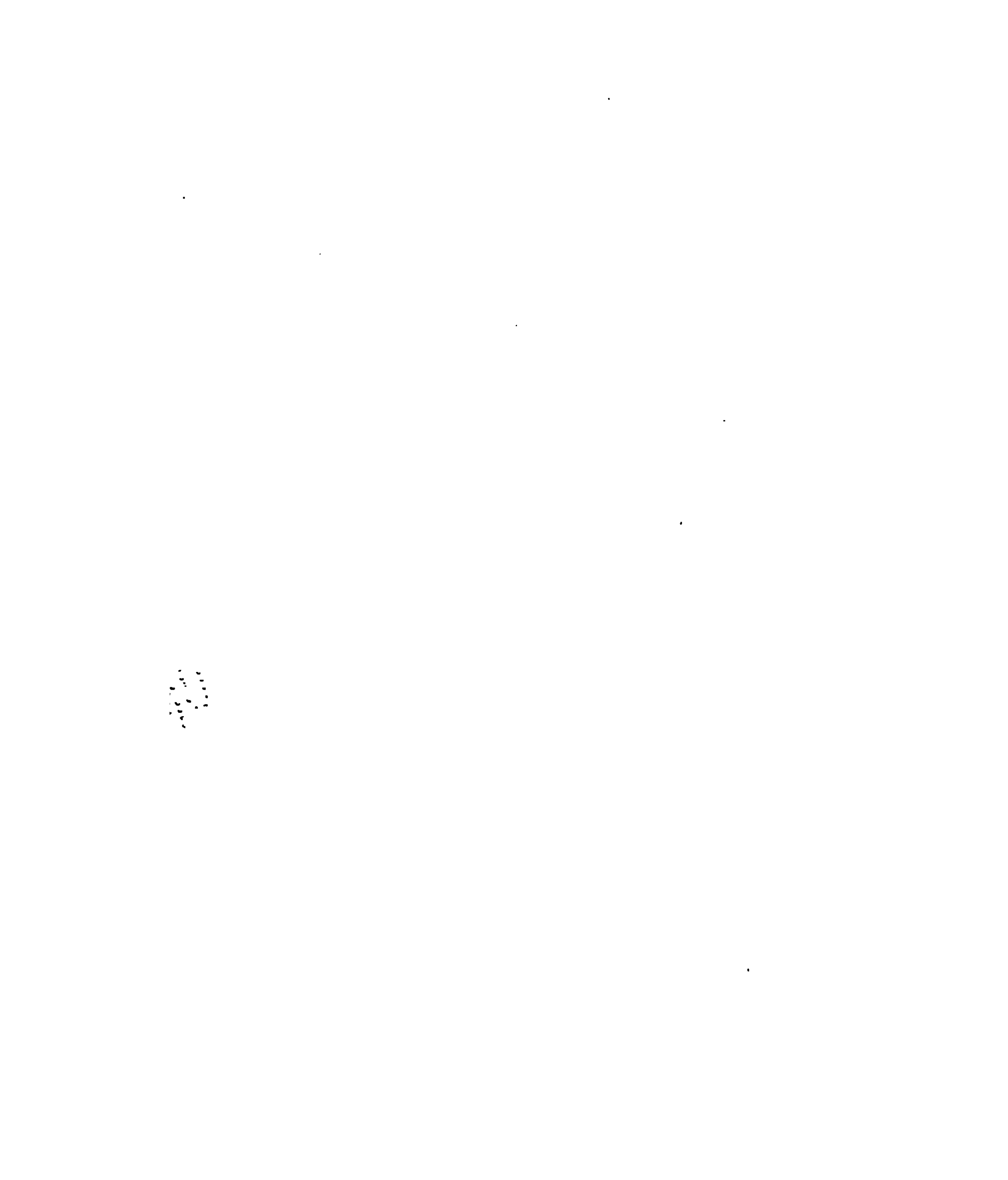
NOUVELLE ÉDITION

LES D'ORLÉANS AU TRIBUNAL DE L'HISTOIRE



1640-1715

A. DUMONT, EDITEUR
9, rue [illegible] et 7, rue [illegible]
PARIS — 1892



PRÉFACE

La Maison d'Orléans a eu six chefs avant M. le comte de Paris, qui est le septième :

I. Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV (1640-1701);

II. Le Régent, son fils unique (1674-1723);

III. Louis d'Orléans, fils unique du Régent, surnommé Sainte-Geneviève (1703-1752);

IV. Philippe-Louis d'Orléans, fils unique du précédent, dit *le Gros Philippe* (1725-1785);

V. Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, plus tard Philippe-Égalité, fils unique de Philippe-Louis d'Orléans (1747-1793);

VI. Louis-Philippe, roi des Français, fils aîné de Philippe-Égalité (1773-1850).

L'ère du premier duc d'Orléans, celle du troisième et celle du quatrième n'ont pas trouvé jusqu'ici d'historien. Nous avons pris

CAZEAU DE VAUTIBAULT

TOME PREMIER

NOUVELLE ÉDITION

LES D'ORLÉANS AU TRIBUNAL DE L'HISTOIRE



A. DUMONT, EDITEUR
9, rue [illegible] et 7, rue [illegible]
PARIS — 1892

PRÉFACE

La Maison d'Orléans a eu six chefs avant M. le comte de Paris, qui est le septième :

I. Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV (1640-1701);

II. Le Régent, son fils unique (1674-1723);

III. Louis d'Orléans, fils unique du Régent, surnommé Sainte-Geneviève (1703-1752);

IV. Philippe-Louis d'Orléans, fils unique du précédent, dit *le Gros Philippe* (1725-1785);

V. Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, plus tard Philippe-Égalité, fils unique de Philippe-Louis d'Orléans (1747-1793);

VI. Louis-Philippe, roi des Français, fils aîné de Philippe-Égalité (1773-1850).

L'ère du premier duc d'Orléans, celle du troisième et celle du quatrième n'ont pas trouvé jusqu'ici d'historien. Nous avons pris

à tâche de combler ces trois énormes lacunes historiques, qui sont d'autant plus déplorables que la famille d'Orléans prétend occuper une plus large place que jamais parmi les familles princières de l'Europe, au milieu des révolutions et des complications Européennes.

Nous avons exhumé du passé suffisamment de matériaux pour accroître le domaine des recherches historiques de trois histoires inédites : celles du chef de la famille d'Orléans, frère de Louis XIV et père du Régent, — du fils du Régent, — et du père de Philippe-Égalité.

L'histoire des huit années de la Régence a été faite par quelques écrivains, qui ont apporté, chacun à leur œuvre, leur contingent de notes, de faits, d'idées, de renseignements personnels. Nous avons estimé qu'une histoire du Régent devait actuellement réunir, assembler, coordonner, présenter avec lucidité et clarté tous les travaux particuliers des ouvrages antérieurs, en faire un tout complet; et nous avons exécuté ce travail.

Le duc d'Orléans avait quarante et un ans quand il prit la Régence. Sa vie, pendant

ses quarante et une premières années, est demeurée pleine de mystères, sur lesquels on s'est abstenu, pendant près de deux siècles, de projeter la lumière. Nous avons tenu à mettre fin aux discrétions historiques sur ce point et à déchirer les voiles de ces secrets, principalement en ce qui concerne les complots d'Espagne et les empoisonnements de tous les Bourbons.

L'existence de Philippe-Égalité se compose de deux périodes nettement tranchées : les quarante-deux années qui précèdent 1789, et les cinq années de 1789-1793. Nous avons recueilli, dans de nombreux mémoires, beaucoup de faits isolés et pertinents, qui nous ont permis d'exposer la vérité tout entière sur l'intéressante période de 1747 à 1789.

Les trois principaux auteurs, qui ont écrit la vie de Philippe-Égalité de 1789 à 1793, sont *Montjoie, Laurentie* et *Ducoin*. Tous les trois se complètent. Mais ils n'ont pas tout dit, même *Montjoie*. Après eux, il restait encore beaucoup d'obscurités, jusque sur les derniers mois, les derniers moments du prince. Leurs importantes études demandaient à être achevées. Nous l'avons fait, et nous ne

faisons aucune difficulté d'avouer que, plus tard, nous aurons nous-même à le parachever, tant il est vrai qu'un tel travail ne peut arriver jusqu'au tuf, quelque soin qu'y apporte l'historien le plus consciencieux, le plus minutieux, le plus ardent à être exact et à ne rien omettre. Philippe-Égalité et ses amis étaient des conspirateurs d'une circonspection remarquable; ils étaient habiles dans leurs complots, d'une rare adresse dans leurs trames à donner le moins de prise possible, en cas de recherches, d'enquêtes, d'instructions, d'investigations ultérieures; ils excellaient dans l'art de dépister et celui de ne pas laisser de papiers compromettants.

Il n'est guère d'existence qui ait été autant remplie d'événements que celle de Louis-Philippe, tellement que le premier mouvement est de reculer à la seule idée d'entreprendre de raconter par le menu la vie de ce prince, depuis sa naissance jusqu'à sa mort.

Aucun historien n'a écrit son histoire complète, ni même celle de son règne. Tous se sont bornés à des histoires partielles ; ce sont celles des Sarrans, des Louis Blanc, des Elias Regnault, des Garnier-Pagès, concernant les périodes de 1830 à 1832, de 1830 à 1840, de

1840 à 1848, de 1844 à 1848, — des Michaud, des Crétineau-Joly, etc.

Nous avons résumé tous ces ouvrages, et nous avons étayé ce précis par une multitude de faits, notions, renseignements et documents épars, disséminés, ignorés ou inutilisés. Grâce aux travaux plus ou moins connus de MM. de Saint-Albin, Michaud, de Lourdoueix, Garnier-Pagès, etc., les attentats projetés en Août 1830 contre les personnes des Bourbons au moment de leur embarquement à Cherbourg et de leur DÉBARQUEMENT en Angleterre, les noms des assassins du prince de Bourbon-Condé, la prise de possession des centaines de millions des trésors de la Casauba, les trois tentatives d'assassinat contre le comte de Chambord, tous les détails de la chute et de la fuite de Louis-Philippe en 1848, tous les principaux incidents de son règne sont désormais choses et faits acquis à l'Histoire. Ils auront dans cet ouvrage tout le développement qu'ils comportent.

En dehors du règne de Louis-Philippe (1830-1848), il y a quatre phases dans sa vie :

I. De 1773 à 1793, depuis sa naissance jusqu'à sa désertion d'Ath et au supplice de Philippe-Égalité ;

Nous n'avons rien laissé dans l'ombre à l'égard de cette première période plus ou moins obscure, et nous avons rétabli la vérité sur les légendes de Valmy et de Jemmapes;

II. De 1793 à 1800. Nous avons pu, avec les *Mémoires de la Revellière-Lépeaux*, notre compatriote, dont il ne reste plus qu'un seul exemplaire, établir les complots orléanistes de 1793 à 1797, — et, avec un récent ouvrage de *M. Ernest Daudet* sur l'Émigration, les trames du chef de la conspiration orléaniste de 1797 à 1800;

III. De 1800 à 1814. Avec l'aide de lettres autographes de Louis-Philippe, de M[me] Amélie, de Dumouriez, avec l'aide de maints volumes et documents, — nous avons suivi pas à pas Louis-Philippe et Dumouriez dans les complots, que ces deux infatigables conspirateurs à la solde de l'Angleterre ont poursuivis avec acharnement, sur tous les points de l'Europe, contre Buonaparte et la France;

IV. De 1814 à 1830. Pour cette période, nous avons eu la bonne fortune de colliger plus de documents que nous ne nous y attendions, surtout en ce qui regarde les conspirations militaires orléanistes de 1815 à 1816, la

conspiration diplomatique de 1815, l'assassinat orléaniste du duc de Berry, les complots contre Louis XVIII et Charles X.

Nous nous sommes attardé, avec complaisance, à dérouler les accroissements formidables et successifs de la fortune de chacun des chefs de la Maison d'Orléans, le spectacle de la marée montante de *leur or* qui devait, à deux fois consécutives, submerger le trône de leurs aînés.

Une multitude de pièces et documents grossiront du double ceux si nombreux que nous avons publiés, dans deux brochures, sur la vieille querelle des Bourbons d'Anjou et d'Orléans et sur leurs droits respectifs à la couronne de France.

Nous avons recueilli et publierons les principaux vaudevilles, épigrammes, vers satiriques, chansons qu'ont inspirés pendant deux siècles les princes et princesses d'Orléans. Ils rempliront plus de 300 pages de cet ouvrage.

Notre Histoire, enfin, n'aurait pas été complète, si nous n'y avions ajouté la biographie des principaux personnages qui se sont illus-



trés dans l'Orléanisme sous Louis-Philippe, sous Philippe-Égalité et leurs aïeux.

Nous avons réalisé notre œuvre au prix de recherches considérables qui datent de 1871. Tout en laissant aux écrivains, qui nous suivront dans la carrière, de plantureuses moissons à récolter, nous devons, pour eux et pour le public, citer les noms des principaux auteurs ou titres des ouvrages auxquels nous avons eu recours. On trouvera leurs noms à la suite de cette Préface.

Lorsque le lecteur aura parcouru cette interminable nomenclature, il conviendra que nous n'avons pas fait une histoire, mais, ce qui vaut mieux, fait parler l'Histoire.

Les d'Orléans au tribunal de l'histoire sont avant tout une œuvre de sincérité et de vérité historique. Ils sont une œuvre de justice nationale, où orateurs et publicistes pourront recueillir, pour leurs discours et leurs écrits, tous les faits qui y ont été consignés pour l'éternelle honte d'une famille princière, qui est l'opprobre de la France et qu'un de nos adversaires politiques, M. de Lourdoueix, a marquée lui-même de cette flétrissure ineffaçable : « *Si vous pouviez voir les flots de sang*

que cette famille a fait verser, les désolations et les ruines qu'elle a causées, vous diriez avec nous qu'aucun fléau de l'humanité n'a produit de plus grands ravages. »

Cette histoire consiste simplement en une longue et gigantesque exposition de faits, narrés sans prétention de style académique, mais méthodiquement groupés et présentés avec une netteté que nous nous sommes efforcé de rendre lumineuse.

Empruntés aux auteurs les plus recommandables, tous ces faits rédigés constituent un monument d'honnêteté, de probité historique.

Écrits en dehors des passions qui agitent les factions, ils ambitionnent de survivre aux intrigues politiques de notre temps et d'être, pour les générations à venir comme pour les générations actuelles, un élément décisif d'éducation et de virilité civique.

Un historien soucieux de son rôle doit, à notre sens, se faire un devoir de prendre ses modèles dans l'antiquité, et, pour la marche, la précision, la diction, la contexture de son récit, chercher à se pénétrer de la manière large, de l'esprit et de l'âme qui ont enfanté les chefs-d'œuvre des maîtres.

Entre tous ces historiens de premier ordre, nous préférons l'auteur de l'*Histoire des douze Césars* :

« Suétone, dit Laharpe, est exact jusqu'au scrupule et rigoureusement méthodique. Il n'omet rien de ce qui concerne l'homme dont il écrit la vie. Il est fort sobre sur les réflexions. Il raconte sans s'arrêter, sans paraître prendre intérêt à rien, sans donner aucun témoignage d'approbation ou de blâme, d'attendrissement ou d'indignation; sa fonction unique est celle de narrateur. Il n'aime ni ne hait les hommes dont il parle; c'est au lecteur à les juger. Il suffit de lire dix pages de Suétone pour voir qu'il n'est d'aucun parti et qu'il écrit sans passion..... Cependant, il abonde en détails minutieux, et se croit obligé de rapporter tout ce qui concerne l'homme dont il écrit la vie : mais on n'est pas fâché de les trouver, et c'est apparemment pour cette raison que l'auteur d'*Émile* regrette quelque part qu'il n'y ait plus de Suétone.... »

Tel est l'historien que nous avons pris pour modèle, en évitant certaines licences usitées à l'époque des Césars.

A son exemple, nous nous sommes préoccupé uniquement de rapporter dans toute leur nudité des faits, toujours des faits; nous nous

sommes gardé de ces réflexions, de ces dissertations, de ces appréciations personnelles, qui, en noyant quelques faits dans un déluge de phrases, égarent le lecteur et lui font souvent faire fausse route.

A son exemple, nous avons voulu apporter dans l'exécution de ce travail la condition spéciale dont parle Salluste : un esprit exempt de crainte, d'espérance, de préjugés de parti.

A ce titre, l'Histoire est une des tâches les plus ardues. Mais c'est à cette condition seule que « le récit des événements passés est une des plus utiles de toutes les occupations qui sont du ressort de l'intelligence ». *(Salluste.)*

Nous devons dire que nous avons principalement emprunté les faits, relatés dans cet ouvrage, aux sources légitimistes et orléanistes, afin que les vérités ci-incluses passent à jamais dans le domaine de l'histoire, non susceptibles d'être contestées même par les chefs du parti orléaniste les plus hardis à donner pour faux ce qu'ils savent être vrai et pour vrai ce qu'ils savent être faux.

Nous avons rencontré dans ces ouvrages



monarchistes des scandales, des expressions, des récits qui ne nous semblent pas pouvoir trouver leur place dans ce travail où nous tenons à respecter les convenances telles qu'on les comprend à la fin de ce siècle. Mais nous publierons plus tard un VOLUME-APPENDICE où seront consignées les horreurs, les monstruosités trop scandaleuses, qui sont destinées par leur énormité même à être l'objet de cette publication spéciale et réservée.

Nous devons ne point céler que les documents, les plus propres à présenter les hommes et les événements passés dans toute leur vérité, ont été détruits à la longue par des mains intéressées. L'éminent historien, M. Michaud, l'a dit avant nous :

« L'État paye fort cher des conservateurs et des archivistes qui n'ont que des rebuts à conserver; il consacre de magnifiques bâtiments à des objets qui ont disparu depuis longtemps, et le peu qui reste n'est qu'à l'usage des familiers ou des complaisants. »

Et il s'est exprimé ainsi à propos d'un de ses ouvrages sur les princes d'Orléans. Ce serait donc une grande témérité de la part de l'orléanisme de s'inscrire en faux contre nos documents. Tant de hardiesse imprudente

et présomptueuse recevrait de suite sa récompense. Nous n'avons pas utilisé, en effet, toutes nos notes dans cette première édition ; le temps nous a manqué pour cela. Il nous a aussi fait défaut pour quelques centaines de volumes que nous nous proposons de compulser tôt ou tard. Nous avons ainsi sur le chantier, en vue d'autres éditions populaires, de luxe et illustrées, des matériaux qui constituent les éléments de plusieurs autres années de labeur.

Des écrivains rapportent qu'en contemplant les portraits de leurs ancêtres, les âmes des vieux Romains s'embrasaient d'un vif amour pour la vertu et d'une haine profonde et implacable pour les rapines, la prostitution et le crime.

Puisse cette histoire, image fidèle du passé de toute une famille princière, faire descendre ses descendants au plus profond de leurs consciences, — dessiller les yeux des princes aveuglés de l'Europe, — allumer au cœur des Français la flamme de l'honneur, le feu sacré du patriotisme, — et leur dicter, en face de princes qui conspirent contre la liberté, la fortune, l'indépendance, l'intégrité et la granneur de notre chère patrie, les devoirs civi-



ques que leur commandent les intérêts de leurs familles et ceux du pays, toute leur fierté, tout leur orgueil d'honnêtes gens, la paix et la prospérité publiques, l'avenir et les destinées glorieuses de la France et de la République!

Château du Montglonne,
le 10 Novembre 1887.

GAZEAU DE VAUTIBAULT.

P. S. On remarquera des répétitions dans cette Histoire. Nous avons cru devoir user de ce moyen pour ancrer plus fortement dans l'esprit du lecteur certaines vérités d'une importance capitale.

NOMS DES PRINCIPAUX AUTEURS

OU TITRES D'OUVRAGES

CONSULTÉS POUR LA RÉDACTION DE CETTE HISTOIRE

A

Achaintre.
Aïssé (mademoiselle).
Alexandre Dumas.
Allonville (comte d')
Almanach le Bon Français.
Alton-Shée (d').
Annal Register for the Yeard 1793.
Anne d'Autriche.
Anquetil.
Antin (duc d').
Appert.
Arago (J.).
Argenson (le marquis d').
Armand Carrel.
Arnauld d'Andilly.
Arthur Young.
Aubert (François).
Aubéry.
Aubégné (d').
Augéard.
Auger.
Année.
Avenel.

B

Bachaumont.
Bailly.
Barère de Vieuzac.
Barlier.
Barrière.
Baudouin.
Bavoux (E.).
Bazin.
Beauchamp (Alp. de).
Beauharnais (de).
Beaulieu.
Beaumont-Vassy (le vicomte de).
Béranger.
Bérard (S.).
Berry (la duchesse de).
Bertrand de Molleville.
Berville.
Berwick (de).
Besenval (baron de).
Billault de Gérainville.
Biographie Didot.
Biographie Michaud.
Biographie Portative.
Biron (Lauzun de).
Blacwood (William).
Bled (du).
Bois-Robert (marquis de).
Bolingbroke (lord).
Bonnelier (Hippolyte).
Bouches de Perthes.

Boudin (Am.).
Bouillé (le général de).
Bourrienne (de).
Boutet.
Boutmy.
Boys (Albert du).
Brezé (marquis de).
Brienne.
Broglie (duc de).
Brossard.
Brunet.
Bruc (comte de).
Bruyère (de la).
Buchez.
Bulletin du Tribunal Révolutionnaire.
Burke.
Bussy-Rabutin (comte de).
Buvat.

C

Caillet.
Campagne du duc de Brunswick (la).
Campan (madame).
Capefigue.
Carlyle.
Carnot.
Castille.
Cauchois-Lemaire.
Caylus (madame de).
Cazotte.
Cellamare (prince de).
Cérutti.
Châteaubriand (de).
Châtre (de la).
Chéruel.
Choderlos de Laclos.
Choiseul (duc de).
Choisy (abbé de).
Chuquet.
Clairambault.
Clausel de Coussergue.
Clermont-Gallerande (comte de).
Coligny (le comte de).
Collé.
Combes (Anach.).
Conny (de).
Conrard.
Constitutionnel (le).
Cormenin.
Cosnac (monseigneur de).
Courier (P. L.).
Cousin.
Créqui (la marquise de).
Crétineau Joly.
Croker.

D

Dalbert (duc de).
Dangeau (le marquis de).
Daniel Stern.
Dareste.
Dauban.
Daudet (Ernest).
Deffand (madame du).
Delavau.
Delille (E.)
Delord (Taxile).
Desmoulins (C.)
Desprez.
Dictionnaire Bouillet.

Dictionnaire de la Conversation.
Diderot.
Dombasle (Mathieu de).
Donnadieu (le général).
Doniol.
Dossier de la Cour des Poisons.
Drapeau Blanc (le).
Drumont (Edouard).
Duclos.
Ducoin.
Duguay-Trouin.
Dulaure.
Dumas (abbé).
Dumouriez.
Dupuis.
Durosoi.
Durozoir (Ch.).
Duvergier de Hauranne.

E

Elias-Regnault.
Entraigues (comte d').
Espion Anglais (l').
Esquiros.
Etienne.

F

Fare (le marquis de la).
Fauche-Borel.
Faure.
La Fayette (madame de la).
Fayette (le général de la).
Feillet.
Fénélon.
Ferrières (de).
Feuillet de Conches.
Fiévée.
Flassan.
Fleury de Chaboulon.
Fontrailles (de).
Forbin (de).
Forneroy.
Forster (de).
Franchet.
Froment.

G

Gabourd (Am.).
Galerie de l'Ancienne Cour.
Galerie Historique des Contemporains.
Gallais.
Garnier-Pagès.
Gauthier.
Gazette de Flandre et d'Artois (la).
Gazette du Bas Languedoc (la).
Gazette de France (la).
Genlis (madame de).
Genoude (de).
Gervinus.
Giraud.
Guittard.
Globe (le).
Gohier.
Goncourt (de).

Gorsas.
Gouin.
Granier de Cassagnac.
Grimm.
Gros (F.).
Guenot (Jean).
Guernon-Ranville (de).
Guizot.

H

Hamel (du).
Hapdé.
Hausset (madame du).
Haussonville (d').
Haut-Camp (du).
Hénault.
Henri IV
Hérouard (le médecin).
Hippeau.
Histoire de l'Esprit révolutionnaire des Nobles en France, sous les 68 rois de la Monarchie.
Histoire du Théâtre-Français.
Hode (la Mothe de la).

J

Jacquelin.
Janin (Jules).
Jared Sparks.
Journal des Débats (le).
Journal des Débats des Amis de la Constitution (le).
Journal de Paris (le).
Journaux de 1789.
Journal du Commerce (le)
Journal de l'abbé Dorsanne.

L

Laborde (Léon de).
Lacretelle.
Lacroix (Paul).
Laffitte.
Lafitte (Gédéon).
Laharpe.
Lally-Tollendal.
Lamarque (le général).
Lamartine (de).
Lamothe-Lauzon.
Larrey.
Lassalle (de).
Laurent (de l'Ardèche).
Laurentie.
Lavergne (Léonce de).
Lebrun.
Lecomte.
Lemoine (Hipp.).
Lemontey.
Lenet.
Lenoir.
Lepelletier de St-Fargeau.
Lescure (de).
Lévis (duc de).
Lhermitte.
Liautard (Laurent).
Limiers.
Louis Blanc.
Louis-Philippe.

S

Sabatier.
Saint-Albin (de).
Saint-Clair (baron de).
Saint-Edme.
Saint-Philippe (de).
Saint-Priest (de).
Saint-Simon (duc de).
Sallier.
Salvandy (de).
Sarrans.
Sarrut.
Savary.
Schmidt.
Sfranberg (de).
Ségur (de).
Sémonville (de).
Senart.
Senior.
Sentinelle de l'Armée (la).
Servan.
Sevelinges (de).
Sévigné (madame de).
Simonde de Sismondi.
Sorel (Albert).
Spanheim (Ezéchiel).
Soulavie (abbé).
Staal (madame de).
Staël (madame de).
Sugny (de).
Suleau.
Sully.
Sybel (H. de).

T

Taine.
Tallemant des Réaux.
Talleyrand (de).
Talon.
Targe.
Taschereau.
Taxille Delord.
Tencin (de).
Ténot.
Tessé (le maréchal de).
The Sighs of Europe.
Thévenot de Morande.
Thibaudeau.
Thiers.
Thureau-Dangin.
Tirel.
Tocqueville (de).
Topino-Lebrun
Torcy (marquis de).
Toreno (comte de).
Touchard-Lafosse.
Toulongeon.
Tournois.
Toussenel.
Trévoux.
Turenne.

V

Vallois.
Vallot (le médecin).

Valmy (de).
Vaschalde.
Vauban (le comte de).
Vauban (le maréchal).
Vaublanc (de).
Vaulabelle (de).
Védrenne (l'abbé).
Verne (du).
Véron.
Veuillot (Louis).
Viardot (Louis).
Viel Castel (comte de).
Villars (le maréchal de).
Villèle (de).
Vigée-Lebrun.
Villemur (le marquis de).
Villenave.
Villeneuve (le marquis de).
Vitrolles (de).
Voltaire.

W

Wagner.
Walkenaër.
Walter Scott.
Wéber.
Weisse (de).
Wellington (le duc de).
William Coxe.
Wouters.

Z

Zévort.

PHILIPPE D'ORLÉANS

FRÈRE DE LOUIS XIV

CHEF DE LA MAISON D'ORLÉANS

(1640-1701)

PHILIPPE D'ORLÉANS

FRÈRE DE LOUIS XIV

CHEF DE LA MAISON D'ORLÉANS

(1640-1701)

LIVRE PREMIER

Les aïeux de Philippe d'Orléans jusqu'à la mort de Louis XIII

(1551-1643)

Les ancêtres vrais et fictifs de Philippe. — Henri IV et Marie de Médicis. — Les Orsini, Concini et Léonora. — L'Italien Louis XIII. — Marie de Médicis et l'assassinat d'Henri IV. — L'illégitimité de Louis XIII, la noblesse et les Espagnols. — Concini, premier ministre, et Marie de Médicis. — Portrait physique et caractère de Louis XIII. — Son premier jour de mariage. — Son ménage avec Anne d'Autriche. — Amours de Richelieu et de Marie de Médicis. — Complot de Marie de Médicis pour renverser Louis XIII. — Assassinat de Concini. — Conspiration d'Anne d'Autriche et de Gaston d'Orléans contre la vie de Richelieu. — L'amour de Richelieu pour Anne d'Autriche. — Assassinats de Buckingham et de Montmorency par Richelieu. — Richelieu vit entouré de poignards. — Anne d'Autriche et la Fargis. — Marie de Médicis et Vaultier. — Le Masque de fer. — Louis XIII et ses médecins. — Première apparition de Giulio Mazarini. — Nouveaux complots de Marie de Médicis et d'Anne d'Autriche. — La guerre de Richelieu et de Louis XIII contre Anne d'Autriche. — Demande du divorce de Louis XIII contre Anne d'Autriche. — Invasion de la France. — Conspiration générale contre Richelieu. — Assassinat manqué de Richelieu. — Salut miraculeux de la France. — Portrait et caractère d'Anne d'Autriche. — Découverte de ses nou-

veaux complots. — Anne d'Autriche à la discrétion de Richelieu. — Louis XIII, le comte de Comminges et la conception de Louis XIV. — Consécration solennelle du royaume à la Sainte Vierge. — Louis XIII empaumé. — Louis XIII à la naissance de son fils putatif. — Louis XIV, « le grand bâtard ». — Petite biographie des Comminges. — Particularités sur Louis XIV. — Son appétit, ses amours et sa robusticité. — La France corrompue par les Italiens. — Mazarin et Anne d'Autriche. — La Sainte-Ceinture. — Naissance de Philippe d'Orléans. — Mariage d'Anne d'Autriche et de Mazarin. — Nouveaux complots de Marie de Médicis et d'Anne d'Autriche. — Intrigues des Condé. — Mort de Richelieu. — Anne d'Autriche persécutée par Louis XIII. — Louis XIII trahi ; sa mort.

I. Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV, chef de la maison actuelle d'Orléans, eut, pour grand-père et père légaux, Henri IV et Louis XIII. Les femmes de ces deux Rois, Marie de Médicis et Anne d'Autriche, furent des Reines constamment adultères, et leurs fils, Louis XIII et Philippe d'Orléans, sont considérés dans l'histoire comme ayant eu pour pères effectifs le comte Orsini et le cardinal Mazarin.

La maison d'Orléans descendant d'Henri IV d'après les actes de l'état civil, il est tout naturel, pour n'être pas accusé de faire un ouvrage incomplet, d'en consacrer les premières pages à déchirer les voiles qui cachent au public, ignorant des secrets de l'histoire, des faits et des vérités d'une importance capitale sur la naissance, la vie et la mort des ancêtres vrais et des ancêtres fictifs de Philippe, frère de Louis XIV.

C'est une bonne fortune pour nous de pouvoir jeter la lumière à flots sur la question originelle de la famille d'Orléans, en nous étayant sur les travaux pleins de discernement auxquels s'est vaillamment,

laborieusement livré l'un des historiens français les plus appréciés. Michelet a puisé ses renseignements et ses documents dans les écrits de *Sully*, *Richelieu*, *d'Aubigné*, *Henri IV*, *cardinal d'Ossat*, *Mazarin*, *Anne d'Autriche*, etc. Nous les compléterons par d'autres non moins irrécusables. Nous ne dirons rien qui n'ait été extrait des auteurs réputés par les royalistes eux-mêmes pour être les plus recommandables et les plus véridiques.

En 1600, le vert-galant Henri IV (1551-1610), qui était en même temps le plus débonnaire des maris, épousa, après son divorce avec Marguerite de Valois, Marie de Médicis, grande et grosse princesse de vingt-sept ans, fort dévote, aux yeux ronds et fixes, à l'air triste et dur, Espagnole de mise, Autrichienne (elle était Allemande par sa mère) d'aspect, de taille et de poids. La nouvelle Reine arriva avec armes et bagages, une Cour complète de *cavaliers servants* ou sigisbées que toute dame Italienne devait en ce temps avoir autour d'elle. Le premier, l'ancien, l'officiel, l'accepté, le patenté, était son cousin Virgilio Orsini, duc de Bracciano. Le second, Paolo Orsini, moins avancé et moins posé, n'en était que plus en faveur peut-être. Il y avait aussi *il signore* de Concini, jeune homme de la figure la plus séduisante. A eux trois, ils faisaient une histoire muette de la princesse, représentaient son passé, son présent et son avenir. A la porte de sa chambre était continuellement, si matin qu'on y vînt, une sorte de naine noire, aux yeux sinistres comme des charbons d'enfer : c'était Léonora, sœur de lait de la Reine, fille d'un charpentier. Léonora était le personnage important de cette Cour ; elle

avait beaucoup d'esprit, gouvernait la princesse et remuait à droite ou à gauche cette *pesante masse de chair*, cette *grosse sotte Allemande*. Elle était plus peureuse encore qu'elle ne faisait peur ; elle rêvait en plein jour ; elle croyait que quiconque la regardait lui jetait un sort ; elle portait toujours un voile, de crainte du mauvais œil *(Michelet)*.

II. Avec un mari aussi facile et aussi peu sévère qu'Henri IV, Marie de Médicis fut maîtresse dès le premier jour ; elle signifia qu'elle garderait et ses sigisbées et sa noire entremetteuse. Femme de peu d'esprit, têtue, intraitable, acariâtre, altière et vindicative, elle entra en discorde avec le Roy, et en fit toujours à sa tête. Henri IV lui cédait sans cesse.

D'une fécondité sans exemple, elle fut mère neuf mois après les épousailles. « Quand cette lourdeur mollasse, qui fut Marie de Médicis, accoucha, Mlle du Tillet dit crûment d'elle et de son fils : « *Une vache qui fit un veau* ». Louis XIII, qui fut cet enfant, n'eut aucun trait d'Henri IV. Il ne fut pas seulement différent, mais opposé en toute et chacune chose, il n'eut rien des Bourbons. Nature sèche et stérile, véritable Arabie déserte, il n'eut rien non plus de la France. On l'aurait cru bien plutôt un Spinola, un Orsini, un de ces princes ruinés de la décadence Italienne, venu du désert des Maremmes ou des chauves Apennins *(Michelet)*.

Personne ne fut surpris de sa nature étrangère. « L'impureté du temps était inouïe ; l'adultère était le crime universel alors ; beaucoup paraissaient excédés des femmes, les fuyaient et retournaient aux mœurs d'Henri III. » L'enfant royal fut chétif

et malingre ; il grandit dans l'ignorance. A quatorze ans, il n'avait encore que des goûts frivoles, était d'une pauvre santé et bégayait outrageusement. Il devait être toute sa vie impuissant à rendre mère une femme quelconque.

III. Cependant, le jour vint où Concini succéda aux cousins de Marie de Médicis, ses premiers cavaliers servants, aux Orsini. Il rendit au Roy le service de les supplanter. Un homme de sa condition était moins embarrassant et pouvait *servir* la Reine avec moins d'éclat et de bruit ; il était le troisième cadet d'une maison qui n'était pas riche. Pour s'autoriser à le garder vis-à-vis d'Henri IV, Marie de Médicis le maria avec Léonora.

Concini se fit l'homme des Jésuites et de l'Espagne qui avait gagné presque toute la Cour de France. Dans leurs complots pour la domination cléricale, les Jésuites en commencèrent l'exécution par l'Angleterre, et essayèrent en 1605, sous la direction du père Garnet, leur supérieur, de faire sauter le Roy d'Angleterre, sa Cour et tout le Parlement.

Puis, on concentra tous ses efforts sur la France. Il se trouva bientôt à chaque instant des fous pour tuer Henri IV, dont on ne jugeait pas la politique suffisamment catholique. La Cour conspira sa mort. Un complot partit du Louvre, à la connaissance de Marie de Médicis, tramé par le duc d'Epernon, Henriette d'Entragues, maîtresse d'Henri IV, et Concini, qui disposait entièrement de l'esprit de la Reine et l'*ensorcelait* avec Léonora.

Faquin, d'une vanité, d'une folie et d'une insolence

rares, Concini allait jusqu'à se moquer d'Henri IV et à se vanter qu'il n'en avait pas peur, que, s'il bougeait, il s'en vengerait.

« Cet homme-là me menace, disait Henri IV à Sully, de Concini... ; il adviendra quelque malheur. Vous le verrez, ils me tueront. »

Le complot fut encouragé par l'ambassadeur d'Espagne. La Cour tout entière se mit contre Henri IV ; elle le laissait presque isolé dans son palais. Les Guise, les assassins de la Ligue et les Jésuites organisèrent son assassinat. On disait dans la noblesse mécontente que, pas un enfant d'Henri IV ne venant de lui, Condé lui succèderait. Le duc d'Epernon et Henriette d'Entragues firent venir d'Angoulême un illuminé, homme grand, fort, charpenté vigoureusement, armé de gros bras et d'une main pesante, roux de cheveux et de barbe, d'un roux foncé et noirâtre qu'on ne voit qu'aux chèvres, Ravaillac. Fort bilieux, fort indiscret, fort connu, cet individu ne dissimulait guère sa pensée ; on savait qu'il voulait tuer le Roy, et il demandait conseil pour son régicide à maints prêtres qui ne l'en dissuadaient pas. Les conjurés l'envoyèrent à Naples où se préparait le crime.

Henri IV apprit le complot ; il sut qu'il devait être frappé à pied par Ravaillac et qu'un nommé Lagarde avait été sollicité de le frapper à cheval, à la chasse ; il en fut informé par Lagarde lui-même. Il dut se cacher pendant huit jours, à Livry, dans une petite maison de son capitaine des gardes. N'y tenant plus, il vint à l'Arsenal tout révéler à son ami Sully et le pria de lui faire arranger là, près de lui, un tout petit logement; quatre

chambres, c'était assez. Le pauvre Roy en était donc réduit à ne plus coucher dans sa propre maison. Concini l'avait à peu près mis dehors, à la porte de chez lui.

D'autre part, une confidente d'Henriette d'Entragues, Mme. d'Escoman, qui avait été associée au complot, eut des remords; elle fit tout pour empêcher l'assassinat et révéler la conspiration; elle en fit part à Marie de Médicis, — à des Jésuites de l'entourage d'Henri IV, etc. On la fit emprisonner, et elle ne sortit plus tard de prison que pour être mise en terre.

Dans les derniers jours, Henri IV reçut de nombreux avis du crime; il en reçut le matin même, on l'avertissait que le régicide devait être consommé dans la journée. Il sortit néanmoins en voiture avec le duc d'Epernon. Ravaillac était à la porte du Louvre; il suivit la voiture. D'Epernon occupa Henri IV à lire une lettre. Rue de la Ferronnerie, Ravaillac profita d'un embarras de voiture pour donner au Roy deux coups de couteau. Henri IV mourut aussitôt, et d'Epernon jeta dessus un manteau, disant qu'il n'était que blessé. Au moment où le coup fut fait, Concini entr'ouvrit la chambre de Médicis et lui jeta ce mot par la porte : « E'ammazato ». Lorsque Concini fut plus tard assassiné à son tour, Marie de Médicis redit le même mot avec un accent de remords, de reproche.

Au moment du régicide, trois armées d'Henri IV étaient déjà en marche pour entrer en Allemagne, en Italie et en Espagne. Elles étaient commandées par trois généraux protestants *(Michelet)*.

IV. Après le régicide (1610), les Espagnols offrirent à Condé de déclarer Louis XIII illégitime et bâtard adultérin, et de le porter lui-même au trône comme héritier légitime par droit de naissance. Or, ce Condé, père du grand Condé, était aussi un fils adultérin. Il était le fils d'un petit page Gascon, qui vivait jadis auprès de la princesse de Condé, détenue en prison pour crime d'empoisonnement. Les Bourbons renièrent ce faux Condé. Mais, plus tard, Henri IV par pitié, et n'ayant pas alors d'autre héritier, le soutint Condé et le maintint Condé. Très pauvre, sournois, taciturne et homme de peu,ce Condé se tint tout petit et servile près du Roy, pendant son règne.

L'intrigue Espagnole en faveur de Condé échoua. Le trône passa et resta à l'aîné des enfants adultérins d'Henri IV, à Louis XIII, âgé de neuf ans. L'Italienne Marie de Médicis eut la Régence. La Cour du Louvre, déjà tout Espagnole du vivant d'Henri IV, fut de plus en plus la cliente de l'Espagne. Les Huguenots redoutèrent une nouvelle Barthélemy; mais les conjurés se préoccupèrent exclusivement de la curée :

1° L'Espagne eut le pouvoir. Concini, d'Epernon, le Nonce et l'ambassadeur d'Espagne formèrent le conseil secret qui devait dicter à Marie de Médicis ce qu'elle dirait aux ministres; 2° la bande se partagea le trésor de la Bastille, amassé par Henri IV pour parer aux frais de la guerre ; 3° Concini, qui succédait visiblement à Henri IV, prit le marquisat d'Ancre, avec une multitude de places, de villes, toutes sortes de terres et autres avantages, tels que charges, gouvernements, souverainetés, mil-

lions d'écus, trafic de places, d'offices et d'ordonnances, etc. Mais Marie de Médicis lui refusa le mariage promis.

Le ministère de Concini fut désastreux. Il licencia les troupes à la grande joie de l'Espagne. La Noblesse mit la France au pillage. Marie de Médicis, poussée à bout, surmenée par cet homme, qui n'avait ni sens ni mesure, fut surprise à pleurer souvent, pensant à l'autre (Henri IV), si bon, qui la supportait tant.

Concini finit par irriter tout le monde, les princes, les grands, les ministres. Il perdit aussi de son autorité sur Marie de Médicis, qui accordait des faveurs marquées à Bellegarde; il en fut jaloux et complota contre elle avec Condé et Bouillon. Elle le calma en lui donnant le bâton de maréchal. Il devint ainsi le maréchal d'Ancre *(Michelet)*.

Le 16 Novembre 1615, la Régente, son ministère Franco-Espagnol et les Espagnols marièrent, dans l'intérêt de l'Espagne, Louis XIII, âgé de quatorze ans, avec Anne d'Autriche, fille du Roy d'Espagne, âgée de quelques mois de plus. Le jeune Roy avait alors une longue figure de teint très brun, à moustaches noires. Il n'avait rien de Henri IV, mais la physionomie, le tempérament et les goûts d'un prince Italien de la décadence. C'était une créature très maladive, mélancolique, nulle et à l'humeur noire, quoique de nature féminine. Il s'occupait de musique, de peinture, avait surtout du goût pour les choses futiles et les amusements enfantins, fabriquait des massepains, attelait des chiens à de petits canons. Il se livrait aux petites misères de la vie intérieure et réussissait dans maints arts et

métiers; en fait de cuisine, il excellait à larder. Toute sa vie, il garda ces goûts et ceux de la chasse.

Il devint sans cœur, de nature incomplète et pauvre, dépourvu de sensibilité, sec, dur, parfois cruel, petitement dévot. Il toucha très souvent à la mort; l'ennui le consumait, les soucis le minaient, les médecins le ruinaient, l'exterminaient par la médecine du temps implacablement purgative, acharnée à chasser l'humeur noire qui était sa vie même.

Etranger aux affaires, incapable de penser par lui-même, il devait passer d'une domination à une autre, demeurer dans une véritable minorité et ne sortir de sa longue enfance que pour entrer dans une vieillesse précoce.

Physiquement, il était en 1615 resté avorton, tandis que la jeune Espagnole était déjà merveilleusement formée; « elle était assez jolie, quoiqu'elle n'eût que des petits traits et un méchant petit nez sans caractère. Mais la blanche peau de la blonde dynastie Autrichienne lui donnait de l'éclat. » Le sourire de ses lèvres sensuelles, la flamme qui jaillissait de son regard annonçaient des appétits qui inquiétèrent terriblement le craintif et triste Louis XIII.

Le vieil *Hérouard*, médecin du Roy, tenait registre jour par jour de ses digestions et de son régime. Ses notes nous sont restées (V. le *Manuscrit* à la Bibliothèque nationale). Elles apprennent que, le 16 Novembre 1615, Louis XIII soupa à six heures du soir, sombre et taciturne, en présence de ses courtisans, sous l'œil attentif du vieux médecin. Il se coucha de plus en plus préoccupé des consé-

quences de la cérémonie qui lui imposait de rompre le célibat. Guise, Grammont et les autres courtisans, qui l'avaient suivi dans sa chambre, se mirent à lui faire des « contes gras » pour l'instruire et le rassurer. La Régente arriva, sortant de chez Anne d'Autriche, et dit : « Mon fils, ce n'est pas tout que d'être marié : il faut que vous veniez voir votre femme ». — « Madame, j'y vais avec vous », répondit le Roy.

Aussitôt, on le vêtit de sa robe de chambre, on le chaussa de bottines fourrées, et le cortège officiel se forma. En tête le mari et la Reine-mère. A leur suite, les nourrices des deux époux, le gouverneur, le médecin Hérouard, le marquis de Rambouillet, maître de la garde-robe et portant l'épée du Roy, le premier valet de chambre armé du bougeoir.

Marie de Médicis s'avança vers le lit de la jolie mariée : « Ma fille, lui dit-elle, voici votre mari que je vous amène. Recevez-le auprès de vous, et aimez-le bien, je vous prie. » — « Madame, je ne demande pas mieux », fit la princesse.

Le Roy, déchaussé et débarrassé de sa robe de chambre, se glissa dans les draps sur le devant. Marie de Médicis se coula à la ruelle. Penchée sur les deux époux, elle leur parla bas quelques minutes. Quand elle eût terminé, elle congédia les assistants, excepté les deux nourrices. Elle ordonna à celles-ci de rester dans la chambre nuptiale, leur recommanda de laisser ensemble les nouveaux mariés deux heures au plus, et s'éloigna à son tour.

Les deux heures s'écoulèrent. Louis XIII s'était prêté simplement à une comédie pour sauver les apparences. De l'avis du médecin Hérouard et de tous ceux qui connaissaient ses aptitudes conju-

gales, il n'avait eu aucune envie et pouvoir encore moins de faire femme Anne d'Autriche.

Ni le lendemain de cette première épreuve ni les jours suivants, il ne revit la jeune Reine, sinon en cérémonie. Le frêle jouvenceau n'avait reçu nulle impression de la consommation du mariage qui avait été fictive. Il retourna à ses amusements enfantins. Pendant quatre années, ni prières ni plaisanteries ne purent le décider à partager une seconde fois la couche de sa femme. Par les conseils d'une favorite, elle essaya de le lutiner pour lui faire faire enfin œuvre d'homme. Il répondit par une réserve glaciale à ces avances; il avait le sentiment de son impuissance.

V. Il n'était bruit en Europe que de cet étrange ménage. On riait en Allemagne des répugnances du jeune Roy pour une des Reines les plus désirables.

La Cour d'Espagne, outragée dans son Infante, demanda au Pape d'intervenir, afin d'induire Louis XIII à faire souche. Le Nonce du Pape, Guido Bentivoglio, et l'ambassadeur d'Espagne interpellèrent sur ce sujet délicat le père Arnoux, confesseur de Louis XIII. Ils apprirent en confidence que le Roy n'avait aucun attrait au métier de mari. Un instant, ils s'imaginèrent toucher au but. Fausse joie. Le Nonce dut envoyer au cardinal, neveu du pape Paul V, à Scipion Borghèse, une dépêche ainsi conçue :

« Hier, à Saint-Germain, nous avions la ferme confiance que, cette fois, le Roy coucherait avec la Reine et finirait par se décider à être mari. Mais,

soit que la honte l'ait pris, soit que les forces lui manquent encore, il n'en a rien fait. Ces Espagnoles (la Reine et ses femmes), qui sont ch....., se désolent et disent que le Roy ne vaut rien. Le père Arnoux m'a assuré que, jusqu'à présent, le Roy a plus de pudeur que de tempérament, et qu'il ne sent aucun aiguillon de la chair qui le dispose à être déniaisé *(che li faccia perdere la vergogna)*, et qu'enfin il ne montre d'inclination pour aucune femme d'aucune sorte. »

Peu de jours après cet entretien, le Roy fit au père Arnoux cette réponse : « Qu'il aimait beaucoup la Reine, mais qu'il ne voulait point se gâter en commençant trop tôt. »

Ces négociations d'alcôve traînèrent plusieurs mois encore. Les diplomates Étrangers les suivaient avec une curiosité bien naturelle. Les Espagnoles de l'entourage d'Anne d'Autriche faisaient des gorges chaudes au sujet du Roy; il les renvoya brutalement à Madrid. Délivré de leurs plaisanteries, il se montra moins rétif. Le Nonce constata le fait dans une dépêche du 16 Janvier 1619 :

« Hier, dit-il, au cours de l'audience que le Roy m'avait accordée, je dis à Sa Majesté qui m'entretenait du mariage de sa sœur (Mlle de Vendôme, fille bâtarde d'Henri IV, mariée le 20 Janvier 1619 au duc d'Elbœuf) : « Sire, vous ne consentirez pas, j'ose le croire, à subir que votre sœur ait un fils avant que Votre Majesté n'ait fait un Dauphin. » — Le Roy rougit un peu, signe de pudeur; puis il répondit avec bienveillance « qu'il espérait bien ne point avoir cette humiliation ».

Le 20 Janvier, dit une dépêche de l'ambassadeur

de Venise, confirmée par les notes du médecin *Hérouard*, « le duc d'Elbœuf étant couché avec sa femme, le Roy voulut être présent une bonne partie de la nuit, sur le propre lit des deux époux, afin de voir se consommer le mariage, acte qui fut réalisé plus d'une fois, au grand applaudissement et au goût particulier de Sa Majesté. Aussi estime-t-on que cet exemple concourra vivement à lui faire faire la même chose. On affirme que sa sœur l'y a encouragé ».

Le 25 Janvier, l'affaire était toujours au même point. Le soir, comme de coutume, Louis XIII soupa, alla voir un instant la Reine et revint se coucher. « A onze heures, sans qu'il y pensât, M. de Luynes vint pour le persuader. Il résista fort et ferme, par effort, jusqu'aux larmes. Il fut emporté, couché (*Hérouard*) avec sa femme. »

Durant les six années suivantes (1619-1625), il renouvela quelquefois l'épreuve ; il dompta les répulsions nées de son impuissance, et il le fit, leurré par son confesseur de l'espoir d'un miracle, pour prix de sa bonne volonté ; on était dans le siècle de la superstition.

Mais il n'eut que des échecs.

Anne d'Autriche était une femme « altière et colérique ; elle ne faisait rien qu'à sa tête et elle riait de tout. Et c'est surtout ce rire qui faisait peur au triste Louis XIII. La rieuse s'était donnée à une autre, plus légère encore, mais perverse et dévergondée, le type des coureuses de la Fronde, la duchesse de Chevreuse. Sous cette bonne direction, elle eut deux ou trois fausses couches » *(Michelet)*.

Anne d'Autriche profitait avec ses courtisans de toutes les facilités que lui offrait la Cour. « La familiarité royale avec ces hauts *domestiques* était extrême alors. La disposition même des appartements était telle que les princes et princesses, à tout moment en évidence et dans les choses que nous cachons le plus, vivaient dans un étrange pêle-mêle. L'exhaussement même de la Royauté, la divinisation des personnes royales, qui eut lieu en ce siècle, les enhardissaient fort, et leur faisaient accorder aux simples mortels qui les entouraient une trop humaine intimité *(Michelet)*. »

Louis XIII acquit la preuve qu'Anne d'Autriche lui donnait des suppléants mieux doués et capables de le rendre père sans intervention surnaturelle. Il déserta brusquement la couche conjugale en 1625. La rupture se prolongea de 1625 à 1637. De 1625 à 1643, année de sa mort, les auteurs sont unanimes à constater qu'il fut absolument réfractaire à ses devoirs d'époux, sauf en la nuit du 9 Décembre 1637.

VI. Pendant ce temps, le peuple avait fini par « entrer en grande fureur contre Concini ». Lorsque Henri de Condé (1588-1646) rentra en France, en Juillet 1616, après une guerre heureuse à l'Etranger, il fut reçu en triomphe. Il avertit Concini qu'il ne pouvait le protéger contre la haine universelle, et lui conseilla, afin de rester lui-même maitre, de partir. « Il ne manqua pas de gens autour de lui, pour lui dire que, Louis XIII étant bâtard adultérin, il était le seul héritier légitime du trône. » Il semblait avoir tout pour lui : La Noblesse, Paris, le Parlement. Le 1er Septembre 1616, sur les conseils

d'un jeune évêque, Richelieu, on le fit arrêter, et il descendit à la bassesse d'offrir de dénoncer les siens. Richelieu (1585-1642) fut, après cette arrestation, nommé ministre.

Le nouveau ministre était un nouveau favori de Marie de Médicis (1573-1642). « Le beau Bellegarde se faisant mûr, Richelieu étant un joli garçon de trente et un ans, une fine créature de porcelaine, Concini étant de faïence », la Reine-mère, en 1616, avait pris Richelieu pour aumônier. Il avait douze ans de moins qu'elle. Elle le fit, en Mars, conseiller d'Etat, en Juillet secrétaire des commandements, puis ambassadeur en Espagne, où il n'eut garde d'aller. Après l'arrestation de Condé, il eut les portefeuilles de la Guerre et des Affaires Étrangères, et Marie de Médicis lui donna la préséance dans le Conseil des ministres. Il était alors vendu aux Espagnols.

A cette époque, Concini avait auprès de Louis XIII deux ennemis déclarés, Vitry et Luynes. Vitry, capitaine des gardes, avait su par son père, ami de Sully, le complot contre la vie d'Henri IV, et n'avait jamais voulu saluer Concini. Luynes, entré chez le Roy comme page d'écurie, était ensuite devenu page de la chambre, préposé pour la volerie des faucons, favori de Louis XIII, et avait acheté la capitainerie du Louvre. Par Vitry et Luynes, Louis XIII connut de bonne heure les mystères de la mort d'Henri IV. L'idée lui vint naturellement que, si Marie de Médicis avait laissé tuer le Roy défunt, elle pouvait fort bien encore, obsédée des mêmes gens, les laisser détrôner son fils majeur. Puis, il voyait son frère, Gaston d'Orléans (1608-1660), fils effectif de

Concini, aimé et choyé de Marie de Médicis et de tous.

« Il était fort jaloux de son jeune frère, bien plus aimable que lui, né dans une heure plus gaie, à la première aurore de Concini, qui avait toutes les grâces féminines d'un jeune Italien. »

Gaston était fort jeune; il avait huit ans. Concini, Marie de Médicis etc., imaginèrent de le faire Roy pour commencer une seconde Régence. Louis XIII craignit d'autant plus un tel événement que, dans la chambre la plus voisine de celle de la Reine-mère, à peine séparée par un mur, on voyait la noire sorcière, Léonora, Mme la maréchale d'Ancre, qui continuait « à vivre entourée de médecins Juifs, de magiciens, troublée de plus en plus et comme agitée des Furies », bien que, le 22 Mai 1615, le Parlement eût demandé qu'on fît « la recherche des Juifs, magiciens et empoisonneurs qui, depuis peu d'années, se coulaient aux maisons des grands », « tous gens dont s'entouraient précisément Concini et sa femme, ainsi que de moines Italiens et Espagnols ».

Louis XIII tomba malade sur ces entrefaites; il se crut *ensorcelé* (dans ces temps barbares on ne parlait que de *sorciers*). Il commença à se dire comme Henri IV: « *Ces gens-là ont besoin de ma mort.* »

Ces gens-là voulurent d'abord se débarrasser de Luynes. Luynes avait trente ans ; avec ses frères, hommes d'épée, il n'était pas seulement un camarade complaisant pour Louis XIII, pour « cet enfant seul et inquiet » ; *c'était un garde du corps qui le rassurait.* Bien sûr qu'on voulait le perdre, Luynes, après avoir vainement essayé de retourner, de gagner ses ennemis, agit pour perdre Concini.

Marie de Médicis avait envoyé les gardes du Roy à l'armée et lui avait donné ses propres gardes. Luynes montra à Louis XIII qu'il se trouvait prisonnier de Marie de Médicis. Celui-ci, qui n'avait personne à lui, — sauf deux gentilshommes d'assez mauvais renom pour soigner ses oiseaux, un commis, un soldat, un jardinier, le P. Hilaire et le jeune Montpouillan, son camarade, — s'adressa à Vitry, capitaine des gardes, pour arrêter Concini ou le *tuer*, s'il faisait résistance. Or, Concini ne marchait qu'entouré d'une trentaine de gentilshommes. Vitry en réunit quinze à grand'peine, les cacha et les arma de pistolets sous leurs habits. Le 24 Avril, au matin, il tua avec leur concours Concini, au moment où il passait le pont du Louvre avec sa grosse escorte pour faire sa visite ordinaire à Marie de Médicis (1617) *(Michelet)*.

VII. On priva Marie de Médicis de ses gardes. On mura, moins une seule, les portes de son appartement. Elle ne montra nulle pitié pour Concini et Léonora. Louis XIII fit dire au Parlement qu'il avait trouvé bon de prendre le gouvernail de l'Etat. Léonora fut décapitée... pour sorcellerie et brûlée. Marie de Médicis se retira à Blois ; elle ne fut pas inquiétée pour l'assassinat d'Henri IV, non plus que d'Epernon, bien que l'on eût sous la main les témoins de leur crime, M[me] d'Escoman et Lagarde. Richelieu suivit la Reine-mère, mais Luynes l'obligea de s'exiler à Avignon.

Luynes (1577-1621), pour fonder sa maison en France chez le Roy d'Espagne en Flandre, écrasa les protestants Français et rendit la suprématie

Européenne à l'Espagne et à l'Autriche. Il mourut en 1621.

Trois ans après, Richelieu revint au ministère comme Espagnol (1624). Il ne tarda pas à reprendre la politique d'Henri IV. En 1626, il était également haï du parti Espagnol comme apostat et renégat, du parti anti-Espagnol pour une trahison récente. De toutes parts, on conspira sa mort. Toutes les Cours furent travaillées contre lui. Le grand parti dévot, afin de le renverser, opéra une ligue universelle des Reines, dans laquelle entrèrent Marie de Médicis, brouillée avec lui, et Anne d'Autriche (1602-1666).

L'Espagne avait compté sur le mariage d'Anne d'Autriche pour mettre la France sous son influence. Malheureusement, Louis XIII délaissait complètement sa femme et la Reine n'avait pas d'enfants. Il n'y avait donc rien à attendre, pour l'Espagne, de Louis XIII. Elle pensa qu'on pourrait être plus heureux avec son frère, Gaston d'Orléans. L'ambassade d'Espagne donna ses instructions à Anne d'Autriche. Celle-ci fit dire à Gaston « qu'elle ne voulait pas qu'il se mariât ». Le beau-frère accepta. Anne d'Autriche, Gaston et son gouverneur Ornano complotèrent dans le but de tuer Richelieu, de « faire déclarer Louis XIII impuissant, de le renverser du trône », et d'aboutir au mariage de Gaston et d'Anne d'Autriche. Ils écrivirent de tous côtés, cherchèrent des alliés, signifièrent leur avènement à l'Espagne, à la Savoie, tâtèrent le fils de d'Epernon à l'effet d'avoir Metz.

Richelieu ayant fait arrêter Ornano, les conjurés convinrent que Gaston irait avec Chalais-Talley-

rand, amant de la Chevreuse, et toute sa maison, dîner chez Richelieu au château de Fleury, et que les gens d'épée l'y tueraient à table. Le comte de Soissons, les deux fils naturels d'Henri IV, le gouverneur de Bretagne, le duc de Longueville étaient du complot. Il fut découvert. Chalais fut décapité, la Chevreuse exilée, Gaston d'Orléans marié et étouffé dans l'or. Anne d'Autriche fut condamnée à ne plus recevoir que des femmes, et le Roy défendit de ne laisser entrer les hommes que quand il y serait. L'Espagne dut ainsi renoncer à faire de sa Reine de France un centre d'intrigues (1626) *(Michelet).*

VIII. Connaissant à merveille l'insuffisance de Louis XIII comme mari, Richelieu, qui s'était épris lui-même d'Anne d'Autriche, rêva ce coup de maître : entrer au lit royal, donner au trône un héritier de son propre sang sous lequel il perpétuerait son pouvoir, Louis XIII étant d'une santé des plus chancelantes et ne pouvant tarder à succomber.

Or, la Reine, d'un côté, avait une souveraine répugnance pour lui, et, d'un autre côté, elle avait une passion pour Buckingham, jeune et brillant ambassadeur Anglais.

« Les amours de la Reine et de Buckingham ont fait bien parler dans ce XVII[e] siècle, dit *Paulin Pâris* dans le *Bulletin de la société de l'Histoire de France*; et, de nos jours, il y a peu d'historiographes qui ne soient convaincus de leur réalité. »

« Il est d'ailleurs difficile, écrit *G. Brunet* dans la *Correspondance de la duchesse d'Orléans*, de contester les prétentions de Richelieu sur le cœur de la

Reine, ses jalousies, ses vengeances, ses démarches ridicules, ses tragédies ampoulées. *Tallemant* raconte longuement tous les détails de cette étrange intrigue, — comment Richelieu fit porter les premières propositions par Mme de Fargis, — comment le cardinal de Bérulle était son innocent entremetteur, — comment il soumettait la Reine et ses confidentes les plus intimes à des embarras toujours renaissants, — comment enfin, dans sa comédie de *Mirame*, il se proposa de flétrir la passion qu'il supposait exister entre Anne d'Autriche et Buckingham..., et força la Reine de venir à cette pièce. »

Richelieu fit empoisonner Buckingham le 23 Août 1626 par l'assassin Felton (Peuchet : *Archives de la police*). Il renouvela ses tentatives sur Anne d'Autriche ; elles échouèrent. Ayant rencontré un nouveau rival dans Montmorency, il le fit décapiter en 1632 *(Michelet)*. Mais n'anticipons pas sur les événements.

IX. En 1629, la santé de Louis XIII empira. L'Espagne et la Cour attendaient sa mort. Anne d'Autriche et Gaston d'Orléans regardaient chaque matin son visage et espéraient. Le valétudinaire de 27 ans était fiévreux et sujet à des abcès qui faillirent l'emporter ; il avait beau se dire en vie, agir parfois, on soutenait qu'il était mort, du moins qu'il ne s'en fallait guère. S'il était mort, Richelieu était tellement haï, surtout du frère du Roy, qu'il aurait été pendu le lendemain; il vivait entouré de poignards *(Michelet)*.

Louis XIII tomba encore très malade en 1630.

Bassompierre, l'homme de Marie de Médicis, Guise, Longueville, d'Epernon prirent les ordres de Gaston d'Orléans, le futur nouveau Roy, pour l'arrestation de Richelieu. La princesse de Conti fit acheter des poignards pour l'assassiner, ce qui fut fort goûté par les Espagnols qui ne songeaient qu'à cela. Anne d'Autriche n'y répugnait pas trop. Elle avait alors, pour Mentor, la Rochepot, mariée à notre ambassadeur en Espagne, M. du Fargis, qui y avait signé la paix en 1626 contre ses instructions. La Fargis, agente de l'Espagne, faisait à sa maîtresse des amis de tous ses amants, Créqui, Cramail, le garde des sceaux, etc.

Marie de Médicis était, à l'âge de cinquante-sept ans, « menée non moins honteusement par un Provençal d'Arles, ex-musicien-aventurier, qui, pour mieux la gouverner, s'était fait médecin, et, pour l'assotir tout à fait, étudiait en astrologie ». Vaultier — c'était son nom — aspirait à remplacer Richelieu et était soutenu par la Reine-mère.

Du 20 Septembre au 1er Octobre, le Roy parut entre la vie et la mort. Plus défiant que jamais et démêlant très bien l'intérêt qu'on avait à son décès, il refusait tout, sauf ce qu'il recevait directement de la main de son premier valet de chambre, un bonhomme allemand, Beringhen ; il avait peur d'être empoisonné.

Gaston d'Orléans se croyait certain de succéder, et Marie de Médicis comptait bien gouverner, en lui faisant épouser Anne d'Autriche, qui serait restée dépendante et petite fille. Gaston fit partir à grand bruit de Paris à Lyon, où était le malade royal, toute une armée, avec ses amis et ceux de Guise,

Créqui, Bassompierre. Ils étaient sûrs du gouverneur de Lyon et croyaient en conséquence tenir Louis XIII dans leurs mains. Richelieu était à deux doigts de la mort.

Mais Gaston eut un compétiteur dans Anne d'Autriche. Elle était alors mal avec lui, parce qu'avec ses bouffons il s'égayait sur ses petites aventures et ses fausses couches. Elle redoutait d'être obligée d'épouser ce prince vénal, méprisé, lâche, traître à l'État et à ses amis, et qui riait d'elle tout le jour. Elle avait imaginé que, si elle était enceinte, elle serait Régente, et tiendrait en servitude Gaston et sa vieille mère au lieu d'être leur esclave. C'est pourquoi, elle était enceinte (en Mars 1631, elle fut délivrée ; elle avorta à six mois, disent les uns ; selon d'autres, elle accoucha de celui qui fut le *Masque de fer*). Qu'elle fût grosse au jour de la mort de Louis XIII, elle devenait Reine-Régente, si le Roy, testant en forme ordinaire, laissait ajouter, tout en reconnaissant son frère Gaston, la petite réserve naturelle qui était de style : « *Sauf le cas où notre chère épouse serait enceinte.* » Il fallait empêcher le Roy d'effacer ces derniers mots, si la malice lui en venait, et un homme, seul, Beringhen, était en mesure d'avoir ce pouvoir sur le malade. Fargis se chargea de gagner Beringhen ; comme le bonhomme « prenait son repos sur un matelas, à deux pas de son maître, dans une pièce de passage où on allait et venait, la Fargis, sans crainte des passants, sans pudeur du mourant qui aurait pu entendre, alla s'établir dans le lit du valet de chambre, — et on les vit entre deux draps ».

Les deux partis étaient en présence. Anne d'Autriche tenait la chambre, et les amis de Gaston tenaient Lyon. Quel que fût le vainqueur, Richelieu périssait. On attendait, haletants, le dernier soupir du Roy; on y comptait pour le 2 Octobre. Mais Louis XIII, à qui on avait fait prendre les médecines les plus violentes, les remèdes les plus héroïques, qui allait à la selle quarante fois par jour et rendait le sang pur, qui avait résisté à toutes les saignées, à toutes les médecines du docteur Bouvart, Louis XIII se mit soudain sur son séant et parla de se lever. La nature l'avait sauvé. La vraie cause de son mal, ignorée des médecins, un abcès à l'anus, avait crevé (*Michelet*).

X. C'est en ce même mois d'Octobre 1630 que se fit connaitre pour la première fois, en France, l'*abbate* Giulio Mazarini, le futur mari d'Anne d'Autriche et père de Philippe d'Orléans. Cet abbé, envoyé par le Pape en Piémont pour la conclusion de la paix, y réussit et fut fort fêté par le parti Espagnol. « Il vint en France et fut présenté à Anne d'Autriche comme le sauveur de l'armée Espagnole. On fit en outre remarquer à la Reine qu'il avait les traits du beau, du noble Buckingham, du héros qu'elle avait aimé. »

Quelques mois après, Gaston d'Orléans reprit avec Marie de Médicis ses complots contre Richelieu et le Roy. Bassompierre (1579-1646 fut arrêté et mis à la Bastille. Des duchesses et princesses de Guise furent exilées. Guise, Elbœuf et Bellegarde, gouverneurs de provinces, s'enfuirent et furent condamnés à mort, ainsi que la Fargis. Gaston se

sauva sur terre Espagnole. Vaultier fut enlevé à Marie de Médicis, qui se réfugia dans les Pays-Bas. Anne d'Autriche étant enceinte, comme on l'a vu, Richelieu fit peur à la Chevreuse alors exilée et la renvoya à la Reine, à la condition de le servir désormais.

Au dire de Gaston, « on fit revenir la Chevreuse pour donner plus de moyens à la Reine de faire un enfant » (*Journal de Richelieu*, Archives curieuses, tome V). Elle fut délivrée en Mars 1632, avorta ou accoucha. « Madame Bellier dit au sieur Cardinal en grandissime secret *comme la Reine* avait *été grosse* dernièrement, qu'elle s'était *blessée*, que la cause de cet accident était un *emplâtre* qu'on lui avait donné, pensant bien faire. Depuis, Patrocle (écuyer de la Reine) m'en a dit autant et le médecin ensuite *(Journal de Richelieu).* » Richelieu laissa ce secret arriver au Roy, pensant ne pouvoir s'affermir sur une meilleure base que le mépris de la Reine. Il pensa aussi tenir celle-ci par ce terrible secret et parvenir à faire triompher sa passion.

Il la croyait à sa discrétion, lorsqu'il y eut une prise d'armes de Gaston et de Montmorency (1595-1632), amant d'Anne d'Autriche. L'un et l'autre furent faits prisonniers. Dans sa vengeance, il fit décapiter Montmorency le 30 Octobre, malgré toute sa popularité, et il résolut, dans sa souveraine puissance, d'user enfin de son pouvoir sur la Reine.

« La tête de Montmorency, dit *Michelet*, vient de tomber presque sous les yeux de la Reine (à Toulouse). Et il lui faut sourire et accepter des fêtes, descendre la Garonne avec Richelieu, se laisser promener en France et loger et coucher chez lui.

Le ministre semblait espérer justement dans le deuil de la Reine, dans sa terreur et son abaissement. Depuis l'avortement de Mars, la situation d'Anne d'Autriche était fort humble. Le Roy n'en tenait pas le moindre compte et venait tous les soirs chez elle pour M[lle] d'Hautefort (une amie platonique) sans lui dire un seul mot. On l'avait amenée au voyage du Midi, moins comme une Reine que comme ôtage, comme une prisonnière suspectée, qu'on ne pouvait laisser à Paris... Le Roy la laissa aux mains de Richelieu et s'en alla droit à Paris. A celui-ci d'en faire ce qu'il voudrait, de la régaler et fêter dans l'intérêt du traité Espagnol. C'est le prétexte qui couvrit son changement à l'égard de la Reine. Changement inespéré, douce surprise pour elle, rassurée tout à coup, surprise forte pour un cœur de femme. Elle pouvait défaillir et mollir, laisser prendre de grands avantages à l'audace d'un homme tout puissant, d'un vainqueur, disons d'un maître, et qui voulait ce qu'il voulait. — Richelieu n'était ni beau ni jeune et ne ressemblait pas à Buckingham. En revanche, il l'avait battu. Le brillant fanfaron était mort ridicule. Richelieu, au contraire, semblait l'arbitre de l'Europe... Même la tragédie de Toulouse, pour laquelle on avait pleuré, servait peut-être au fond. Les femmes aiment qui frappe fort et parfois ceux qui leur font peur.— Donc ce triomphateur menant la Cour vaincue, la Reine, souriante et tremblante, descendait doucement de Garonne en Gironde... A Bordeaux, tout change. Les violentes émotions de Richelieu, sa préoccupation terrible, l'effort qu'il avait fait, son audace craintive, enfin, par dessus tout, le tourment de

l'espoir, tout cela fut plus fort que lui. Et il fut frappé à Bordeaux. Il n'y avait pas à lutter avec le mal. L'irritation de la vessie, l'impossibilité d'uriner semblent du premier coup l'approcher de la mort. Tout s'assombrit, la Reine part en avant... La Reine, quitte à bon marché, continuait joyeusement son voyage, profitait pleinement des fêtes du cardinal que sa présence aurait gâtées. Il y eut à la Rochelle des magnificences incroyables... et une extrême gaîté, car on disait qu'il était mort ou qu'il allait mourir... On dansait..... mais lui, il recueillit des notes exactes sur ceux qui avaient ri et sur ceux qui avaient dansé. Le bal ne dura pas et la joyeuse Cour revint au sérieux tout à coup... ; » Richelieu guérissait (Novembre 1632).

XI. La Cour avait été tellement terrifiée et désolée de l'exécution de Montmorency qu'elle avait cessé de comploter. On ne compta plus que sur les chances de l'assassinat de Richelieu. Il ne resta plus au ministre aucun ami. Le confesseur même de Marie de Médicis voulait le faire tuer.

Louis XIII était espionné jusque par la gracieuse Hautefort, espionne d'Anne d'Autriche, jusque par son confesseur, le Jésuite Suffren, dévoué à Marie de Médicis, et par le successeur de Suffren, le père Caussin, l'homme de la Reine.

La Cour de celle-ci était la fabrique des plaisanteries fort sales et fort grossières qui couraient sur Richelieu, sa vessie, ses urines, sur un ulcère caché de sa nièce qui était sa maîtresse.

En 1634, las des intrigues, des conspirations d'Anne d'Autriche qui le minait de concert avec sa

famille d'Espagne, avec le pape et Gaston d'Orléans, Richelieu prit deux grandes décisions : renvoi d'Anne d'Autriche, rupture ouverte avec l'Espagne. Louis XIII était tout décidé. Il se préparait à pousser sa femme au départ en la menaçant d'un procès scandaleux qui l'eût couverte de honte et qui l'eût perdue même dans sa famille humiliée. Créqui, gouverneur du Dauphiné, fut envoyé à Rome pour demander le divorce (1635). Mais la guerre éclata avec l'Espagne et l'Allemagne, la France fut envahie, et Richelieu dut *suspendre* les hostilités contre Anne d'Autriche.

Isolé, haï partout, sans argent, Richelieu paya d'audace et s'en remit à la chance dans sa guerre contre l'Espagne et ses alliés, contre la Reine, contre la Cour, contre tous ses ennemis. Dans la première campagne, ses généraux arrivèrent à l'armée, impatients de se faire battre et prêchèrent la désertion. Ils furent vaincus. Madrid fut satisfaite. Le Louvre le fut bien plus ; la Cour nagea dans la joie.

En 1636, le torrent de l'invasion roula avec Jean de Werth vers Paris et parvint à Pontoise. Paris, épouvanté, déménagea et fuit vers Orléans.

Les généraux princes du sang tramaient devant l'ennemi un complot pour tuer Richelieu, dont la vie était entre leurs mains. Mais Gaston d'Orléans craignit au moment décisif que, Richelieu tué, le Roy le fît égorger lui-même, et il tourna le dos au moment où le comte de Soissons et autres conjurés le regardaient et attendaient son ordre.

En même temps, les bandes allemandes, enrichies, gorgées de pillages, surchargées des dépouilles du

Nord et de l'Est de la France, se mirent à se fondre, à planter là leurs généraux ; elles s'évanouirent sans combat pour sauver leur butin.

Un hasard heureux, inespéré, miraculeux, sauva ainsi Richelieu *(Michelet)*.

XII. Vainqueur de l'Etranger, Richelieu reprit ses hostilités contre Anne d'Autriche ; il fut vaincu ; elle eut, en deux ans, deux fils, Louis XIV et Philippe d'Orléans, dont Louis XIII se résigna à être l'éditeur responsable.

Elle n'était plus jeune en 1637 ; elle approchait de la quarantaine. Ses cheveux d'un blond Autrichien avaient légèrement bruni et étaient devenus quelque peu Espagnols. Elle commençait à prendre de la lourdeur, nourrissant un peu trop sa beauté, mangeant beaucoup, buvant de même, faisant trois à quatre gros repas par jour, se levant très tard, passant ses journées dans l'indolence. Elle n'en était pas encore cependant au point que le cardinal de Retz fût autorisé à l'appeler, ainsi qu'il fit dix ans plus tard, « *une grosse Suissesse* ». Comme elle était grasse, son incomparable blancheur en ressortait davantage.

Sanguine, orgueilleuse et colère, elle était néanmoins très faible. Elle avait le cœur amoureux, était crédule, ne se gardait guère. Ses domestiques la disaient *toute bonne*. « Prenez un air rêveur ; oubliez-vous à admirer sa belle peau et sa jolie main, vous ferez ce que vous voudrez », disait à Retz Mme de Chevreuse.

Elle avait de la coquetterie au suprême degré, les passions vives, un tempérament ardent quoique

endormi (*Le Palais Mazarin*, par le comte Léon de Laborde).

Sa parfaite ignorance et son esprit borné la livraient infailliblement aux amants par spéculation et aux rusées friponnes qui s'en faisaient un instrument.

Tout en la guettant jour et nuit pour qu'elle ne pondît point au nid royal un œuf de contrebande, Richelieu surveillait aussi ses intrigues politiques avec sa famille d'Espagne et les Jésuites. Or, elle trahissait encore en 1637. Au mois d'Août, il saisit sa correspondance. La Chevreuse s'enfuit en Espagne. De la Porte, le valet de chambre, fut arrêté. Dans une entrevue, à Chantilly, Richelieu se mit d'abord à terrifier Anne d'Autriche, lui faisant croire qu'il avait trouvé tout. Alors, perdant la tête, elle le pria d'éloigner les témoins et de rester seul avec elle. Dans sa peur extrême, elle fut caressante, plus qu'une Reine, plus qu'une femme ne pouvait l'être avec sûreté : « Quelle bonté faut-il que vous ayez, Monsieur le cardinal !... Tirez-moi de là ; je ne ferai plus de fautes à l'avenir. » Elle avança, offrant sa main tremblante, s'offrant tout entière (*Manuscrit de Richelieu*, cité par Capefigue). Malade, vieilli, Richelieu se jugea et déclina les faveurs qu'il avait tant désirées jadis ; il se contenta de tout pouvoir et dit qu'il allait demander les ordres du Roy. Il trouva à son retour Anne d'Autriche humiliée, anéantie. Comme à une petite fille, il lui fit écrire devant lui une confession de ses rapports avec l'Espagne, une promesse de ne plus récidiver, de se conduire selon son devoir, *de ne rien écrire qu'on ne voye*, de ne plus aller aux cou-

vents, du moins seule, et de n'entrer dans les cellules qu'avec telle dame qui en répond au Roy. Pièce excellente, si on allait jusqu'au divorce. Louis XIII ne parla plus à sa femme. Tout le monde s'éloigna d'elle. Les courtisans, qui entraient dans la cour de Chantilly, tenaient les yeux baissés afin qu'on ne pût dire qu'ils regardaient les fenêtres de la Reine. Elle étouffait de honte et de douleur, et, les deux jours qui suivirent son demi-pardon, — chose inouïe, pour elle, — elle ne put manger.

Les Jésuites, outrés contre Richelieu qui s'alliait aux protestants, travaillèrent en-dessous pour elle, au moyen de Mlle de Hautefort, que Louis XIII aimait à sa manière, — de Mlle de La Fayette, nature tendre et mystique, qui s'empara complètement de l'esprit et du cœur du monarque bigot et débile d'esprit, — et du père Caussin, qui, sous son air béat, saisissait adroitement toute occasion de faire scrupule au Roy de vivre mal avec sa femme, et lui répétait que, pour s'amender, une chose lui suffisait : renvoyer Richelieu. La trame, laborieusement ourdie, fut sur le point de réussir. Déjà le Roy était pris. Mais un vieux courtisan la dénonça au ministre. Louis XIII, interpellé par Richelieu, balbutia et s'excusa.

Richelieu resta plus maître que jamais. Cette fois, Anne d'Autriche était perdue. Le ministre allait pousser son avantage, faire valoir pour le divorce les aveux faits, les pièces qu'elle avait données contre elle.

Pour échapper à ce formidable péril, il n'y avait qu'un moyen pour Anne d'Autriche : faire comme les condamnées à mort qui veulent échapper au sup-

plice, devenir enceinte, et faire croire au Roy qu'il était pour quelque chose dans l'opération en le rapprochant d'elle, ne fût-ce qu'une fois. La Reine et ses complices comptaient, pour jouer le coup, sur l'infirmité incurable de l'esprit de Louis XIII, aggravée par sa caducité précoce qui dégénérait déjà en décrépitude. Ils réussirent, malgré la vigilance de Richelieu.

XIII. Voici comment *Michelet* raconte la fourberie pieuse qui se déroula et eut un plein succès : « Le 8 Décembre, Caussin fit près du Roy la démarche dernière et le suprême effort contre Richelieu. Angoulême (vieux courtisan) avertit celui-ci, qui, le matin du 9, vit le Roy, le reprit, exigea la promesse qu'il renverrait Caussin. Le Roy, reconquis et forcé, rentrant en esclavage, partit de Saint-Germain pour fuir la Cour et les reproches muets de Mlle d'Hautefort, pour s'excuser à Mlle de la Fayette (retirée au couvent de la Visitation), se proposant de la voir à Paris, mais de ne pas revenir, de continuer le faubourg Saint-Antoine et d'aller coucher à Saint-Mandé, chez les Condé, amis de Richelieu.

Tout cela ne fut pas si prompt qu'on ne pût faire avertir Mlle de la Fayette pour qu'elle retînt le Roy, l'empêchât d'aller s'endurcir et s'obstiner dans ce désert, pour qu'enfin, dans ce jour suprême, s'il se pouvait, elle fondît son cœur.

La Reine courut après le Roy. Sous je ne sais quel prétexte d'affaires ou de dévotion, elle vint au Louvre attendre, souper, coucher et profiter peut-être de ce qu'aurait fait la Fayette.

La partie était extraordinairement montée. La Reine n'avait pas caché sa vive inquiétude. Des couvents étaient en prières (on le sut le lendemain).

La jeune la Fayette, innocente complice d'une affaire si peu innocente, fit d'autant mieux ce qu'on voulait. Elle tint le Roy longtemps, très longtemps, tant que ce fût le soir. On devine bien ce qu'elle dit. Elle pria pour la Reine, supplia, et pour le Roy même, pour sa conscience et son salut. Noël allait venir. Pourrait-il bien, dans un tel jour où le Christ vient apporter la paix, ne pas donner la paix à sa femme et à sa famille, à la France en péril s'il ne lui venait un Dauphin? Dernier point délicat où cette enfant de 17 ans ne put ne pas rougir...

Louis XIII, qui semblait de bois, sortit pourtant si animé, qu'il s'en allait éperdu à Saint-Maur, par une nuit glacée, un effroyable temps d'hiver. Le bonhomme Guitaut (capitaine des gardes) qui, depuis quatre heures, se morfondait là à l'attendre, lui demanda lamentablement s'il était d'un Roy chrétien de faire courir ses gens par ce temps-là. Le Roy n'entendait rien. Deux fois, trois fois, il fit la sourde oreille, quoiqu'on lui dît et répétât que la Reine avec un bon feu était au Louvre, qui bien volontiers lui donnerait à souper, à coucher.

Enfin, l'obstination de Guitaut l'emporta. Tout entier au rêve de la Fayette, à ses brûlantes paroles, à son image enflammée du rayon de Dieu, il se laissa mener au Louvre. Tout était prêt, et il soupa. — Le journal de son médecin malheureusement ne va pas jusque-là ; nous saurions quel fut le menu, quel le dessert, si les fameux *diavoletti* y furent servis,

ou les breuvages d'illusion qu'on donnait au Sabbat. Quoi qu'il en soit, le Roy coucha au Louvre dans le lit de la Reine, s'en alla le matin.

Quand elle se leva pour dîner, un supérieur de moines se trouva sur la route pour lui annoncer que, la nuit, un simple, un bon frère lai avait su, par révélation, ce bonheur de la France. Et il lui dit en souriant : *Votre Majesté est enceinte.*

Toute la Cour était pour la Reine. On entoura le Roy, on le félicita, on le persuada. Eh! que ne peut la sainte Vierge? n'était-ce pas elle-même que, ce jour-là, il avait vue en M[lle] de la Fayette, toute divine et transfigurée? »

Louis XIII crut au miracle; au cours de la grossesse, le 13 Janvier 1638, il mit le royaume de France sous la protection de la sainte Vierge, et décida que cet acte de la consécration solennelle du royaume à la Vierge serait renouvelé chaque année au 15 Août, fête de l'Assomption.

Neuf mois sont longs. Anne d'Autriche avait à craindre qu'en ce laps de temps, un mot, une plaisanterie calculée de Gaston, qui perdait le trône, n'assombrît Louis XIII et n'éclairât ses souvenirs confus de la nuit du 9 Décembre. Gaston avait fait une protestation secrète contre la légitimité de l'enfant, de *Dieudonné, l'Enfant du Miracle.* Pour le calmer et lui faire avaler l'amère pilule, Anne d'Autriche faisait venir la petite fille de Gaston, ne se lassait pas de la caresser, rapporte celle-ci dans ses *Mémoires*, lui disait et lui répétait : « Tu seras Reine, tu seras ma belle-fille », ou bien : « C'est ton petit mari ». — Gaston n'éclata pas, ne troubla pas le doux concert des félicitations dont on flattait

l'amour-propre de Louis XIII. Louise de la Fayette soutenait la foi du mari; d'une bouche pure et non menteuse, la petite religieuse affirmait, célébrait le miracle de la Vierge. « Mais, plus directement encore, Mlle d'Hautefort empauma le Roy. Audacieuse de son dévouement, sûre d'ailleurs de ne risquer guère, la vive Périgourdine lui fit des avances innocentes. Elle le refit son chevalier. Il se remit à faire pour elle des vers, de la musique. Il aimait à la voir manger avec les autres demoiselles ; il les servait à table ; il parlait mal du cardinal... De temps à autre, pour l'éveiller un peu, elle le piquait, le querellait ; il passait tout le temps à écrire ces petites disputes, les dits et les répliques. » Ce jeune homme, « né vieux », était déjà en enfance à l'âge de 38 ans.

On gagna ainsi les neuf mois. Enfin, le jour venu (5 Septembre 1638), on aurait voulu que le Roy fût ému, qu'il montrât des entrailles de père. La Hautefort ne s'épargna pas pour l'ébranler, le mettre en mouvement. La Reine eut beau crier, on eut même beau dire qu'elle était en danger, — Louis XIII resta calme et paisible. Il subit patiemment le miracle, mais se montra totalement désintéressé de la chose, n'en fut pas mieux pour sa femme qu'il refusa d'embrasser, comme c'était l'usage, après l'accouchement. Il semble qu'une lueur traversa son cerveau obscurci, qu'il entrevit un instant tout le ridicule de sa situation. — Il ne fut pourtant pas inhumain pour l'enfant. La Hautefort pleurant et lui reprochant sa froideur : « Qu'on sauve le petit, lui dit-il, vous aurez lieu de vous consoler de la mère. » Il se fût consolé sans peine, ajoute *Michelet*, de voir crever son Espagnole. La

dame qui a écrit son histoire assure que, toute la nuit, pendant que la Reine criait, il se fit lire l'histoire des Rois veufs, qui, comme Assuérus, épousèrent leurs sujettes. La sujette Française, était là, cette vive Gascogne qui le tenait alors, M[lle] de Hautefort.

Si ce mari ne crut pas à sa paternité, personne non plus n'y crut dans son entourage. *Vallot*, le médecin d'Anne d'Autriche, n'était aucunement convaincu de la légitimité de l'enfant. Nous lisons dans son *Journal manuscrit* :

« Dieu, par une grâce particulière, nous a donné un Roy (Louis XIV) si accompli et si plein de bénédictions, en ce temps où toute la France avait presque perdu toutes les assurances d'une si heureuse succession et lorsque le Roy son père (Louis XIII), d'heureuse mémoire, commençait à se ressentir d'une *faiblesse singulière; causée avant l'âge par ses longues fatigues et l'opiniâtreté d'une longue maladie qui l'avait réduit en état de ne pouvoir espérer une plus longue vie ni une plus parfaite guérison*, de sorte que l'on avait sujet, durant la grossesse de la Reine-mère, d'appréhender que ce royal enfant ne se ressentit de la faiblesse du Roy son père, ce qui indubitablement serait arrivé si la bonté du tempérament de la Reine et son tempérament héroïque n'avaient rectifié l'impression de ces premiers principes. »

XIV. « Ce paragraphe de Vallot, en style d'apothicaire, renferme, sous son obscurité et sous son embarras qui ne résultent pas tant de l'ignorance de l'écrivain que de la préoccupation du cour-

tisan, le germe d'une révélation historique qui planait, du vivant de Louis XIII, sur le berceau de Louis XIV. »

Les recueils des chansons manuscrites du temps renferment quantité de couplets contre la légitimité de l'enfant. Ces couplets sont d'un genre qui interdit toute citation. Peut-être en rapporterons-nous quelques-uns dans notre VOLUME-APPENDICE. Ils expriment éloquemment l'incrédulité générale au sujet de la paternité de Louis XIII. A l'Etranger, on appelait couramment Louis XIV le *grand bâtard*. Parmi les ouvrages publiés sur son illégitimité, nous citerons : *Harmonie de l'amour et de la justice de Dieu*, — *Amours d'Anne d'Autriche, épouse de Louis XIII*, par M. le C. de R., le *véritable père de Louis XIV* (1693), — *Portraits historiques des hommes célèbres du Danemark*, — *The royal cuckold or great bastard*, etc.

Quel fut son père ? M. le comte de Comminges. « Il est curieux de savoir, écrit *Michelet*, quels serviteurs de confiance entouraient notre Reine à ce moment (l'époque de la conception). Son écuyer Patrocle la trahissait ; elle ne l'ignorait pas. De la Porte était à la Bastille. Au total, l'homme sûr, à qui la Reine pouvait se fier, c'était Guitaut, capitaine de ses gardes. Guitaut n'était pas jeune, et il avait souvent la goutte. Il devait être suppléé dans ces moments par celui qui avait la survivance de sa charge, — son neveu Comminges, un beau jeune homme, brave et spirituel, vrai héros de roman. (Voir *Arnauld d'Andilly*.) C'est lui, pendant la Fronde, à qui la Reine donna la périlleuse commission d'arrêter l'idole du peuple, le conseiller Brous-

sel. Mais Mazarin jaloux sans doute) ne le laissa pas près de la Reine et l'envoya mourir en Italie. »

D'après les *Mémoires du duc de Saint-Simon*, ce Comminges, à la mort du comte de Guitaut, devint capitaine des gardes d'Anne d'Autriche. En 1661, il fut créé chevalier de l'ordre. Très affidé du gouvernement, il était employé aux exécutions de confiance les plus délicates. Il fut toute sa vie un homme important. En 1646, c'est à lui que fut confiée la mission d'empoigner et de conduire à Sedan le conseiller Broussel. C'est lui qui, en 1649, fut chargé d'arrêter les officiers suspects du régiment de la Reine et de faire passer par les armes, les 1er et 8 Juin, Chambret et autres officiers de Bordeaux. En 1650, on lui fit arrêter au Palais-Royal les princes de Condé et de Conti et le duc de Longueville. La même année, il prit Saumur sur du Mont, officier de M. le prince. En 1652 et 1653, on l'envoya combattre en Italie et en Catalogne, plus tard diriger les ambassades du Portugal, d'Angleterre. Il mourut en Mars 1670, à l'âge de cinquante-sept ans. Il avait donc vingt-cinq ans, à la naissance de Louis XIV.

Une Comminges, peut-être sa femme, fut l'objet de beaucoup de chansons de l'époque pour sa beauté, ses galanteries et ses succès,

Le fils de Comminges fut, comme son frère consanguin Louis XIV, « plus que fort libertin » écrit *Saint-Simon*. Il était d'une grosseur énorme, de beaucoup d'esprit, d'assez de lettres, d'honneur et de valeur, fort du grand monde. Il avait SIX PIEDS.

Le petit-fils Comminges ne servit guère que

volontaire. Il fut toujours aide de camp de Louis XIV qui, malgré ses mœurs et son peu d'assiduité, ne le voyait jamais sans lui parler et le traitait avec distinction et familiarité, « en mémoire d'Anne d'Autriche ». Il était aussi fort grand et de très bonne mine. Il mourut en 1712.

Fils d'un Comminges et d'Anne d'Autriche, on conçoit que Louis XIV ait eu un besoin continuel de femmes au point d'user de servantes et de jardinières, aussi bien que de filles d'honneur et de princesses. « Il était fort débauché; tout lui était bon, pourvu que ce fussent des femmes : paysannes, filles de jardiniers, femmes de chambre, dames de qualité *(Lettre de la duchesse d'Orléans du 24 Décembre 1716).* » Son ardeur inextinguible avait pour cause non seulement la robusticité qu'il tenait de Comminges, mais encore les chagrins de la malheureuse Anne au moment de la conception et après. En effet, dit le bibliophile *Lacroix* :

« Louis XIV avait dans le sang une âcreté qui se révéla dès sa naissance par des gales et érysipèles, sans que les médecins parvînssent à détruire ce principe d'éruption cutanée. C'était là le foyer de ses amours. S'il ne fût pas venu au monde couvert de gale, etc. *(Concordance de l'état sanitaire de Louis XIV avec les événements de son règne).* »

Il ne ressemblait pourtant pas plus à Comminges qu'à Louis XIII. « Il ressemblait à Buckingham, mais lourdement. » C'est que « le premier amant, selon *Lucas (Hérédité)*, détermine souvent le type des enfants futurs qui naîtront de ses successeurs ». « Evidemment, la Reine qui, toute sa vie, garda le souvenir de Buckingham, l'eut présent à l'es-

prit au moment de la conception (*Michelet*). »

Fils d'un Comminges et d'Anne d'Autriche, on comprend que Louis XIV ait eu toute sa vie un appétit extraordinaire et qu'il ait été le plus grand mangeur des princes de l'Europe. « Je l'ai vu souvent, rapporte la *Correspondance de la duchesse d'Orléans*, manger quatre pleines assiettes de soupes diverses, un faisan entier, une perdrix, une grande assiette de salade, deux grandes tranches de jambon, du mouton au jus et à l'ail, une assiette de pâtisserie, et puis encore des fruits et des œufs. Le Roy et *Monsieur* (Philippe) aimaient beaucoup les œufs durs (*Lettre du* 18 *Novembre 1718*). »

La capacité de son estomac et de ses intestins fut reconnue, à l'autopsie de 1715, être double au moins des hommes de sa taille.

S'il ne fût pas mort d'accident, il était si bien conformé, tous ses organes étaient tellement sains, écrit *Saint-Simon* en 1715, qu'il eût vécu plus de cent ans. Pendant toute sa vie, son corps fort et vigoureux supporta avec aisance toutes les fatigues, toutes les intempéries, toutes les privations, quand il s'en rencontra.

XV. Par la naissance du Dauphin, Richelieu n'avait plus à craindre Gaston d'Orléans. Mais la fatalité le condamnait dans un avenir prochain à avoir pour maîtres le fils d'Anne d'Autriche et la Régente Espagnole. Haï de celle-ci, il songea à la désarmer et à la pourvoir d'un amant qui lui fût dévoué, d'un espion qui la dominât. Il choisit un homme sans famille et sans racine aucune, un Étranger, un abbé, un aventurier sans naissance,

un Italien qu'il présenta lui-même à la princesse comme ressemblant à Buckingham, le fin, le délié, le beau Giulio Mazarini.

Depuis 1630, il l'avait employé à Rome, où le protégé fut utile comme étant domestique de celui des neveux du Pape qui tenait le parti Français. A la mort du père Joseph, son bras droit, en Décembre 1638, il le mit à sa place. « La vengeance, que l'Italie a tirée de la France pour avoir tant de fois trompé sa confiance, a été d'y mettre la peste qui s'exhalait de son tombeau. Les plus grands corrupteurs des mœurs et de l'opinion sont venus toujours d'Italie, nombre d'aventuriers funestes, de bravi scélérats, de séduisants coquins. Les uns réussissent et les autres avortent. Mais tous nous pervertissent. La France du XVIIe siècle procède de deux caducités, de la vide enflure Espagnole, de la pourriture Italienne... Richelieu connaissait parfaitement celui qu'il mettait en France ; il le savait un faquin, et c'est pour cela qu'il le prit ; il l'avait vu double et ingrat pour l'homme qui l'avait introduit, le père Joseph ; il le savait très bas, propre aux coups de bâton... Lui, qui voyait tant d'hommes, il n'avait jamais vu un homme ni si fin ni si bas. S'il ne s'y fiait pas, du moins il croyait qu'avec un tel valet, il n'y avait pas grand danger de révolte, qu'il le tiendrait tout au moins par la peur... Il arracha au Pape pour lui le chapeau de cardinal. »

Il veilla à ce que « Mazarin, bien vu depuis longtemps de la Reine, s'avançât, réussît près d'elle. Les fêtes de Décembre et Janvier, les repas qu'on y fait, sont des temps d'attendrissement pour les dames

qui aiment la table. Anne d'Autriche fut enceinte de la nuit de Noël 1639 ».

Il y avait au Puy-Notre-Dame, près Saumur, une *Sainte Ceinture*, composée de la moitié de la ceinture de la Sainte Vierge, qui était en grande vénération dans toute l'Europe et que l'on attachait, moyennant oblation, autour des femmes en travail pour soulager leurs douleurs et hâter la naissance de l'enfant. Après la naissance de son Dauphin, Louis XI avait créé un chapitre de 13 chanoines à l'église du Puy, qui accumula des trésors avec sa *Sainte Ceinture*, tant elle faisait de miracles, disait-on. Lorsqu'Anne d'Autriche devint enceinte de Louis XIV, elle fit venir la relique et « accoucha d'un héros ou plutôt d'un grand Roy » (*Recherches sur l'arrondissement de Saumur*, par Bodin; tome II, pages 199 à 211). Enceinte à nouveau, elle redemanda le 28 Août 1640, par une lettre qui est sous nos yeux, la *Sainte Ceinture* qui lui fut apportée par deux chanoines du Puy, dont l'un, Gourdault, fut nommé aumônier de la Reine.

Le 22 Septembre 1640, elle accoucha d'un second fils, d'un prince tout à fait Italien. C'est Philippe qui, en naissant, fut appelé *duc d'Anjou*, et qui, à la mort de Gaston d'Orléans sans enfant mâle, devait être duc d'Orléans et le chef d'une nouvelle branche d'Orléans représentée actuellement (1887) par M. le comte de Paris.

« On a dit que Louis XIV fut fils de Mazarin; à tort certainement; il fut Français, lesté d'Autriche. Mais son frère, le second duc d'Orléans, tout comme le premier, Gaston, ne fut rien qu'Italien pour l'esprit, pour les mœurs. Il fut tout aussi Mazarin que

Gaston était Concini... Louis XIII, on l'a dit, n'était pas Henri III, je le crois bien. C'est un temps bien plus vieux. La virilité baisse encore. Tous les rois de l'Europe n'en peuvent plus, et, si Anne d'Autriche n'eût vigoureusement relevé la race, les nôtres en seraient venus au rachitisme de Charles II d'Espagne *(Michelet).* »

Philippe naquit à Saint-Germain-en-Laye. On lui donna pour nourrice Mme Marie Bourde, qui, le 8 Août 1647, reçut en don de la Reine « les droits qui se percevaient sur ceux qui faisaient monter des bateaux sous le pont de Poissy » *(Mémoires de Mathieu Molé).*

En 1649, Philippe eut, pour gouverneurs, les maréchaux de Villeroi et du Plessis-Praslin.

XVI. Qu'on ne nie pas les relations d'Anne d'Autriche et de Mazarin. Qu'on ne nie pas leur mariage ultérieur qui eut lieu en 1643, alors que le cadavre de Louis XIII était encore tout chaud, pour ainsi dire. Dans la correspondance du cardinal Mazarin, publiée par *Ravenel,* on trouve plusieurs passages exprimant pour Anne d'Autriche la passion de l'amant heureux. De plus, dans deux lettres jusqu'alors inédites, Mazarin ne cache pas sa jalousie à son égard.

Il y en a une autre, qui a paru dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de France ;* on y lit :

« Mon Dieu ! que je serais heureux et vous satisfaite, si vous pouviez voir mon cœur, ou si je pouvais vous écrire ce qui en est et seulement la moitié des choses que je me suis proposé : vous n'auriez pas grand'peine, en ce cas, à tomber d'accord

que jamais il n'y a eu amitié approchante à celle que j'ai pour vous. Je vous avoue que je ne me fûsse pas imaginé qu'elle allât jusqu'à m'ôter toute sorte de contentement lorsque j'emploie le temps à autre chose qu'à songer à vous. Mais cela est, et à un tel point qu'il me serait impossible d'agir en quoi que ce pût être, si je ne crois d'en user ainsi pour votre service. Je voudrais aussi vous pouvoir exprimer la haine que j'ai pour ces indiscrets qui travaillent sans relâche pour faire que vous m'oubliiez et empêcher que nous ne nous voyions plus ; en un mot, elle est proportionnée à l'affection que j'ai pour vous. Ils se trompent bien s'ils espèrent de voir en nous les effets de l'absence. »

Dans les *Mémoires de Mme de Sévigné*, *Walckenaër* note une lettre conservée à la Bibliothèque nationale, demeurée inédite, et écrite par Anne d'Autriche à Mazarin. Dans ce document, tout, jusqu'à l'adresse, est de la main de la Reine. Cynique comme une femme ne l'est guère, elle appelle *l'homme*, le mâle, avouant « qu'elle n'en peut plus... Et il sait bien pourquoi ».

Plus de dix mille chansons furent dirigées contre la Régente Espagnole et son favori. Elles sont, pour la plupart, remplies de traits si obscènes que celles que nous jugerons à propos de citer, en tout ou en partie, le seront presque toutes dans le VOLUME-APPENDICE. En fin de compte, elles attestent irrécusablement le scandale dont Anne d'Autriche et Mazarin rendirent témoins leurs contemporains.

La princesse *Palatine*, seconde femme de Philippe, écrivit le 22 Septembre 1718 : « La Reine-mère, veuve de Louis XIII, a fait encore bien pis que

d'aimer le cardinal Mazarin ; *elle l'a épousé.* » — Le 2 Juillet 1722, elle écrit encore : « La Reine-mère était fort tranquille au sujet du cardinal Mazarin ; il n'était pas prêtre, il pouvait donc bien se marier. On en connaît maintenant toutes les circonstances; le chemin secret qu'il prenait toutes les nuits pour aller la trouver est encore au Palais-Royal (où habitait la *Palatine* et où habitait Anne d'Autriche durant sa Régence). » — « La vieille Beauvais était dans le secret de son mariage avec Anne d'Autriche *(Lettre du 3 Janvier 1717).* »

Dès 1647, on lit dans l'écrit : *Suite du silence au bout du doigt :* « Pourquoi tant blâmer la Reine de ce qu'elle aime le cardinal ? N'y est-elle pas obligée, s'il est vrai que le père Vincent (saint Vincent-de-Paul) ait approuvé et ratifié le mariage ? »

Dans une autre brochure, l'*Arrestation du duc de Beaufort*, on attribue son arrestation à ce qu'il avait surpris Mazarin dans la ruelle de la Reine, ayant pour elle des attentions qui aiment le mystère.

Le mariage était d'ailleurs pour Anne d'Autriche une nécessité brutale, impérieuse. Au dire de la *Palatine*, elle faisait par jour quatre énormes repas largement arrosés, et elle avait des appétits luxurieux. « Incapable de régir une basse-cour », elle avait à gouverner la France, et, pour ne point sombrer dans l'exercice du pouvoir absolu, elle s'enchaîna à l'Italien retors qui la possédait depuis quatre ans.

XVII. Cependant, les Espagnols regagnaient par l'intrigue ce que perdaient leurs armes. En 1639, Richelieu, battu partout, n'avait repris l'avantage

que grâce à une fièvre qui l'avait délivré du général victorieux, Weimar. « On admira encore que les ennemis de Richelieu *mourûssent* ainsi *toujours à temps.* » Ces succès n'eurent qu'un temps, et les Espagnols reconstituèrent la ligue universelle des femmes. Aux menées de Marie de Médicis en Angleterre et dans les Pays-Bas, — de la Chevreuse en Espagne, — des filles d'Henri IV, Henriette et Christine, Reines d'Angleterre et d'Espagne, se joignirent celles de la duchesse de Lorraine, de Guise, de la duchesse et du duc de Bouillon.

En 1641, la Bouillon fit, du vieux goutteux Bouillon, le centre, la clef de voûte d'une ligue universelle, et les conjurés donnèrent à un prince du sang, le comte de Soissons, le commandement de l'armée Hispano-Allemande, mêlée d'émigrés Français. Gondi, à Paris, devait surprendre la Bastille; il avait avec lui la Cour, les vœux d'Anne d'Autriche; il avait le cabinet du Roy et son secret par son favori et enfant gâté, Cinq-Mars, jeune espion, à qui Louis XIII disait tout. L'armée de Richelieu était en grande partie pour eux; elle se laissa battre par Soissons. Richelieu fit aussitôt assassiner Soissons (6 Juillet 1641); l'assassin fut payé avec l'or de son agent, le Jésuite Dunoyer. Toute la conjuration et l'invasion en furent désorganisées.

A ce moment, Richelieu et le Roy étaient toujours malades, mais le Roy beaucoup plus; les médecins ne lui donnaient pas six mois de vie. En face d'une solution si prochaine, chacun songeait à se pourvoir. Richelieu savait tout, avait les coupables sous la main et ne savait comment frapper, n'ayant ni
uves, tout le monde s'entendant et



tout le monde étant coupable, le Roy lui-même l'étant en un sens par ses plaintes, par ses protestations d'être excédé du cardinal Premier-Ministre. L'imminence, la gravité du danger donnèrent du cœur à Richelieu. Il fit exclure le favori Cinq-Mars de tout conseil et engagea Louis XIII à retirer le Dauphin des mains de l'Espagnole Anne d'Autriche, pour ne pas risquer de voir l'Etranger régner au Louvre.

La Reine en péril chercha, rapporte *Fontrailles*, à fomenter un nouveau complot; elle ne pouvait qu'y gagner, quel que fût celui qui pérît, Richelieu ou Gaston, l'un ou l'autre de ceux qui pouvaient, à la mort de Louis XIII, lui ôter la Régence. La Chevreuse lui donna un homme à elle pour lier entre elles les conspirations différentes, s'entremettre de l'une à l'autre et pousser à l'action. Il s'agissait de tuer Richelieu. Participèrent plus ou moins directement au complot : Bouillon, Cinq-Mars qui voulait être tuteur du Dauphin, Gaston d'Orléans, Fontrailles, de Thou et les Espagnols qui hésitèrent un instant parce qu'ils craignaient « que, si Gaston réussissait par eux à tuer Richelieu, il ne publiât sa protestation secrète (sur l'illégitimité) pour détrôner le fils de leur Infante », Anne d'Autriche.

La lâcheté de Gaston mit des obstacles à l'assassinat, et, d'un autre côté, Mazarin fit mollir Anne d'Autriche en lui faisant entendre que le danger de la future Régente était Gaston bien plus que *Richelieu*. La Reine, dont le plan avait été d'enlever ses enfants à la mort de Louis XIII et de les mettre entre les mains du Roy d'Espagne, fit révéler verbalement le complot à Richelieu qui se mit en paix avec elle à ce prix et lui permit de garder ses enfants.

Cinq-Mars, de Fontrailles, de Thou furent arrêtés. « Gaston d'Orléans fit la confession la plus complète, confession terrible, meurtrière, où il dit les péchés des autres, ne risquant pour lui que la honte ; UN FILS DE FRANCE NE PEUT ALLER EN GRÈVE » (c'est à cela que le Régent dut plus tard l'impunité encourageante de ses trahisons et de ses empoisonnements). De Thou et Cinq-Mars, fils du général d'Effiat, furent décapités (*Michelet*).

XVIII. L'exécution du jeune Cinq-Mars-d'Effiat fit plus que jamais deux ennemis de Richelieu et de Louis XIII.

Le Roy vivait à Saint-Germain, entouré des officiers qui, avant l'affaire Cinq-Mars offraient de le défaire de Richelieu.

La santé du ministre s'altéra de plus en plus ; il fut bientôt tout proche de sa dernière heure. Sa petite Cour se réduisait à quatre hommes trop compromis pour le quitter vivant : Chavigny (son fils), — le Jésuite Dunoyer, — Mazarin et Louis Condé (le Grand).

Le premier seul était sûr. Le Jésuite Dunoyer tournait à la Reine, à l'Espagne, et il y arriva. « Le zèle apparent, le patelinage italien, le caressant baragouinage de Mazarin n'inspiraient pas grande confiance à Richelieu qui voyait, comprenait très bien où visait cette intéressante couleuvre dans ses douces ondulations et son frétillement. Mais il était tellement seul ! Il ne voyait guère mieux autour de lui. Il flottait entre deux pensées : l'éloigner, l'employer. Parfois, il voulait l'envoyer au Pape, le tenir hors de France. » — Louis Condé, âgé de vingt ans,

n'avait rien de jeune. « Fils d'un faux Condé qui était bas, sale, avare, et portait sur le visage son âme d'usurier, il avait lui-même une très sinistre figure d'oiseau de proie, la plus bizarre du siècle, une figure crochue. Point de front et nez de vautour; des yeux sauvages et fort brillants ; rien d'homme, quelque chose de moins ou de plus, et d'une espèce différente. Animal féroce et docile, servile en ses débuts, plus servile à la fin... Ces Condé étaient sombres et bas et semblaient toujours inquiets... C'étaient, du reste, des Condé contestés... Aucune famille ne fut plus mendiante auprès de Richelieu. Louis Condé (1621-1686) épousa une nièce de Richelieu, croyant que le ministre ajouterait à sa Bourgogne d'autres gouvernements et referait en lui Charles le Téméraire. Il lui dut la dépouille de son beau-frère, le décapité Montmorency, et il dressa sa femme à faire sa cour au cardinal (le meurtrier), à lui faire visiter pour affaire et pour intérêt les juges qui avaient envoyé son frère à la mort. Marié à une petite fille de douze ans, mademoiselle de Brézé, parce que son père (Henri Condé) voulait lui faire avoir une armée, il était très dur pour elle et vivait à part sans en tenir compte. Ambitieux comme sa mère, avare comme son père, il visait de loin la grande héritière, Mlle de Montpensier (fille de Gaston d'Orléans), pour ajouter les biens des d'Orléans à ceux des Condé et des Montmorency. Mais il fallait le consentement du Roy, et il alla à son cœur par une extrême dévotion, en s'associant à sa mère, à sa sœur, dans leur zèle pour les Carmélites, en quêtant même pour eux. Richelieu était indigné de sa chasteté persévérante, insultante pour lui-

même (l'oncle), de ce divorce dans le mariage pour en préparer un plus riche, de tant d'avarice, d'insolence, d'orgueil et de haine secrète réunis à un âge si tendre. Il refusait de faire plus pour les Condé et de les armer de ces moyens de guerre civile dont tant de princes ont abusé cruellement, surtout en France. Les Condé tâchaient de se créer contre lui des moyens de résistance et se livraient à toutes les intrigues. Près de mourir, Richelieu sentit s'envenimer ses ressentiments contre Condé. L'injure faite à sa nièce lui cuisait d'autant plus que sa fin approchait. Il était furieux; il ne pouvait se contenir; devant ses domestiques, « il jurait si terriblement, rapportent des *Mémoires* du temps, qu'ils en avaient horreur ». Henri Condé en prit peur et son fils Louis dut aller demander pardon au cardinal, qui ne fut pas apaisé. Richelieu en était à regretter Gaston d'Orléans (en route pour l'exil), et il lui fit dire qu'il pouvait rester sur notre frontière de Savoie, sans pousser son exil jusqu'à Venise. Louis Condé, désespéré, se résigna à rendre sa femme enceinte et à maints autres sacrifices d'amour-propre. Aucune bassesse ne coûta à ce jeune homme, « chaste par avarice, servile par ambition ». « Il était évident que, s'il réussissait à avoir des succès (militaires), il en abuserait terriblement pour brouiller, troubler le royaume. » Richelieu ne lui donna pas l'armée tant convoitée *(Michelet)*. Il mourut en 1642.

XIX. Quoiqu'il haït mortellement son ministre, Louis XIII, après sa mort, suivit ses recommandations. Il refusa tout aux prisonniers, aux exilés, et durement.

« De toutes les personnes persécutées, la plus suspecte au Roy fut la Reine.

Il mit Dunoyer à la retraite, parce qu'il commençait à travailler sourdement pour Anne d'Autriche, comptant arriver par elle à l'archevêché de Paris.

Mazarin et Chavigny ne se maintinrent qu'en paraissant très contraires à Anne d'Autriche. Ils dirent habilement au Roy que, si on la faisait Régente, il fallait la subordonner à un conseil souverain et non destituable, composé de : Gaston d'Orléans, Mazarin, Condé, Bouthilier et son fils putatif Chavigny. En même temps, Mazarin faisait dire à Anne d'Autriche, par le nonce Grimaldi, que cette ordonnance lui assurait le point essentiel : son maintien à la Régence, qu'avec cela elle allait être la maîtresse et ferait ce qu'elle voudrait.

En effet, avant même la mort de Louis XIII (1643), tout le monde passa à la Reine. Les prisonniers sortirent. Les exilés revinrent, toute la vieille cabale à la file. Tout échappa au Roy. Louis Condé, qui venait d'avoir la grande armée du Nord, s'offrit secrètement à la Reine. On travailla pour elle les gardes suisses et les gardes françaises à Saint-Germain et à Paris. On lui offrit d'occuper le palais avant que le Roi n'expirât, de crainte que Gaston d'Orléans n'y fût le premier.

Quand Louis XIII mourut (14 Mai 1643), son château était déjà à la Reine, et le Parlement et la Ville.

LIVRE DEUXIÈME

Philippe d'Orléans sous le ministère de Mazarin, son père

(1643-1661)

Régence d'Anne d'Autriche. — Rocroy, Mazarin et Condé. — Beaufort et le Roi des fripons. — Le financier Emeri de Particelli. — La ruine de la France. — La guerre, système gouvernemental de Mazarin. — Le général d'été. — La guerre au Pape. — Tableau de la France de Mazarin par Michelet. — Education de Louis XIV et de Philippe par Mazarin. — Monstrueux calculs de Mazarin. — L'insurrection de la Fronde contre les infamies de Mazarin. — Lens. — 1,200 barricades. — Fuite de Mazarin. — Ravages de l'armée de Condé. — Fin des discordes civiles. — Ambitions, cruautés et convoitises insatiables de Condé. — Les dynasties des Mazarin et des Condé. — Excès d'insolence de Condé. — Son arrestation. — Cette furie d'Anne d'Autriche ! — Union de la vieille Fronde et de la nouvelle Fronde contre Anne d'Autriche et Mazarin. — Nouvelle fuite de Mazarin. — Complots d'Anne d'Autriche et de Mazarin contre la vie de Condé. — Les ambitions de mademoiselle de Montpensier. — Tentative d'assassinat de Gaston d'Orléans par Condé. — Paris exploité par Condé. — Brutalité de Mazarin pour Anne d'Autriche. — Infâme tentative de Mazarin sur Louis XIV. — La première aventure de Louis XIV avec Cateau la borgnesse. — Corruption honteuse de Philippe par son père. — Les querelles précoces de Louis XIV et de Philippe. — Massacres de Condé à Paris. — Ses orgies. — Sa guerre anthropophage. — Entrée à Paris de Turenne et de la famille royale. — Les Mazarinades. — Misères de la France. — Turenne exploité par Mazarin. — Insuffisance et avilissement de Mazarin. — Mazarin au jeu. — Il joue sur Turenne. — Son association financière avec des pirates. — Mazarin jugé par Michelet. — Il manque le mariage d'une de ses nièces avec Louis XIV. — Il vise à être Pape. — Ses legs à Anne d'Autriche et à Philippe. — Il meurt en trichant.

— Richelieu et Mazarin. — Philippe s'habille en femme. — Ses passe-temps féminins. — Ses mœurs efféminées. — Ses mignons. — Son manque d'instruction. — Son écriture. — Son refus d'aller à l'armée. — Il faillit être Roy de France. — Comment, de duc d'Anjou, il devint duc d'Orléans. — Criminelles flatteries du père Révérend et de l'abbé le Vayer. — Philippe, plastron de Louis XIV. — Son portrait physique.

I. A la mort de Louis XIII, Louis XIV et Philippe avaient cinq et trois ans.

La Régence d'Anne d'Autriche fut inaugurée par une brillante victoire, celle de Rocroy (19 Mai), qui fut gagnée en réalité par deux lieutenants de Louis Condé, élevés à l'école de Gustave-Adolphe : les généraux Sirot et Gassiot, surnommé *la Guerre*. Sans eux, Condé aurait été vaincu. C'est là une des vérités qui, en dépit des légendes, sont aujourd'hui acquises à la science historique.

Rocroy, écrit *(Michelet)*, « fit deux malheurs : Il créa un héros insatiable et insupportable, monté sur des échasses et prêt à tout tuer pour la moindre prétention d'orgueil ou d'intérêt. D'autre part, il glorifia l'avènement de Mazarin, il sacra le *Roi des fripons* ».

Anne d'Autriche avait fait casser l'ordonnance de Louis XIII, pris toute l'autorité et hésité pendant quelques jours à prendre, pour chef du Conseil, un Vendôme, petit-fils de Gabrielle d'Estrées, le jeune et brave Beaufort, tout fleuri, aux longs cheveux d'or, un Phébus Apollon, celui qui sera bientôt *le Roi des Halles* et dont les poissardes raffoleront. « Facilité brillante pour le galimatias, éloquence grotesque, un torrent de non-sens. Il ne lui manquait rien pour charmer une sotte. Femme avant

tout et tendre, la Reine eut un moment pour lui... Ce fut lui qui, le jour de l'avènement, fit retirer la foule qui étouffait la Reine; il parla comme le maître de la maison... Ce fut lui qui avisa à la sûreté du Roy et l'amena à Paris au milieu des intrigues du parti d'Orléans... »

Mais, d'après Mme de Montbazon, « la Vénus effrontée du temps, beauté superbe et colossale », « cet innocent avait de petits moyens et n'était d'aucun danger pour les dames ». « Moins jeune, Mazarin valait mieux. » Il fut Premier-Ministre. Il commença dès lors l'éducation de la Reine, enfermé toutes les soirées avec elle pour lui apprendre les affaires. La Cour, la Ville ne jasèrent d'autre chose.

La nouvelle de Rocroy, qui arriva deux jours après pour faire une fête publique, était à point pour Mazarin. Il se serra sous les Condé et se fit leur protégé. Il prit pour ministre des finances Emeri de Particelli, pendu jadis en effigie à Lyon, après jugement, dans le temps où Mazarin, alors soldat du Pape, commençait ses campagnes en pipant et volant au jeu. « Pour faire accepter des ministres choisis si bas et le bouffon Italien Mazarin », Anne d'Autriche dut faire une profusion de grâces extraordinaire, un débordement de faveurs, un déchaînement de prodigalités. « Embarrassée pour excuser son choix, elle dut l'expier, l'excuser, l'acheter en jetant tout à tous, en livrant la France comme proie. »

Le nourrisson Louis XIV reçut les clefs de trente villes ou villages du Rhin où l'on n'entra que pour sortir. Mazarin nourrit la France de cette fumée et

la tint cinq longues années immobile, pendant qu'il la saignait à blanc. Sous Richelieu, la France était ruinée, on n'en pouvait plus; son sage et économe surintendant Bullion ne savait comment vivre. Mais Emeri, le financier de Mazarin, le sut, et bientôt Fouquet le saura en doublant, triplant les dépenses. Des emprunts usuraires, l'impôt vendu d'avance, toutes les ressources de l'avenir compromises ou détruites, un gouvernement de joueur qui ne ménage rien, de joueur furieux, mais non pas tant aveugle qu'en jetant l'or par les fenêtres, il ne remplisse aussi ses poches. Ce gouvernement trouve en pleine famine 500,000 écus pour créer l'Opéra. Il faut en effet des surprises, des changements à vue, des rêves et des illusions, tous les mensonges de la scène, pour distraire d'une réalité désespérée. La grande scène du temps, le triomphe du faux, c'est la guerre. Le machiniste, c'est Condé. Sans Louis Condé, Mazarin n'eût pu se soutenir; il fût mort étouffé dans le mépris public. La bassesse frappante dans sa figure de beau laquais, son langage grotesque, son insolence alternée de tristes reculades, ses petites noirceurs de femme pour brouiller les gens entre eux, tout cela l'eût bientôt perdu malgré la Reine. On savait trop comment il fallait lui parler. Miossens, à qui il avait promis de le faire maréchal, le rencontre sur le Pont-Neuf, l'arrête, lui promet cent coups de bâton. « A la bonne heure, dit-il, voilà qui est parler. » Il signe sa nomination. Miossens est *maréchal d'Albret*. Pour qu'il durât, il fallait qu'on pût dire : « C'est un lâche, un fripon, un escroc, mais il réussit. » Lui-même n'eut pas d'autre idéal. Quand on lui proposait un général, il

ne demandait pas s'il était brave, habile, mais seulement « *est-il houroux* (heureux) ? » *(Michelet).*

II. Etre heureux, c'était chaque année frapper un coup brillant qui saisît l'opinion. A quel prix ? Peu importe. En concentrant tout sur un point dans une seule armée et laissant le reste au hasard par un grand sacrifice d'hommes, chaque année on frappait ce coup. Une bataille sanglante, de nom sonore, occupait l'opinion. Qu'elle restât stérile, sans résultat, qu'elle fût même suivie de revers, cela n'y faisait rien. On avait le coup de trompette, le changement à vue et le miracle d'opéra. La chose était facile. De même que la Révolution laissa à Napoléon une épée enchantée, infaillible, pour gagner des batailles, — de même, dans les huit dernières années de Richelieu, il s'était créé par les plus dures épreuves et de sanglants revers un personnel d'officiers admirables et de généraux passables, plus le maître des maîtres, le modeste, le grand Turenne (1611-1675). Mais ce n'était point du tout l'homme qu'il fallait à Mazarin. Il lui fallait un très grand acteur, qui, d'instinct, de passion, avec une terrible âpreté, jouât chaque printemps la scène émouvante qu'attendait le ministre.

Il l'eut en Condé ; mais, en comparaison des Mercy, des Turenne, des maîtres de la *guerre de Trente ans*, qui créèrent l'art de la guerre, Louis Condé, avec sa tenacité indomptable, sa résolution fixe et forte qui l'enracinait au champ de bataille, avec le brillant, le sérieux, l'élan et la réflexion qu'il avait à la guerre, n'en était pas moins qu'un *général d'été*. On le lançait aux beaux moments, à

l'instant favorable de la belle saison, avec de grands moyens, qui, amenés par lui subitement, jetés sur le terrain, emportés dans sa fougue, relevaient tout, opéraient la victoire. Ce n'était plus l'un de ces savants généraux qui, avec des armées peu nombreuses qu'ils devaient industrieusement nourrir abandonnées pendant de longs hivers, faisaient face à des difficultés incroyables et remplissaient de respect à force de vertu militaire, de talent, de génie, par leur science profonde, leur divination surprenante des pensées de l'ennemi ; on admirait jusqu'à leurs revers. Telle ne fut pas la carrière de Louis Condé.

Lui et les siens furent maîtres sous Mazarin. Ils grossirent, gonflèrent sans mesure leur monstrueuse fortune que nous avons vue presque à zéro sous Henri IV (Henri Condé, en 1600, n'avait que 10,000 livres de rente). Ils la gonflèrent par des terres, des abbayes, toute espèce de choses lucratives, par les gouvernements de Bourgogne, de Berry, de Champagne, de Normandie. Ce n'était pas assez. Louis Condé rêva le Midi, rêva l'amirauté, la mer aussi bien que la terre. Il voulut tout. La grosse armée, l'armée privilégiée, celle qu'on nourrissait, fut chaque année la sienne. En Mai ou Juin, il partait de Paris, volait à l'ennemi, emmenant une troupe leste, un gros renfort, plus un tourbillon de noblesse, tous les jeunes volontaires de F[illegible] Une telle mise en scène exigeait un succès im[illegible] O[illegible]quait sur l'heure et on emportait l'[illegible]sang. C'est l'histoire uniforme [illegible]Nordlingen. La bo[illegible]herie de [illegible] là, Condé, ay[illegible]n face

la très petite armée du grand général Mercy qu'il voulut attaquer par le côté le plus glorieux, par l'inaccessible, y enterra un monde de soldats, de noblesse, tous ses amis, plutôt que de lâcher prise. A Nordlingen, il eût été battu sans Turenne, et l'ennemi, Mercy « s'en alla fièrement, sans être molesté, ayant détruit nombre de nos canons, tué, blessé tous nos officiers généraux ». On n'en fut pas moins joyeux à la Cour, la Reine surtout. Mazarin fut plus grave. Chaque victoire de l'avare et ambitieux Louis Condé augmentait sa servitude, l'exigence et la rapacité de cette famille. On ne savait pas trop, à force de donner, s'il resterait au Roy quelque chose.

III. Mazarin, qui n'avait pas de quoi nourrir nos armées, fit la guerre au Pape, parce que celui-ci ne voulait pas faire cardinal « un sot moine, son frère ». L'amiral Français, beau-frère de Condé, fut tué et la flotte dispersée par les vents. Mais Mazarin eut le chapeau fraternel. Condé exigea la succession de son beau-frère, l'Amirauté et la Rochelle. Mazarin, embarrassé, imagina l'expédient de faire Anne d'Autriche amirale. Condé ne se paya point de cela. Il faillit y avoir brouille; Mazarin l'envoya se faire battre à Lérida (1648). En somme, malgré les fameuses victoires de Condé, l'Espagnol avait l'avantage.

Aussi longtemps qu'il eut un sou, Mazarin voulut la guerre Européenne, la continuation du gâchis militaire où il pouvait de cent façons escroquer, faire sa main. Mais, à la fin, Emeri lui dit qu'il avait tout vendu, que personne ne voulait plus prê-

ter à aucun prix, qu'il fallait s'arranger. Mazarin qui, jusque-là, avait effrontément retardé la paix de toutes ses forces, et qui, au Congrès, avait fait mille insolences calculées pour rompre tout, y suivit cette maxime : « Se relâcher sur l'intérêt public à proportion qu'on serait satisfait sur ses intérêts particuliers. » Tout le monde, excédé et lassé, se désista de ce qu'il avait si longtemps défendu. Nous gardâmes les conquêtes de Richelieu sur l'Empire, quelques morceaux d'Alsace. Mazarin passa pour un grand homme et un politique profond qui avait finalement étendu le royaume *(Michelet)*.

IV. Afin de garder le pouvoir indéfiniment, Mazarin fit donner à Louis XIV et à Philippe la plus détestable éducation.

Voulant redire presque mot à mot ce que De la Porte, confident et valet de chambre dévoué de la Reine, raconte dans ses *Mémoires* de l'éducation que Mazarin donnait à son fils Philippe et à Louis XIV dans l'intérêt de sa domination personnelle, de l'abandon dénaturé où les laissait leur mère, de la misère où ils étaient, du plaisir qu'ils avaient à jouer les valets, etc., etc., *Michelet* a écrit la page suivante pour l'année 1648 :

« La France de Mazarin, décorée au dehors des drapeaux de Rocroy, et au dedans dévastée, ruinée, me rappelle ces vieux palais délabrés de Venise dont le perron triomphal de vingt marches de marbre et dont la porte aussi me semblaient faire bonne figure sous leurs armes héroïques. Mais au rez-de-chaussée, jadis plein d'amiraux, de vail-

lants capitaines, vous ne trouviez que trois coquins qui y prenaient le frais. Par un escalier magnifique, vous montiez, l'odorat saisi (chaque palier servant de latrine). Et, dans cette saleté, sous des toiles d'araignée, quelque bon vieux tableau pourtant, tout noirci, se montrait encore. En cherchant bien, vous trouviez dans un bouge un escroc d'intendant avec un brocanteur, vendant les derniers meubles. A force de monter, vous auriez découvert dans quelque galetas l'héritier, le jeune maître, joli garçon mal propre et mal peigné, vautré tout le jour sur un lit dont les draps passent à l'état de dentelle, à quoi travaille de son mieux le jeune seigneur, prenant plaisir à agrandir les trous, y passant le pied ou la jambe, ou enfin se levant le soir pour s'amuser à quelque farce où il jouera Mascarille ou Scapin. On travaille du reste à son éducation. L'*abbate* le régale de contes gras, et le soir, l'intendant, s'il ne lui fait courir les filles, le travestit en fille et le mène je n'ose dire où. »

Anne d'Autriche disait, en 1643, que Mazarin n'était pas dangereux pour les femmes, qu'il avait d'autres mœurs. Deux ans après, elle lui confia Louis XIV d'abord, puis Philippe. De la Porte lutta pour en faire d'honnêtes gens, malgré tout le monde. Cette lutte est chose très belle à lire dans ses *Mémoires*. Il essaya d'apprendre un peu d'Histoire de France à ces deux *Fils de France* ; il leur lut Mézeray (1610-1683). Mais Mazarin se fâcha. C'est autre chose qu'il voulait leur apprendre. Nous verrons bientôt que De la Porte fut chassé pour que les princes cédâssent aux vices honteux. Plus heureux que son frère Philippe, Louis XIV ne

tomba pas dans le bourbier que lui destinait l'Italien. De bonne heure, il eut des maîtresses ; les femmes le sauvèrent de l'effroyable éducation de Mazarin.

Exceptionnellement, le jour de la Saint-Hubert 1649, Mazarin régala ses deux pupilles d'une chasse royale, qui eut lieu dans le jardin du Palais-Cardinal (Palais-Royal). Louis XIV y courut le lièvre, puis le cerf, enfin le sanglier. Ensuite, il assista à un combat de taureaux et de chiens. Mazarin voulut que son fils Philippe, âgé de 9 ans, prît aussi part à la fête. Étant à cheval, il mit Philippe devant lui et le promena dans le Parc (*Les particularités de la chasse royale*, Paris, 1649, in-4° de 12 pages).

La mauvaise éducation des princes fut la cause principale de la Fronde, qui fut une révolution morale. Plus on était dévot au culte, à l'idolâtrie royale, moins on pouvait laisser ces princes, ces deux idoles aux mains d'un Italien, dont la Reine elle-même ne contestait pas l'infamie. Pressé, d'autre part, par la famine, les tailles, les abus de toutes sortes, on commença à se soulever. Il y eut à Paris des insurrections que favorisa le Parlement. Mazarin eut grande peur et ménagea ses ennemis. Il attendait impatiemment des nouvelles de l'armée.

Condé devait remporter sa grande victoire annuelle, et Mazarin faire venir une partie de son armée à Paris. La victoire fut, pour 1648, celle de Lens (20 Août).

A cette nouvelle, Anne d'Autriche ne voulut plus rien ménager et se moqua des transes de Mazarin. Elle chargea son jeune ami Comminges d'arrêter

les chefs de la Fronde, de lui donner au péril de sa vie cette jouissance, cette vengeance personnelle. « Va, et que Dieu t'assiste », lui dit-elle d'une voix émue, en sortant, à midi, du *Te Deum*. Il y en avait six à arrêter. Comminges fit sa besogne. Émeute. Le peuple fit 1,200 barricades en 12 heures. Le Parlement alla au Palais-Royal redemander les prisonniers. Anne d'Autriche venait de dîner. Rouge, emportée, pleine de viande et peut-être de vin, elle répondit avec un geste de furie : « Je les rendrai, mais morts », et elle claqua la porte au nez du Parlement. A leur sortie, le peuple força les robins, des broches au ventre, de retourner chez la Reine. Anne d'Autriche les menaça de faire accrocher aux fenêtres cinq à six d'entre eux. Les princesses, qui mouraient de peur, se mirent à genoux devant elle, ainsi que Gaston. Mazarin tremblait et priait. Mais Henriette d'Angleterre, fille d'Henri IV, rappela les scènes qu'elle avait vues à Londres et dit que le sort de Strafford attendait Mazarin. Anne fléchit. Mazarin fit aussitôt sceller une lettre de cachet pour délivrer les prisonniers, et, pendant que le peuple se grisait de sa victoire, il alla respirer hors Paris, déguisé sous une perruque et un habit gris (27 Août 1648).

V. Les troupes et Louis Condé revinrent en Septembre. La Cour était armée. Elle déploya toute son insolence, toute la violence, la brutalité de la soldatesque. L'armée enveloppa Paris, insultant, ravageant comme en pays ennemi. Le 6 Janvier, dans la nuit, Anne d'Autriche s'enfuit de Paris avec Philippe et Louis XIV. Libre, elle fut gaie et toute à sa vengeance. Au bout de trois mois, après

peu de combats et beaucoup d'intrigues, on fit la paix.

Louis Condé montra une ambition de plus en plus exigeante. A la Bourgogne, aux terres de Montmorency, au Berry, aux marches de Lorraine, à partie du Bourbonnais, à la Champagne, à la Normandie, à l'amirauté, au Saumurois, il voulut ajouter la Guyenne et la Provence, pour prix de ses nouveaux services à Mazarin et à sa femme. Il se proposait de dépouiller son frère Conti, d'en hériter, de le jeter dans l'Église et de lui donner le chapeau avec l'assistance du ministre. Il avait d'autres convoitises. On se demandait s'il voulait se faire le chef de la Noblesse contre la Cour, ou s'il visait à une principauté indépendante, comme plus tard il la voulut des Espagnols, ou bien s'il songeait à enlever à Gaston la lieutenance générale. Cette tête bizarre ne tenait à rien. On vit ultérieurement qu'il eût très volontiers changé de religion, s'offrant alors d'une part à Cromwell pour se faire protestant et avoir une armée Anglaise, de l'autre au Pape pour qu'il l'aidât à se faire élire Roy de Pologne *(Michelet)*. (Un des aides de camp de Condé, Coligny, a dit, dans ses *Mémoires* écrits en marge d'une Bible, qu'il avait des mœurs... italiennes et que, dans sa haine des hommes, il aurait mieux aimé se faire couper la main que de rendre à quelqu'un le moindre service).

Mazarin résolut d'exploiter personnellement cette faim furieuse de l'avare et cruel Condé ; il l'invoqua pour se créer aussi lui des établissements. Il fit comprendre à Anne d'Autriche qu'un contre-poids devenait nécessaire, et elle consentit à opposer la dynastie des Mazarin à celle des Condé.

Jusque-là, Mazarin avait été un homme seul, sans famille, sans racine en France. Un matin, il fit arriver sept nièces à la fois. Il leur donna des dots de 600,000 livres ; il leur fit épouser des Mercœur, des d'Épernon, des Soissons, etc. Pour celle du duc d'Épernon, il s'attira sur les bras la haine de tout le Midi que foulait ce gendre; il hasarda la guerre civile.

Condé lui fit beau jeu, se créant partout des ennemis par son orgueil et ses insolences. Il blessa la Noblesse et se l'aliéna. Il se brouilla avec la Cour. Il voulut donner un amant à la Reine et l'obligea par menace à recevoir un fat, Jarzay, qui lui fit une déclaration. Pour faire donner une place à Longueville, il porta la main sur Mazarin, lui tira la barbe et lui dit : *Adieu, Mars.* Il se brouilla avec la Fronde. Mazarin lui ayant fait croire que les Frondeurs avaient l'intention de l'assassiner, il accusa Retz et Beaufort, deux chefs de la Fronde (Décembre 1649).

Un dernier excès d'insolence fit agir la Reine contre lui. A propos de Jarzay, ce fou furieux en arriva à dire : « Je le ramènerai, le tenant par le poing; je forcerai la Reine à le recevoir. » Anne d'Autriche, outrée, négocia avec Retz et la Fronde tant détestée, et s'appuya de ces nouveaux alliés contre le tyran commun. Gaston d'Orléans se mit du côté de la Reine-mère.

Le 18 Janvier 1650, Anne d'Autriche chargea Comminges d'arrêter Condé, Conti et Longueville. Ils furent conduits à Vincennes. Toute la dépouille des Condé fut distribuée aux sbires de Mazarin, la Normandie à Harcourt, la Cha' à l'Hospital,

etc.; les Robins eurent les hauts emplois. La famille de Condé et ses clientèles soulevèrent la Guyenne, soutenues par Bouillon, la Rochefoucauld et les Espagnols. Mais, à l'approche de l'armée royale et de Mazarin, elles conclurent la paix (3 Octobre 1650) *(Michelet)*.

VI. La victoire de Mazarin lui fit perdre la tête. Il crut qu'il n'avait plus que faire des Frondeurs, ses alliés, et leur tourna le dos. Il ne remplit point ses promesses à leur égard, insulta les Robins. Il s'emporta devant Gaston d'Orléans, parla de Cromwell et de Fairfax. Anne d'Autriche, violente d'elle-même et de servilité pour Mazarin, enivrée des succès de son époux, mit ses ongles au nez de Gaston, qui se sauva éperdu, jurant qu'il ne remettrait jamais les pieds « chez cette furie ».

Les choses se retournèrent. Les Frondeurs et les amis de Condé se réconcilièrent contre le nouvel ennemi commun. La vieille Fronde de Retz-Gondi (1614-1679) et la nouvelle Fronde des gens d'épée, des Nobles, se fondirent en un monstre hétérogène. Mazarin, rempli de frayeur, s'enfuit lâchement (6 Février 1651); il continua de loin à inspirer Anne d'Autriche.

Condé rentra à Paris. Ses amis lui parlaient de se faire Régent, Roy.

Mais, avant de partir, Mazarin, pour disjoindre et affaiblir tous les partis, avait convoqué dans la capitale l'Assemblée de la Noblesse et celle du Clergé. De la frontière, il envoya le mot d'ordre des Etats-Généraux. L'Assemblée de la Noblesse, composée de 800 princes, ducs et seigneurs, proclama révo-

lutionnairement, par haine des bourgeois et des procureurs crottés qui étaient dans le gouvernement, et en souvenir des hauts *plaids* féodaux qui gouvernaient jadis, que « *la loi est au-dessus du Roy et les Etats-Généraux au-dessus de la loi* ».

Le Clergé, non moins révolutionnaire, interpréta de même la constitution monarchique du Royaume.

Ces deux Assemblées de dilapidateurs réclamèrent les Etats-Généraux.

Les Robins, le Parlement, outragés par la Noblesse, informèrent sur ses injures. La Noblesse voulut jeter à l'eau les « sales » Robins (Mars 1651).

Anne d'Autriche, prisonnière, prit, pour ministres, des amis de Condé, et lâcha au vainqueur la Guyenne, la Provence, etc. Elle lui aurait lâché le Royaume pour le brouiller avec Gaston d'Orléans et la Fronde, pour briser l'unité des deux Frondes.

Borné, brutal, aveugle, Condé ne réalisa aucune de ses promesses aux Frondeurs et se les aliéna par son caractère intraitable. Ils voulurent l'assassiner. Anne d'Autriche négocia sa mort avec la Fronde ; elle était altérée de vengeance ; Condé la jetait dans le désespoir en l'attaquant sur Mazarin, en révélant ses correspondances, en la montrant gouvernée par lui dans ses actes et dans ses paroles et cachant ses envoyés aux greniers du Palais-Royal.

D'accord avec Mazarin, le Reine mit de l'acharnement à traiter la mort de Condé. Ne pouvant vaincre les répugnances de Retz pour ce guet-apens, elle chercha à l'y faire convertir par d'Hocquincourt et du Plessis qui s'offraient à faire le coup, puis par de Lionne (1611-1671), agent direct de Mazarin, qui lui fit honte de sa timidité ; ils n'osaient agir à moins

que Retz n'assurât que le peuple Frondeur les sauverait des agents populaires et mercenaires, du peuple du parti Condé.

Retz ayant refusé, on fit croire à Condé que c'était Retz qui demandait sa mort. Du reste, Retz, qui était Frondeur le jour, allait la nuit, empanaché, courtiser Anne d'Autriche au Palais-Royal et lui conseiller, au milieu de ses galanteries, les mesures qui devaient le lendemain annuler tout l'effet de ce qu'il allait faire au Parlement, parmi les Robins.

Condé, ne se sentant plus appuyé dans Paris que par des criailleurs gagés, se retira à Saint-Maur. Il revint avec ses gentilshommes pour étrangler Retz. 4,000 épées furent tirées. P.-J. de Gondi, cardinal de Retz, échappa.

Il ne resta plus à Condé que la guerre civile, l'appel aux révoltes de provinces, l'appel à l'Espagne, à l'Empereur, à Cromwell ou au diable *(Michelet)*.

VII. La Fronde ayant rendu à Mazarin le service de chasser Condé, il put à son aise se moquer d'elle, manquer aux paroles données, bafouer Retz et les Robins, rire du public à qui on avait promis les Etats-Généraux.

Sur les entrefaites, Louis XIV eut ses treize ans, il fut majeur (6 Septembre 1651). Des bords du Rhin, Mazarin fit organiser par Anne d'Autriche une grande fête, déclarer par l'enfant-Roy qu'il entendait régner désormais. Louis XIV et son petit frère Philippe, âgé de onze ans, s'en allèrent, à cheval, au Parlement, avec leur mère, Gaston d'Orléans et toute la Cour. Louis XIV remercia la Régente, la fit chef du

Conseil, — innocenta Condé, absent, — déclara Mazarin coupable et seul coupable, avec défense de revenir jamais dans le Royaume. Mazarin fit ainsi amuser les Frondeurs de sa proscription.

La misère de la France en ce temps était inénarrable. Toutes les bibliothèques regorgent de documents sur ce point. « Dans le Nord-Est, rapporte *Feillet*, partout la famine et la mort, les corps sans sépulture. Ceux qui restent ramassent aux champs des brins d'avoine pourrie et en font un pain de boue... ; la Noblesse elle-même sur la paille n'ose mendier et meurt... On mange les lézards, des chiens morts de huit jours. » — En Picardie, « on rencontre un troupeau de 500 orphelins de moins de sept ans ». — « En Lorraine, des religieuses affamées quittent leur couvent pour mendier; elles se donnent pour un morceau de pain. » Partout, guerre exécrable, acharnée sur les faibles, chasse acharnée aux femmes. Près d'Angers, à Alais, à Condom, sur les routes de la Lorraine, tout violé, femmes et enfants, et par des bandes entières, à mort ! Elles expirent, noyées dans leur sang. Des généraux régalent les dames de ces récits ; mon armée galante, leur dit le duc de Lorraine, est la providence des vieilles, etc. *(D'Haussonville)*. On envoie saint Vincent-de-Paul et autres missionnaires porter de retentissantes et maigres aumônes — 3 sous par mois et par malheureux — de dames qui se mettent en évidence, et ce sont ces missionnaires qui rapportent les lugubres détails en question.

VIII. Bientôt, le parti de Condé reprit les armes

et marcha à la conquête du Midi. Les Robins le déclarèrent traître et allié de l'Etranger (4 Décembre 1651).

Louis XIV, Philippe et leur armée de 4,000 hommes franchirent la Loire. Mazarin, afin de rentrer ouvertement en scène, leur fit savoir que, par reconnaissance pour la Régente et le Roy, il avait levé à ses frais (arrivé sans une obole à Paris, il se fit une fortune de cent millions), avec ses économies, une *bonne* armée de 10,000 hommes, et qu'il l'amenait pour délivrer son Roy, la Reine et la Famille Royale, qui était aussi la sienne.

Le peuple, fatigué, voulait la paix.

Mademoiselle de Montpensier (1627-1693), fille de Gaston, intervint. Elle avait déjà vingt-cinq ans; son teint rougissait trop, son grand nez se rosait. Elle avait hâte de prendre un époux. Mais il lui fallait un époux couronné. Elle avait toujours rêvé un trône; Anne d'Autriche l'avait bercée de l'idée d'avoir Louis XIV pour « petit mari ». La princesse s'était vainement proposée à l'empereur; elle eût descendu à la rigueur à prendre l'archiduc pour régner sur les Pays-Bas. Bien que Louis XIV eût onze ans de moins qu'elle, elle aspira de nouveau à ce mari, et elle se mit du côté de Condé, espérant que celui-ci, vainqueur de Mazarin grâce à son concours, la récompenserait en la faisant asseoir sur le trône de France, ou que, si Condé devenait veuf de sa maladive épouse, elle serait la femme du héros.

Condé vint à Paris. « Sa sinistre figure, qui respirait le meurtre », n'en imposa point aux Robins qui lui reprochèrent en face et son traité avec l'Espagne et son argent Espagnol; ils le déclarèrent

à nouveau traître à la patrie ; ils étaient forts de la bourgeoisie armée qu'ils sentaient derrière eux. Condé campa à Saint-Cloud. Il dompta Gaston d'Orléans en lui faisant tirer deux coups de pistolet au Palais de Justice par un de ses coupe-jarrets de Paris ; Gaston « s'enfuit à toutes jambes ». Pour maîtriser le Parlement, il organisa un carnage au Palais, que ses gens balayèrent de ses Robins (25 Juin 1652).

Pensant qu'après ce coup on le laisserait entrer dans Paris, il vint frapper à toutes les portes ; mais le peuple les lui ferma toutes. Mlle de Montpensier fit tirer les canons de la Bastille, et Condé entra, au moment d'être écrasé par l'armée de Turenne, qui était à la porte Saint-Denis, et par l'armée du Roy qui, à Charonne, arrivait pour le prendre en flanc.

Paris fut subjugué, Condé s'y logea militairement et l'exploita à fond par sa fausse Fronde, mi-canaille et mi-gentilshommes, faux savetiers, faux maçons, qu'il jetait dans le peuple, et dont les habits d'ouvriers cachaient de vieux soldats, nés et habitués dans le sang, tout prêts aux plus mauvais coups (*Mlle de Montpensier* ; *de la Porte* ; *Michelet* ; etc).

IX. Pendant ce temps, Mazarin était occupé de l'intérieur de la Cour d'Anne d'Autriche, occupé de sa famille autant et plus que de Paris. Louis XIV avait quatorze ans, Philippe douze et leur mère quarante-neuf.

Il « portait sa femme sur ses épaules ; il était excédé des assiduités de cette grosse femme cinquantenaire. Tendre, en réalité trop tendre, elle

avait pris en son absence assez patiemment les galanteries hypocrites du facétieux Gondi de Retz. Cela eût été loin si elle n'eût su qu'on en répétait tous les soirs la comédie chez les Chevreuse (Gondi-Retz avait pour maîtresse la fille de Mme de Chevreuse)... A son retour, Mazarin se montra un mari rude et brusque, ne daignant même ménager les convenances du rang.... »

Quant à Louis XIV, on pouvait le croire assez près d'une crise de nature qui donnerait prise sur lui. Qui allait s'emparer de lui et de Philippe ? Mazarin ou sa femme. Jusque-là, Mazarin n'avait rien fait pour se les gagner. Il les laissait sans argent dans leurs poches, ne renouvelait pas leurs habits, si bien qu'à quatorze et douze ans ils avaient ceux de douze et de dix beaucoup trop courts. « Louis XIV n'aimait que sa mère, était très caressant pour elle. Elle achetait cela par une complaisance sans bornes, faible et molle, soumise à ses moindres caprices. Elle voulait le garder dépendant, à force de tendresse. » Déjà il recherchait les dames, se plaisait au milieu des filles de la Reine. Il y avait à parier qu'il choisirait bientôt, qu'il aurait une favorite. Mazarin songea à lui donner un favori. A la Saint-Jean, veille du massacre du 25 Juin au Parlement, il invita l'enfant à dîner (on dînait à midi). L'enfant ne revint qu'à sept heures du soir ; il était triste, dit *de la Porte*, son valet de chambre, dans ses *Mémoires* ; il voulut se baigner, et de la Porte « vit bien de quoi il était triste ». Le valet sut les choses, mais non pas les personnes. L'enfant ne dénonça pas « *l'auteur du fait* », celui avec qui l'infâme avait cru le lier par

une complicité de honte, « l'un de ses neveux probablement, âgé de seize ans, fort aimé de tout le monde pour sa douce et jolie figure, pour son charme d'esprit et de bonté, brillante fleur d'Italie par laquelle il croyait tenir le Roy ».

Qu'il parlât ou ne parlât pas, de la Porte comprit qu'il était perdu. Mais cet homme honnête et courageux, qui avait autrefois risqué sa vie pour la Reine, s'immola encore, l'avertit. Dans sa misérable servilité pour Mazarin, elle ne garda pas le secret, et de la Porte fut bientôt chassé en perdant sans indemnité la petite charge qui était l'unique patrimoine de sa famille. Toutefois, elle profita de l'avis. Louis XIV, fort différent de Philippe, aimait les femmes et n'aimait qu'elles. « Sa mère le confia de bonne heure à la maternité galante d'une dame fort laide, pas jeune, borgnesse, Mme de Beauvais, sa première femme de chambre. » D'après les *Mémoires de Saint-Simon*, et vingt autres, la Beauvais (1) fut la première aventure de Louis XIV. Inutile d'entrer dans les détails.

Mais, si Louis XIV, en ayant de bonne heure des maîtresses, évita de tomber dans la honte où voulait le perdre son ministre, il en fut autrement de son jeune frère Philippe, comme on le verra plus tard.

X. Dès leur plus tendre enfance, les deux frères « eurent de fréquentes et violentes querelles ».

(1) Mme de Beauvais était appelée *Cateau la borgnesse (La Bruyère)* « Anne d'Autriche ne l'appelait que *Cateau* tout court. *Cateau*, première femme de chambre de la Reine-mère, avait le secret de son mariage avec Mazarin; cela obligeait la Reine de passer par tout ce que voulait sa confidente. De là est venu que les premières femmes de chambre de ce pays-ci ont tant de droits dans nos appartements *(Lettres de la duchesse d'Orléans)*. »

Philippe « ne voulait pas reconnaître la domination » de son frère *(Laurentie)*.

Nous citerons, parmi ces querelles, une dispute qui s'éleva à propos d'un poêlon de bouillie. Le fils de Mazarin étant venu, comme le petit Roy et sa « *petite mère* » allaient dîner, remarqua sur le feu certain ustensile à frire où mijotait une appétissante bouillie. Il s'empara subrepticement d'une assiette et d'une cuiller, bourra sa vaisselle de bouillie, et alla narguer Sa Majesté, en lui mettant sous le nez sa pleine assiettée. Le Roy de France interdit à son sujet de goûter à la bouillie de l'assiette. « La dispute s'émut à tel point que Philippe jeta l'assiette au nez » de son Roy. Le Monarque plein de dédain pour le rebelle, « ne se fâcha pas tout d'abord ». Mais les femmes de chambre de la Reine-mère, tout en débarbouillant Sa Majesté, se mirent à l'animer. « Il finit par prendre feu », et dit au révolté que, « si ce n'était le respect de la Reine, il l'écraserait à coups de pied ». Le lendemain, dès que Philippe vit sa cousine, la *Grande Mademoiselle*, il lui « conta tout avec beaucoup de ressentiment » *(Mémoires de Mlle de Montpensier)*.

Nous citerons une autre dispute consignée dans les *Mémoires de M. de la Porte*. Sur la fin de la Fronde, en 1652, la Cour en fuite s'arrêta à Corbeil. Louis XIV avait quatorze ans et Philippe douze. On mit les deux princes à coucher dans une chambre si petite qu'il y avait à peine le passage d'une personne entre les deux lits. En s'éveillant, Sa Majesté cracha par mégarde sur le lit de son frère. Colère et fureur de Philippe, qui se mit à crachoter à plaisir sur le lit du Roy. La moutarde monta au nez

du Monarque qui, en toussant bruyamment, expectora sur celui de son puîné. D'un bond, Philippe fut sur le lit du Roy de France et de Navarre et « *pissa dessus* » *(sic)*. La vengeance de Louis XIV fut éclatante; il sauta sur le lit de l'insupportable cadet, et, malgré toutes ses rebuffades, évacua royalement. Lorsqu'ils n'eurent plus de quoi « *cracher ni pisser* » *(sic)*, les deux frères ennemis « en vinrent aux voies de fait ». Les poings, les pieds, tout ce qu'il y avait de mobile dans la chambre servit d'instrument contondant; chemises, caleçons, bonnets de coton furent déchirés ; des poignées de cheveux bouclés furent arrachées. Aux cris de rage des combattants, le premier valet de chambre, M. de la Porte accourut, la chevelure en désordre, les yeux sortant de leurs orbites ; il croyait que l'on assassinait ses princes. Mal lui en prit d'intervenir ; il reçut une bonne partie des horions échangés. « Ne pouvant venir à bout de les séparer, il fit avertir le gouverneur, maréchal de France, M. de Villeroi (1597-1685), qui vint aussitôt mettre le holà. »

De semblables disputes durèrent jusqu'à ce que le mariage de Louis XIV avec Marie-Thérèse, en 1660, le débarrassât de la vie en commun avec un frère, que « l'humeur querelleuse » *(Michelet)* et les mesquines jalousies rendaient insociable. La Reine-mère, au milieu de leurs querelles, « ne manqua jamais de juger pour l'aîné et de fouetter l'autre ». Philippe « eut ainsi le fouet jusqu'à vingt ans ». C'est qu'à « vingt ans, il était encore resté enfant », et un enfant maussade, taquin, rancunier.

XI. A Paris, *Condé*, avec son armée de vaincus,



moitié Espagnols, moitié faux Espagnols de Flandre, de blessés sans nombre, se trouvait au milieu de trois Frondes : la Fronde inerte de Retz, la Fronde orléaniste de Gaston et la Fronde royaliste, qui voulait le retour du Roy et de la Cour, Mazarin excepté. Peu voulaient Mazarin, peu voulaient Condé. Condé n'avait qu'une chance : frapper un coup sanglant, se relever par la terreur, compromettre Gaston d'Orléans. Le prévôt des marchands ayant convoqué pour le 4 Juillet à l'Hôtel de Ville une assemblée composée de six magistrats et six bourgeois de chaque quartier et de tous les curés, et la majorité devant en être Frondeuse, de la nuance qui voulait le Roy sans Mazarin, — Condé résolut d'en faire indirectement un carnage relatif, pour lui *faire peur*, sans se douter qu'il allait s'attirer l'horreur universelle, la haine de Paris qui s'ouvrirait à Mazarin.

Il affubla deux cents de ses tueurs les plus déterminés de deux cents habits d'ouvriers pris chez des fripiers, loua à la Grève des chambres où l'on pratiqua, dans les murs, des meurtrières répondant juste aux fenêtres de la salle de l'Hôtel de Ville où devaient s'assembler les élus, jeta un mot d'ordre dans la population misérable du quartier, fit amener en Grève cinquante pièces de vin à défoncer, et y envoya de ses domestiques, de ses soldats déguisés. Le carnage de Frondeurs eut lieu, et les soldats ivres de Condé se firent presque tous tuer. Il y eut un mouvement d'horreur dans tout Paris contre le prince. La désertion réduisit son armée de 5,000 à 2,500 hommes. Il dut éloigner de Paris le restant et camper en dehors. Il semblait fou de fureur, de

dégoût de lui-même. La grande folle Mademoiselle essaya de le soutenir d'argent ; il se rua dans l'orgie avec une comédienne et en tomba malade. Un de ses partisans, Rieux, osa lui résister en face ; Condé lui donna un soufflet, que Rieux reclaqua sur le champ à la joue du prince. Tout le monde quitta sous ses yeux la *paille*, signe de son parti, pour mettre au chapeau le *papier*, signe royaliste. Il alla rejoindre le duc de Lorraine, « enviant la vie errante de ce massacreur mercenaire, joyeux, plaisant dans les horreurs d'une guerre anthropophage », et (1652) il attendit le secours des Espagnols.

Mazarin et la Famille Royale rentrèrent à Paris. Mais ce fut grâce à l'appui de Turenne, à sa ténacité indomptable.

D'après les *Mémoires* si véridiques de ce grand homme, sans sa fermeté la Cour et Mazarin lâchaient pied, cédaient tout. Sans lui, ils fuyaient jusqu'à Lyon, n'étant reçus ni à Paris, ni à Rouen, ni dans aucune autre ville ; Paris et la France, qui vomissaient Condé, ne voulaient pas pour cela réavaler Mazarin.

Mais Turenne battit les Espagnols, qui venaient secourir Condé ; il battit ensuite le prince et les Lorrains. Cela fait, il mit dans le même carrosse, malgré eux, la Reine, Louis XIV et Philippe, s'y plaça le dernier, et les fit ainsi rentrer à Paris, les couvrant de la redoutable présence du vainqueur du grand Condé (21 Octobre 1652).

Le 18 Décembre 1652, Retz fut incarcéré à Vincennes. Mazarin, rassuré, hasarda de revenir à Paris (Février 1653). Seul, à la Cour, Turenne s'était obstiné pour lui. C'est qu'il vit que le ministre tenait

la Reine par le mariage, que le tempérament, les scrupules ramenaient cette épouse, grande mangeuse et sanguine, sensuelle et dévote, à cet homme méprisé, odieux, dont elle avait besoin.

Très bon observateur, Turenne vit cela et conclut que, de toute façon, Mazarin finirait par revenir. Il craignit de compliquer la résistance militaire par une révolution de Cour. « Le coquin était indispensable ; le salut et la paix étaient en lui ; il fallait bien le prendre ». Turenne dut l'accepter.

La résistance contre Mazarin, en Guyenne, dura un an de plus qu'ailleurs, parce que, dans ce grand péril de la France, il s'obstina à faire recevoir à Bordeaux le fils du duc d'Epernon, plus détesté que le ministre étranger même, mais qui devait épouser une de ses nièces *(Michelet)*.

XII. « Pendant toute la Fronde, Mazarin et son baragouinage avaient déchaîné la verve comique et burlesque. L'idolâtrie royale fut atteinte, et ce fut un fou rire d'avoir vu les visages sous les masques, surpris les dieux (de la monarchie) dans la bassesse humaine, l'Olympe sur la chaise percée. On ne s'arrêta pas au mari de la Reine. La Reine elle-même, que le peuple appelait sans façon *Madame Anne*, elle fut chansonnée, et, bien plus, racontée. Le *Rideau du lit de la reine*, c'est le titre d'un de ces pamphlets. Mais voici le plus fort... Le petit journal de Richelieu (signé de lui) sortit de son tombeau et dit au nom de l'histoire la comédie intime, bien plus forte et bien plus comique que n'auraient pu l'imaginer le faible Marigny et le bonhomme Scarron. »

De tous les bouffons, pamphlétaires, satiriques et rieurs gagés de la Fronde, Scarron, le mari de la future Maintenon, fut un des plus intrépides. Après tous les autres, cet Homère grotesque, ce Virgile cul-de-jatte, se divertit, dans le *Roman comique*, à conter la vie aventureuse d'une société de carnaval, aussi morale, aussi rangée que l'administration de Mazarin, d'Emeri et de Fouquet. Peinture divertissante et basse. Mais plus basse, de beaucoup, est la réalité de ce temps-là, lorsque Ragotin trône au Louvre *(Michelet)*.

Le plus cynique et le plus spirituel des auteurs de *Mazarinades* fut Blot, baron de Chauvigny, gentilhomme de la Cour de Gaston d'Orléans.

Voici les titres des *Mazarinades* les plus connues: *La Vieille amoureuse;* — *Qu'as-tu vu à la cour ?* — *Le Silence au bout du doigt;* — *Les Alleluia;* — *La Bouteille cassée;* — *La pure vérité cachée;* — *La Custode de la Reyne*, etc.

Les moins mauvaises de ces pièces et chansons seront publiées dans le VOLUME-APPENDICE.

Au XVIIe siècle et même au XVIIIe siècle, il y a dans les chansons « une multitude de vers où la licence des expressions ne le cède en rien à l'audace des idées. Le français y brave l'honnêteté avec une effronterie égale à celle du latin de Catulle et de Martial. On a peine à comprendre que des hommes du monde, appartenant à la société polie, aient pu se laisser aller à un pareil dévergondage dont on rougirait dans un corps de garde. Ces couplets étaient composés, dit *Barrière,* par les courtisans les plus spirituels et répétés dans les cercles les plus brillants. Pendant la Fronde, on les chantait

au Palais du Luxembourg, à l'Hôtel de Longueville, à l'Archevêché. Plus tard, on les murmurait tout bas dans les bosquets de Marly, sur le grand degré de Versailles... Le monde tolérait au XVIIe siècle des expressions bannies du langage moderne par les progrès de la décence. Sous Louis XIII, on employait en chaire, on mettait dans les sermons imprimés avec approbation et privilège, des termes déshonnêtes, relégués de nos jours dans le vocabulaire de la plus mauvaise société, et nul ne songeait à s'en scandaliser... Mme de Sévigné s'exprimait souvent avec une vivacité que ses premiers éditeurs ont cru devoir atténuer... » *(Choix de chansons historiques et satiriques de 1634 à 1712*, annotées par *Brunet).*

Nous reproduirons ici quelques lignes de ces chansons qui sont toutes scabreuses.

L'une ne trouve rien d'assez bon pour le supplice de Mazarin :

L'empalement des Turcs, les tenailles, le feu ;
Mourir de faim, de soif, de rage, c'est trop peu.
Les croix, les chevalets, l'huile, la poix résine,
Lentement découlés par le feu sur son dos,
Brûlant jusques au vif de la moelle et des os,
Ou tout vif écorché par le ventre et l'échine.

Une autre le traite ainsi :

B....., bouffon, baudet, badin,
Coquin, croquant, croqueur d'andouilles,
Gavache, glorieux, gredin,
B....., bouffon, baudet, badin,
Viedaze, vrai villebrequin
De ceux au c.. de qui tu fouilles.

TRIOLET

Mazarin, plie ton paquet (1),
Notre Roi est devenu sage,
Ton adultère lui déplaît;
Mazarin, plie ton paquet.
Garantis ton rouge bonnet
Du risque d'un si grand orage;
Mazarin, plie ton paquet,
Notre Roi est devenu sage (2).

CHANSON

Sur l'air : *Hà! que j'aime ma bergère!*

SUR L'AMITIÉ QUE LA REINE PORTE AU CARDINAL

Bien que tous les jours on tente
Quelque nouveau mouvement,
Ce beau couple toujours chante
En dépit du Parlement :
Ha! que ma Reine est divine!
Ha! que mon Pape est divin!
Ha! que j'aime Mazarin!
Ha! que j'aime Mazarin! etc.

RONDEAU

SUR LE MAUVAIS GOUVERNEMENT DU TEMPS PRÉSENT

Tout est perdu, tout est en décadence,
Depuis qu'on voit revivre l'Éminence

(1) En 1650, les princes venaient de sortir de prison.
(2) On ne peut douter, dit *Brunet*, des sentiments de la Reine lorsqu'on songe à l'aveu qu'elle fit dans son oratoire à Mme de Brienne (*Mémoires de Brienne*), aux confidences de Mme de Chevreuse au cardinal de Retz (*Mémoires de Retz*), et lorsqu'on lit la lettre d'Anne d'Autriche à Mazarin du 30 Juin 1660, dont l'original autographe existe à la Bibliothèque nationale et qui a été publiée à la fin du 3e volume des *Mémoires* de Walkenaër sur Mme de Sévigné, etc.

Et qu'un prélat a tout mis sous sa loi ;
Il est compère à la mère du Roi,
Il sert de membre au corps de la régence,
Il fait porter dans Rome nos finances,
Un Sicilien (1) dit vespres pour la France,
Et un chacun va disant à part soi :
Tout est perdu.

Quel jugement, grande Reine en puissance,
Vous vous mouvez par une intelligence
Qui vous remplit d'amour et non d'effroi ;
Dans les couvents, tous les jours on vous voit,
Et cependant qu'on gagne l'indulgence
Tout est perdu, etc.

CHANSON de 1643

Sur l'air...

Quand ces reines sont Régentes,
Il leur faut un cardinal,
Je ne sais si elles en sont contentes ;
Mais ils nous font bien du mal. etc.

CHANSON de 1648

Sur l'air : *Qu'en dira-t-on ?*

Naples, Courtray, Beaufort et la polette,
Et d'une paix la publication
Trouble la tête
De ce Coyon (2);
S'il est contraint d'abandonner Nanon (3),
Qu'en dirait-on ?

(1) Mazarin était Sicilien.
(2 et 3) Anne d'Autriche et Mazarin.

CHANSON de 1654

Sur l'air *de la Fronde*

Savez-vous bien la différence
Qu'on met entre Son Éminence (1)
Et feu Monsieur le cardinal (2)?
La réponse en est toute prête.
L'un conduisait son animal,
Et l'autre est monté sur sa bête.

CHANSON de 1652

Sur l'air...

SUR LE CARDINAL MAZARIN

Le Sultan, mari de Roxane,
Mangeait son pain avec sa sultane;
Les Hébreux mangeaient la manne,
Le Pape la Mongane,
Et moi, je mange avec dame Anne.
Je suis content, du moins autant
Que les Hébreux, le Pape et le Sultan.

CHANSON

Sur l'air...

SUR ANNE D'AUTRICHE ET LE CARDINAL MAZARIN

On apprend de la ville de Blois
De bonnes nouvelles par fois;
C'est que la Mazarine
A fait la mine
A son amoureux.
Dieu nous délivre de tous deux.

(1) Mazarin.
(2) Richelieu.

Mazarin, qui n'aimait que l'argent, était indifférent à ce déchainement de chansons et d'outrages. *Ils chantent*, aimait-il à dire, *ils paieront*.

XIII. Après tant de guerres civiles et Étrangères, le Royaume était en proie à la misère la plus effroyable.

A dix lieues à la ronde, la banlieue de Paris formait un désert comparable à ceux de Picardie et de Lorraine. « Depuis cinq ans, autour de Paris, ni moisson ni vendange *(Feillet)*. » Les environs pillés et repillés, ravagés, affamés, outragés par trois armées, étaient empestés des cadavres innombrables d'hommes et de chevaux. « Les hommes sont si faibles qu'ils rampent comme des lézards sur les fumiers. Ils s'y enfouissent la nuit comme des bêtes, et s'exposent le jour au soleil, déjà remplis et pénétrés de vers. On en trouve gisant pêle-mêle avec leurs morts dont ils n'ont pas la force de s'éloigner. Ils se mangent les bras et les mains et meurent dans le désespoir *(Feillet)*. » « Dans le pays de Moselle, écrit *Turenne*, il n'y avait pas de quoi nourrir quatre hommes ». « Pas un paysan dans les villages d'Alsace », écrit-il encore. « On passe cent villages sans rencontrer un homme. » Mon armée ne peut manquer de vivre, disait le duc de Lorraine, parce qu'au besoin elle mange les morts ou les blessés. A Lagny, ses soldats firent rôtir un enfant dans un four; ailleurs, ils fouettèrent d'épines à mort un mari et une femme pour voir lequel des deux mourrait le premier dans son sang. On s'amusait fort dans cette armée, et une des raisons décisives qui firent quitter Paris à Condé, c'est qu'il se

divertissait beaucoup plus dans cette vie d'agréable aventure, rapportent les *Mémoires* des écrivains accrédités de cette époque.

XIV. Mazarin, sauvé par Turenne, l'en récompensa par l'ingratitude, comme il avait fait à l'égard de tous ceux qui lui avaient été utiles. Il lui donna continuellement pour égaux dans le commandement, le médiocre la Ferté, qui arrivait toujours trop tard, s'étonnait, s'embrouillait, — le brutal Hocquincourt, soldat inepte et perfide, dont le seul mérite était d'avoir offert d'assassiner Condé et d'avoir ramené Mazarin. Ces généraux, d'après les *Mémoires* de Turenne, lui furent très embarrassants et dangereux.

De même qu'avant la Fronde, Mazarin avait exploité pendant cinq ans le Royaume par la force d'opinion que lui donnait une victoire annuelle de Condé, — de même, après la Fronde, pendant sept ans, il se releva, brilla, grandit par les solides résultats des succès de Turenne, et la paix se conclut avec l'Espagne en 1658. Donc, par deux fois, le génie militaire couvrit devant l'Europe la honte d'un gouvernement vil, et trompa sur son habileté.

Dans les plus grands périls, en 1652, et constamment après, Mazarin subordonna entièrement les affaires de la France au placement de sa famille, au mariage de ses nièces, à son avarice, à la création d'une énorme fortune, la plus monstrueuse qu'aucun ministre, même Concini, même Luynes, eût eue jamais. Il maria ses nièces, dont nous n'avons pas encore parlé, au prince de Conti, au frère du

duc de Modène, au comte de Soissons dont le fils, le prince Eugène, sera un fléau de la France, et ces mariages coûtèrent de nouveaux gouvernements de provinces, de nouvelles guerres. Quoi qu'en disent des historiens, la France *ne se remit pas du tout* après la guerre civile. Huit ans après la Fronde, l'année même de la mort de Mazarin, à l'intérieur comme aux provinces frontières, la misère était la même qu'aux environs de Paris *(Feillet)*. Les pauvres mangeaient encore, comme au temps de la Fronde, les bêtes jetées à la voirie, les disputaient aux chiens. Un double et monstrueux fléau buvait peu à peu ce qui restait de sang à la France, deux pompes aspirantes d'incalculable force : 1° la grande pompe centrale du fisc, l'exploitation violente de la France par un coquin pour un coquin, par Fouquet (surintendant des finances) pour Mazarin; 2° la pompe universelle de toutes les tyrannies locales, qui ressuscitèrent sous un gouvernement faible et fripon, lequel se sentait trop coupable pour accuser aucun coupable; les campagnes étaient livrées à de parasites seigneurs, avides, nécessiteux, luxueux.

Mazarin se fit financier, partisan, munitionnaire; il trafiqua des vivres, spécula sur l'artillerie, gagna sur la marine ; il prit à son compte la dépense de la maison du Roy.

Quoi qu'il eût tant d'esprit pour l'intrigue et le *ravaudage (Retz)*, il n'avait ni intelligence ni connaissance de la France qu'il exploitait. A chaque instant, sans tact ni pudeur, à l'aveugle, il faisait des choses immondes *(Michelet)*. Il avilit les charges, les dignités, en les vendant et les multipliant.

« *Il aimait mieux,* a dit un auteur, *faire dix ducs et pairs que donner dix écus.* »

Peu avant sa mort, il promit un siège de président à un homme aimé de la Reine. L'homme vint le remercier : « Oui, mais j'en veux 100,000 écus ». La Reine eut beau faire et beau dire; il n'en démordit pas, disant toujours : « J'en veux 100,000 écus ». Tout en disant cela, il mourut. Et on l'eut pour rien *(Montglat).*

On ne pouvait arriver à lui à moins d'être joueur. Il était fort adroit aux tours de carte, et n'avait jamais pu se corriger d'avoir la main trop vive et trop habile. Il choisissait les pièces fausses ou rognées pour les passer au jeu.

Il inventa un jeu nouveau, la spéculation sur la guerre. A mesure qu'il aperçut qu'il avait en Turenne un génie infaillible, un joueur qui gagnait toujours, il joua sur Turenne, s'associa d'avance à ses victoires, se fit son fournisseur de vivres, réalisa sur ses conquêtes de gigantesques bénéfices. Vers la fin, il prit un intérêt dans l'entreprise des pirates et des flibustiers, qui faisaient la course sur le commerce des Hollandais, nos alliés. On prit en moins de rien 300 vaisseaux.

On a beaucoup parlé de l'habileté de Mazarin, de sa subtile politique, de sa fine diplomatie, de sa persévérance à continuer la tradition d'Henri IV et de Richelieu. Ce sont choses convenues que tout le monde répète. C'est inexact. A la différence d'Henri IV et de Richelieu, il se brouilla avec les petites puissances, la Suisse, la Hollande, etc. Il fonda la grandeur de l'Angleterre. Littérairement, la diplomatie française fut charmante ; les dépêches de

Mazarin, de Lyonne, etc., ne sont guère au-dessous des lettres de Mme de Sévigné. Mais les résultats de cette diplomatie furent déplorables. En 1658, Cromwell exigea les ports de Dunkerque, Mardick et Gravelines, qui furent conquis pour les lui remettre. Mazarin fit de la France la servante de l'Angleterre, et donna à celle-ci un pied-à-terre pour opérer des descentes d'armées sur le continent. Pour elle, il abaissa la Hollande et l'Espagne. Par son *Traité des Pyrénées* (7 Novembre 1659) il sacrifia le Portugal à l'Espagne, après avoir perdu la Catalogne. En 1647, il avait abandonné Naples et la Sicile. « Par ces solides services, il put se vanter d'avoir ressuscité l'Espagne, si elle ressuscitait jamais. »

Il fit épouser à Louis XIV l'infante d'Espagne qui, prévoyait-il, pouvait hériter un jour, malgré les renonciations ; oui, soixante ans après et au prix d'effroyables guerres ; les deux pays étant quasi exterminés, un des morts se coucha sur l'autre ; le résultat était lointain, coûteux, d'avantage contestable. C'est par pénurie d'argent qu'il précipita ce mariage. Le jeune Roy était un gouffre avec ses divertissements, ses bals, ses fêtes, ses concerts, ses carrousels. Mazarin le tenait par cet étourdissement des fêtes, dont ses nièces faisaient l'ornement.

L'une d'elles, Olympe, prit le cœur du Roy, en fut l'âme et la déesse. Mazarin, qui voulait au même moment faire d'Hortense une Reine d'Angleterre et tentait le vénal Charles II par une dot de six millions, caressait l'espoir — et ses lettres de désintéressement austère à Louis XIV ne sont point

une preuve du contraire — de faire Olympe Reine de France.

Mais la fierté Espagnole d'Anne d'Autriche se releva. Alors qu'il avait tout fait pour éloigner d'elle son fils et lui ôter toute influence sur lui, elle le châtia de son ingratitude à cet égard et lui dit : « Si mon fils est assez bas pour faire cela, je me mettrai contre lui avec mon second fils (Philippe) à la tête de tout le royaume. »

C'est alors que Mazarin fit le mariage Espagnol, qu'il maria Louis XIV avec Marie-Thérèse, infante d'Espagne, « naine replète, ayant un gros visage d'enfant bouffi, un cou court, une taille entassée », dont on voit le portrait dans les galeries de Versailles. Il céda presque toutes les conquêtes faites sous son ministère par les Condé et les Turenne. Il rendit les places fortes de Flandre. Il rendit à Condé ses biens. Il ne garda même pas Cambrai, et l'Espagne eut cette ville en lui donnant l'espoir de le soutenir au premier conclave, de lui donner la Papauté. « L'habitude si longue qu'il avait de tromper, de mentir et de trahir, le rendit prenable à ce vain leurre qui était ridicule dans son état de santé. »

En effet « il visait à être Pape, et c'est pour cela qu'il avait amassé tant d'or. Le père Duneau, chargé de négocier les affaires de France à Rome en l'absence de nos ambassadeurs, lui écrivit le 15 Décembre 1659 : « Je ne feindrai de dire à votre Eminence que, si elle veut, toute cette Cour va être à sa disposition... C'est l'opinion des plus connaissants qu'Elle sera l'arbitre des conclaves et pourra mettre la tiare sur la tête de qui il lui plai[illegible] sur la

sienne si l'envie lui en prend... (*Le Palais Mazarin*, par le comte L. de Laborde).

XVII. Sur ces entrefaites, il fut « pincé par la goutte » dit *Michelet*, empoisonné par Fouquet, disent d'autres historiens. Il continua au lit sa vie habituelle. Le lit du moribond, couvert de cartes, fut la table de jeu, le comptoir à vendre les places. Cartes et sacrements allaient pêle-mêle. La seule réparation de ses vols qu'il imagina, ce fut de tout offrir au Roy, bien sûr qu'il refuserait. Il mourut, comme il avait vécu, en trichant (9 Mars 1661).

« Il croyait tricher l'avenir. Heureux joueur, il avait eu la partie toute faite. Aux grands et sérieux travailleurs qui étaient morts à la peine en lui préparant tout, il avait escamoté la gloire de la paix triomphante de Westphalie, des Pyrénées. Richelieu travailla, Mazarin recueillit. L'un fit l'administration, l'armée, la marine, et mourut justement la veille de Rocroy. L'autre gâta tout et réussit en tout. Grand par Condé et plus grand par Turenne, affermi par l'orage même et l'avortement de la Fronde, il eut ce dernier bonheur qu'on fit honneur à son génie de la paix forcée et fatale où l'on tomba par lassitude. Ce piédestal lui resta. Mais cette paix n'était pas une paix. La France, qui entra par là dans un procès de cinquante ans pour la succession d'Espagne, trouva dans cette paix et la guerre fiscale au dedans et la guerre sanglante au dehors. Louis XIV va commencer la guerre à l'argent, ouvrir avec le petit Fouquet, le noir diablotin de Mazarin (qu'on voit à Versailles), plus tard avec Louvois, ouvrir contre la France la campagne vic-

torieuse où ce triste Roy vint à bout définitivement de la fortune publique, emportant pour dernier trophée, dans la basilique de Saint-Denis, une épouvantable banqueroute de trois milliards. »

Mazarin laissa à Philippe par testament trente et une émeraudes, dont plusieurs très grandes (Aubéry : *Histoire de Mazarin*, tome IV), — à Anne d'Autriche l'anneau du grand diamant appelé la *Rose d'Angleterre*, un diamant brut pesant 14 carats et l'anneau du rubis Cabochon *(Michelet)*.

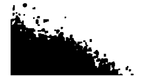
Hortense Mancini rapporte dans ses *Mémoires*, à propos de la mort de son oncle : « A la première nouvelle que nous eûmes de sa mort, mon frère et ma sœur, pour tous regrets, se dirent l'un à l'autre : *Dieu merci, il est crevé.* A dire vrai, je n'en fus guère plus affligée. »

Les épigraphes et les épitaphes satiriques couvrirent son cercueil à peine fermé :

Mazarini,
Ta carcasse désembraillée,
Par la canaille tiraillée,
Ensanglantera le pavé ;
Ton priape haut levé,
A la perche sur une gaule,
Dans la capitale de Gaule,
Sera le jouet des laquais,
L'objet de mille sobriquets,
De mille peintures grotesques,
Et mille épitaphes burlesques.

Le *Volume-Appendice* publiera quelques-unes de ces pièces de vers.

XVIII. Tandis que Mazarin conduisait ainsi ses



destinées personnelles et celles de la France, l'adolescence de son fils Philippe s'écoulait honteusement. Il passait son temps « en jupe de fille ».

Il se plaisait principalement chez Mme de Choisy, femme d'un officier de sa maison, « dont le fils passa de même sa jeunesse, habillé en fille... et, comme telle, était accepté des dames qui couchaient avec elles cette poupée sans danger pour leur sexe ».

Pour complaire au goût bizarre de Philippe, disent MM. *Michaud* et *Poujoulat* dans leur collection de *Mémoires*, — aux *Mémoires de l'abbé de Choisy* —, Mme de Choisy aimait à revêtir son fils (1644-1724) d'habillements de femmes.

C'était l'un des divertissements favoris du prince. Ce travestissement plaisait aussi infiniment au jeune abbé, et il devint bientôt pour lui une manie irrésistible dont il abusa dans la suite étrangement. Au sortir du séminaire, il parut sur le théâtre de Bordeaux, il y joua pendant plusieurs mois des rôles de femme.

De retour à Paris, il acheta une maison dans le faubourg Saint-Marceau pour pouvoir continuer de vivre en femme; il y vécut sous le nom de madame de Sancy, au milieu de femmes et de prêtres, fort édifiés de sa conduite quoiqu'ils fussent très bien informés que madame de Sancy n'était autre que M. l'abbé de Choisy. Du reste cet abbé a raconté lui-même, dans ses *Mémoires*, toutes les particularités de son existence de femme. Nous citerons quelques extraits:

« J'allais au Palais-Royal toutes les fois que *Monsieur* (dénomination donnée au frère cadet des rois de France) était à Paris... ; il me faisait mille amitiés



parce que nos inclinations étaient pareilles... Il mettait le soir des cornettes, des pendants d'oreilles, des mouches et se contemplait dans des miroirs, encensé par ses amants... Il donnait tous les ans un grand bal, le lundi gras ; il m'ordonna d'y venir en robe détroussée, à visage découvert, et chargea le chevalier de Pradine de me mener à la courante. *Monsieur* arriva au bal, le chevalier de Lorraine lui donnant la main ; il dansa le menuet et alla s'asseoir au milieu de toutes les dames... Dans ma paroisse, j'avais un banc vis-à-vis la chaire du prédicateur ; les marguilliers m'envoyaient toujours un cierge allumé pour aller à la procession, et je les suivais immédiatement, un laquais portant la queue de mes traînes... Un jour de Saint-Sacrement, M. de la Neuville me donna la main à la procession et me servit d'écuyer... ; je présentai le pain béni et je fis la quête ; j'avais une robe de damas blanc de la Chine, doublée de taffetas noir, avec une échelle de rubans noirs, des rubans sur les manches..., et, derrière, une grande touffe de rubans noirs pour marquer la taille, une jupe de velours noir, un manteau retroussé avec de gros nœuds de rubans, un petit bonnet de taffetas noir chargé de rubans et attaché sur ma perruque, qui était fort poudrée... ; j'avais les grands pendants d'oreille en diamants et brillants de Madame de Noailles, quatre grandes mouches et plus de douze petites... ; je quêtai le matin à la grand'messe, et l'après-dîner aux vêpres et au salut ; j'avais pour suivants un écuyer, M. de la Neuville, une femme de chambre et trois laquais, dont un portait mes traînes... — L'amour, hélas ! vint troubler mon bonheur et j'avais bien du plaisir ;

mais, à dire la vérité, nous en fîmes un peu trop, on nous voyait tous les jours, M. de Mauny et moi, à la Comédie, à l'Opéra, au bal, aux promenades; au Cours, aux Tuileries, etc., etc. (*Mémoires de l'abbé de Choisy*). »

Telles sont, d'après l'abbé de Choisy lui-même, les excentricités auxquelles l'entraînait le désir courtisanesque de *complaire aux goûts bizarres de Philippe pour les vêtements de femme*, goûts que le prince conserva bien au delà de ses premiers cheveux blancs et de ses premières rides.

XIX. Non seulement Philippe s'habillait en femme dans ses appartements, mais encore il lui arriva fréquemment de « parcourir les rues de Paris dans cet accoutrement » *(Michaud)*, à l'instar de l'abbé de Choisy, son fidèle imitateur.

D'ailleurs, « Anne d'Autriche s'amusait à voir Philippe, adolescent, habillé comme Achille à la cour de Scyros », et cette princesse le faisait paraître en jupe devant les courtisans » *(Michaud)*.

Ainsi accoutré, voici comment Philippe employait ses journées : « Il passait tout son temps, dit le duc de *Saint-Simon* à se parer, à parer, coiffer et habiller les femmes et les filles de la Reine et ses jeunes favoris. »

Monseigneur de Cosnac le grand aumônier de Philippe, rapporte dans ses *Mémoires* : « On ne saurait dire à quel point il poussait la coquetterie, en se mettant des mouches, en les changeant de place... C'est que les hommes, quand ils croient être beaux, sont une [illegible]ntêtés de leur beauté que les femmes. »

Le duc de Saint-Simon écrit d'autre part : « Il savait ce qui seyait à l'ajustement mieux que les femmes les plus curieuses. »

« Ce n'était pas un homme, dit l'historien *Michelet*, c'était une fille fardée, minaudière et coquette. »

Mais cette fille « n'avait que les mauvaises qualités des femmes... Il n'était capable de rien, il n'avait nul esprit et nulle lecture. Personne de si mou de corps et d'esprit, de plus faible, de plus timide, de plus trompé, de plus gouverné, ni de plus méprisé par ses favoris et de plus malmené par eux. Esprit étroit et tracassier, il était incapable de garder aucun secret ; soupçonneux, défiant, caquetant et semant des noises dans sa Cour pour brouiller, pour savoir, pour s'amuser, et redisant des uns aux autres ; avec tant de défauts, destitué de toutes vertus, un goût abominable qu'il rendit public par ses dons et les fortunes de ses favoris, et qui n'avait point de bornes pour le nombre et pour le temps » *(Mémoires du duc de Saint-Simon).*

XX. Les plus célèbres favoris du *Roy de Sodome*, — « c'est ainsi qu'on appelait Philippe à la Cour » —, furent le marquis de Villequier, le comte de Guiche, de Manicamp, de Marsillac (duc de la Rochefoucauld), le chevalier de Lorraine (c'était un d'Harcourt), Faure, Pécourt, le marquis de la Carte, Palart, le marquis d'Effiat, le chevalier de Chastillon, etc., etc.

Un fait raconté par *Mademoiselle de Montpensier*, dans ses *Mémoires*, expliquera à quel point il était « malmené par eux ». A Lyon, Philippe se rendit à un bal de madame de Villeroi avec Made-

moiselle de Montpensier; la cousine et le cousin étaient masqués ; le comte de Guiche « fit semblant de ne pas les reconnaître, tirailla fort *Monsieur*, et, en dansant, lui donna des coups de pied au c.. Cette familiarité me parut assez grande. Mais *Monsieur* trouvait tout bon de lui... Manicamp, son bon ami, qui se trouvait aussi au bal, lui fit encore mille plaisanteries que j'eusse trouvé mauvaises, si j'avais été le frère du Roy... Le lendemain, la Reine-mère me dit: « Vous fûtes bien heureuse hier de n'avoir point de coups de pied au c.. »; puis elle fit des remontrances à Philippe. Mais tout cela ne faisait autre effet sur l'esprit de *Monsieur* que de l'affliger de voir que la Reine-mère n'aimait pas le comte de Guiche ».

XXI. Dévoré par l'ambition et un esprit de domination exclusif, le premier ministre, Mazarin, fit donner à Louis XIV et à Philippe une instruction très bornée.

C'est ainsi que le *duc de Saint-Simon* entre dans des particularités curieuses sur « l'ignorance de Louis XIV qui en était lui-même honteux, et dont l'esprit était au-dessous du médiocre ».

Philippe ne reçut pas plus d'instruction. Les *Mémoires de la duchesse d'Orléans*, sa seconde femme, disent « qu'il écrivait difficilement; son écriture était illisible : il ne savait même pas se lire lui-même ». Nous avons réussi à nous procurer plusieurs manuscrits du Chef de la Maison d'Orléans; son écriture est grosse, embrouillée, broussailleuse, burlesque, indéchiffrable.

Cependant Mazarin s'inquiéta des habitudes, des

goûts et des mœurs que contractait le premier prince du sang. Il manda Mademoiselle de Montpensier, l'amie inséparable du jeune prince, et lui dit : « La Reine-mère et moi sommes au désespoir de voir que *Monsieur* ne s'amuse qu'à faire faire des habits à Mademoiselle de Gourdon, qu'il ne songe qu'à s'ajuster comme une fille et qu'il ne fait point les exercices que font d'ordinaire les gens de son âge. La Reine-mère et moi souhaitons passionnément qu'il demande d'aller à l'armée. » « C'est ce que je lui prêche tous les jours, répartit l'interlocutrice de Mazarin *(Mémoires de Mademoiselle de Montpensier).* »

XXII. Philippe refusa d'aller à l'armée. Mais, Louis XIV étant tombé malade au milieu de ses troupes, Anne d'Autriche se rendit auprès de lui et emmena *Monsieur*.

Au lieu d'être au milieu des régiments, « Philippe demeura auprès de la Reine-mère comme un enfant, et il avait déjà dix-neuf ans. La Reine faisait sa vie ordinaire de prier Dieu et de jouer. *Monsieur* se promenait avec ses filles, allait sur le bord de la mer et prenait un grand plaisir à se mouiller et à faire mouiller les autres ; il s'amusait aussi à acheter des rubans et des étoffes qui venaient d'Angleterre *(Mémoires de Mademoiselle de Montpensier)*.

Louis XIV s'était montré aux sièges de Dunkerque, Berg-Saint-Vinox et Furnes. Le mauvais air de ces marais, la puanteur des cadavres dont ils étaient couverts, et l'épidémie qui régnait dans la Flandre maritime, avaient fait éclater en lui une fièvre violente. On le transporta le 1er Juillet à Calais, et bientôt on désespéra de sa vie.



Philippe faillit devenir Roy de France.

Tous les ennemis de Mazarin s'empressèrent autour de lui. Ils se croyaient maîtres de son esprit par le comte de Guiche et Madame de Fiennes qu'il avait admis dans son intimité.

« *Monsieur* ne dissimulait pas sa joie et ses espérances. Il promettait de se retirer immédiatement à Boulogne, sans consulter sa mère, et de faire arrêter le cardinal Mazarin, au moment où le Roy expirerait. Mais, quelque haine qu'on eût pour le ministre, tous ceux qui aimaient la France s'alarmaient d'un tel événement. Le frère du Roy n'avait point inspiré d'estime et n'en inspira jamais. »

Cependant, on parvint à sauver Louis XIV. « Il ne pardonna jamais à son frère, avec qui il avait des querelles continuelles, des vœux et des espérances qu'il avait trop laissé entrevoir... Les écrivains du temps n'en parlaient pas volontiers, mais ils racontaient la terreur du ministre qui fit enlever à Paris ses trésors et ses meubles précieux, pour les enfermer au donjon de Vincennes (*Mémoires de Madame de Motteville*; *La Hode*; *Larrey*; *Limiers*; *De Montglat*; *Histoire des Français*, par Simonde de Sismondi). »

XXIII. L'oncle de Philippe, Gaston d'Orléans, vint à mourir sans enfant mâle. Il hérita de tous ses apanages. Il voulut avoir aussi le gouvernement du Languedoc, qui avait été confié à son oncle, et il le réclama. « Il comptait y transporter sa Cour de favoris, y trôner au milieu d'eux. » Toutes ses instances furent inutiles. « *Monsieur* fut fort en colère de mon refus, dit Mazarin à Mgr de Cosnac, mais je

fis ma paix avec lui moyennant deux petits tableaux *(Mémoires de Mgr de Cosnac).* »

C'est le 2 Février 1660 que mourut Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII et oncle de Louis XIV et de Philippe. Jusqu'à la mort de Gaston d'Orléans, Philippe avait porté le titre de duc d'Anjou ; car, d'après les coutumes de l'ancienne monarchie, le frère cadet du Roy de France s'appelait duc d'Anjou, quand la branche d'Orléans n'était pas éteinte. L'extinction de la branche d'Orléans, par le décès du frère de Louis XIII, fit de Philippe, à l'âge de vingt ans, le chef d'une nouvelle branche cadette d'Orléans, dont le chef est actuellement le comte de Paris.

Huit ans plus tard, le titre de duc d'Anjou appartint à Philippe, second fils de Louis XIV, qui mourut le 10 Juillet 1671 à l'âge de trois ans, puis à son frère, Louis-François de France, qui s'éteignit le 4 Novembre 1672, âgé de quatre mois.

Il fut porté, au bout de douze autres années, par le second fils du Grand Dauphin, que Louis XIV envoya régner en Espagne (1700) au service de la France, en lui délivrant, conformément au droit national, héréditaire et traditionnel de France, des lettres-patentes qui lui réservaient, à lui et à ses descendants, tous leurs droits éventuels à la couronne de France. Or, ces droits de naissance, ces droits des Bourbons de la seconde branche aînée primaient ceux de la branche d'Orléans, qui n'était qu'une branche cadette, de même que les droits de Philippe primaient ceux de Gaston d'Orléans, son oncle, — de même qu'à l'heure actuelle ceux du duc de Chartres, frère du comte de Paris, priment ceux de

ses oncles, les ducs d'Aumale, de Nemours, de Montpensier, etc.

Le titre de duc d'Anjou appartint encore plus tard à Louis XV avant qu'il devînt dauphin par la mort de son frère aîné, le duc de Bretagne (1712), — puis au second fils de Louis XV, qui naquit le 5 Août 1730 et mourut en 1733.

XXIV. Durant son enfance et son adolescence, Philippe eut deux admirateurs. L'un était au nombre de ses aumôniers. Il s'appelait le père Révérend. Il a publié, en 1656, un volume intitulé: *les Dicts notables de Monsieur de sept à quatorze ans.*

Dans l'avant-propos de ce livre, il inséra ce quatrain « fait pour mettre sous le portrait de *Monsieur* »:

Si ce qu'il a dit nous étonne
Avant l'âge de quatorze ans,
Peut-on pas soutenir que les fruits de l'automne
Seront beaucoup plus beaux que ceux du printemps?
— « Quem putas princeps iste erit ? »

Dans le corps du livre, M. Révérend, qui aspirait à de hautes destinées, multiplia les dicts notables de son élève, que l'on peut juger par le XXX[e] que voici :

XXX[e] *Dict notable* : « Un des gentilshommes qui avait le soin de sa conduite, lui ayant dit qu'on trouvait étrange de le voir toujours attaché auprès des filles, il lui respondit qu'il admirait en elles tout ce que la nature avait fait de plus beau et que, dans un âge plus avancé, il aurait des occupations plus sérieuses. Ce prince voulait faire connaître par là

qu'il cherchait des plaisirs innocents à la suite de la vertu et de la beauté qui accompagnent toujours les filles qu'il aime, et qu'il donnait à leur entretien le temps qu'il ne pouvait employer autrement. Ceux qui ont armé l'Amour d'arc et de flèches nous ont voulu faire voir que les grands cœurs soupirent également après les couronnes de myrte et de laurier ; ce qui nous persuade que celui de ce jeune prince n'aura pas moins de passion pour la guerre que pour les dames. »

Le second admirateur de Philippe, l'abbé le Vayer, son précepteur, publia en 1656 un *Epitome de l'histoire romaine de Florus, mise en français par Philippe de France.* Il dédia libéralement son Epitome et sa traduction à Philippe et lui en attribua gratuitement la paternité. En voici la dédicace : « Poursuivez, grand Prince, poursuivez. Mais ne songez dorénavant qu'à travailler à la matière de l'histoire. Vous nous en devez encore une plus belle que celle-ci. Et peut-être ne serai-je pas indigne d'en être un jour l'historien, puisque j'ai appris de vous à l'écrire ? »

En voici la préface :

« Cet ouvrage est de *nature divine*, c'est-à-dire ADORABLE, IMMORTEL et PARFAIT, car L'AUTEUR EST UN DIEU. Malheur et ruine inévitable au téméraire qui l'oserait attaquer, etc. »

XXV. Pour être complet, il reste à faire connaître le portrait physique, la personne du DIEU de M. l'abbé le Vayer, telle que l'ont tracé pour la postérité les hommes de son temps qui l'ont connu le plus intimement.

Non seulement à cause de ses goûts et de ses mœurs, mais encore à cause de son extérieur, il était « le plastron de Louis XIV, qui s'en moquait tout le jour » *(Michelet).*

« Il avait une taille au-dessous de la médiocre *(Ezéchiel Spanheim).* »

« C'était un petit homme ventru, dit le *duc de Saint-Simon*, monté sur des échasses, tant ses souliers étaient hauts, toujours paré comme une femme, plein de bagues, de bracelets, des pierreries partout, avec une longue perruque étalée en devant, noire et poudrée, et des rubans partout où il en pouvait mettre, plein de toutes sortes de parfumeries. On l'accusait de mettre imperceptiblement du rouge. »

La duchesse d'Orléans, sa seconde femme, écrit dans ses *Mémoires*:

« Sans avoir un air ignoble, *Monsieur* était *très petit*; il avait les cheveux noirs comme du jais, les sourcils épais et bruns, *un visage fort long et très étroit*, *un grand et gros nez*, une *très petite bouche* et de *vilaines dents*. Il avait les manières d'une femme plutôt que d'un homme ; il n'aimait qu'à jouer, tenir un cercle, bien manger, danser et faire sa toilette, en un mot tout ce qu'aiment les femmes. »

Avec cela, « il avait des manières rudes », disent les *Mémoires de la baronne de Méré*. « Il était *gros*, rapporte un quatrième historien, et avait de grands yeux bruns, ternes et sans expression, de plus un ton, un air et des habitudes féminines. »

« Il aimait beaucoup les bals et les mascarades ; il dansait bien, mais c'était à la manière des femmes

(*Lettre de la duchesse d'Orléans* du 27 Janvier 1720). »

Il jabotait et jacassait terriblement. « Le Roy n'aimait pas à parler. Il disait en riant que le bavardage de *Monsieur* l'avait dégoûté de parler : « Ah ! mon Dieu ! disait-il, faut-il pour plaire au monde que je dise autant de pauvretés et de sottes choses que mon frère ! (*Lettre de la duchesse d'Orléans* du 22 Avril 1719). »

Le portrait de Philippe d'Orléans est dans beaucoup de salles du *musée de Versailles*. Dans le grand nombre de tableaux où l'on représente Louis XIV et son entourage à une cérémonie quelconque, on voit un petit individu placé derrière le Roy et ayant une figure insignifiante, qui a presque la tête de moins que Louis XIV : C'est *Monsieur*, frère du Roy. Il y a aussi des bustes sculptés de lui. Nous n'avons guère vu qu'une ou deux toiles qui ne le flattent pas et qui donnent exactement à sa physionomie l'expression de ses vices immondes.

Au bas de l'escalier de marbre que, le 6 Octobre 1789, des sicaires, conduits à 6 heures du matin par Philippe-Egalité, ont monté pour aller assassiner Marie-Antoinette, nous avons remarqué une statue du prince, haute de sept à huit pieds et sculptée en beau marbre blanc. Sa figure n'y a pas l'air patibulaire qui reflétait si bien son caractère et sa personnalité.

LIVRE TROISIÈME

(1661-1670)

Philippe se marie avec Madame Henriette. — Qualités et vices de *Madame*. — La vie conjugale de *Monsieur* et de *Madame*. — *Madame*, Louis XIV et *Monsieur* aux Tuileries et à Fontainebleau. — *Madame* et le comte de Guiches. — Intrigues d'Anne d'Autriche et de Philippe contre *Madame* et pour Mlle de la Vallière. — Les deux Cours de *Monsieur* et de *Madame*. — *Monsieur* et le chevalier de Lorraine. — Aventures et monstruosités galantes. — La domination des favoris. — *Madame* vit dans un enfer. — Mlle de la Vallière. — Madame Henriette et Mme de Montespan.— Les accouchements de *Madame*. — Mgr de Cosnac et *Madame*. — Philippe refuse la couronne de Naples. — *Madame*, l'Angleterre et Louis XIV. — Ineffable campagne de Philippe en Flandre. — La légende de sa valeur militaire. — Alliance de l'Angleterre et de la France. — Disgrâce de Mgr de Cosnac. — Le chevalier de Lorraine enfermé. — Une nouvelle Calypso. — Une étourderie du galant Turenne. — Complots et trahison de la Cour de Philippe. — Voyage de *Madame* en Angleterre. — Les prodromes de l'empoisonnement. — Circonstances de son empoisonnement, de son agonie et de sa mort. — Les empoisonneurs comblés de faveurs. — Bossuet et son oraison funèbre. — Un d'Orléans mystérieux.

I. Nous avons vu que Mazarin avait marié Louis XIV à Marie-Thérèse. Cette Infante d'Espagne avait, d'après la *Palatine*, « de vilaines dents noires et gâtées ; elle mangeait beaucoup d'ail, était grosse et petite, mangeait fréquemment et longtemps mais de petits morceaux, comme si c'eût été pour un petit serin ; elle était aussi de la plus grande niaiserie » *(Lettre du 16 Novembre 1816)*. Le

duc de Saint-Simon mentionne aussi « la bêtise et l'étrange langage » de cette Reine. Louis XIV ne tarda pas à la délaisser pour Olympe Mancini (une des nièces de Mazarin), comtesse de Soissons, dans le salon de laquelle il se mit à aller tous les soirs jusqu'au mariage de Monsieur, dont il s'appropria aussitôt la femme.

Ce fut, le 30 Mars 1660, vingt jours après la mort de Mazarin, que Philippe épousa Mme Henriette, fille de Charles Ier, décapité en 1649, et de Mme Henriette de France (fille d'Henri IV).

Celle-ci (1609-1669) petite brunette, vive, agréable, sensuelle et galante, violemment brouillonne et têtue, avait quitté avec un amant l'Angleterre et le triste, grondeur et violent Charles Ier, pour se réfugier à Paris où elle vécut fort mal, battue par son bel Anglais qu'elle épousa, pillée par lui dès qu'il lui venait un peu d'argent. Voilà la moralité que sa fille eut sous les yeux; elle passa ainsi son enfance et son adolescence avec ses deux frères, Charles II et Jacques, qu'elle aima tendrement. Charles II, qui n'eut jamais ni cœur ni âme, adora toujours cette petite sœur si aimante. Pour rétablir, affermir Charles II, elle eût voulu épouser Louis XIV. Mais elle ne fut jamais la femme matérielle qu'il fallait à ce Roy; en 1660 surtout, elle était maigre, et il n'appréciait pas la grâce de cette captivante enfant. « J'ai peu d'appétit, disait-il pour les petits os des Saints-Innocents. » Pour arriver à la Restauration Anglaise, on fit en sorte qu'Henriette épousât au moins Philippe, frère du Roy. Ce qu'elle fit à l'âge de dix-sept ans.

[illegible] beaucoup d'esprit, un cœur doux



et charmant. Toute sa personne, dit *Michelet*, était composée de grâces, et chacun de ses gestes était séduction. Il était impossible d'avoir plus d'enjouement dans les manières, plus de paroles obligeantes dans la bouche, plus d'esprit dans la répartie, plus de volupté dans le regard. D'une extrême bonté, elle n'était que bienveillance. Toute douceur et lumière, sympathique pour tous, bonne même pour ses ennemis, elle annonça en outre, à peine mariée, une maturité d'intelligence singulière. Avec toutes ces qualités, « elle n'avait nul principe ; on lui avait inculqué que tout devoir était une bassesse. Corrompue naïvement d'enfance, fatalement, presque innocemment, elle avait en elle toutes les misères morales des deux monarchies » *(Michelet)*.

On disait généralement à la Cour qu'elle était la sœur incestueuse du débauché Charles II, vendu à Louis XIV ; d'après les lettres de la seconde duchesse d'Orléans, elle eut aussi des relations avec un bâtard de Charles II, le duc de Monmouth.

Telle fut la femme qui fut livrée au *Roy de Sodome* et aux gens de sa Cour, pour subir leurs tortures morales durant dix longues années et finir par être empoisonnée par ces scélérats à l'âge de vingt-six ans.

Elle était frêle quand elle se maria.

« Ce fut donc un bonheur pour elle d'avoir un mari qui n'était pas un homme, qui n'aimait pas les femmes, et qui, selon toute apparence, sauverait à la sienne les fatigues de la maternité... Elle se trouva avoir une fille pour mari. Il était resté en-

fant... Il reçut bien Henriette, mais comme un camarade qui l'amuserait et sur qui il essaierait les modes. Il n'imaginait pas à avoir à lui dire autre chose... Il la montrait, voulait qu'on la trouvât jolie, et, par moments, il craignait qu'elle ne le fût trop et plus que lui, qu'elle ne lui enlevât ses petits amis, Guiche, Marsillac et autres; c'était là sa seule jalousie. »

II. Les deux époux allèrent d'abord loger aux Tuileries. Toute la France y afflua. Il n'y eut personne qui ne fut surpris de l'agrément, de la civilité, de l'esprit d'Henriette. Tous les hommes ne pensaient qu'à lui faire la cour, et toutes les femmes qu'à lui plaire *(Madame de La Fayette)*. L'affluence fut d'autant plus grande aux Tuileries que le Roy commença à y aller tous les jours. Louis XIV avait jadis refusé d'épouser Henriette, parce qu'elle était maigre et qu'il fallait à son tempérament sensuel, lourd et épais, une femme matérielle. Mais sa beauté s'était rénovée depuis lors; elle avait, à défaut de charmes opulents, l'attrait singulier de ceux qui ne doivent pas vivre. Louis XIV s'éprit de sa cousine germaine et belle-sœur, et la nouvelle Cour des Tuileries « se remplit de plaisirs par la présence continuelle du ROY. Ils prirent même un caractère de turpitude dont il n'est pas permis à toutes les plumes de retracer l'énormité » (*Histoire des ducs d'Orléans*, par Laurentie, rédacteur en chef de l'*Union*, ancien journal officiel du comte de Chambord).

Ces mœurs étonnaient médiocrement en ce temps où « les Condé et les Nevers etaient ouvertement

amoureux de leurs sœurs », où les mœurs Turques et Italiennes, adoptées d'Henri III, moquées sous Henri IV, reprises sous Mazarin, pratiquées par les Condé et les Conti, triomphaient à la Cour de Philippe, duc d'Orléans *(Michelet).*

Le chef de la branche d'Orléans fut en butte aux railleries, aux sarcasmes de toute la Cour. C'est qu'il était incapable d'aimer ; « le miracle d'enflammer son cœur n'était réservé à aucune femme du monde » (*Mémoires de Madame de La Fayette*, écrits sous les yeux de Madame Henriette). Tel était son caractère qu'il avait toujours songé « plus à faire admirer sa beauté de tout le monde qu'à s'en servir pour se faire aimer des femmes, quoiqu'il fût continuellement avec elles. Son amour-propre ne le rendait capable d'attachement que pour lui-même. Il n'y eut jamais qu'une femme qui parut lui plaire davantage que les autres : ce fut Madame de Thianges ; mais leur commerce fut plutôt une confidence libertine qu'une véritable galanterie. En un mot, la jalousie dominait chez *Monsieur* ». Madame de Fiennes le salua un jour de ce compliment : « Monseigneur, vous ne déshonorez pas les femmes qui vous hantent ; mais elles vous déshonorent. »

« Il fut ravi quand il vit le Roy épris d'Henriette, pensant qu'elle le protégerait, que par elle il aurait ce que ses favoris voulaient et ce que Louis XIV lui refusait, un apanage, la royauté du Languedoc ».

Quant à Henriette, elle avait, « dès le premier jour, trouvé fort ridicule son mariage avec cet homme-femme ». Marie-Thérèse avait un mauvais

tempérament ; elle tenait d'une race malsaine, d'un père usé qui eut 30 à 40 bâtards, et ses enfants ne vécurent guère généralement. Elle pouvait mourir. Sa survivance revenait incontestablement à Mme Henriette. La belle Henriette devenait à son tour la Reyne, si elle faisait rompre son mariage. « Philippe n'y ferait aucun obstacle et la quitterait même avec joie, pour épouser le Languedoc et trôner là avec ses favoris. »

Sur ces entrefaites, la Cour s'étant installée à Fontainebleau, le duc et la duchesse d'Orléans durent s'y rendre. « La joie de Philippe fut au comble lorsqu'il y vit le Roy ne pouvoir plus se passer d'Henriette, arranger tout pour elle, les chasses, les bals, et la rendre enfin la vraie Reyne. » Les promenades solitaires de Louis XIV et d'Henriette duraient fort tard la nuit et jusqu'au jour (c'était en Juin 1661).

Madame n'objectait rien, ni l'opinion, ni sa santé. Louis XIV n'y pensait pas. Ce monstrueux égoïste, que nous verrons plus tard pousser ce vice jusqu'à ne pas manquer son tiré habituel de l'après-midi, même le jour de la mort du dernier de ses enfants et petits-enfants empoisonnés, eut toute sa vie l'insensibilité de l'homme bien portant qui ne ménage en rien les faibles. C'était à cette époque un jeune homme à cheveux bruns, à petites moustaches, à l'air sec et positif, avec la lèvre Autrichienne de grand mangeur, une bouche déplaisante, sensuelle et lourde et qui accusait aussi le mépris de l'espèce humaine. Mais Mme Henriette qui, dès l'enfance, voyait en lui le Roy, celui de qui pouvait dépendre le sort de sa famille, de ses frères, « serait morte

plutôt que de désobéir en aucune chose » à ce prince, « qui croyait Dieu en lui » et faillit plus tard se faire adorer comme une divinité.

A la Cour, tous tournaient autour d'elle, et, parmi eux, on voyait papillonner le fils de l'ancien amant d'Anne d'Autriche, l'ambassadeur Buckingham, ainsi que le joli comte de Guiche, qui était bien plus agréable que Louis XIV. « La familiarité donnait au comte de Guiche l'entrée chez Philippe aux heures les plus particulières. Ce favori du Prince voyait ainsi Henriette à tous les moments, et *Monsieur* prenait de plus le soin de lui faire admirer ses charmes *(Mémoires de la Fayette)*. »

III. Henriette devint grosse, et elle fut très malade. Or, Louis XIV n'aimait pas les malades ; il la délaissa. D'autre part, Anne d'Autriche, la belle-mère, était furieuse de l'ascendant que prenait Henriette sur Louis, ascendant qui absorbait le sien. Elle força Philippe d'être jaloux. Philippe devint surtout envieux de l'influence prépondérante que conquérait sa femme à la Cour. Sur les excitations continuelles de la belle-mère, « la haine de Philippe contre son frère ne fit que s'accroître ». Il cria ; Anne d'Autriche cria avec lui. Par leurs intrigues, Louis XIV fut travaillé de toutes parts. Olympe Mancini, abandonnée aussi, se joignit à la cabale. On fit observer au Roy, bien connu pour son orgueil, que Marie-Thérèse, sa femme, qui était enceinte, pouvait, sous le coup des chagrins, tromper les espérances de l'État. On lui fit valoir, en tant que grossièrement superstitieux, les lois de la religion. On exalta surtout devant lui, étant donnée



toute sa vanité, le génie d'Henriette qui ambitionnait de le gouverner. On insista sur ce point que, pour le moins, on croirait partout qu'il était mené par elle. Ce dernier argument frappa juste. Il s'entendit avec Henriette, et ils convinrent que, pour aller chez elle, il ferait semblant d'être épris d'une de ses demoiselles d'honneur, la petite La Vallière. Puis, après de nombreuses et curieuses petites intrigues auprès de Louis XIV et de La Vallière, les courtisans d'Anne d'Autriche et de Philippe, unis aux complaisants des plaisirs du Roy et aux dévots, réussirent à engager Louis XIV et La Vallière par des serments d'amour dans les salons de Madame Henriette, et par l'intermédiaire du bouffon Gaston de Roquelaure (1617-1683).

Le premier règne d'Henriette avait duré trois mois (Mai, Juin, Juillet 1661). La cabale de la Cour de Philippe gagnait à ce que le Roy eût pour maîtresse, au lieu d'une femme de grand mérite et bien supérieure à Louis XIV, « une jeune sotte, timide à l'excès, perdue dans son amour, ne sachant rien autre, ne voulant rien savoir, ne se mêlant de rien ».

La cabale, dans le principe, avait cherché à détourner la passion du Roy sur plusieurs personnes de la Cour, entre autres sur Mesdemoiselles de Pons, de La Vallière, de Chemerault. Le Roy n'avait abattu ses assiduités sur La Vallière qu'après avoir cultivé toutes les autres. Il ne se désintéressa pas du reste complètement de Madame Henriette, et c'est chez elle, dans un cabinet tout ouvert, qu'il se mit à entretenir des heures entières sa fille d'honneur, La Vallière. Au grand désespoir de la cabale, l'in-

telligente Henriette ne manifesta donc pas de jalousie, et ne perdit pas toute son influence à la Cour et sur le cœur de Louis XIV *(Mémoires de Madame de la Fayette).*

IV. Mais elle se rejeta en partie sur le comte de Guiche. « Il y avait chez *Monsieur*, frère du Roy, et chez *Madame*, deux petites Cours jalouses qui se faisaient une lutte bizarre, étrangement immorale : celle de *Madame* et celle de la fille minaudière, fardée et coquette, qu'on appelait *Monsieur*. Les jolis jeunes gens qu'aimait « *Monsieur* » devaient se décider. Guiche passa du côté de *Madame;* le chevalier de Lorraine opta pour *Monsieur* et eut la honte et l'argent *(Michelet).*

Philippe « en fit une très mauvaise mine à Guiche, bien qu'il fût alors amoureux, autant qu'il pouvait l'être, de Madame de Valentinois, sœur du comte de Guiche. Il prit pour nouveau favori le prince de Marsillac, frère aîné du duc de la Rochefoucauld. Il en devint tellement jaloux que, Marsillac étant tombé à son tour amoureux de Madame Henriette, il le renvoya de sa Maison » *(Madame de la Fayette).*

L'intrigue d'Henriette avec Guiche fut très longue. La *Palatine*, seconde femme de Philippe, rapporte à ce sujet un trait piquant : *Madame*, étant à un rendez-vous avec Guiche chez Madame de Chaumont, gouvernante de ses enfants, avait mis le valet Launois en faction. Soudain, Philippe arrive. Launois jette un cri d'appel aux amants, court au-devant de Philippe et lui heurte avec la tête le nez si violemment que *Monsieur* commence

à saigner fort. Madame Henriette et Madame de Chaumont accourent tout effrayées avec des mouchoirs, et les placent sur la figure du blessé ; elles l'entourent en même temps avec habileté, et Guiche, qui s'était caché derrière la porte, s'esquive de la chambre et gagne l'escalier. *Monsieur* vit fuir quelqu'un, mais il s'imagina que c'était Launois qui se sauvait de peur.

Ce que *Madame* préférait dans les lettres que lui adressait Guiche, c'étaient ses plaisanteries sur *Monsieur*; car elle aimait beaucoup à rire, surtout de Philippe. Elle aimait aussi dans ces lettres les traits hardis qui allaient au ciel même, au Dieu d'alors, au Roy, jusqu'à dire que c'était un fanfaron et un Dieu de théâtre. Madame Henriette était un bel esprit, et cette impiété l'amusait (1662).

Le chevalier de Lorraine, comte d'Armagnac, était le principal favori de *Monsieur*; *Crétineau-Joly* l'appelle « *sa La Vallière* ». Philippe, personne ne l'ignorait à la Cour, s'habillait presque tous les jours en femme pour se renfermer deux ou trois heures avec lui. Ce gentilhomme était « une âme perverse, un esprit sans frein, capable de tous les crimes pour servir ses passions et celles d'un maître initié aux secrets des plus honteuses débauches *(Mémoires du duc de Saint-Simon)*.

Il devint « le maître de la maison de *Monsieur* en se prêtant à ses infamies » *(Laurentie)*. Il prit sur lui une influence souveraine et devait le conduire « le bâton haut toute sa vie » *(Mémoires du duc de Saint-Simon)*.

Nous l'avons déjà vu menant Philippe au bal, en jupe, minaudant et fardé, et lui donnant la main.

On remarquait autour de ce favori et de son maître, les marquis d'Effiat et de Châtillon, et Mademoiselle de Grancei, fille du maréchal de ce nom, « à qui fut donné le titre de maîtresse de *Monsieur* pour déguiser d'autres monstruosités » *(Laurentie)*.

Ces favoris, « tous plus infâmes et plus cupides les uns que les autres » *(Laurentie)*, le trompaient, le gouvernaient, le malmenaient, le méprisaient, conduisaient la maison et la remplissaient de leurs créatures.

Ils obtenaient tout de Philippe, dit le *duc de Saint-Simon*, « le traitaient insolemment, lui donnaient de fâcheuses occupations pour arrêter les brouilleries de jalousies horribles. Tous ces gens-là, ayant leurs partisans, rendaient cette petite Cour fort orageuse, sans compter les querelles de cette troupe de femmes très décidées de la Cour de *Monsieur*, toutes fort méchantes et presque toutes plus que méchantes, dont le duc d'Orléans se divertissait et entrait dans toutes ces misères-là ».

Ils soutenaient Philippe dans ses querelles avec le Roy, l'y excitaient, préparaient ensuite des réconciliations et tiraient de tout cela de plantureuses rémunérations. Ils savaient toute l'importance qu'au point de vue politique, Louis XIV attachait à l'amitié de sa belle-sœur, soit vis-à-vis des puissances Etrangères, soit contre l'ambition et l'humeur querelleuse de Philippe. Aussi, redoutaient-ils l'influence de Madame Henriette à la Cour de Louis XIV, et quelque décision du Roy qui les expulsât de la Maison de *Monsieur* pour la peupler de créatures de la Cour. Ils épiaient la duchesse

d'Orléans, lui dressaient des embûches, la contrecarraient dans tous ses desseins et étaient avec elle en rivalité de tous les instants *(Journal d'Ormesson).*

Avec de tels favoris, « la vie devint un enfer » *(Michelet)* pour Madame Henriette dans son propre palais. Sa santé, faible et délicate, s'en ressentit et s'altéra visiblement. Ses nombreuses couches lui firent en outre éprouver de cruelles souffrances.

A la naissance de ses enfants, « c'était le Roy qui s'en réjouissait ; et, à leur mort, si *Monsieur* n'en riait, tout au moins il n'en pleurait pas. Et même, à une couche douloureuse où *Madame* faillit périr, *Monsieur* s'en alla s'amuser » *(Mémoires de Madame de Motteville ; Mémoires de Mgr de Cosnac).*

V. En 1663, Mademoiselle de La Vallière étant devenue grosse, Louis XIV, après « s'être livré aux séductions de toutes les femmes de la Cour » (*Histoire des Français*, par Simonde de Sismondi), Louis XIV redonna un moment son cœur ou plutôt une bonne partie de son cœur à Madame Henriette. La nullité de La Vallière lui fit de nouveau apprécier « autant qu'il le pouvait », cette femme supérieure qu'il admira de plus en plus. Mais la cabale r... à la charge, et Philippe imagina contre Hen... des affronts sans nombre, « pour qu'elle en... de dépit ».

C'est alors qu'elle se fit avec Louis XIV ... tectrice de Molière, valet de chambre du Roi, ... le parti des dévots et les marquis qui étai... portables. C'est pour elle que fut fait ...

thrope. C'est chez elle qu'il fut joué pour la première fois.

Une nouvelle grossesse fit encore pâlir l'étoile de *Madame* aux yeux de Louis XIV, d'autant plus que La Vallière était tout à fait remise de ses couches.

En Juillet 1665, Henriette mit à terme un enfant mort ; elle n'en put accoucher, et il ne vint que par lambeaux. *Monsieur*, le même jour, pour constater que la chose ne le touchait guère, partit avec son monde gaiement et avec bruit *(Michelet)*.

Peu après, Louis XIV prit, pour nouvelle maîtresse en titre, une ancienne demoiselle d'honneur de Madame Henriette, Madame de Montespan. Il étala à plaisir et afficha hardiment le scandale d'un quintuple (et même plus) adultère avec La Vallière, la Montespan, la Montausier, Madame Henriette, etc., « scandale effacé par la honte d'un frère avili ». *Madame*, après plusieurs couches des plus douloureuses, avait la taille un peu tournée, et ce défaut de conformation devait marquer de plus en plus. Dans l'été de 1667, Louis XIV s'intéressa tout particulièrement à la sensuelle, opulente et orgueilleuse Montespan, belle Poitevine, enjouée, grande et grasse, et avec cela moqueuse, odieuse, méchante. La médiocrité du Roy et sa matérialité pesante apparaissent dans cet objet de son choix.

Cette histoire d'Héliogabale, en plein christianisme, comment s'arrangeait-elle avec le confessionnal, dit *Michelet ?* Le Roy communiait aux grandes fêtes devant la foule. *Monsieur* et *Madame* devaient l'imiter. *Madame* avait pour confesseur un moine, un rustre, un capucin qui ne la gênait point et dont la belle barbe figurait bien dans un carrosse pour

imposer au peuple *(Mlle de Montpensier). Monsieur* en avait un bien plus commode encore, le doux père Zoccoli, basse et plate punaise italienne, qui devint le complaisant, l'agent, le valet du chevalier de Lorraine.

« Au sein des mœurs grossières des Cours de Louis XIV et du duc d'Orléans, le charme doux et fin de Madame Henriette n'avait plus guère chance d'agir. » Elle chercha dès lors à relever par des moyens sérieux son influence à la Cour et dans le gouvernement. Mgr de Cosnac, son aumônier, homme ambitieux, laid, à mine basse, de beaucoup d'esprit, de vigueur peu commune, et qui brûlait d'avoir le chapeau, travaillait d'ailleurs de son mieux à la rendre ambitieuse et à seconder les vues de son frère bien aimé Charles II, Roy d'Angleterre. Henriette et lui s'entendirent pour relever Philippe « de son bourbier, pour en faire un prince digne de *Madame*, le réhabiliter ainsi aux yeux du Roy, l'arracher à ses cupides favoris, à ses mœurs infâmes qui rendaient son propre intérieur insupportable à *Madame*, lui enlevaient du crédit à la Cour et la déconsidéraient devant Louis XIV » *(Mémoires de Mgr de Cosnac).*

Une fort belle occasion favorisa les projets des deux associés. Des seigneurs Napolitains vinrent à Versailles, au nom de leurs compatriotes qui voulaient secouer le joug de l'Espagne et offrir la couronne des Deux-Siciles à un prince de la maison de France. Henriette et Cosnac réussirent à faire jeter les yeux des gouvernants sur Philippe d'Orléans.

Mais Philippe ne se prêta à aucune des intrigues

dont il était l'objet. Les envoyés Napolitains durent s'en retourner dans leur pays. « Quand il sut que les négociations avaient avorté, il en témoigna de la joie comme s'il fût sorti d'un mauvais pas, d'où je compris qu'il avait eu grand'peur d'être Roy *(Mémoires Cosnac).* »

VI. Après ce premier échec, Henriette et Cosnac firent intervenir, auprès de Louis XIV, Charles II pour que Philippe accompagnât le Roy dans la campagne de Flandre qui allait s'ouvrir. Ce qui fut accordé.

Dès lors, Philippe « n'eut dans la tête que de faire faire des tentes propres et galantes, ayant grand soin qu'elles fussent remplies de miroirs et de chandeliers en cristal » *(Mémoires Cosnac).*

Mais Mgr de Cosnac était bien résolu à rendre son maître célèbre en France et en Europe. Il commence par remettre à Philippe « un mémoire où il lui donne mille instructions de manière à pouvoir acquérir de la réputation tout en n'étant que *médiocrement exposé*, et surtout à force d'argent, de louanges et de caresses à la troupe » *(Mémoires Cosnac).*

Puis, joignant l'exemple au précepte, il part en guerre, traînant Philippe à sa remorque. Nous ne croyons pas que l'imagination la plus riche puisse trouver, pour une opérette-bouffe, rien de plus comique que la campagne de Philippe, dont Mgr de Cosnac voulait faire un homme de guerre. Nous allons suivre textuellement le récit de Mgr de Cosnac lui-même, tout en l'abrégeant.

Tournai est investi. Cosnac conduit Philippe à la

tranchée et lui fait prodiguer des louanges et des largesses aux officiers et aux soldats. La réputation de Philippe commence ; « il semble que chacun ait intérêt à la faire valoir ». Tournai capitule dès le lendemain, sans se défendre, bien que les assiégeants n'aient encore ni canons, ni munitions.

Puis, on met le siège devant Douai. Cosnac ne se ménage pas, il va à la tranchée pour que *Monsieur* y aille. Mais *Monsieur* dit qu'il n'est pas confessé. A cela ne tienne? On l'absout, on le pousse en avant. Cosnac transmet à Renaudot, directeur en chef-administrateur-gérant-secrétaire de la rédaction — chroniqueur-prote et imprimeur de la *Gazette de France*, les relations les plus flatteuses pour la gloire de Philippe. Renaudot les publie.

Douai capitule comme Tournai. La gloire militaire de *Monsieur*, frère du Roy, demeure un fait acquis à l'histoire.

Louis le Grand, enorgueilli de ces deux capitulations, abandonne l'armée et va à Compiègne recevoir les hommages de la Cour. Philippe veut suivre son exemple ; Cosnac l'arrête et lui conseille de rester aux armées : « S'il arrive quelque entreprise, lui dit-il, le frère du Roy en aura toute la gloire. » Mais Philippe « a une passion démesurée d'aller recevoir à Saint-Cloud des mains des dames les lauriers qu'il croit avoir si bien mérités ». Cosnac le supplie du moins de « faire semblant auprès du Roy de vouloir demeurer aux armées pour s'en faire un mérite ». Mais il lui prend « une si grande peur que Sa Majesté le prenne au mot qu'il fuit trois jours après notre arrivée devant Douai et part sans attendre le Roy ». Louis XIV ordonne à Turenne

de donner à Philippe une escorte de 500 chevaux. Turenne, économe de ses troupes, en envoie 100. Philippe « s'en irrite grandement ; il a de folles terreurs de tomber aux mains de l'ennemi et précipite notre arrivée à son palais de Saint-Cloud » *(Mémoires de Mgr de Cosnac)*.

VII. Là, Philippe retrouve de nouveaux envoyés du royaume de Naples, qui sont venus réitérer les offres de leur couronne. Cosnac, qui a réfléchi « combien ce trône donnerait de prestige à son maître et à *Madame* », et par conséquent à lui-même, déploie toute la souplesse de son esprit dans de nouvelles intrigues. Peine inutiles. Philipppe fait avorter toutes les négociations de Cosnac et d'Henriette.

Le grand aumônier ne s'en obstine pas moins résolûment « à tâcher que *Monsieur* ait dans la tête quelque grand dessein qui lui élève le cœur ». De nouvelles intrigues se nouent : Philippe demandera au Roy la lieutenance générale de l'armée, tandis que Madame Henriette, toute puissante auprès de son frère, le Roy d'Angleterre, lui dépêchera Saint-Laurent, comme ambassadeur, afin que Charles II demande à Louis XIV pour Philippe cette même lieutenance générale.

Puis, Cosnac informe Philippe qu'il est temps de retourner aux armées ; il le trouve « travaillant à arranger des chaises dans ses appartements ; en attendant qu'il fût en état de ranger une armée en bataille, il s'apprenait à ranger des fauteuils » *(Mémoires Cosnac)*.

Cosnac l'arrache à ces futilités et l'entraîne

aux camps. Audenarde capitule dans les 24 heures. « Une batterie de canons avait été mise sur une montagne qui commande la ville. Par mon conseil, *Monsieur* va sur la montagne et voit l'effet de la batterie SANS AUCUN DANGER. Il distribue de l'argent aux officiers d'artillerie ; ceux-ci parlent très avantageusement de *Monsieur*. »

Audenarde prise, on met le siège devant Lille. Philippe y est rejoint par le chevalier de Lorraine. Dès lors, « il reste dans sa tente à se parer, se farder, enfermé entre quatre miroirs avec son favori. Impossible d'en plus rien tirer » *(Cosnac)*.

Cosnac lui fait observer « qu'il lui est aisé de soutenir sa gloire, puisqu'il n'y a plus que ce siège à essuyer pour cette campagne ». Ces remontrances produisent quelque impression. Le chevalier de Lorraine étant à la tranchée avec son régiment, Philippe, trois fois par jour, va admirer son bel ami à la tête de ses troupes : il distribue « quelque argent et beaucoup de louanges ; cela fait beaucoup d'effet et il a alors la réputation de prince libéral et magnanime; on veut absolument que ce soit un grand homme » *(Cosnac)*.

Renaudot, par la plume de Cosnac, continue de célébrer la gloire de Philippe et fait briller l'auréole de gloire rêvée par le grand aumônier autour du nom de son maître. Les bulletins de la *Gazette de France* acquièrent à l'Histoire cette parole célèbre de la soldatesque du temps : « *Le duc d'Orléans craint plus le soleil que la poudre et les coups de mousquets.* »

Cependant, « l'ennemi ne fait aucune défense sérieuse et Lille capitule au bout de 9 jours de

tranchée ». Mais le chevalier de Lorraine est légèrement blessé au pied par l'éclat d'une grenade.

Extrêmement inquiet, Philippe « passe ses jours et ses nuits à veiller dans la chambre de son favori ; il en fait les honneurs et oblige les visiteurs à louer la belle action du chevalier ».

Enfin Cosnac et Philippe suivent le Roy à Dinant. Turenne y remporte une victoire. Sa Majesté, qui gênait beaucoup ses généraux dans leurs armées, et n'avait pas plus de connaissances militaires que toutes autres, abandonne les troupes, déserte pour retourner recevoir en triomphateur de nouveaux hommages de sa Cour.

Philippe et Cosnac font de même, et rencontrent, à Villers-Cotterets, Madame Henriette et sa Cour. « *Monsieur* regrette beaucoup de tout y voir meublé et ordonné ; il n'a plus que la satisfaction de s'occuper des accessoires. » Le goût et l'application qu'il y déploya, ajoute Monseigneur de Cosnac, « me firent regàrder ces occupations avec dépit et comme un mauvais présage de ce qui arriverait dans la suite. Je fis réflexion qu'on avait bien raison de dire qu'il était presque impossible de changer la nature, quand elle avait une fois pris sa pente ».

VIII. Au commencement de l'année de 1887, nous visitions le palais de Versailles et son Musée. Après avoir parcouru, étudié les salles, les galeries où sont les portraits des connétables, des maréchaux, des amiraux, nous arrivâmes dans le salon des GUERRIERS CÉLÈBRES.

De loin, nous remarquâmes parmi les tableaux

un portrait qui nous semblait avoir quelque ressemblance avec Philippe d'Orléans. Ne pouvant en croire nos yeux, nous nous rapprochâmes et nous lûmes :

« N° 1194, *Monsieur*, frère de Louis XIV, duc d'Orléans. »

Le peintre est M. Naigeon. Le héros porte une cuirasse, et, autour du cou, un flot de rubans.

C'est Louis-Philippe, *roi des Français*, qui en sa qualité de fourbe incomparable, comme on le verra à la fin de notre *Histoire des d'Orléans*, a fait classer le chef de la Famille d'Orléans parmi les *Guerriers célèbres* de France.

IX. Après cette mémorable campagne de Flandre, de violents orages éclatent à la Cour de Philippe d'Orléans. Le chevalier de Lorraine devient plus que jamais le maître au Palais Royal, nouvelle résidence de *Monsieur* ; il y règne en tyran. La lutte entre *Madame* et la cabale du favori revêt une ardeur inconnue jusque-là. « Le chevalier ordonne, règle tout, fait de *Monsieur* une femme docile qu'il rend très violente *(Michelet)*. » Marié depuis quatre ans avec une fille d'honneur d'Henriette, il la fait chasser par Philippe, et d'autres après elle. Ces coups d'Etat montrent la toute puissante du chevalier et terrifient le Palais Royal. Henriette est abandonnée même de ses serviteurs personnels. Son écuyer, son capitaine des gardes, son maître d'hôtel se font les agents dévoués du favori, qui ne la salue même pas. Il ne reste plus auprès d'Henriette que des espions.

Nous sommes en 1668. Henriette voit que le che-

valier de Lorraine au fond n'a rien à craindre du Roy, celui-ci ayant toujours trouvé très bon que *Monsieur* fût ridicule. Elle sent que, dans sa guerre contre la cabale, elle ne reprendra le Roy que par les affaires d'Angleterre, par son frère Charles II qui l'aime tendrement et n'ose rien lui refuser. Les circonstances se prononcent pour elle. Une triple alliance a été conclue à l'Etranger contre la France. Il devient de toute nécessité que l'Angleterre n'entre pas dans cette ligue. Or, Henriette a une influence suprême sur Charles II ; Louis XIV le sait ; elle seule peut faire, par son intervention, de Charles II un allié de la France ; Louis XIV décide qu'elle partira en Angleterre pour déterminer Charles II à conclure une alliance, aux termes de laquelle les deux Rois de France et de la Grande-Bretagne dépouilleront la Hollande, la France s'emparant de la terre ferme et l'Angleterre s'appropriant les possessions coloniales.

Henriette reprend ainsi, reconquiert tout son ascendant sur l'esprit du Roy et sur la Cour. Philippe et ses favoris s'aperçoivent de cette influence. Ils en ignorent les causes ; les motifs en sont pour eux un impénétrable mystère. Leur jalousie est irritée. Ils redoutent que Louis XIV ne force Philippe à disgracier la cabale. Ils se décident à un coup d'audace. Ils somment Cosnac de quitter sa place de grand aumônier. En vain Monseigneur adresse supplications sur supplications à son maître : « *Monsieur* sait, lui écrit-il, que je n'ai jamais prétendu d'autre intérêt dans sa maison que celui que j'ai rencontré dans l'honneur d'être son domestique (*Mémoires de l'abbé de Choisy*). » Philippe

demeure inflexible. Cosnac est obligé de s'exiler dans son évêché de Valence.

Privée de son dernier appui, Henriette multiplie ses instances auprès de Louis XIV; elle fait déborder ses larmes devant le Roy « qui veut une certaine dignité dans les débauches », et est « profondément irrité de la révoltante immoralité de son frère ». Louis XIV se laisse plus toucher par ces arguments, qu'attendrir par les chagrins dont d'infâmes favoris abreuvent sa chère Henriette.

Il fait empoigner par ses gardes le chevalier dans la chambre même de *Monsieur*, « dans le sanctuaire » ; on l'arrache des bras de Philippe éploré ; on l'enferme dans le château d'If. « Philippe donne la comédie à tout le monde. Pleurant et sanglotant comme Orphée pour son Eurydice aux forêts de Thrace, il fuit la Cour de Versailles et s'en va en plein hiver faire résonner de ses gémissements les bois de Villers-Cotterets. »

Nouvelle Calypso, l'inconsolable duc d'Orléans jure qu'il ne reparaîtra à la Cour qu'avec la liberté de son favori. La bonne Henriette a pitié de tant de douleur. Elle obtient de Louis que Philippe envoie de l'argent au favori, adoucisse et ouate sa cage. Bientôt Philippe, succombant au chagrin, ouvre des négociations auprès du Roy. Il pleure tant, il crie tant auprès de Sa Majesté que, le voyant comme fou et craignant de lui quelque esclandre de jalousie vraie ou simulée, Louis XIV prend, pour chargé de pouvoir, Colbert *(Journal d'Ormesson)*. Une transaction se conclut entre les deux frères utérins : « Le chevalier de Lorraine recevra une pension de 10,000 écus et aura pour prison Marseille, au lieu

du château d'If; deux riches abbayes, vacantes par la mort de l'évêque de Langres, seront accordées au frère du chevalier. A ces conditions, *Monsieur*, frère du Roy, reparaîtra à la Cour *(Mémoires du marquis de la Fare)*. « Le 3 Mars 1670 *(Journal d'Ormesson)*, Philippe vint reprendre son poste à la Cour.

X. Pendant ce temps, le cours des intrigues de la cabale ne s'est pas arrêté. Elle a surveillé attentivement les relations d'Henriette avec Louis XIV et ses ministres. Elle a fini par découvrir qu'il y a sous roche un important secret d'État. Elle fit prendre l'avis du chevalier de Lorraine *(Mémoires du marquis de la Fare)*. Le maréchal de Turenne « étant au mieux » avec Henriette, quoique sexagénaire, le chevalier de Lorraine donne le mot à la Coëtquen, sa maîtresse et celle aussi de Turenne, de faire commettre une grave étourderie à ce glorieux et tendre enfant de Mars. Turenne, à l'instigation de la Coëtquen, se fait conter par l'imprudente Henriette les mystérieuses négociations, et commet la légèreté d'en faire la confidence à la Coëtquen. Le chevalier de Lorraine et Philippe en sont informés. Philippe, qui est bavard comme trente-six femmes, révèle à ses favoris le secret, qui bientôt passe de bouche en bouche.

Louis XIV apprend que la faction d'Orléans a éventé les entreprises de son gouvernement et met en péril, avec les secrets de sa diplomatie, la sécurité, l'honneur et l'indépendance de la France. Pour arrêter à l'instant ces menées et ces trahisons, il exile à Rome le chevalier de Lorraine *(Mémoires*

de la duchesse d'Orléans; Mémoires de la Fare; Duclos; Flassan; Histoire diplomatique; duc de Saint-Simon).

Dès lors, les chagrins de Philippe ne connaissent plus de bornes. Il croit son favori perdu à tout jamais. Il obsède Louis XIV de ses cris et de ses gémissements. Louis XIV jure que le chevalier ne reviendra de dix ans. La cabale attribue ce serment à Henriette ; elle jure à son tour la mort de la princesse. Henriette ne voit plus autour d'elle que « des visages sinistres » ; « elle s'effraie tellement qu'elle ne pense qu'à réaliser immédiatement son voyage auprès de Charles II, et à ne jamais revenir d'Angleterre » *(Michelet*; *Mémoires de la duchesse d'Orléans*, etc.).

XI. En Mai 1670, Louis XIV arrange secrètement le voyage. Sous un prétexte quelconque, il emmène la Cour à Lille. Pendant tout le voyage, Philippe « témoigne son irritation et sa colère contre Henriette ». Il semble aspirer après sa mort, dit *Laurentie.*

Un jour, comme Henriette est mal portante, il lui rappelle qu'un astrologue lui a prédit qu'il aurait plusieurs femmes *(Mémoires de Mlle de Montpensier ; Michelet).*

A Lille, Henriette demande de passer à Douvres pour voir son frère ; Philippe veut être du voyage ; Louis XIV lui refuse carrément. Philippe accuse, avec menaces, Henriette de ce refus *(Journal d'Ormesson ; Mémoires du marquis de la Fare).*

Henriette part ; elle a l'espoir, non seulement de conclure le brillant traité d'alliance, mais encore

d'obtenir du Pape, par son frère Charles II, la cassation de son mariage avec Philippe et de ne pas quitter Charles II, « auprès de qui elle sera une vraie Reine d'Angleterre et qu'elle gouvernera par les femmes ».

Mais, à Londres, on se ligue contre elle et elle doit revenir le 3 Juin à la Cour de France.

En vain, rapporte-t-elle un traité dont les conséquences seront l'humiliation de la Hollande, la paix de Nimègue et feront monter la France à l'apogée de sa puissance sous le règne de Louis XIV. Quoi qu'en ait dit Bossuet dans sa superbe oraison funèbre : « La confiance de deux si grands rois éleva *Madame* au comble de la grandeur et de la gloire », il n'en fut point ainsi. Le retour d'Henriette, contre son attente, ne fut pas un triomphe.

Elle retrouva le Roy très froid ; il avait d'elle tout ce qu'il voulait avoir.

Elle trouva de plus *Monsieur*, frère du Roy, envenimé de jalousie, exaspéré par son succès. « Il la reçut fort mal et ne lui dissimula pas son dépit. »

La cabale s'enhardit. Se voyant sans appui, Henriette pleura beaucoup.

Philippe l'emmena loin de la Cour, de par son autorité d'époux ; il la traînait à la mort.

Louis XIV n'insista pas.

Henriette pleura encore plus ; elle se laissa conduire à Saint-Cloud.

Là, seule, « elle eut tout contre elle, même sa fille, enfant de neuf ans, a qui les monstres réussirent à faire détester sa mère ».

La faction avait compris que, dans les relations de plus en plus étroites de Louis XIV et de Char-

les II, et dans les services qu'ils auraient à s'échanger mutuellement, Henriette retrouverait près du Roy un moment de tendresse et d'absolue puissance pendant lequel Louis XIV accepterait de chasser les favoris de Philippe.

Le 29 Juin, *Madame* fut empoisonnée. « O nuit désastreuse ! O nuit effroyable ! où retentit tout à coup, comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle : « *Madame se meurt ! Madame est morte!* » Qui de nous ne se sentit frappé à ce coup, comme si quelque tragique accident avait désolé sa famille?.. Quoi donc ? Elle devait mourir si tôt ! Dans la plupart des hommes, les changements se font peu à peu, et la mort les prépare ordinairement à son dernier coup. *Madame* cependant a passé du matin au soir, ainsi que l'herbe des champs. Le matin elle fleurissait ; avec quelles grâces, vous le savez : le soir, nous la vîmes séchée *(Oraison funèbre, par Bossuet)*. »

La faction d'Orléans avait commis un crime horrible.

Entrons dans les détails du forfait, avec *Mademoiselle de Montpensier*, *Simonde de Sismondi*, *Laurentie*, *le duc de Saint-Simon*, *Michelet*, *la duchesse d'Orléans*, etc.

XII. « Le matin, m'a raconté un valet de chambre au service de Madame Henriette et au mien, le marquis d'Effiat (un favori de Philippe et parent du traitre Cinq-Mars) vint au buffet, trouva la tasse dans laquelle *Madame* avait l'habitude de boire de l'eau de chicorée, et la frotta avec un papier. Le valet de chambre lui dit : « Monsieur, que faites-

vous à notre armoire ? Et pourquoi touchez-vous à la tasse de *Madame ?* » Il lui répondit : « Je crève de soif, je cherchais à boire, et, voyant la tasse malpropre, je l'ai nettoyée avec du papier *(Correspondance de la duchesse d'Orléans).* »

A dîner, Henriette mangea comme à son ordinaire. Après un petit somme, elle demanda pour se rafraîchir sa tasse d'eau de chicorée, et but. Au moment même, elle rougit, pâlit, cria, Philippe étant présent. On la transporta sur son lit; ce ne fut que cris déchirants ; elle se dit empoisonnée et demanda un antidote ; elle voulait vomir, rejeter le poison. On perdit du temps à lui faire prendre de la poudre de vipère ; elle voulait de l'émétique, et les médecins de Philippe le lui refusaient obstinément. Ceux qui étaient là burent de l'eau de chicorée, mais non de celle qui était dans la tasse ; ils ne purent donc avoir aucun mal. Quant à la tasse, elle ne fut pas rapportée aussitôt qu'on la demanda. Elle s'était égarée, à ce que l'on dit ; on avait voulu avoir le temps de la nettoyer et de la faire passer au feu *(Correspondance de la duchesse d'Orléans).*

Le Roy vint avec tous les Bourbons. Louis XIV raisonna avec les médecins ; Henriette continuait à demander du contre-poison. Les médecins ne voulurent pas démordre qu'il y avait colique et choléra. « Ce n'est rien », disaient-ils, et Louis ne put réussir à faire donner à Henriette son émétique... Ils eurent peur, dit *Michelet,* d'en voir plus qu'ils n'auraient voulu, de faire très mal leur cour, de trouver des preuves trop claires de l'empoisonnement ; l'Alliance (de France et d'Angleterre) eût été brisée peut-être, les projets du Roy, du Clergé, pour la croisade Hol-

landaise et Anglaise, eussent été à vau-l'eau; on ne l'aurait jamais pardonné aux médecins; ils furent prudents et politiques... Personne ne se hasarda, personne n'obéit à la dernière prière de Madame Henriette ; elle voulait vomir, rejeter le poison, demandait l'émétique. Personne n'osa lui en donner.

Mademoiselle arriva avec la Cour.

« Dans la chambre, on allait et venait, on riait. Nous ne trouvâmes quasi-personne qui fût affligé ; *Monsieur* semblait fort étonné *(Mémoires de Mademoiselle de Montpensier).* »

Mademoiselle vit la victime sur un petit lit, échevelée, la chemise dénouée, avec la figure d'une morte. La pauvre *Madame* sentait, voyait, jugeait tout, le progrès surtout de la mort. « Voyez, dit-elle, je n'ai plus de nez, il s'est retiré. » On vit qu'en effet il était déjà comme celui d'un corps mort de huit jours. Avec tout cela, on se tenait au mot des médecins « *Ce n'est rien* ». On était tranquille, et quelques-uns rirent même. *Mademoiselle* en fut indignée; seule, elle eut le courage de dire qu'au moins il fallait sauver l'âme et lui chercher un confesseur.

Henriette fit appeler l'ambassadeur de Charles II et lui dit qu'elle était empoisonnée. L'ambassadeur lui demanda la cassette où étaient ses lettres, pour les envoyer à Charles II. Elle ordonna à sa première femme de chambre (Mme de Bordes) de la lui remettre. Mais Madame de Bordes s'évanouit. Philippe se saisit de la cassette (*Histoire des Français*, par Simonde de Sismondi). Henriette expira le 30 Juin, à trois heures du matin, à la première lueur de l'aube, après sept heures d'une effroyable agonie.

L'ambassadeur d'Angleterre voulut assister à

l'ouverture du corps, et les médecins ne manquèrent pas de trouver qu'elle était morte du choléra-morbus, qu'elle était de longue date gangrenée, etc. Il n'en fut pas la dupe.

XIII. Philippe ne voulut rendre les papiers d'Henriette qu'après se les être fait lire et interpréter. Il se montra fort irrité de la correspondance qu'elle entretenait à son insu avec Louis XIV et Charles II. Il se saisit de toutes les clefs de son cabinet, ainsi que de 6,000 pistoles qu'elle venait de recevoir d'Angleterre; il ne montra ni affecta aucune douleur, aucun regret pour elle, et songea de suite à se remarier *(Simonde de Sismondi).*

En France et en Angleterre, on accusa bruyamment Philippe de l'empoisonnement.

Charles II, indigné, ne voulut pas d'abord recevoir la lettre que lui écrivit l'assassin, Philippe ; mais c'eût été se brouiller et refuser l'argent de la France, par qui il se faisait entretenir; il s'adoucit et fit semblant de croire les explications qu'on donna.

Le jour même de la mort, Philippe fit dire par son frère à Mademoiselle de Montpensier, qui avait 700,000 livres de rentes : « Voilà une place vacante, la voulez-vous ? » *(Mémoires de Mademoiselle de Montpensier).*

Quelques heures après, on parla à Philippe de le remarier avec la princesse Charlotte de Bavière, princesse palatine.

Quant à Mademoiselle de Montpensier, elle fut atterrée d'être recherchée en un tel moment par un jeune veuf, âgé de treize ans de moins qu'elle, qui

avait les femmes en jalousie, qui venait de demeurer veuf dans des circonstances si suspectes, qui désirait sa fortune et non sa personne, et qui pouvait ensuite souhaiter un troisième mariage *(Simonde de Sismondi)*.

Encore le même jour, la rumeur publique d'empoisonnement mit le Roy en demeure d'agir. Il fit demander, dit le *duc de Saint-Simon*, M. de Purnon, maître d'hôtel d'Henriette. Il avertit Purnon que, s'il avouait tout, ll lui pardonnerait; que, sinon, il ne sortirait pas vivant du salon. Louis XIV tenait surtout à s'assurer que *Monsieur*, frère du Roy, n'avait pas participé au crime. Mais il est bien évident que Purnon ne pouvait révéler la vérité au sujet de Philippe; il eût échappé à la vengeance de Louis XIV, non pas à celle du frère du Roy ou de la faction. Purnon déclara que le poison avait été envoyé d'Italie par le chevalier de Lorraine, après avoir été choisi par M. de Maurel; que l'empoisonnement avait été concerté par de Beuvron, capitaine des gardes de Philippe, et d'Effiat, etc.; que d'Effiat avait mis le poison dans la tasse d'eau de chicorée; mais que *Monsieur*, frère du Roy, n'avait pas été prévenu de tout cela, parce que l'on craignait son indiscrétion *(Laurentie*; *marquis de la Fare ; duc de Saint-Simon*, etc.).

D'après le *Recueil de M. le comte de Maurepas* (1701-1781), « le chevalier de Lorraine fut l'auteur de l'empoisonnement et *Monsieur* Y CONSENTIT. IL N'Y A PAS DEUX AVIS LA-DESSUS. Madame Henriette fut empoisonnée du consentement du duc d'Orléans, son mari, par l'ordre de Philippe, chevalier de Lorraine, favori de ce prince, qui se

servit du Provençal Morel qu'il avait autrefois vu à Paris lieutenant dans le régiment des gardes..... ». M. de Maurepas, détenteur de tous les papiers de l'État et ami de contemporains de *Monsieur*, était en mesure de savoir à quoi s'en tenir.

D'après quelques auteurs orléanistes, ce consentement ne lui aurait même pas été demandé pour la raison dite par Purnon à Louis XIV. Dans ce cas, déclare *Laurentie* « son indiscrétion le sauva d'une infamie de plus ».

Quoi qu'il en soit, « on ne se cachait même pas à la Cour pour l'accuser de l'empoisonnement de Madame Henriette » (*Mémoires de la duchesse d'Orléans*, mère de Philippe-Égalité, par la baronne de Méré, 1806).

Louis XIV était convaincu du crime de Philippe. Mais il ne pouvait mettre en cause dans un procès criminel *Monsieur*, le Frère du Roy. C'eût été frapper la Royauté au cœur. Il ne pouvait non plus faire juger ses complices, parce qu'il aurait fallu ne pas omettre le Frère du Roy dans les poursuites. Pour l'honneur du trône, il dut couvrir à tout prix Philippe ; et, dans ce but, il combla les empoisonneurs de faveurs.

L'empoisonnement eut donc un succès complet pour la faction.

Peu après, le chevalier de Lorraine « revint chez Philippe jouir de tous ses crimes, même du dernier, comme s'il n'y avait pas eu en France un monarque jaloux de venger la pudeur publique et de protéger la vie jusque dans l'intérieur de ses palais. Mais Louis XIV, livré à toutes les licences que l'Histoire, inspirée par la liberté chrétienne, devra flétrir un

jour, perdait toute autorité pour dompter la débauche d'autrui » (*Histoire des ducs d'Orléans*, par *Laurentie*).

A l'appui de ce que dit M. *Laurentie* sur Louis XIV, ce ne peut être un hors-d'œuvre de rappeler ce passage de l'*Histoire des Français* de Simonde de Sismondi : « En 1670, Louis XIV allait régulièrement chez la Vallière, la Montespan, Madame Henriotte, la Reine et même chez d'autres. Il possédait publiquement plusieurs femmes qui communièrent ensemble à Notre-Dame de LIESSE *(sic)*, la Reine étant récemment accouchée, la Vallière grosse de six mois, la Montespan dans les premiers troubles d'une grossesse, etc. Dans ce grand essor de conquêtes où on voyait LE ROY, **toutes** *(sic)* LES DAMES DE LA COUR RÊVAIENT D'ÊTRE CONQUISES », la Soubise, Mademoiselle de Sévigné, etc. La pire, la Montespan, vainquit par l'amusement et les risées *grossières (Michelet)*.

Comment expliquer cette chose énorme et outrageuse à la nature : le chevalier de Lorraine revenant à la Cour et comblé de faveurs ? Le souvenir de Gaston, les embarras qu'un frère cadet pouvait donner, l'utilité de le tenir très bas, avaient dirigé jusque-là Louis XIV aussi bien qu'Anne d'Autriche à l'égard de Philippe.

Louis XIV permit au chevalier de Lorraine de servir dans l'armée et le nomma maréchal de camp. Il avait intérêt, dit *Sismondi*, à faire tenir Philippe très bas devant lui. Personne, mieux que le chevalier de Lorraine, ne pouvait avilir *Monsieur*, le tenir à l'état de femme ridicule et déshonorée, l'espionner, l'empêcher de conspirer contre le Roy et le

mettre à la discrétion du monarque *(Simonde de Sismondi ; Michelet).*

Bref, ainsi que nous le verrons plus tard, Louis XIV fit du chevalier de Lorraine le *mouchard* de *Monsieur*, frère du Roy.

Le chevalier de Lorraine fut aux côtés de Philippe, quand, devant un pompeux auditoire, dans sa fameuse oraison funèbre de Madame Henriette, un des monuments les plus sublimes de l'éloquence française, Bossuet foudroya les empoisonneurs.

A la suite du chevalier de Lorraine, les complices du crime, les scélérats marquis d'Effiat, de Châtillon, de Beuvron, de Maurel, de Purnon, Mademoiselle de Grancei, etc., qui avaient pris la fuite et s'étaient dérobés à l'expiation, revinrent reprendre leurs sinécures et continuer leur rapines à la Cour du duc d'Orléans.

XIV. De son mariage avec Madame Henriette, Philippe avait eu cinq enfants au moins, dont il fut réputé le père en vertu de la règle juridique : *Is pater est quem nuptiæ demonstrant.*

Deux étaient morts en bas âge. Deux furent mariées, l'une à Charles II, roi d'Espagne, l'autre au prince de Piémont, Victor-Amédée de Savoie ; le cinquième fut un fils mystérieux.

« Monsieur le duc d'Orléans (c'était dans le temps des empoisonnements qui décimèrent la Cour et Paris, sous la direction de la Voisin et du prêtre Lesage ; nous en parlerons plus loin) est venu, dit un rapport de la police, consulter deux fois la Voisin, en la compagnie du chevalier de Lorraine, du marquis d'Effiat et du comte de Beu-

vron. La première fois, il voulait savoir ce qu'était devenu un enfant mâle dont sa première femme, Madame Henriette, était grosse en 1668 et dont il affirmait n'être pas le père. Sa femme était allée accoucher en Angleterre, où un chirurgien anglais l'avait délivrée d'un enfant du sexe masculin. La Voisin envoya à Londres tout exprès son cousin Beauvillard, qui sut toute l'histoire. L'enfant vivait ; le Roy d'Angleterre, son oncle, le voyait en secret et lui faisait mille amitiés. La Voisin rapporta cela à Philippe, qui s'en alla furieux, ajoutant que c'était Louis XIV qui était le père de l'enfant ; la Voisin ne lui répondit pas non, etc. » (*Mémoires tirés des archives de la police*, par Peuchet, archiviste de la Préfecture de Police sous la Restauration, directeur de la *Gazette de France* en 1791-1792.)

XV. Toutes les demoiselles de la Cour de *Madame* avaient une conduite très décriée.

Nous citerons parmi elles :

Mmes de Fiennes, peu cruelle; — Colombe le Charon, femme du maréchal du Plessis-Praslin, duc de Choiseul, surintendant de la Maison et premier gentilhomme de la Chambre de Philippe; dame d'honneur de Madame Henriette ; — de Grammont, veuve de Mitte marquis de Saint-Chaumont, gouvernante des filles de *Madame ;* — de Gourdon, dame d'atour de *Madame*; — du Bellay, fille d'honneur; de Dampierre, fille d'honneur; — du Ludre; — de Marcé; — Nicolle, etc.

LIVRE QUATRIÈME

Philippe fait avorter le mariage de Lauzun et de *Mademoiselle*. — Il épouse la princesse Palatine. — Portrait de la seconde duchesse d'Orléans au physique et au moral. — La Diane des loups. — Sa haine pour la France, les Bourbons et son mari. — Les malheurs de *Madame* avec *Monsieur*. — Les favoris et les favorites de *Monsieur*. — La Cour de *Monsieur*. — On donne à *Madame* un empoisonneur pour maître d'hôtel. — La maussaderie de *Madame*. — Ses diffamations contre les Bourbons et la Cour. — Deux lettres ordurières. — La voracité de *Monsieur* et de *Madame*. — *Madame* et Louis XIV. — Surveillance de Philippe. — Le chevalier de Lorraine. — Philippe et la Voisin. — Philippe et l'assassin Jabirouska. — L'Orléanisme et l'empoisonnement général. — La légende de Cassel. — Philippe et la guerre du Palatinat. — Sodomie générale.

I. Philippe, n'ayant pu se marier avec Mademoiselle de Montpensier, dont il convoitait la fortune, eut une grande influence sur l'avortement de son mariage avec le duc de Lauzun (1632-1723). Le 15 Décembre 1670, Mademoiselle de Montpensier avait obtenu le consentement de Louis XIV pour son mariage avec ce gentilhomme... Mais la Reine (1638-1683) lui dit à peu d'intervalle : « Vous feriez bien mieux de ne pas vous marier et de garder votre bien pour mon fils d'Anjou (son second petit-fils, chef de la maison d'Anjou, qui a actuellement 34 Bourbons mâles vivants). »

Mademoiselle de Montpensier répondit à la Reine : « Ah ! Madame, qu'est-ce que Votre Majesté vient de me dire ? J'en suis honteuse pour elle, et, par respect, je ne veux pas en dire davantage »...

Philippe qui, de son côté, espérait hériter de sa cousine, fit tout son possible pour empêcher le mariage projeté... Le 18 Décembre, sur les 7 heures du soir, la Reine, Philippe et « plusieurs barbons » firent entendre à Sa Majesté que cette affaire faisait tort à sa réputation... Le monarque défendit le mariage *(Lettres de Madame de Sévigné; Mémoires de Mademoiselle de Montpensier ; La Hode ; Mémoires du marquis de la Fare).*

L'électeur Palatin avait deux enfants : un fils, qui était d'une faible constitution, et une fille, Charlotte de Bavière, princesse palatine, âgée de dix-neuf ans.

Louis XIV, caressant l'espoir de devenir un jour maître du Palatinat, de gagner par là du terrain en Allemagne et d'arriver à la couronne impériale, après laquelle il soupirait depuis longtemps, maria le 16 Novembre 1671, *Monsieur*, frère du Roy, à la princesse Palatine. Cette seconde duchesse d'Orléans était née le 7 Juillet 1652, à Heidelberg (grand-duché de Bade). Elle a tracé ainsi son propre portrait dans ses impérissables correspondances :

« Il faut bien que je sois laide ; je n'ai point de traits ; de petits yeux, un nez court et gros, des lèvres longues et plates, de grandes joues pendantes, une longue figure, — tout cela ne peut former une physionomie... Je suis très petite de taille, courte et épaisse ; j'ai le corps et les cuisses courtes : en somme totale, je suis une vilaine petite laideron. Pour savoir si mes yeux annoncent de l'esprit, il faudrait les examiner avec un microscope ou tout au moins avec une lorgnette... »

« J'ai toujours été laide. écrit-elle encore le

22 Avril 1698, et je le suis devenue encore plus des suites de la petite vérole; ma taille est devenue monstrueuse de grosseur; je suis aussi carrée qu'un cube; ma peau est d'un rouge tacheté de jaune; mon nez a été tout bariolé par la petite vérole, ainsi que mes deux joues; j'ai la bouche grande, les dents gâtées, et voilà le portrait de mon joli visage! Il ne peut y avoir dans le monde entier des mains plus vilaines que les miennes. Le Roy me l'a souvent reproché et m'a fait rire de bon cœur; je n'ai jamais de ma vie pu me vanter d'avoir quelque chose de joli. » (16 Janvier 1717.) — « J'ai fait rire une fois de bon cœur la comtesse de Soissons (Olympe de Mancini); elle me demanda : « D'où vient, *Madame*, que vous ne vous regardez pas, en passant, dans un miroir, comme tout le monde. » Je lui répondis : « C'est que j'ai trop d'amour-propre pour aimer à me voir, étant laide comme je suis. » (24 Janvier 1718.)

Nous avons vu son portrait dans l'ouvrage : *Description des pierres gravées du duc d'Orléans*, par les abbés Le Chau et Leblond, tome II, page 200. Il démontre l'exactitude des dires de la Palatine, qui fut la souche de tous les d'Orléans actuels.

II. En dehors de sa plastique, la Palatine était non moins étrange : « J'aurais bien voulu être garçon dans ma jeunesse... *Je n'ai jamais eu de manières françaises et ne puis les adopter...* Dans ma jeunesse, j'aimais mieux les fusils et les épées que les poupées... Je ne trouve bon, dans le manger et le boire, que ce qui est conforme à nos

vieilles habitudes allemandes... J'ai tellement affriandé ma gueule allemande « mein teutschermaul » à des plats allemands, que je ne puis souffrir ni manger un seul ragoût français (22 Octobre 1719)...; il n'y a que les jambons et les saucisses qui me rétablissent l'estomac. Je ne mange de soupe que celle qui est accommodée au lait, à la bière et au vin... Quand je prends du bouillon pur, je suis obligée de vomir jusqu'au sang; mon corps enfle; j'ai des coliques, et il faut que je me fasse saigner. Des boudins et des jambons me remettent l'estomac. »

III. Malgré ces bizarreries physiques et morales peu communes, la duchesse d'Orléans était d'un orgueil incommensurable. Sa fierté germanique ne rêvait, avec les saucisses, que grandeur, aïeux et blason. « Elle ne faisait pas mystère de dire qu'elle avait dérogé en s'alliant au petit-fils d'Henri IV et de saint Louis *(Laurentie)*. »

Un des principaux motifs pour lesquels elle méprisait son mari, c'est qu'estimant dans sa vanité extrême sa noblesse allemande comme la première du monde, elle était froissée dans tout son être de ce que Philippe d'Orléans fût en outre fils de Mazarin, ce dont elle ne doute pas dans sa *Correspondance*.

La bonne entente entre les deux époux n'eut pas de durée. Les premiers jours, Philippe eut un air heureux et satisfait. Ce malicieux passage d'une lettre de *Madame de Sévigné*, avant le mariage, en donne l'explication : « Vous comprenez bien la joie qu'aura *Monsieur* d'avoir à se marier en cérémonie, et quelle joie encore d'avoir une femme qui n'entend pas le français. »

Mais, au bout de quelque temps, Philippe cessa « de mettre du fard sur les joues de la petite laideron et d'ordonner lui-même sa parure ». Il se couvrit tout seul de tous les diamants de la communauté. « Il était heureux que je ne les aimâsse pas; car nous nous serions disputés pour nous en parer *(Correspondance de la duchesse d'Orléans)*. » « Elle obéit à *Monsieur* en ne l'importunant plus de ses embrassements. »

Elle prit vite son parti de l'abandon de « ce petit mari ventru ». « Je ne plus pas à mon époux, écrit-elle; j'ai été bien aise, du reste, quand il a fait lit à part. C'était aussi bien désagréable de coucher avec *Monsieur*; il ne pouvait souffrir qu'on le touchât pendant son sommeil. Il fallait donc me coucher sur le bord du lit, d'où je suis tombée quelquefois comme un sac. »

Elle évita la société « d'hommes débauchés et de femmes éhontées qui faisaient le fond de la Cour de Philippe » *(Laurentie)*.

Elle se mit à passer ses journées dans son cabinet à considérer les portraits des princes allemands dont elle l'avait fait tapisser et à leur écrire des volumes de correspondances.

« Elle méprisait et haïssait la France. »

Elle s'amusait beaucoup avec ses « petites bêtes »; elle nourrissait « deux perroquets, un serin et huit petits chiens ».

Aimant passionnément les chiens, les chevaux et la chasse, elle accompagnait, plusieurs fois par semaine, le duc de Bourgogne, dans ses courres quotidiens au cerf, au loup ou au sanglier *(Journal du marquis de Dangeau)*. Elle n'était jamais

« qu'en grand habit ou en perruque d'homme et en habit de cheval ». On l'appelait à la Cour la *Diane des Loups*.

« Il m'est arrivé bien des fois, écrit-elle, de rester à la chasse depuis le matin jusqu'à cinq heures du soir, et en été jusqu'à neuf heures... J'ai vu prendre plus de mille cerfs et j'ai fait aussi des chutes graves, étant tombée vingt-six fois de cheval. »

Puis, « indifférente aux infidélités et aux scandales de Philippe, elle se satisfaisait elle-même par le sarcasme, le jetait à pleines mains dans ses correspondances sur les sales créatures qui déshonoraient le nom de son mari. Elle haïssait aussi les maîtresses et les bâtards royaux avec une rudesse cynique d'expression qui ressemblait elle-même à de la corruption. Elle semait ses lettres et ses notes et se croyait assez vengée, si elle avait marqué chaque ridicule du jour par une moquerie, chaque vice par une insulte, chaque infamie par une flétrissure » *(Laurentie)*.

C'est ainsi qu'au jour le jour, toujours la plume à la main, elle jetait sur le papier des notes comme les suivantes, qui nous feront connaître plus intimement le chef de la Maison d'Orléans et ses favoris :

IV. « Je ne crois pas qu'il ait été amoureux de sa vie, quoique se plaisant à journée avec les femmes. Pour ne pas se rendre ridicule, il feignit quelque temps d'être amoureux, mais il ne put longtemps forcer son naturel. On prétendit que Madame de Monaco l'avait violé en le forçant de

coucher avec elle. Il fit semblant d'être amoureux de la Grancei; si elle n'avait pas eu d'autre amant que celui-là, elle n'aurait pas pu perdre sa réputation. Les plaisants de la Cour l'appelaient la *Pucelle d'Orléans (Recueil de M. le comte de Maurepas).* Elle disait que, toutes les fois qu'on l'avait laissé seul avec elle, il avait eu une peur mortelle et prétextait un mal de tête ou de dents... On le raillait de ce que, cette dame l'ayant prié de mettre sa main quelque part, il avait pris ses gants... Je l'ai souvent tancée vertement, cette Grancei, parce qu'elle était insolente avec moi, me brouillait toujours avec mon mari, tirait profit de toute ma maison et se faisait payer des pots-de-vin de tous ceux qui achetaient une charge de nous ; ceux qui n'en savaient pas davantage que mes tançades prenaient cela pour de la jalousie...

A son retour de Rome, le chevalier de Lorraine devint son amant déclaré... Quand elle devint laide, elle fut désespérée ; il s'était opéré sur elle des changements tels que personne ne pouvait la reconnaître ; son beau nez s'était grossi, allongé et couvert de bourgeons ; sur chacun de ces bourgeons elle mettait une mouche... En Espagne, on enferme, la nuit, jusqu'aux femmes septuagénaires. Quand la Grancei suivit notre Reine en Espagne, comme dame d'atour, on l'enferma, aussi elle, le soir ; elle en fut fort désolée... En mourant, elle s'écria : « Ah! mon Dieu ! faut-il que je meure, moi qui, de la vie, n'ai songé à la mort! » Elle n'avait jamais rien fait que jouer avec ses amants, jusqu'à cinq et six heures du matin, se régaler, fumer du tabac et poursuivre ses goûts habituels... Ayant eu une fois

une dispute avec la duchesse de Bouillon, il lui prit envie, le soir, de se cacher dans l'embrasure d'une croisée de cette dame qui, ne croyant pas être écoutée, s'entretint librement avec la marquise d'Alluye de la vie déréglée de la Grancei et dit entre autres choses qu'elle avait eu le tort de donner la V...., à ce pauvre Contade... Aussitôt, la Grancei se précipita dans la chambre; les deux ennemies s'injurièrent comme des poissardes. Le lendemain, *Monsieur* gronda fortement la Grancei et les fit s'embrasser devant lui. »

Sans être amoureux de cette Grancei, Philippe la préférait à toutes les femmes qui se pressaient autour de lui. Il en était même très jaloux, au point que Madame de Sévigné écrivait : « Je vous en supplie, que toutes les jalousies se taisent devant celle de *Monsieur*, c'est de la quintessence de jalousie; c'est la jalousie même. »

V. « *Monsieur*, écrivait la *duchesse d'Orléans* dix-neuf ans après la mort de son mari (3 Mars 1720), m'a fait beaucoup souffrir. » « Il faisait épier toutes mes actions et toutes mes paroles, afin de savoir si je ne tramais rien contre le chevalier de Lorraine et ses créatures (14 Janvier 1717). »

« 14 Mai 1695. On joue ici des sommes effroyables, et les joueurs sont comme des insensés; l'un hurle, l'autre frappe si fort la table du poing que toute la salle en retentit; un troisième blasphème d'une façon qui fait dresser les cheveux sur la tête ; tous paraissent hors d'eux-mêmes, et sont effrayants à voir. »

Une autre année, on lit dans sa correspondance :

« *Monsieur* n'a absolument rien en tête que ses jeunes garçons. Il passe des nuits entières à manger et à boire avec eux... Quant au vœu que vous formez de voir le diable emporter tous ceux de la cabale, je ne sais ce qu'il adviendra, mais ce que je sais, c'est qu'ils sont à présent tout à fait endiablés. Je crois qu'au lieu de les entraîner avec lui dans son enfer, le diable a élu domicile en leur personne et qu'ils sont tous possédés ; je n'ose en dire davantage sur ce chapitre. »

« Tant que mon mari vécut, il ne me laissa pas maîtresse de ma maison, puisque tous ses favoris en profitaient. Il ne se vendait pas une charge qu'on ne leur en payât un pot de vin... Madame Henriette fut extrêmement à plaindre ; elle eut affaire à de si méchantes gens ; je sais maintenant, comme dit le peuple, ce qu'en vaut l'aune.. J'ai eu à mon service le valet de chambre *qui avait vu le marquis d'Effiat empoisonner le verre de Madame* ; de valet m'en a parlé souvent. Maurel, *qui avait apporté le poison d'Italie*, en fut récompensé ; on le plaça chez moi comme maître d'hôtel. C'était un homme sans foi ni loi, mais il avait de l'esprit comme un démon. Il est mort sans avoir voulu entendre proférer le nom de Dieu. Il mentait, volait, se parjurait, affectait l'athéisme, s'abandonnait aux plus sales débauches, aux excès les plus révoltants, vendait des jeunes garçons comme des chevaux, etc., etc. ».

« J'ai dormi dix ans dans la chambre où feue Madame Henriette est morte (14 Novembre 1720). »

On lui faisait sentir ainsi le sort qui l'attendait, si elle n'était pas sage avec la cabale.

« Ses enfants et moi, nous avons à peine le néces-

saire. Quand j'ai besoin de chemises et de draps, il me faut les mendier pendant un tems infini. »

« Il était jaloux de ses enfants et les tenait, tant qu'il pouvait, éloignés de moi (21 Juillet 1716). »

« Il est bien vrai que le célibat est le meilleur état et que le meilleur des hommes ne vaut pas le diable (4 Septembre 1697). »

« Le mariage est devenu pour moi un objet d'horreur (12 Juin 1699). »

« Vous êtes bien heureux de pouvoir rire encore : il y a longtemps que cela ne m'arrive plus, quoique jadis j'aie plus ri que qui que ce soit. Une personne, qui ne veut plus avoir sujet de rire, n'a qu'à se marier en France ; l'envie lui en passera bien vite (3 Avril 1699). »

« Tant que *Monsieur* a tiré du Palatinat, il l'a dépensé sans m'en donner une obole (16 Mars 1699). »

VI. Madame la duchesse d'Orléans était donc tout à fait malheureuse. Elle était sauvage, dit le *duc de Saint-Simon*, toujours enfermée à écrire, dure, rude, se prenait aisément d'aversion : elle avait la figure et le rustre d'un Suisse.

Elle vivait à la Cour, dit *Walkenaër*, dans un isolement complet ; d'une laideur repoussante, elle déplaisait à tout le monde par sa fierté maussade : pour son mari qu'elle méprisait, elle était complaisante et douce, afin d'en être bien traitée (ou plutôt moins maltraitée) et de rester en repos (et de n'être pas empoisonnée) ; elle ne se départait de son isolement et de sa sauvagerie que pour le Roy.

On riait d'elle à sa Cour. « Le comte de Tonnerre, écrit *Saint-Simon*, avait beaucoup d'esprit ;

il en partait souvent des traits extrêmement plaisants et salés. Il lui échappa de dire qu'il ne savait pas ce qu'il faisait de demeurer en cette boutique, que *Monsieur* était la plus sotte femme du monde, et *Madame* le plus sot homme qu'il eût jamais vu. »

On riait d'elle à la Cour du Roy : « Quand je parlais à la dauphine (la duchesse de Bourgogne), elle ne répondait pas, et elle se moquait de moi avec ses dames : « Mesdames, disait-elle, entretenez-moi, je m'ennuie », et elle me regardait avec dédain (23 Février 1718). »

L'implacable commère, qui était très susceptible, s'en vengeait au moyen de correspondances passionnément injurieuses contre la famille de Louis XIV et les gens de sa Cour.

Ecoutons-la un peu :

« *Le Grand Dauphin* était un homme méchant. Son plus grand plaisir était de faire de la peine aux gens. Il aimait volontiers qu'on l'entretînt sur sa chaise percée (5 Mai, — 12 Novembre 1716). Il était grand chasseur, fainéant, maussade, ne savait pas vivre. C'était un grossier personnage, ainsi que son fils aîné, *le duc de Bourgogne* (8 Novembre 1718). Le Roy avait coutume de dire : « Mon fils a une bonne mine d'un fermier allemand. » Le Dauphin s'était habitué au tabac pour ne pas sentir l'odeur de la Chouin (sa maîtresse)... (La Chouin, d'après le *duc de Saint-Simon*, était une grosse camarde, qui avait l'air d'une servante avec toute sa physionomie et son jeu d'esprit, et qui était devenue excessivement grosse et *puante*). Ses dents gâtées puaient horriblement (1er Mars 1720). »

« *La duchesse de Bourgogne* passait fortement

pour aimer les femmes... Elle courait la nuit dans les jardins de Marly avec tous les jeunes gens jusqu'à trois et quatre heures du matin..... (4 Novembre 1718). »

« *Le duc de Bourgogne* était bossu, dévot, mélancolique, laid ; il avait une vilaine bouche, était fort petit, contrefait, son teint était maladif, sa taille affreuse. Sa femme le trompait. C'était un grossier personnage (31 Mars 1716 — 8 Novembre 1718). »

« *Le duc d'Anjou* (frère du précédent) était un bon et paisible personnage ; il parlait peu ; il laissait tous les soucis à sa femme et il ne se tracassait de rien. Ce bon Roy (d'Espagne) n'était pas assez délicat pour faire des différences entre les femmes ; et, pourvu qu'il en eût une dans son lit, tout lui était bon (18 Janvier 1717). »

« Le caractère du *duc de Berry* (frère des deux précédents, et mort sans enfants) a changé tout d'un coup. On dit qu'il lui est arrivé ce qui arrive à beaucoup d'enfants de Paris qui montrent beaucoup d'esprit dans leur jeunesse et qui deviennent stupides (26 Décembre 1716)... Il n'avait pas de manières distinguées. Il avait été élevé par la Maintenon, la Dauphine et leurs dames, comme leur valet de chambre.. Il était un peu brutal de sa nature ; elles l'avaient abruti et lui avaient donné de basses inclinations. Aussi eut-il un amour violent pour une femme de chambre laide. Agé de moins de quinze ans, il écrivait de Bayonne, le 15 Janvier 1701, à la maréchale de Noailles : « J'ai connu, petit cochon, la damme qui vous a chargée de me faire réponse. J'avais attendu à lui écrire jusque ici, car je lui avait promis. Dittes lui de ma part qu'elle ne

boive pas tant qu'elle a accoutumée. Au reste, dites lui d'être assurée de mon amitié. Adieu, petit cochon (3 Mars 1720). »

Nous avons rapporté ailleurs ce qu'elle a écrit sur *Marie-Thérèse.*

Madame de Maintenon (seconde femme de Louis XIV), la Palatine l'avait spécialement en horreur ; elle ne l'appelait que la *guenipe*, *vieille truie*, *vieille sorcière*, *diable incarné.*

« Il y a longtemps, écrit-elle le 4 Novembre 1718, qu'on accuse la *guenipe* d'aimer les femmes. » « Elle avait empoisonné Louvois (14 Avril 1716). »

« *Madame de Montespan* et sa fille aînée peuvent boire considérablement sans être ivres un seul moment. Je les ai vues un jour avaler des rasades du plus fort risoli de Turin, sans compter ce qu'elles avaient déjà bu ; je pensais qu'elles allaient tomber sous la table ; mais c'était pour elles comme de boire de l'eau (12 Décembre 1717). »

« C'était un diable incarné. Elle a empoisonné la Fontanges dans du lait.. Ce que je sais bien, c'est que deux des gens de la Fontanges moururent, et on disait publiquement qu'ils avaient été empoisonnés (14 Avril 1716). »

« *Le grand Condé* était bossu et préférait aux dames de jeunes cavaliers (21 Mai 1716). »

« *La duchesse de Bourbon* peut boire beaucoup sans être ivre ; ses filles veulent l'imiter ; mais elles se trouvent bientôt ivres. »

« *Le prince de Conti* était fort laid, fort petit, effroyablement contrefait, bossu, faux ; il n'aimait que lui-même et se livrait fort à la débauche avec les hommes (16 Avril 1716 — 11 Août 1717). »

« *Le prince Eugène* (fils du comte de Soissons et d'Olympe de Mancini) fait peu de cas des dames. Il a passé ici autrefois pour avoir été la maîtresse de certains jeunes gens ; aussi l'appelait-on Madame Simoni et Madame Puttana. Madame sa mère n'avait eu de lui nul souci et le laissait courir comme un galopin (11 Août 1717). »

« *Le maréchal de Turenne* avait de grands talents pour la guerre. Mais à la Cour, il jouait un triste rôle (13 Juillet 1716). »

« Le grand-père du *duc de Noailles* avait un nez de hibou, une grande bouche, de vilaines dents noires et gâtées, une petite tête, un tout petit visage, un très long corps maigre et tout voûté (28 Avril 1716). »

« Aucun des enfants ou petits enfants de Louis XIV n'était capable de reconnaissance (30 Janvier 1719). »

Toutefois, dans les lettres de Madame la duchesse d'Orléans, il n'y a pas un seul mot contre Louis XIV. Elle le redoutait extrêmement. Elle savait d'ailleurs, ainsi qu'elle le déclare le 2 Novembre 1719, que « Louvois, puis Torcy ne manquaient jamais d'ouvrir, lire ses lettres et d'en prendre copie ». Il y a aussi une autre raison que l'on trouvera dans quelques pages d'ici.

VII. Le célèbre philosophe Locke assista le 26 Septembre 1677 à un opéra à Fontainebleau ; il y vit, rapporte-t-il, *Madame* coiffée d'une perruque d'homme et habillée comme un homme jusqu'à la ceinture. Elle lui parut fort singulière (*Life of J. Loke, with extrats*, by lord king ; Londres, 1829, 4e volume, page 271).

Plus singulière encore est certaine lettre écrite par elle, le 9 Octobre 1694, à l'électrice de Hanovre.

Au commencement du XVIIe siècle, on était moins civilisé que de nos jours. Les expressions les plus ordurières, les images les plus triviales et parfois les plus indécentes se produisaient jusque dans la chaire; elles étaient recueillies et imprimées avec approbation des hauts fonctionnaires ecclésiastiques. D'autre part, à la Cour de Louis XIII, on représentait devant toutes les dames des ballets dont les rôles étaient remplis par les plus brillants seigneurs et qui n'offraient que des plaisanteries d'une licence extrême et des équivoques grossières. Avec le règne de Louis XIV, ces incroyables représentations s'épurèrent quelque peu. Dans les œuvres de Scarron, le premier époux de la Maintenon, quel ton incroyable encore, quelles sales images, quels propos malpropres dans des vers adressés en matière de compliments à des dames de haut parage ! Les Princes ne se gênaient nullement pour donner audience sur leurs chaises percées. On a remarqué au comnencement de cet ouvrage quelques expressions assez crues employées par M. de la Porte et Mademoiselle de Montpensier sur l'arrière-train de Philippe d'Orléans.

Ces mœurs expliquent, sans les excuser, deux lettres de malpropretés nauséabondes que s'échangèrent, le 9 Octobre et le 31 Octobre 1694, Madame la duchesse d'Orléans et l'électrice de Hanovre. Ces lettres ont été publiées à la fin de deux volumes de la *Correspondance complète de Madame la duchesse d'Orléans*, traduction nouvelle par G. Brunet, édités luxueusement par un éditeur bien

connu. Elles remplissent cinq pages. Pas une ligne où il n'y ait répétés une ou deux fois le substantif que l'on admire dans la bouche du général Cambronne et le verbe inodore qui va avec ce substantif. Bien que l'exemple nous ait été donné par la publication de l'ouvrage ci-dessus et par plusieurs historiens, la pudeur de notre plume se refuse à reproduire en plein corps de ce volume de telles horreurs. Nous estimons qu'elles doivent en être écartées absolument, dût-il être taxé du défaut d'être incomplet, et qu'elles ne doivent même pas y occuper un petit coin sombre comme celui qui, dans nos habitations, est réservé aux ordures. La seule place qui leur convient, c'est dans le VOLUME-APPENDICE.

Nous ferons de même, quand nous serons arrivé à la réception au château d'Eu de la Reine d'Angleterre par le Roy Louis-Philippe et à la *Chanson du maire d'Eu*, dont ce Roy demanda la composition à un des littérateurs de son règne et que la famille d'Orléans chanta en chœur devant la Reine Victoria en la personne de Louis-Philippe, de Mme Amélie, de leurs enfants et de Mlle Adelaïde, accompagnés au piano par le baron Athalin. *Crétineau-Joly* a cru devoir insérer cette chanson dans son *Histoire de Louis-Philippe.* Malgré l'exemple donné par cet historien légitimiste, nous la renverrons au VOLUME-APPENDICE.

VIII. Il est un point sur lequel les goûts du duc et de la duchesse d'Orléans étaient uniformes. C'est celui dont la duchesse parle dans les termes suivants :

« *Monsieur* était un grand mangeur, non seulement à ses repas, mais encore toute la journée; il avait toujours le corps plein... Il était presque aussi grand mangeur que le Roy que j'ai vu très souvent (nous avons cité le reste au commencement de ce volume)... »

En dehors des repas, il plongeait continuellement dans les grandes poches de son habit et en retirait de quoi grignoter ou bâfrer.

Quant à la Palatine, dès sa jeunesse, cette hommasse Bavaroise se grisait en Allemagne. Un jour, des moines la saoulèrent avec du vin blanc d'Heidelberg. Elle ne s'en désaccoutuma pas en France.

Elle aimait à faire avec son beau-frère, Louis XIV, des parties fines de manger, où elle lui tenait tête avec d'autant plus d'avantage que son appétit était toujours aiguisé par ses chasses presque quotidiennes.

« Elle introduisit à la Cour l'usage de la choucroute, la soupe au lard, et fit goûter au Roy des omelettes aux harengs saurs. »

Sa Majesté, qui était « partisan des plaisirs substantiels, trouva aussi pendant quelque temps, que *Madame* était un mets à sa convenance » *(Michelet)*. La baronne de Méré *(Mémoires secrets de la duchesse d'Orléans*, 1806) va même jusqu'à déclarer que « la Palatine faisait des avances à Louis XIV ». « Elle cherchait tous les moyens de se rapprocher de lui; elle le suivait à la chasse, et r[illegible] fatigues, ni les dangers inséparables de cet [illegible] l'en éloignaient. La conduite bizarre d[illegible] en lui donnant le droit de se plaindre [illegible] sans prix pour elle *(Baronne de* [illegible]

« Dès les premiers temps du mariage de son frère, Louis XIV s'était plu beaucoup chez sa belle-sœur, parce qu'il y avait là une petite Cour de filles. C'est là qu'il connut une petite Limousine, la Fontanges (1661-1681) *(Simonde de Sismondi)*. »

Elle était jalouse de la Montespan (1641-1707), qui devenait de plus en plus belle pour le lourd et sensuel Louis XIV, et elle écrivait d'elle :

« Elle engraisse, cette belle, à l'instar du *gros crevé* (sobriquet de Vivonne (1636-1688), maréchal de France, frère de la Montespan). Elle reluit d'embonpoint sous sa riche chevelure qui ondoie de tous côtés. Déjà épaisse de taille, lourde et pesante de croupe, elle mange plus que le Roy (en 1674), le premier mangeur du Royaume. Nul homme ne peut se flatter de boire en gardant mieux sa tête. Sur un repas fort arrosé, elle se verse encore surabondamment, par rasades, les plus fortes liqueurs d'Italie, » alors, dit *Michelet*, que par toute l'Europe, la France gagnait le renom du peuple gueux, du *peuple maigre*, et que les Anglais disaient déjà : *Ces grenouilles de Français !*

La volumineuse Palatine avait, paraît-il, certains attraits capables de séduire le Roy. « Elle était grasse, haute en couleur, avait la gorge pleine et d'imposantes rotondités, de robustes charmes qu'elle faisait trembler et rebondir en marchant, une forêt de cheveux, les lèvres sensuelles, le regard impérieux, une complexion vigoureuse et visiblement exigeante, l'esprit vif et tranchant, les allures hardies. »

Il est constant que la Palatine passait souvent des heures entières dans les cabinets du Roy, et il

résulte des *Mémoires* du temps que « *Madame* aima assez ouvertement Louis XIV pour qu'on ait pu dire sans invraisemblance que le Régent et sa sœur, la duchesse de Lorraine, étaient un peu plus que le neveu et la nièce de Louis XIV ».

Nous livrons aux méditations de nos lecteurs ces lignes du *duc de Saint-Simon*, écrites à propos des conspirations du fils de Philippe en Espagne vers 1708: « Le Roy s'était toujours senti pour le duc d'Orléans (le Régent) une tendre amitié, et il espérait qu'elle était réciproque par un air de liberté avec lui qu'il avait remarquée et sentie *infiniment plus que dans ses enfants et qui lui avait extrêmement plu*... Le dépit de se voir trompé dans une pensée qui lui était douce l'avait horriblement piqué contre lui *(le duc d'Orléans)*; il s'en expliqua ainsi une fois entre autres à Mme de Maintenon, en entrant chez elle plein de la chose, les lèvres lui tremblant de colère en lui faisant ses plaintes, et lui parlant de cela (les complots du prince) comme d'un malheur extrêmement sensible... »

IX. Le chevalier de Lorraine étant de retour à la Cour de Philippe, Louis XIV avait prévu aussitôt, d'après les complots du temps de madame Henriette, à quels périls ce prince et ce favori turbulents allaient exposer les intérêts de son gouvernement, de la dynastie et de la nation.

C'est pourquoi il s'occupa activement de s'attacher étroitement le chevalier, dont l'influence était exclusive sur le chef de la maison d'Orléans. Le favori gagné et acquis à sa cause, le Roy se croyait certain de n'avoir plus rien à redouter du caractère

jaloux, tracassier et ambitieux de son frère, de ses intrigues à l'intérieur et à l'extérieur, et de tous les petits moyens qu'il pouvait imaginer « de dominer et assujettir Sa Majesté ».

Il fit comprendre au chevalier que son avenir, sa liberté et sa fortune étaient entièrement entre ses mains.

Il agita devant lui le spectre de la terreur, puis il fit miroiter toutes les grâces, toutes les faveurs, toutes les distinctions et gratifications de sa munificence royale.

Le chevalier accepta le rôle d'espion qui lui était proposé, se promettant bien de trahir au besoin Bourbon avec Orléans.

Le *duc de Saint-Simon* a écrit des révélations précieuses sur cet homme et le rôle politique que Louis XIV lui fit jouer auprès de son frère :

« ... Le chevalier de Lorraine avait le plus grand air et le plus audacieux : il l'était au dernier point, mais toujours avec hauteur et plus audacieux avec Philippe qu'avec tout autre... Il a toujours gouverné *Monsieur* en maître absolu, à travers tous les mignons qui se sont succédé les uns aux autres. Il ne considéra son empire sur lui que pour en tirer de la considération et des ménagements du Roy *en tenant le frère cadet bas devant Louis XIV, son aîné, ce à quoi le Roy l'employa toujours avec succès, moyennant des distinctions et des grâces et surtout beaucoup d'argent à Philippe et au chevalier...* Sa tyrannie était extrême sur tous ses voisins, dans ses abbayes et à sa terre de Frémont, maison de chasse et de plaisance qu'il avait sur le chemin de Fontainebleau, *où le Roy dînait souvent*

en y allant et en venant. » — Il servit dans toutes les guerres de Louis XIV et avec les grades les plus élevés. Il mourut un an après Philippe. Il racontait lestement ses débauches de la nuit passée à Madame de Maré, en lui disant les plus grandes horreurs du monde, lorsque tout à coup il fut foudroyé d'apoplexie et ne revint plus à lui.

« Il avait mauvaise mine, rapporte la *duchesse d'Orléans*, parce qu'il avait eu quelquefois la v..... C'était un drôle bien fait, mais un méchant homme. Ses gens l'ont toujours volé. Pourvu qu'ils lui donnâssent, lorsqu'il les demandait, *un million de pistoles* pour le jeu et les débauches, il les laissait disposer de ses biens comme bon leur semblait. »

« Il laissa à sa mort beaucoup de dettes *(Journal du marquis de Dangeau).* »

Tel était ce chevalier de Lorraine qui mena Philippe « le bâton haut toute sa vie ». Tel fut le rôle auquel Louis XIV réussit à l'employer contre les manœuvres du premier chef de la maison d'Orléans.

X. Philippe avait recours à tous les moyens pour dominer le Roy et arriver à jouer un rôle prédominant dans l'Etat. Nous avons recueilli à ce sujet de curieux faits dans les *Mémoires* de M. *Peuchet*, archiviste de la police sous la Restauration :

«... Une autre fois, le duc d'Orléans fit venir, à Meudon, la Voisin (directrice des empoisonnements sous Louis XIV) ; il lui demanda à voir le diable et la bague magique de Turpin..., ou un secret *pour gouverner le Roy*. La Voisin, par un tour [illegible]sse-passe à elle connu, fit paraître dans ur
figure que Philippe accepta pour celle

le prêtre d'Avaux, qui était ventriloque, fit entendre une voix épouvantable qu'il était permis à un honnête homme, dans un moment de bêtise, de prendre pour celle du démon. Quant au talisman pour gouverner le Roy, d'Avaux assura que le Roy en possédait un lui-même qui ne permettait à aucun homme de le dominer. »

Nous narrerons sur Philippe une aventure d'un autre genre qui ne fut pas de nature à attirer sur Louis XIV et son gouvernement beaucoup de considération :

« Depuis quatre mois, vingt-six jeunes gens de dix-sept à vingt-cinq ans avaient disparu à Paris. Les commères parlaient de bains de sang humain que prenait chaque jour la princesse C... Le ministre de la police, de la Reynie, choisit l'agent de police Lecoq pour découvrir le mystère de ces crimes. Lecoq employa à cet effet son fils Exupère, beau jeune homme de vingt ans. Exupère parvint à se laisser circonvenir par une superbe courtisane, dite la princesse Jabirouska, qui l'entraîna chez elle... Il y découvrit dans une armoire, sur vingt-six plats d'argent, vingt-six têtes d'hommes admirablement conservées... Il allait être assassiné par quatre bandits qui venaient le dépouiller des joyaux dont il s'était insidieusement paré, lorsque les agents de police de son père, qui étaient aux aguets dans la rue, firent irruption dans l'appartement et saisirent les scélérats... Jabirouska était Anglaise; elle servait d'appât aux jeunes gens et était employée par une association de malfaiteurs qui, l'assassinat commis, dépouillaient les victimes, vendaient leurs corps aux élèves en chirurgie et

envoyaient leurs têtes à des Allemands érudits, précurseurs de Gall, Spurzheim et Lavater. Les bandits furent pendus, mais le supplice de l'Anglaise différé... Le chevalier de Lorraine et Philippe apprirent tout cela un soir de la bouche de Louis XIV chez la Montespan, maîtresse du Roy... Le favori tira à l'écart Philippe et lui dit : « Cette Anglaise me semble une maîtresse femme ; si nous l'invitions à souper !... »

Le duc d'Orléans consentit à la partie... Jabirouska étant détenue à la Bastille, Philippe acheta une lettre de cachet en blanc, et enleva ainsi la criminelle au gouverneur, lequel apprit peu après qu'il avait été joué par le frère du Roy et se contenta, pour mettre sa responsabilité à couvert, d'un procès-verbal de mort subite et d'inhumation... L'Anglaise fut transportée à Versailles, chez le marquis de la Fare qui prêta, pour vingt-quatre heures, ses appartements à Philippe... Amenée dans un magnifique salon, elle y trouva Philippe, le marquis d'Effiat, le chevalier de Lorraine... Après l'avoir bien fait jaser, Philippe, en vrai couard qu'il était, proposa de la renvoyer à la Bastille, trouvant que la chose ne valait pas le mécontentement du Roy... Mais les deux favoris s'étaient passionnés pour la prisonnière... Ils reconduisirent Philippe dans son appartement et commencèrent un souper avec l'Anglaise... La séduisante courtisane parvint à les enfermer sous clef dans une chambre, descendit dans le jardin au moyen de serviettes de table attachées et fixées à un balc
et se rendit à Paris, où elle ne s'occupa que d
venger du fils de l'agent Lecoq, etc., etc. *(Peuc*

11.

XI. Cependant, le scandale de l'impunité de l'empoisonnement de Madame Henriette, les faveurs, dont Louis XIV comblait le chef des empoisonneurs de la princesse, avaient enhardi tous les scélérats de la Cour de Philippe.

De là, les crimes et les empoisonnements se multiplièrent à Paris et à la Cour de Louis XIV dans des proportions effrayantes.

Les révélations de plusieurs empoisonneurs, condamnés à la peine capitale par le Parlement, signalèrent comme leurs complices des seigneurs et des grandes dames de la Cour.

« Il y avait alors dans Paris, dit M. Laurent (de l'Ardèche) *(Histoire de la maison d'Orléans)*, une société secrète, fort connue de la société polie et des plus grandes dames de la Cour, et s'attribuant le don de prévoir, de gouverner les événements, d'influer sur les penchants et les destins des personnes par des procédés magiques et des cérémonies religieuses... ; le véritable commerce, qui produisait le plus d'argent à la Voisin (la directrice), était celui des poisons... La Montespan, maîtresse délaissée de Louis XIV, fit empoisonner successivement plusieurs de ses rivales : mademoiselle de La Vallière, madame de Fontanges ; elle tenta de faire empoisonner madame de Maintenon. » *(Laurent de l'Ardèche ; — Mémoires pour servir à l'Histoire des règnes de Louis XIV et de Louis XV ; — Galerie de l'ancienne Cour ; — Dossier de la Cour des poisons à la Bibliothèque de l'Arsenal*, etc.)

Louis XIV se vit obligé d'instituer une Cour d'exception, la *Cour des Poisons*, afin « de *sauver*

d'illustres criminels », dit le *Dictionnaire de la Conversation.*

La *Cour des Poisons* fut chargée « de connaître et juger des empoisonnements ».

Aucun membre du Parlement ne fut appelé dans cette Commission extraordinaire, parce que « depuis trois années, le Parlement avait poursuivi sans relâche les fabricants et les distributeurs de poisons et qu'il connaissait dès lors toutes les ramifications des procès liquidés ».

Le Roy composa la *Cour des Poisons* d'hommes qui s'engagèrent à suivre ses instructions et à restreindre leur sévérité dans les bornes assignées par Sa Majesté. Car, « *à la Cour, chaque famille comptait un accusé ou des victimes* » *(Dictionnaire de la Conversation)*.

Les personnages les plus compromis étaient le maréchal de Luxembourg, les duchesses d'Angoulême, de Bouillon, de Vitry, de Vivonne, les abbés Le Sage, Guibourg et Davot, les deux nièces du cardinal de Mazarin, le marquis de Feuquières, la marquise de Dreux, la présidente Le Féron, le chevalier de Sainte-Croix, la princesse de Tingry, la Voisin, la Filastre, etc., etc. La marquise de Brinvilliers avait déjà subi son arrêt, bien qu'elle fût protégée par une partie du haut clergé et de la magistrature.

Le Maréchal de Luxembourg fut absous, mais le Roy l'exila dans ses terres, et son intendant Bonnard fut condamné aux galères à perpétuité et à faire amende honorable, la corde au cou.

Sur l'avis du Roy, les comtesses de Soissons, de Polignac et du Rouze se réfugièrent à l'Etranger avec la marquise d'Alluye.

On condamna et exécuta quelques artisans et marchands de poisons, quelques femmes, prêtres et complices obscurs, quelques entremetteurs et entremetteuses ; après ces quelques exemples, la *Chambre des Poisons* fut dissoute, et on sauva ainsi de la honte les coupables haut placés dont l'opprobre de l'expiation eût rejailli sur la Majesté Royale.

C'est ainsi que Louis XIV arriva à éviter l'humiliant spectacle de la Cour du Grand Roy pendue en place de Grève à une forêt de potences devant la France entière et l'Europe, satisfaites de ce châtiment public.

Quelques années plus tard, les empoisonnements qui, dans la vieillesse de Louis XIV, décimèrent toute la Famille Royale, à l'exception de Louis XV enfant, sauvé par un contre-poison, furent l'expiation que réservait au Roy de France la grande et inexorable loi de justice, comme prix de ses criminélles complaisances pour les mignons de Philippe et les nobles de Versailles, leurs cupides et scélérats imitateurs en intoxication.

XII. Après sa campagne de Flandre, dont nous avons parlé, Philippe accompagna Louis XIV dans d'autres campagnes militaires. La relation que nous avons faite de sa première, d'après les *Mémoires de Mgr de Cosnac*, nous dispense de décrire les scènes qui le distinguèrent dans les autres guerres.

Presque tous les historiens lui attribuent la victoire de Cassel et le proclament « GRAND HOMME DE GUERRE ». Nous n'exagérons rien. Ils ajoutent même que Louis XIV, jaloux de ses lauriers, cessa

désormais de lui confier des commandements militaires. Nous ne mettons pas d'ironie dans notre langage, et nous disons la stricte vérité. Vraiment, l'histoire se fait d'habitude avec une grande légèreté et bien peu de scrupule ou de travail. Il importe de rétablir les faits tels qu'ils se passèrent et de détruire la légende de Cassel, comme nous mettrons plus tard à néant les légendes de l'armée orléaniste, de 1792 à la trahison d'Ath.

« Cambrai et Saint-Omer furent assiégées en même temps, la première de ces places par le Roy, la seconde par *Monsieur*. Cambrai se rendit le 4 Avril 1677 après huit jours de tranchée ouverte. Saint-Omer tint un peu plus longtemps ; Philippe donna ainsi au prince d'Orange l'occasion de marcher à la délivrance de la place.

Philippe commit un autre impair ; il mit imprudemment des troupes des deux côtés d'un ruisseau assez encaissé qui devait le séparer du prince d'Orléans à l'arrivée de son armée. Heureusement, l'ennemi accomplit son mouvement avec trop de lenteur et n'arriva au pied du mont Cassel que le 11 Avril au matin.

Ce qui fit que, dans la nuit du 10-11 Avril, le maréchal de Luxembourg put arriver de l'armée du Roy avec huit bataillons ; il fit aussitôt réveiller Philippe, pour qu'il se hâtât de réparer sa faute, et repasser tous les Français sur la gauche du ruisseau.

Soixante escadrons, qui étaient à Lille et aux environs, rejoignirent encore Philippe, avant que le prince d'Orange pût en venir aux mains avec lui.

C'est de cette manière que, malgré les fautes de

Philippe, l'avantage du nombre et celui d'une position fortifiée par un ruisseau escarpé furent désormais du côté des Français...

« Les ennemis rapportent que, pendant le combat, on rencontra Philippe souvent désœuvré, loin des bataillons. »

Le fait est qu'il ne fut pour rien dans la victoire. « L'ordre du combat fut l'affaire du maréchal d'Humières et du maréchal de Luxembourg... Quoi qu'il en soit, il eut la réputation d'avoir gagné la bataille de Cassel, où le prince d'Orange perdit trois mille morts, quatre cents prisonniers et treize pièces de canon... » *(Grimoard; — Basnage; — La Hode; — Limiers; — Simonde de Sismondi).*

« A Cassel, écrit ironiquement *Michelet*, Luxembourg, ayant pour lui le nombre, une bonne position retranchée, arrange pour *Monsieur* une petite victoire. Le bon prince, que son aumônier jadis poussait en vain, ici mis en avant, bon gré mal gré, fut un héros. »

« Le duc d'Orléans commanda une armée à la bataille de Mont-Cassel et ainsi remporta la gloire de l'heureux succès, quoiqu'il eût sous lui le maréchal d'Humières et autres généraux à qui l'honneur sans doute en était dû ; aussi ne fut-il pas, ce semble, trop partagé des qualités guerrières à l'égard de l'autorité, de la vigilance, de la fatigue et de l'application que veut le poste de commander une armée ? » *(Relations de la Cour de France*, en 1690, par *Ezéchiel Spanheim*, envoyé extraordinaire de Brandebourg.)

XIII. En 1685, il engagea la France dans une

terrible guerre. Son beau-frère (?), l'Electeur Palatin, « *étant venu à périr de mort violente* (?), COMME LA PLUPART DES PRINCES DE CETTE ÉPOQUE », — Philippe (?) réclama, au nom de sa femme, les biens allodiaux et tous les biens mobiliers de feu l'Electeur Palatin contre le duc de Neubourg, son collatéral, qui avait pris possession du gouvernement du Palatinat.

Louis XIV soutint les droits de son frère et déclara la guerre à l'Allemagne. — Cette guerre fut une longue suite d'atrocités. « Le Palatinat fut réduit en désert. » — Les habitants furent pillés et expulsés de leurs foyers, leurs bois abattus, leurs vignes arrachées, les arbres fruitiers coupés, les villes et les villages, les chaumières et les châteaux incendiés et réduits en cendres par les pétroles du temps. — Tout fut ravagé « avec une barbarie qui assimilait les officiers et soldats français à des Huns et des Vandales ». — *L'incendie du Palatinat « flamba pendant trois mois »*. — M. de Mélac, qui dirigeait les torches incendiaires, laissa un nom qui n'y est pas encore oublié ; « pour se donner un air plus terrible, cet imbécile couchait avec deux énormes loups ».

La paix de Ryswick (1697) mit fin à la guerre.

Ce traité stipula la renonciation de la Maison d'Orléans au Palatinat, et que les autres prétentions de *Madame* seraient soumises à un tribunal d'arbitres. — Le Pape, qui fut choisi comme arbitre, déclara que le bon droit était du côté du nouvel Electeur palatin et non du côté des d'Orléans. Ici apparaît cette sorte de fatalité qui fait de la sinistre famille d'Orléans le « fléau de la France ». C'est en partie

pour expier cette guerre du Palatinat que la France, à deux siècles de distance, eut à subir les horreurs de l'invasion de *l'année terrible* 1870-1871.

XIV. Nous avons vu à quel point les empoisonnements s'étaient propagés de la Cour de Philippe dans tout Versailles et dans tout Paris.

Ses vices déshonorants, « son goût abominable » se répandirent aussi d'une manière universelle. La *Palatine* cite une foule de princes et de seigneurs adonnés « à ce goût abominable ». Toutes ses anecdotes à ce sujet sont confirmées par le comte de Bussy-Rabutin et Auger, secrétaire perpétuel de l'Académie Française.

« Il n'y a plus de vice à la Cour dont on ait honte, écrivait le 31 Juillet 1699 la *duchesse d'Orléans*. Et si le Roy voulait punir tous ceux qui se rendent coupables des plus grands vices, *il ne verrait plus autour de lui ni princes, ni nobles, ni serviteurs* ; *il n'y aurait même plus aucune maison de France qui ne serait en deuil.* »

Nous n'en dirons pas davantage sur ce sujet dans ce volume. Les faits dépassent tout ce que peut imaginer l'esprit le plus dépravé. — L'influence néfaste exercée sur les mœurs publiques par la cabale d'Orléans sera consignée dans le VOLUME-APPENDICE, que nous serons contraint de consacrer aux horreurs de cette histoire. — Combien ***Fénélon*** avait raison de dire : « N'allez pas à la Cour, car on s'y accoutume à un genre de vie auquel on ne devrait point s'accoutumer » —, et encore : « C'est un état très misérable que celui de la Cour », — et ailleurs : « Les mœurs présentes de la nation jettent

chacun dans la plus violente tentation de s'attacher au plus fort par toutes sortes de bassesses, de lâchetés, de noirceurs et de trahisons. » — Voici d'ailleurs comment de *La Bruyère* (1646-1696) et tous ceux qui ont quelque autorité en tant que moralistes et hommes d'Etat, apprécient la Cour et les gens de Cour : « On se lève à la Cour et l'on se couche sur l'intérêt ; c'est ce que l'on digère le matin et le soir, le jour et la nuit ; c'est ce qui fait que l'on pense, que l'on parle, que l'on se taît, que l'on agit ; c'est dans cet esprit qu'on aborde les uns et qu'on néglige les autres, que l'on monte et que l'on descend ; c'est sur cette règle que l'on mesure ses soins, ses complaisances, son estime, son indifférence, son mépris. Deux sortes de gens fleurissent dans les Cours, et y dominent dans divers temps : les libertins et les hypocrites ; ceux-là gaiement, ouvertement, sans art et sans dissimulation ; ceux-ci finement, par des artifices, par la cabale. »

« Le plus grand vice des gouvernements monarchiques, écrit le *marquis d'Argenson*, est ce qu'on appelle la *Cour*... C'est là où se puisent tous les vices et d'où ils se répandent comme la boîte de Pandore. La flatterie s'y déguise en sagesse et en amour, les poisons s'y raffinent et la vertu y est méprisée. Il est certain qu'il n'y a pas un homme de bien à la Cour... Les deux idoles y sont la fortune et la mode : comment veut-on que leur culte ne se ressente pas toujours des caprices et des vices qui leur sont propres ? Un fin courtisan est un homme d'une fourberie déliée, qui fait le plus de mal à ceux dont il dit le plus de bien, qui poignarde

ceux qu'il caresse, qui veut grand mal et en fait autant qu'il peut au prince qu'il semble adorer, qui fuit les dangers, qui cherche la mollesse, qui sacrifie tout à l'argent et l'argent à un vain luxe, qui irrite les modes, qui veut enchérir sur les financiers pour la dépense et sur les moyens pour en avoir, qui est haut avec les faibles et bas avec les plus puissants que lui... Les courtisans sont la perte du Roy comme prince et comme homme, des mœurs, des finances, de la discipline, de tout gouvernement... »

Ce sont ces gens de Cour et leurs amis qui, sous les monarchies, peuplent tous les fonctionnarismes, et exploitent les populations dans l'administration, la magistrature, le clergé, l'armée, toutes institutions que Victor Hugo a fouettées, dans les *Châtiments*, de vers vengeurs.

Du reste, écrit *Raunié* dans la Préface du *Chansonnier historique*, « ces caractères et ces mœurs n'ont pas disparu. Ce serait mal connaître la nature humaine et celle des courtisans que le croire. Les acteurs changent avec le temps, mais le drame reste invariable. Les mêmes passions, les mêmes intérêts sont toujours en jeu ».

Les mercenaires de Cour et de fonctionnarisme ont toujours été les fléaux, les chancres des Etats. Il n'y a qu'un remède pour en préserver les Empires : réduire le fonctionnarisme à sa plus simple expression, et rendre aux citoyens la gestion de leurs propres affaires en supprimant la plus grande partie des attributions et des fonctions des agents de l'Etat.

LIVRE CINQUIÈME

La fortune de Philippe. — Le Palais Royal. — La naissance du duc de Chartres. — Son enfance. — Ses favoris Cayeux et Dubois. — Le duc de Chartres éduqué par Dubois. — Sa perversité précoce. — Dubois et *Madame*. — *Madame* et son fils. — Les maîtresses du duc de Chartres adolescent. — Son hostilité contre Louis XIV. — Son mariage avec Mlle de Blois. — Le duc et la duchesse de Chartres. — Portrait de la duchesse. — Beau-père, belle-mère et bru. — La duchesse fume la pipe. — Ses pétarades chez Philippe. — Sac à vin. — Intrigues de Dubois en Angleterre. — Ambition et complots du duc de Chartres. — Courroux de Louis XIV. — Philippe soutient son fils. — La dernière querelle de Philippe avec Louis XIV. — Indigestion apoplectique de Philippe. — Sa mort. — Cérémonies et oraisons funèbres. — Dévotion et superstitions de Philippe. — Chansons, vers, épigrammes, etc. — Ses dépouilles mortelles. — Son rôle historique.

I. Philippe était, pour l'argent, d'une insatiable âpreté, et « n'était guère moins bas courtisan que ceux qui voulaient faire leur fortune » *(Saint-Simon)*.

Il accumula des biens immenses.

« Dès son enfance, il déploya pour s'enrichir une grande persévérance. »

En 1661, il reçut les biens-apanagers de la maison d'Orléans, vacants par la mort de Gaston d'Orléans, son oncle, savoir : les revenus des terres royales des duchés d'Orléans, de Valois, de Chartres, de la seigneurie de Montargis, jusqu'à concurrence de 200,000 livres ; cette dernière clause ne fut jamais observée.

Il poursuivit inutilement pendant de longues années la cession du gouvernement du Languedoc.

En 1662, il reçut en cadeau du Roy le château de Saint-Cloud et ses domaines ; le château avait coûté un million et les expropriations 462,000 livres.

En 1667, il obtint la seigneurie de Sèvres.

Il fut doté, en 1672, du duché de Nemours et des seigneuries de Dourdan, Romorantin, Coucy, Villers-Cotterets et Folembray.

« Le Roy, qui le savait très avare pour toutes choses, excepté pour ses favoris, lui donna encore 200,000 livres pour faire continuer la grande cascade de Saint-Cloud *(Capefigue).* »

En 1693, « l'apanage de la maison d'Orléans s'augmenta de tous les biens et duchés de la grande Mademoiselle ». Cette fortune devait légitimement faire retour à la couronne, les biens apanagers ne pouvant tomber *en quenouille (Ordonnance de Charles IX, 9 Février 1566, loi fondamentale en la matière) ;* mais Philippe et sa femme ne quittèrent point la grande Mademoiselle pendant sa maladie. Philippe *muguetait* sa succession et fut en effet son légataire universel *(Saint-Simon).*

Le montant des pensions qu'il recevait du Roy s'élevait à 650,000 livres par an ; en y joignant ses revenus apanagers, il vivait, d'après *Torbonnais,* sur 1,100,000 livres de rente.

Les deux filles qu'il eut de Madame Henriette furent dotées par l'Etat de 900,000 livres chacune.

Ses favoris reçurent aussi des caisses publiques des pensions et des gratifications énormes. C'est ainsi que, selon le marquis de *Dangeau* (8 Décembre 1702), le chevalier de Lorraine obtenait du Roy une

pension de 20,000 livres et des pensions sur des évêchés.

Philippe recevait de même de nombreuses gratifications, en outre de ses étrennes du 1er de l'an (*Journal Dangeau des 13 Mars 1685, 1er Janvier 1693*, etc., etc.)

Son fils, le duc de Chartres, et sa femme « ne se virent jamais rien refuser par Louis XIV ».

Nous extrayons du *Journal Dangeau* : « 1er Juin 1701. **A la mort de son père, le nouveau duc d'Orléans se fait près de 2,000,000 de revenu.** — 6 Août 1703. A la naissance du fils du nouveau duc d'Orléans, le Roy lui a fait une pension de 50,000 écus. Le duc d'Orléans (le Régent) a remercié S. M. en disant *qu'il était honteux toutes les fois qu'il voyait sur son Mémoire tout l'argent qu'il tirait du Trésor royal et qui monte présentement à 1,050,000 livres, savoir* : 650,000 livres de *pension* pour lui, 100,000 livres *d'intérêt de la dot* de sa femme, 150,000 livres de *pension* pour elle, 150,000 livres de *pension* pour leur fils. »

Pour apprécier quelle était alors la valeur de tels capitaux, il importe de remarquer que le budget de l'État était, sous Louis XIII, de 5,000,000; sous Mazarin, de 40,000,000 ; en 1683, de 177,000,000 et qu'il est aujourd'hui, en 1887, de trois milliards et demi.

A la mort de son beau-frère, l'Electeur Palatin, Philippe hérita d'une belle succession (*Dangeau*, 7 Août 1786) : « *Monsieur* nous a montré de l'argent qui lui vient de la succession de l'Électeur, lequel avait 50,000 écus d'argent comptant ; il lui était dû 100,000 écus par l'Empereur, 200,000 par ses

peuples ; il avait pour 500,000 livres de grains et de vins, beaucoup de meubles,de tentures, de tapisseries. *Madame* a encore des prétentions sur beaucoup de terres. »

II. L'influence, que lui donnaient sa naissance et sa prodigieuse fortune, procurait de plus à Philippe l'avantage de faire impunément, par le vol, des gains notables qui, réunis, dépassaient ses revenus annuels. Écoutons l'illustre historien, M. *Lemontey*, ancien député, ancien membre de l'Académie française, etc.

« ... Les *confiscations*, les *brevets d'affaires* et les *avis* offraient aux gens de Cour une proie continuelle... Quant à l'opération des *avis*, elle consistait en ceci : Un noble dénonçait au Roy et à ses ministres une recherche oubliée ou une malversation impunie. Si le gouvernement prenait l'avertissement pour son compte, il récompensait le noble par une ordonnance de paiement... Cette méthode n'était souvent qu'un prétexte du ministre pour gratifier des heureux... La plupart du temps, l'objet dénoncé était concédé à l'auteur de l'avis qui le recouvrait en son nom et à ses risques et périls, et par les voies civiles ou criminelles... Ce genre d'*exploitation* était *général*. Hommes d'État et princesses s'enrôlaient dans *ces croisades financières de délation et de cupide rapacité*. **Philippe d'Orléans retira un million d'UNE SEULE poursuite,** ainsi dirigée *par lui-même* contre des trésoriers de la guerre, effrayés d'un tel adversaire. »

Nous ne parlerons point de la curée des fonds publics à laquelle se livrait la noblesse, aux armées

et dans les régiments ; — de cette Chambre ardente qui fut instituée par Colbert pour faire dégorger les percepteurs budgétaires de quelques centaines de millions dont les nobles de la Cour s'approprièrent une notable partie ; — des charges vénales et monopolisées que Louis XIV, *dominé* par des nobles *asservis*, créait et supprimait tour à tour, et que l'on obtenait par le crédit seul des gens de Cour, lesquels faisaient payer grassement leurs bons offices. On alla jusqu'à imaginer et vendre des dignités de conseillers du Roy rouleurs ! et courtiers de vins ! de contrôleurs aux empilements de bois ! de barbiers-perruquiers ! de contrôleurs-visiteurs de beurre frais ! d'essayeurs de beurre salé ! des trois et quatre emplois de maires et de lieutenants ou adjoints par commune, et ainsi de ceux de judicature et de finance *(Voltaire)*.

Nous dirons seulement que c'étaient Philippe d'Orléans et les gens de sa faction qui étaient les plus ardents à ces rapines et à ces exactions.

Quel était le résultat de « toutes ces pilleries » ? Écoutons ce grand génie, qui s'appelait Vauban, et sa *Dîme Royale* : « Un pillage universel est répandu par tout le royaume... De tous ceux qui sont employés à la levée des impôts, il n'y en a peut-être pas, de cent, un qui ne songe à faire sa main... Hors le fer et le feu qui, Dieu merci, n'ont point encore été employés aux contraintes des peuples de V. M., il n'y a rien qu'on ne mette en usage... Tous les pays de votre royaume sont universellement ruinés (1698)... Le Royaume est en partie dépeuplé, le tout pour nourrir une armée de sangsues d'État dont le nombre serait suffisant pour

remplir les *galères*... Près de la dixième partie du peuple mendie effectivement ; des neuf autres parties, cinq ne peuvent faire l'aumône à celle-là, parce qu'eux-mêmes sont réduits, à très peu de chose près, à la mendicité; des quatre autres parties qui restent, trois sont fort malaisées ; et dans la dixième, on ne peut pas compter sur 100,000 familles, dont il n'y a pas 10,000, petites ou grandes, qu'on puisse dire fort à l'aise, etc. (pages 11, 123 et 183). »

III. Le Palais-Royal fut bâti sur l'emplacement de l'hôtel de Rambouillet. Le cardinal de Richelieu, qui présida à sa construction, lui donna fastueusement le nom de *Palais-Cardinal*. Il se plut à l'embellir, et, quoiqu'il fût fort irrégulier, ce premier édifice fut considéré comme une merveille de Paris.

Non, l'Univers entier ne peut rien voir d'égal
Aux superbes dehors du Palais-Cardinal.
Toute une ville entière, avec pompe bâtie,
Semble d'un vieux fossé par miracle sortie,
Et nous fait présumer, à ses superbes toits,
Que tous ses habitants sont des dieux ou des rois.

(Corneille, *le Menteur*, acte II, scène V.)

Richelieu le donna à Louis XIII par donation entre-vifs, le 6 Juin 1636, et par testament en 1641. Devenue Régente, Anne d'Autriche quitta le Louvre et s'établit, le 7 Octobre 1643, avec ses deux fils Louis XIV et Philippe, au *Palais-Cardinal* qui prit le nom de *Palais-Royal*.

En 1652, Louis XIV retourna au Louvre.

Le Palais-Royal fut habité par Henriette de

France, fille d'Henri IV, veuve de Charles Ier, roi d'Angleterre, et mère de Madame Henriette, première femme de Philippe. Il le fut ensuite par Philippe, qui en devint propriétaire en 1692.

Monsieur commença à y faire de grands établissements, qui furent continués par le Régent.

IV. De son mariage avec la Palatine, *l'impuissant* Philippe eut deux enfants : mademoiselle de Chartres, qui fut mariée au duc de Lorraine, et le duc de Chartres, qui fut le Régent et naquit à Saint-Cloud le 2 Août 1674.

« J'ai été seize heures en mal d'enfant, écrit la mère du Régent, et j'ai éprouvé durant cinq heures les plus grandes douleurs; elles étaient si effroyables que j'ai toujours été comme folle jusqu'à ce que ce drôle soit enfin sorti. »

« Le drôle fut tellement dur à venir », que la Palatine « ne se souciait plus d'être un tuyau d'orgue », c'est-à-dire de souffler comme un tuyau d'orgue pour mettre des enfants au monde.

« Lundi dernier, écrit-elle le 6 Octobre 1676, on a baptisé le duc de Chartres ; le drôle s'appelle Philippe. »

« C'était un bel enfant bien frais et bien portant ; je suis enchantée de voir comme il est fort et gros. »

Elle lui administra de bonnes et nombreuses corrections : « Quand mon fils était petit, je l'ai souvent fouetté si fort qu'il s'en souvient encore (*Lettre* du 15 Février 1710). »

Les favoris de Philippe, pour conserver et affermir leur influence à sa Cour et à celle de

Louis XIV, s'emparèrent de l'éducation du petit duc de Chartres.

Ils lui donnèrent d'abord pour gouverneur le gentilhomme Cayeux « qui buvait bien et ne savait rien au delà » *(duc de Saint-Simon)*.

Par une étrange fatalité, le jeune prince « vit successivement mourir tous ses gouverneurs, au nombre de cinq, de sorte que selon madame de Sévigné, il était impossible d'élever un gouverneur pour le neveu du Roy. Un maître seul survivait au milieu de ces interruptions funèbres » *(Crétineau-Joly)*.

Ce maître avait « été attaché aux flancs du duc de Chartres » par les favoris *(Saint-Simon)*. Cétait un de ces valets d'homme d'étude, que l'on appelait alors des *cuistres* (nom donné aux jeunes hommes pauvres qui, pour apprendre, faisaient les fonctions de domestiques auprès des savants); les favoris firent prendre à ce valet « le petit collet pour le décrasser » *(Saint-Simon)* ; et, après s'en être servis « pour l'écritoire d'étude » du prince, ils ne tardèrent pas à « le bombarder son précepteur » *(Saint-Simon)*.

Ce cuistre, ce précepteur était « un scélérat » ; tous les historiens lui accordent cette qualification.

Il s'appelait Dubois; c'était le fils d'un apothicaire de Brives-la-Gaillarde.

« Les dégoûtants insectes de latrine et d'alcôve pullulent les uns par les autres *(Michelet)*.» Dubois était sorti du plus sale endroit du Palais-Royal, de chez le chevalier de Lorraine qui, dans son intérêt personnel, l'imposa à *Monsieur*. Il avait acquis

des protecteurs à la Cour, grâce à une multitude de belles connaissances chez toutes les coiffeuses et aux coulisses des théâtres.

« Il favorisa chez son élève son penchant vers le plaisir et prit à tâche de le corrompre... Il l'endoctrina à son profit et à celui du duc de Lorraine, pour détruire en lui toute foi et le conduire au mépris des hommes... Il lui fit conquérir tous les grades dans la faculté galante.

« On le voyait souvent, enveloppé dans un manteau, attendre à la petite porte du Palais-Royal, qui donne dans la rue Richelieu, grisettes, lingères, couturières, coiffeuses, blanchisseuses, brodeuses, modistes ; il les conduisait par un escalier dérobé à l'appartement du jeune prince *(Vie de Dubois, par son secrétaire)*. Les valets de chambre du prince s'unissaient à Dubois pour offrir tous les jours au duc de Chartres de nouvelles conquêtes... Le zèle de Dubois pour son maître lui faisait prudemment éprouver les objets... Ses poursuites et embûches incessantes l'avaient rendu redoutable dans tout le quartier Saint-Honoré. Mères et filles étaient jour et nuit sur leurs gardes ; elles évitaient le voisinage du Palais-Royal... Bientôt on vit le prince, poussé par son Mentor, se transporter dans les endroits que la politique tolère pour donner une dérivation à l'incontinence publique... Il se mit à en préférer les prêtresses exercées aux innocentes victimes de son premier âge... »

« Dubois l'ayant rencontré un jour au moment il se disposait à entrer dans un b....., il ne fit qu rire au lieu de le prendre par le bras et de

ramener à la maison *(Lettres de la Palatine).* »

M. d'Argenson, le préfet de police, faisait veiller strictement à la sûreté du prince, son protégé, dans ces tournées.

Dubois était célèbre pour ses colères, ses emportements, ses jurements de tous les jours. « Quel chien d'abbé! disaient ses gens, il jure comme un charretier! C'est un scélérat! » Il frappait ses domestiques avec des f... et des b... Il avait aussi « les expressions les plus sales, mentait par habitude et volait effrontément le prince ou les particuliers ».

Pendant ce temps, la Palatine, avec sa grossière matérialité, n'avait d'autre souci que celui de son bien-être personnel; pas l'ombre de préoccupation à l'éducation de ses enfants; si elle les rencontrait par hasard, elle leur parlait sa langue grasse et crue. Elle affichait du mépris pour les réserves pudiques qu'on s'impose envers les enfants. Elle s'engoua de Dubois. Elle le prit plus tard en grippe, non à cause de sa dépravation, mais du rôle qu'il joua dans le mariage du duc de Chartres avec une bâtarde de Louis XIV. Elle ne songea nullement à se plaindre de la perversité, des mœurs exécrables du précepteur de son fils. Elle semblait plutôt glorieuse des rapides progrès que faisait l'enfant dans la science de l'impudicité, sous la direction d'un tel maître.

V. Telle fut, à pareille école, la perversité précoce du duc de Chartres, qu'« à treize ans, disent les Lettres de *la duchesse d'Orléans*, mon fils était déjà un homme : une dame de qualité l'avait ins-

truit ». C'était la duchesse de la Vieuville.

A quinze ans, il eut un fils de la petite Léonore, âgée de treize ans, la fille du concierge du garde-meuble du Palais-Royal *(de Lescure)*. Le père de la victime s'en plaignit. *Madame* traita l'affaire de bagatelle. Mais le père en appela au Roy, qui en fut irrité et défendit à son neveu de paraître à la Cour jusqu'à nouvel ordre.

Tout désappointé de cette disgrâce qui suspendait pour lui la distribution des munificences royales, Philippe voulut renvoyer le précepteur Dubois. Mais la duchesse d'Orléans intervint : « Prétendez-vous faire un capucin de votre fils? lui dit-elle. Laissez-le courtiser les femmes; cela convient mieux aux descendants d'Henri IV que de choisir leurs maîtresses parmi les gentilshommes de la maison d'Armagnac. L'abbé restera. Il est homme d'esprit, et ce n'est pas trop d'un dans votre maison. »

Philippe fut atterré, et Dubois, triomphant, se dévoua avec plus de zèle à l'éducation de son docile élève.

Les portraits de cet aigrefin et de ce fripon sont terribles et font reculer. Ce hideux et gluant reptile resta collé au second d'Orléans jusqu'à la tombe. *Monsieur* et le chevalier de Lorraine n'avaient guère infecté que la Cour. Le second d'Orléans et Dubois devaient étaler leur pourriture au gouvernement même de la France (l
let, etc.).

La petite Léonore fut mariée quelq
après à M. de Charencey, fils d'un con
cour de Riom.

A la petite Léonore succédèrent de nombreuses maîtresses : la Grandval, la Desmares, la Séry, etc. *(de Lescure : les Maîtresses du Régent).*

La mère ne considéra jamais que comme vétilles l'ivrognerie et les horribles débauches de son fils : « Vraiment, écrivait-elle, il est bien heureux de pouvoir y suffire. » « Il faudra, dit-elle dans une autre lettre, que je lui conseille de choisir ses vins. » Et plus tard, satisfaite de voir le choix fait par son fils : « Quand mon fils boit un peu trop, il fait usage du vin de Champagne. »

Cependant, elle voulait une certaine limite dans la débauche : « *Monsieur*, écrivait-elle en 1689, veut absolument faire du marquis d'Effiat le gouverneur de mon fils (âgé de quinze ans), quoique ce drôle soit un des hommes les plus misérables du monde... Il n'y a pas de plus grand sodomiste que lui... Sa chambre au Palais-Royal est toujours pleine de p..... *(la Palatine* emploie ici un substantif ordurier usité pour qualifier les êtres les plus obscènes et les plus orduriers)... Ce serait un mauvais début pour mon fils de commencer sa vie par les plus affreuses débauches du monde... Il passerait certainement pour être la m... de M. le marquis d'Effiat... »

Après les femmes, ce qui passionna le plus le duc de Chartres, ce furent l'alchimie et la magie. Il acquit de l'habileté à composer des poisons. Il avait l'intelligence ouverte sur l'avenir. De bonne heure, il guetta le trône où il aurait pouvoir de mal faire sans contrôle d'aucune sorte. La chimie lui offrait des armes mystérieuses qui souriaient plus à la lâcheté de son cœur que les armes d'Henri IV.

Au bout de trois ans, Louis XIV leva pour le duc de Chartres l'interdiction de paraître à la Cour. Mais il y parut si rarement que Louis XIV s'en inquiéta, d'autant plus qu'il songeait à légitimer ses bâtards et à leur donner rang avant la branche cadette.

Avec ces goûts, le duc de Chartres préférait « au lever et au coucher du Roy, les soupers des petites maisons et les aventures nocturnes ». Celui-ci montra de plus en plus de l'éloignement pour un neveu « qui vivait ainsi sans rendre hommage à Sa Majesté et se plaisait à afficher une hostile indépendance vis-à-vis de sa Cour ». Il ne vit pas sans trouble l'immense fortune qui s'accumulait dans la famille d'Orléans. Puis, courroucé « de l'orgueil de sa belle-sœur, la duchesse d'Orléans, qui avait communiqué à son fils ses franches allures et ne croyait pas que le noble sang des princes Palatins pût être soumis à aucun prince du monde », il résolut d'abaisser l'orgueil de cette maison, placée si près de son trône, d'avancer la légitimation de tous ses bâtards, et décida, dans sa tendresse et sa fierté paternelle et royale, que Monseigneur le duc de Chartres épouserait mademoiselle de Blois, la seconde des bâtardes que Louis le Grand avait eues de la Montespan.

Il était conseillé par Madame de Maintenon, qui lui faisait observer qu'il enchaînerait davantage son neveu en en faisant son gendre, que Mademoiselle de Blois le dominerait et l'ESPIONNERAIT, que cette alliance serait un acheminement naturel à la légitimation des bâtards. Ce fut surtout dans le but de faire espionner le prince que Louis XIV se détermina à lui imposer le mariage : voilà qui prouve

une fois de plus à quel point Louis XIV se méfiait de son triste frère.

VI. L'entreprise du mariage du duc de Chartres avec Mademoiselle de Blois était délicate, « le duc d'Orléans étant infiniment attaché à tout ce qui était de sa grandeur, et la duchesse d'un caractère et d'une nation qui abhorraient la bâtardise et les mésalliances ».

Le Roy s'adressa à son grand écuyer, Louis de Lorraine, comte d'Armagnac, frère du chevalier de Lorraine qui gouvernait Philippe d'Orléans.

Les deux frères réglèrent leurs prix avec Sa Majesté et « se firent payer d'avance »; on les nomma « chevaliers de l'Ordre ».

A ce prix, ils se portèrent garants du succès.

Pour gagner le duc de Chartres, ils choisirent Dubois, son confident intime et inséparable, « homme intrigant, spirituel, ambitieux, cupide et astucieux au suprême degré ». Madame de Maintenon fit venir l'abbé plusieurs fois pendant la nuit pour arranger ces intrigues. Dubois fit son traité, et il fut entendu qu'il aurait une riche abbaye.

Il fut adroit, insinuant, menaçant à l'égard du duc de Chartres; il lui fit peur du Roy et de *Monsieur*; d'un autre côté, il lui fit voir les cieux ouverts *(duc de Saint-Simon)*. Le prince acquiesça au mariage, bien que sa fiancée eût un orgueil de démon, — qu'elle s'estimât par sa naissance fort au-dessus d'un simple neveu de Louis XIV, — qu'elle eût un tempérament langoureux, — qu'elle fût gonflée de vapeurs, — qu'elle fût toujours dans les tisanes et les lavements, — qu'elle ne quittât la chaise longue où la clouait sa paresse même aux repas, que pour

trôner sur la chaise percée, — qu'elle eût en un mot des habitudes malpropres et repoussantes. Il l'accepta, tout en l'accusant d'un « tempérament de garde-robe ».

Quant à Philippe, il ne pouvait rien refuser au chevalier de Lorraine, et il fut facilement gagné.

Du reste, « le Roy et la vieille truie le firent menacer de chasser tous ses favoris, et cela le fit consentir à tout » (*Lettres de la Palatine* du 2 Novembre 1717).

Pour ce qui est de Mademoiselle de Blois, rapportent les *Mémoires de madame de Caylus*, « elle me disait avec son ton de lendore : je ne me soucie pas qu'il (le duc de Chartres) m'aime; je me soucie qu'il m'épouse ».

Seule, l'orgueilleuse Palatine résistait aux volontés du Roy avec d'autant plus d'opiniâtreté qu' « elle avait eu l'oreille ouverte à de sourdes rumeurs venant de la Chambre ardente de l'Arsenal (Cour des Poisons); elle avait reçu, à l'endroit de la Montespan, mère de Mademoiselle de Blois, d'autres impressions plus répulsives encore que celle du double adultère dont était issue sa future belle-fille » *(Laurent, de l'Ardèche).*

Dès le début, Louis XIV avait chambré sa rude belle-sœur dans son cabinet. Il lui avait insinué l'affaire en biaisant. La Palatine éclata ; elle protesta avec rage; elle fut sans pitié pour la bâtarde ; elle lui fit sentir que Mademoiselle de Blois et le duc de Chartres étaient frère et sœur consanguins ; elle refusa de céder.

Lorsque le terrain fut bien préparé par ailleurs, le Roy précipita l'exécution de ses projets.

Il manda Philippe dans son cabinet, et, « avec la majesté imposante et théâtrale qui lui était propre », il s'assura royalement le consentement de son frère.

Puis, on introduisit le duc de Chartres qui, devant la Majesté Royale, balbutia un timide acquiescement.

Sur l'ordre du Roy, un troisième personnage fut introduit.

C'était la fière princesse dans les veines de laquelle coulait le sang des Électeurs Palatins.

Le Grand Roy lui fit part du consentement de son mari et de son fils au mariage projeté, et lui demanda le sien.

Interdite, « la petite laideron » « répondit sèchement que, puisque le frère du Roy et son fils le voulaient, elle n'avait rien à y dire; elle fit une courte révérence et s'en retourna dans son appartement s'abandonner à toute l'explosion de son orgueil allemand humilié ».

Le duc de Chartres, puis Philippe, ne tardèrent pas à l'y rejoindre.

Elle les chassa de chez elle « en leur distribuant trois ou quatre horions » *(Saint-Simon).*

Le lendemain, son fils s'étant approché d'elle, comme il faisait tous les jours, « pour lui baiser les mains, elle lui appliqua un soufflet en présence de toute la Cour » *(Saint-Simon).* « Le pauvre prince fut couvert de confusion. »

En revanche de ses soufflets et horions, le duc de Chartres « fut très exigeant vis-à-vis de Louis XIV pour les dons et les dots. Sur ce chapitre, Sa Majesté accorda tout ce qu'il voulut et même beaucoup plus que ce qu'il sollicitait ». Made-

moiselle de Blois reçut un écrin de 600,000 livres, 2,000,000 une fois donnés et 200,000 livres de pension annuelle. « Un million fut englouti dans les fêtes du mariage. » La mariée eut, en quelques années, deux millions de pierreries. Le Roy renouvela au marié la donation, déjà faite à Philippe en 1692, du Palais-Royal.

D'autre part, les favoris de Philippe prirent un air triomphant et leur influence grandit à la Cour de Louis XIV. « La sodomie et le double adultère les avaient bien servis en les servant bien eux-mêmes *(Saint-Simon)*. »

Quant à Dubois, « le père La Chaise refusa les lettres patentes de son abbaye, observant que l'aspirant était adonné au vin, aux femmes et au jeu ». — « Je le sais, lui répondit le Roy, mais il ne s'enivre, ni ne s'attache, ni ne perd jamais. » Le père La Chaise, convaincu, céda. Ne se croyant pas quitte avec Dubois, le Roy qui, « dans sa satisfaction, prodiguait ses libéralités autour de lui », le fit venir et lui laissa le choix d'une nouvelle faveur. L'audacieux abbé « osa demander le chapeau de cardinal, lui qui n'avait pas un sou valant. Un seul regard du Roy fit pâlir l'audacieux » *(Mémoires de Richelieu)*.

Mais Dubois ne perdit pas pour cela ses faveurs. Nous avons la liste de toutes les abbayes qu'il eut en don ; « chaque année, il reçut de nouveaux bénéfices » *(Viè de Dubois, par son secrétaire)*. « Son avarice sordide lui fit accumuler d'immenses richesses. Il allait jusqu'à reprocher à ses neveux la dépense de deux liards qu'ils faisaient [illegible] jours pour faire décrotter leurs souliers [illegible] *vée de Dubois, par son secrétaire)*. »

Comme consolation, la duchesse d'Orléans laissa déborder sa colère dans ses correspondances :

« ...Mon fils n'avait que dix-sept ans quand on le maria. Si on ne l'eût pas menacé de l'enfermer à Villers-Cotterets, et, si on ne lui eût fait espérer de voir la duchesse de Bouillon, comme il le désirait, on n'aurait pu l'engager à ce maudit mariage... Sa femme croit qu'elle lui a fait honneur en l'épousant, étant fille de Roy ; elle ne veut pas voir qu'elle est l'enfant d'une catin *(Mémoires de la duchesse d'Orléans).* »

Quoi qu'il en soit, rapporte le *duc de Saint-Simon*, « ce prodige (le mariage du duc de Chartres et de Mademoiselle de Blois) fut le chef-d'œuvre du double adultère et de la sodomie, l'un et l'autre publics et bien récompensés ».

VII. Ce mariage ne changea en rien l'existence désordonnée du duc de Chartres. L'entente des deux époux ne dépassa pas quelques semaines.

Dès les premiers mois, la duchesse de Chartres fut fort soupçonnée d'avoir pour amant le chevalier de Roye, depuis marquis de la Rochefoucauld; et il fallut toute l'énergie de *Madame,* ainsi qu'on le voit dans ses *Lettres*, pour empêcher un affreux scandale.

Le duc de Chartres l'appela *Madame Lucifer.*

En effet, dit Michelet « elle n'avait rien au cœur, si ce n'est un orgueil infernal et profond ». Elle se croyait, dit *Duclos*, « la première princesse du monde. On la comparait à Minerve qui, ne se reconnaissant pas de père, se glorifiait d'être fille de Jupiter ». — « Elle croyait, disent les *Lettres* de sa

belle-mère, avoir beaucoup plus d'esprit que son mari, ce en quoi elle se trompait étrangement. Elle était d'une habileté supérieure pour toutes les affaires domestiques et de femme de chambre : aussi préférait-elle la compagnie de ses femmes à celle des gens comme il faut... Quand elle vint à la Cour, elle parlait le langage du peuple, etc. » —. L'historien *Lemontey* nous apprend qu'elle n'osa jamais inviter personne à sa table; en voici la raison à la fin de cette note : « Le duc de Chartres avait la taille courte et pleine, la vue très basse, les cheveux noirs et le teint allumé de la débauche. Un verre de vin suffisait, dès le commencement du repas, pour troubler sa raison, *et sa conversation devenait aussitôt d'une extrême licence.* »

Saint-Simon a beaucoup flatté le portrait de la princesse. Il a cependant laissé échapper les vérités suivantes :

« Rien n'était moins mignon que son visage, que sa taille, que toute sa personne... Elle avait des dents un peu longues, des joues trop larges et trop pendantes ; les places de ses sourcils étaient comme pelées et rouges avec fort peu de poils. Elle avait un côté plus gros que l'autre, une marche de côté, et cette contrainte de taille en annonçait une autre qui était plus incommode dans la société et qui la gênait elle-même... Elle avait un parler gras si lent, si embarrassé, si difficile aux oreilles que ce défaut déparait extrêmement ce qu'elle disait... »

« ...Elle avait infiniment d'orgueil; elle croyait avoir fort honoré le duc d'Orléans en l'épousant; elle était petite fille de France jusque sur sa chaise

percée. Ses déplaisirs de la conduite du duc d'Orléans avec elle venaient du dépit de n'en être pas adorée comme une divinité, sans que de sa part elle eût voulu faire un seul pas vers lui, ni quoi que ce fût qui pût lui plaire et l'attacher, ni se contraindre en quoi que ce soit qui le pouvait éloigner et qu'elle voyait distinctement qui l'éloignait. Jamais de sa part, en aucun temps, rien d'accueillant, de prévenant pour lui, de familier, de cette liberté d'une femme qui vit bien avec son mari, et toujours recevant ses avances avec froideur et une sorte de supériorité de grandeur... Pour sa Cour, car c'est ainsi qu'il fallait parler de sa maison et de tout ce qui allait chez elle, c'était moins une Cour qu'elle voulait qu'un culte... Sa timidité était extrême. Le Roy l'eût fait trouver mal d'un seul regard un peu sévère, et Madame de Maintenon aussi. Elle tremblait devant eux, et sur les choses les plus communes et en public, elle ne leur répondait jamais qu'en balbutiant et la frayeur sur le visage. Je dis, *répondait*, car de prendre la parole, avec le Roy surtout, cela était plus fort qu'elle... Elle n'avait pas d'amis... *(Saint-Simon)*. »

Aux dires de la belle-mère, « *Monsieur* eut beaucoup d'attachement pour sa belle-fille dans le premier mois du mariage; mais quand il s'aperçut qu'elle regardait d'un œil trop favorable le chevalier de Roye, il se mit à la haïr comme le diable; et, pour l'empêcher d'éclater, il fallut que je lui représentâsse, et de toutes mes forces, qu'il se déshonorerait ainsi que son fils par une scène, et qu'il n'arriverait à rien qu'à la disgrâce du Roy » *(Lettre* du 17 Mai 1716).

La Palatine ne la détestait pas moins : « Elle est la plus fausse de toutes les personnes du monde... Son caractère est orgueilleux et plein de vanité » (*Lettre* du 17 Mai 1717).

« Ambitieuse, vindicative, fausse, fainéante, elle ne croyait pas avoir sa pareille au monde sous le rapport de la beauté, de l'esprit, de toutes les perfections... Je la comparais toujours à Narcisse, tant elle se regardait constamment dans son miroir... Elle avait de très longues dents et était un peu marquée de la petite vérole (*Lettres* des 21 Juin 1717 et 1er Novembre 1718). »

Le *duc de Saint-Simon* rapporte sur son compte diverses particularités que nous ne pouvons omettre.

« ...A la fin de 1695, la Cour étant à Marly, la duchesse et une autre princesse se livraient fréquemment, après le coucher du Roy, à des repas rompus dans la chambre de la duchesse de Chartres. Monseigneur le Dauphin, étant monté un soir chez ces princesses en se retirant chez lui, les trouva qui fumaient avec des pipes qu'elles avaient envoyé chercher au corps de garde suisse... Le Roy, le lendemain, fit aux princesses une rude correction (*Saint-Simon*). »

En 1694, elle mit *Monsieur* fort en colère. Elle se divertissait en effet la nuit, avec d'autres princesses, à organiser des pétarades sous les fenêtres de Philippe qui s'en plaignit amèrement à Louis XIV. « Le Roy eut grand'peine à apaiser *Monsieur* » (*Journal Dangeau* du 5 Juillet 1694). A la mort de ce triste beau-père, elle devait se montrer ravie d'être délivrée de lui, parce que l'entoura

Monsieur était fort sur le pied de gauche avec elle et qu'elle était sous les mépris et les humeurs de la Palatine, qui ne les lui épargnait guère.

Elle avait l'art des chansons salées, déclare encore *Saint-Simon*, son ami. Elle buvait, et, « dans une dispute avec la princesse de Conti, celle-ci la traita de sac-à-vin ».

VIII. Dubois, le duc de Chartres et les mignons de Philippe devinrent bientôt redoutables pour Louis XIV.

En 1698, Dubois se fit autoriser par le Roy à se rendre en Angleterre auprès de notre ambassadeur, de Tallard ; il s'y lia intimement avec le puissant lord Stanhope, dont il sera beaucoup question dans la suite de cette histoire, et fut son inséparable compagnon d'orgies. Tallard, « inquiet de ses intrigues mystérieuses, le fit rappeler avec une lettre de cachet, et Dubois revint en France, laissant en Angleterre beaucoup de connaissances, avec lesquelles il entretint depuis une correspondance régulière et assidue » *(Vie de Dubois)*.

Dès cette époque, il reçut partie de l'énorme pension que lui délivra plus tard le cabinet britannique, et il fut complètement vendu à l'Angleterre.

Pendant ce temps, le duc de Chartres se donnait beaucoup d'indépendance ; il fréquentait les mécontents ; « on savait qu'il trempait dans les intrigues mystérieuses de Dubois en Angleterre » ; « il parlait sans cesse et se proposait de faire un trou à la lune tantôt pour l'Angleterre, tantôt pour l'Espagne » *(Saint-Simon)* ; l'ambition le rongeait. Cette attitude politique, ses prodigalités, ses

débauches extravagantes « donnaient de l'inquiétude à Louis XIV ».

Le Roy l'éloignait des armées et le tenait en disgrâce. Le duc de Chartres, de plus en plus mécontent, se piquait de porter au plus loin sa conduite fort licencieuse, pour marquer le mépris qu'il faisait de son épouse et de la colère que le Roy lui témoignait *(Saint-Simon)*.

Philippe « *qui, depuis quelques années, avait des querelles répétées avec son frère* » et exigeait vainement, entre autres choses, le commandement sur la frontière d'une des meilleures armées Françaises, ainsi qu'un commandement pour son fils, Philippe se montra « bien aise » de l'irritation de Louis XIV *(Saint-Simon)*. Le Roy finit par s'en expliquer avec lui. De vives altercations s'ensuivirent. La bouillante et substantielle Palatine se mit aussi de la partie et « envenima la querelle par sa brusquerie allemande ». La duchesse de Chartres intervint à son tour et adressa à son père les plaintes les plus vives sur les infidélités et les orgies multipliées du duc de Chartres.

IX. Pendant ce temps, et « au milieu de ses dérèglements, Philippe devenait de plus en plus accessible aux terreurs religieuses ». — Son confesseur, dit *Saint-Simon*, le tenait de plus court qu'il pouvait. « Il lui retrancha d'*étranges plaisirs*, et même pour pénitence de sa vie passée, beaucoup de ceux qu'il se croyait permis. Il lui disait qu'il prît bien garde à lui, qu'il était vieux, usé de débauches, gras, court de cou, et que, selon toute apparence, il mourrait d'apoplexie et bientôt. C'étaient là d'épou-

vantables paroles pour un prince, le plus voluptueux et le plus attaché à la vie qu'on eût vu de longtemps... ; il craignait le diable... ; il rentra un peu en lui-même et rendait compte à son confesseur de la conduite qu'il lui avait prescrite sur son jeu, sur ses autres dépenses et sur *bien d'autres choses...* Il en devint triste, abattu et parla moins qu'à l'ordinaire, c'est-à-dire encore comme trois ou quatre femmes... *(Saint-Simon).* »

« ... Il était bien difficile que tout cela ne fît bientôt une grande révolution dans un corps aussi plein et aussi grand mangeur, non seulement à ses repas, mais presque toute la journée... *(Saint-Simon).* »

Le 8 Juin 1701, le Roy lui adressa de sèches observations sur la conduite de son fils vis-à-vis de la duchesse de Chartres. Philippe se fâcha et répondit « que les pères qui avaient mené certaines vies, avaient peu de grâce et d'autorité à reprendre leurs enfants ». Le Roy sentit « le poids de la réponse » et fit observer qu'au moins on devait éloigner des yeux de la duchesse les objets de scandale et d'infidélité. Philippe, « dont la gourmette était rompue », le fit souvenir d'une façon piquante des façons qu'il avait eues pour la Reine avec ses maîtresses, jusqu'à leur faire faire ensemble des voyages dans ses carrosses. Les deux frères se mirent bientôt « à parler à pleine tête ».

La dispute fut interrompue par l'arrivée de l'huissier qui les avertit que le dîner était servi. « A table, on remarqua que Philippe était d'un rouge enflammé. Il n'en mangea pas moins extrêmement, comme il le faisait à tous ses deux repas sans parler du chocolat abondant le matin et de tout ce qu'il avalait

de fruits, de pâtisserie, de confitures et de toutes sortes de friandises toute la journée, dont les tables de ses cabinets et ses poches étaient toujours remplies *(Saint-Simon)*. »

Le soir, à souper, « en offrant un verre de Madère à une femme gracieuse » *(Capefigue)*, il tomba foudroyé par une indigestion apoplectique. Il n'eut plus dès lors un seul rayon de connaissance. Son confesseur, le père Trévoux, accourut à son chevet ; les courtisans ne purent réprimer un sourire, lorsqu'ils entendirent ce père crier en vain à son pénitent : « *Monsieur, Monsieur*, ne connaissez-vous pas le bon petit père Trévoux, qui vous parle ? »

Déclaré perdu, Philippe « fut jeté sur son lit de repos dans son cabinet et alors abandonné de toute la Cour ».

Il rendit l'âme, le 9 Juin 1701, entre onze heures et midi. Il avait soixante ans, huit mois et dix jours.

X. On n'entendit dans le palais que les cris déchirants des « officiers qui perdaient leurs charges, des marmitons et bas-officiers, puis des femmes qui, perdant leur considération et tout leur amusement, couraient çà et là, criant échevelées comme des bacchantes ».

Quant à la duchesse d'Orléans, retirée dans son cabinet, elle s'écriait de toute sa force : « Point de couvent ! qu'on ne me parle pas de couvent ! Je ne veux pas de couvent ! » *(Saint-Simon)*. — Par son contrat de mariage, en eff[illegible] la petite laideron » devait, devenue veuve, o[illegible] couvent ou l'habitation du château d[illegible]

vantables paroles pour un prince, le plus voluptueux et le plus attaché à la vie qu'on eût vu de longtemps... ; il craignait le diable... ; il rentra un peu en lui-même et rendait compte à son confesseur de la conduite qu'il lui avait prescrite sur son jeu, sur ses autres dépenses et sur *bien d'autres choses*... Il en devint triste, abattu et parla moins qu'à l'ordinaire, c'est-à-dire encore comme trois ou quatre femmes... *(Saint-Simon).* »

« ... Il était bien difficile que tout cela ne fît bientôt une grande révolution dans un corps aussi plein et aussi grand mangeur, non seulement à ses repas, mais presque toute la journée... *(Saint-Simon).* »

Le 8 Juin 1701, le Roy lui adressa de sèches observations sur la conduite de son fils vis-à-vis de la duchesse de Chartres. Philippe se fâcha et répondit « que les pères qui avaient mené certaines vies, avaient peu de grâce et d'autorité à reprendre leurs enfants ». Le Roy sentit « le poids de la réponse » et fit observer qu'au moins on devait éloigner des yeux de la duchesse les objets de scandale et d'infidélité. Philippe, « dont la gourmette était rompue », le fit souvenir d'une façon piquante des façons qu'il avait eues pour la Reine avec ses maîtresses, jusqu'à leur faire faire ensemble des voyages dans ses carrosses. Les deux frères se mirent bientôt « à parler à pleine tête ».

La dispute fut interrompue par l'arrivée de l'huissier qui les avertit que le dîner était servi. « A table, on remarqua que Philippe était d'un rouge enflammé. Il n'en mangea pas moins extrêmement, comme il le faisait à tous ses deux repas sans parler du chocolat abondant le matin et de tout ce qu'il avalait

de fruits, de pâtisserie, de confitures et de toutes sortes de friandises toute la journée, dont les tables de ses cabinets et ses poches étaient toujours remplies *(Saint-Simon).* »

Le soir, à souper, « en offrant un verre de Madère à une femme gracieuse » *(Capefigue),* il tomba foudroyé par une indigestion apoplectique. Il n'eut plus dès lors un seul rayon de connaissance. Son confesseur, le père Trévoux, accourut à son chevet ; les courtisans ne purent réprimer un sourire, lorsqu'ils entendirent ce père crier en vain à son pénitent : « *Monsieur, Monsieur,* ne connaissez-vous pas le bon petit père Trévoux, qui vous parle ? »

Déclaré perdu, Philippe « fut jeté sur son lit de repos dans son cabinet et alors abandonné de toute la Cour ».

Il rendit l'âme, le 9 Juin 1701, entre onze heures et midi. Il avait soixante ans, huit mois et dix jours.

X. On n'entendit dans le palais que les cris déchirants des « officiers qui perdaient leurs charges, des marmitons et bas-officiers, puis des femmes qui, perdant leur considération et tout leur amusement, couraient çà et là, criant échevelées comme des bacchantes ».

Quant à la duchesse d'Orléans, retirée dans son cabinet, elle s'écriait de toute sa force : « Point de couvent ! qu'on ne me parle pas de couvent ! Je ne veux pas de couvent ! » *(Saint-Simon).* — Par son contrat de mariage, en effet, « la petite laideron » devait, devenue veuve, opter entre un couvent ou l'habitation du château de Montargis.

Louis XIV et les autres Bourbons, le Dauphin, le duc de Bourgogne, le duc d'Anjou, le duc de Berry, les Condé, les Conti et les bâtards « ne parurent pas s'apercevoir de la mort de Philippe ». Ils n'interrompirent nullement leur genre de vie. Les uns « jouèrent au brelan », d'autres « chassèrent » ou « fredonnèrent avec les dames », le lendemain comme le jour et la veille du décès de Philippe.

Donc, Philippe ne fut regretté de personne. C'était du reste, dans la nature des choses; car toute sa vie, « toute la Cour l'avait méprisé et s'était affranchie de respect pour lui » *(Saint-Simon)*.

XI. Philippe fut mis à visage découvert depuis le moment de sa mort jusqu'au soir du 10. Ensuite, le corps fut ouvert et mis dans un cercueil au milieu d'une chambre ardente, avec les cérémonies accoutumées. Le 13 Juin, le Grand Dauphin, le duc de Bourgogne (le duc d'Anjou venait de partir pour l'Espagne), le duc de Berry, le duc de Bourbon, le prince de Conti, le duc du Maine, le comte de Toulouse et le duc de Vendôme, en grand deuil, vinrent de Versailles à Saint-Cloud jeter de l'eau bénite. Le 14, le cœur fut transporté au Val de Grâce, conduit de la part du Roy par le duc de Bourbon et le duc de la Trémoïlle. Le cœur était dans un carrosse à huit chevaux caparaçonnés de deuil, et il était porté par l'abbé de Grancei, premier aumônier de la Cour de Philippe. Ce carrosse était précédé de plusieurs autres drapés et entourés d'un grand nombre de valets de pied et de pages portant des flambeaux. Il était suivi des gardes du corps et des officiers de la Maison d'Orléans.

Le transport du corps de Saint-Denis se fit officiellement dans la nuit du 20 au 21 avec bien plus de pompe. Le corps partit de Saint-Cloud à neuf heures du soir. Les bourgeois et habitants de Saint-Cloud reçurent commandement du Roy de suivre le convoi. A la sortie du château, l'ouverture et la marche commencèrent par quatre officiers à cheval. Le cortège passa successivement sur le pont de Saint-Cloud, au pied de la Chapelle Saint-Laurent, par le bas d'Auteuil, par la porte Saint-Honoré, fit une pose devant le Palais Royal, et descendit par la rue de la Ferronnerie, par la porte Saint-Denis, etc. Le convoi était orné d'un grand nombre de flambeaux. Tous les officiers marchaient en deux haies, où l'abbé de Grancei, Grand-Maître des Cérémonies, donnait tous les ordres nécessaires. Les Cent-Suisses marchaient en armes et cannes, les valets de pied à petits pas « avec grande modestie » (par ordre), vêtus en grand deuil, ayant chacun un ruban pour distinguer la Maison, et portant un flambeau à la main. On voyait ensuite les pages, tous à cheval, habillés de deuil, avec de grands crêpes, étalant chacun un flambeau. Les chevaux avaient tous un caparaçon de drap noir. Après, venaient les Gentilshommes-servants de Philippe, aussi à cheval. Proche les carrosses, étaient les Gardes du corps, ayant des crêpes à leur chapeau et, sur leurs bandoulières, des crêpes en écharpes ; ils exhibaient un flambeau. A leur tête, se pavanait leur commandant général, le Marquis de la Ferté, avec le marquis de la Sarre et son fils, le comte d'Etampes. Le corps était porté sur un grand char de triomphe vêtu d'un grand deuil fourré d'hermine,

et par dessus un poèle très riche et magnifique. Les chevaux en étaient couverts d'un velours noir traînant avec des croix blanches d'une moire à fond d'argent. Dans les premiers carrosses du grand deuil, trônaient le chancelier Tera, l'intendant Bechamel ; dans d'autres, les complaisants aumôniers de Philippe. Les chevaux de ces carrosses avaient pareillement de grandes housses de velours noir, semblables à celles du chariot de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII. Beaucoup d'autres seigneurs escortaient la marche jusqu'à l'abbaye royale de Saint-Denis. Là, une oraison funèbre, toujours suivant le programme officiel, fut prononcée en présence du R. P. Dom Prieur et de ses religieux, du chancelier Tera, de l'intendant Bechamel, des premiers gentilshommes de Philippe, du chevalier de Lorraine, du chevalier du Lesquat, du marquis d'Effiat, de M. de Donval, de M. de Grandmaison, de M. le comte de Mortagnes, grand-maître d'hôtel, de M. de Verneuil, etc.

Parmi les autres oraisons funèbres qui furent prononcées par des prêtres sacrilèges en l'honneur de ce prince, nous en avons vu et lu huit imprimées. Toutes abondent en éloges sur ses vertus militaires et privées ; elles ne sont qu'un long hosanna pour le héros. Leurs auteurs reçurent, en récompense, honneurs et faveurs et beaucoup... d'argent.

XII. Philippe, malgré tous ses vices, avait toute la dévotion de ses contemporains.

Il était « très superstitieux » et « avait une peur risible du diable ». Le « bon petit père Trévoux lui avait tourné la tête » avec ses menaces et les descrip-

tions qu'il lui faisait des supplices de la damnation éternelle.

« Il m'a fait rire une fois de bien bon cœur, dit la duchesse d'Orléans dans ses *Lettres*... Il apportait toujours au lit un chapelet auquel était attachée une quantité de médailles qui faisaient un gros fracas sous ses couvertures. Soupçonnant qu'il promenait ses reliques et ses images de la Vierge dans un pays qui leur était inconnu, je me levai un soir tout doucement, le saisis par le bras et lui dis en riant : « Je vous y prends ; vous ne sauriez le nier... ». Il se mit aussitôt à rire et dit : « Vous qui « avez été huguenote, vous ne savez quelle efficacité « ont les images et les reliques de la sainte Vierge ; « elles garantissent de tout maléfice les parties « qu'on se frotte »... « Je vous demande pardon, « répondis-je ; mais vous ne me persuaderez point « que c'est honorer la Vierge que de promener son « image sur les parties destinées à ôter la virginité... » Il ne put s'empêcher de rire et dit : « Je vous prie, ne le dites à personne ».

Sa passion pour les cérémonies s'était appliquée spécialement aux pompes funèbres.

Autre manie. Tous les ans, il venait exprès à Paris, le jour de la Toussaint, pour entendre les cloches que l'on sonnait toute la vigile des morts ; « il n'aimait pas d'autre musique et en riait lui-même ».

XIII. Il inspira, tout le long de son existence, une multitude de chansons, de vaudevilles, de sonnets, d'épitaphes, d'épigrammes et autres vers historiques et satiri le *Maurepas* a eu

la patience de recueillir et d'entremêler de notes importantes.

La plupart de ces vers ont trait « au goût abominable » dont parle *Saint-Simon* ; « on ferait un volume de cela seul, dit *Maurepas*, si on voulait déduire par le menu les inventions, plus extraordinaires les unes que les autres, de Philippe d'Orléans sur ce point ».

Il est difficile de faire des citations de ce recueil scandaleux, quelle que soit la respectabilité qui s'attache au nom du premier ministre de Louis XVI.

Pour convaincre le lecteur que nos hésitations sont dictées par des motifs sérieux, nous allons reproduire quelques vers dont la reproduction nous semble le moins téméraire ; nous renvoyons la publication des autres au *Volume-Appendice.*

Mais nous devons dire au préalable que presque tous les vaudevilles, chansons, sonnets, épigrammes, épitaphes et satires du XVII[e] et du XVIII[e] siècle ont été faits par les classes dirigeantes, les privilégiés de la Noblesse, du Clergé et des Parlements.

La princesse de Conti et la duchesse de Bourbon, bâtardes de Louis XIV, en écrivirent beaucoup, témoins ces deux vers du temps :

> C'est la duchesse de Bourbon
> Qui met tout le monde en chanson.

Un autre bâtard, le Grand Prieur de Vendôme, promenait, le verre en main, sur la Ville et la Cour, ses bacchiques railleries, jusqu'à ce qu'il fallût le transporter dans son lit ivre-mort.

Louis XIV et Madame Henriette firent aussi quelques chansons.

Le *Régiment de la Calotte*, qui exerça, presque seul, durant un demi-siècle, la police du ridicule, qui flagella sans égard et sans pitié les vices des contemporains, les marquis poudrés et masqués, les abbés galants et damerets, les robins suffisants, les ronds-de-cuir bas et hautains, les grandes dames et filles de théâtre, — fut une association fondée par quelques officiers de la Cour de Louis XIV, tels que : Aymon, un des douze porte-manteaux du Roy, Torsac, exempt des Gardes du corps, etc. Ils composèrent leur association uniquement de personnes que leur conduite singulière ou leurs mœurs dépravées signalaient à l'opinion publique. Ils y firent entrer à leur suite, non sans les contraindre, tous ceux qui méritaient le nom de *Toqués* et la *Calotte de plomb*. L'élection de chaque soldat était consacrée par un brevet satirique qui énumérait plaisamment ses travers et ses ridicules.

Louis XIV demanda un jour au colonel du *Régiment de la Calotte* s'il le ferait bientôt défiler devant lui. « Sire, répondit le colonel Aymon, il ne se trouverait personne pour le voir passer ».

Louis XIV autorisa les spirituelles facéties de ce *Régiment*, parce qu'il n'en redoutait aucune attaque personnelle. Les officiers de sa maison, étant les fondateurs de l'institution, ne pouvaient oublier en aucun cas le respect dû au Souverain.

Les brevets de la *Calotte*, protégés par l'inviolabilité du rire et étendant jusqu'aux plus illustres personnages leurs téméraires attaques, obtinrent d'emblée les honneurs de la popularité. Personne ne se révoltait contre une critique qui ne ménageait



personne et venait de l'élite de la littérature militante. Voltaire fit partie de la *Calotte*.

Le Régent participa aux spirituelles satires dont ses ministres, ses maîtresses et ses familiers furent l'objet.

Le comte de Maurepas personnifia en lui la chanson satirique durant le milieu du XVIIIe siècle, et éclipsa ses rivaux par le nombre et la malignité de ses productions. A lui seul, il eut plus d'esprit et de causticité que tous les courtisans ensemble ; et, toujours sur la brèche, il n'épargna à personne les traits de sa verve endiablée.

Le comte d'Artois lui-même chansonna Louis XVI et la Famille Royale, et dut à ses railleries effrontées les premiers succès de sa jeunesse.

Le sage Mathieu Marais, le délicat marquis d'Argenson, le frivole Barbier, le spirituel Bachaumont et l'homme d'État de Maurepas nous ont transmis la plupart de ces chansons des XVIIe et XVIIIe siècles, qu'ils croyaient dignes d'être conservées après en avoir reconnu l'intérêt et l'utilité historiques.

En ce qui concerne Philippe, nous ne pouvons reproduire ici que les suivantes :

CHANSON

Sur l'air de l'*Échelle du Temple,* par le marquis de Dangeau

SUR LA NAISSANCE DU RÉGENT (1674)

Tous nos souhaits sont accomplis :
Madame a fait un second fils ! (1)
Dieu bénisse Monsieur son père !
Quoiqu'il soit content aujourd'hui,
Si je plaisais à ma bergère,
Je serais plus heureux que lui.

(1) Le premier mourut en bas âge.

CHANSON

SUR LA MORT DE PHILIPPE D'ORLÉANS

Philippe est mort la bouteille à la main.
Le proverbe est fort incertain
Qui dit que l'homme meurt comme il vit d'ordinaire.
Il nous montre bien le contraire;
Car s'il fût mort comme il avait vescu,
Il serait mort... (Voir le *Recueil de Maurepas.*)

CHANSON

SUR LA DUCHESSE DE CHARTRES

Par la duchesse de Bourbon-Condé (1695)

Belle princesse!
Belle princesse! (1)
Où les autres ont le nez,
Pourquoi mettez-vous vos fesses? (2)
Belle princesse!
Belle princesse!

RONDEAU

Serrant, enfant du vice, (3)
Mais avoué par le caprice
D'un père plus c..u que fou (4),
Mazarin le nommait Bautrou (5)
Et les Angevins leur supplice (6).

(1) C'est ironique, parce qu'elle était fort laide et fort désagréable.

(2) Elle avait deux grosses joues qui ressemblaient à des fesses *(Notes de Maurepas).*

(3) Son père n'avait pas fréquenté depuis plus de deux ans sa femme, quand elle accoucha dudit Serrant.

(4) Ce père était un plaisant renommé pour ses bons mots qui lui attirèrent jusqu'à des coups de bâton.

(5) Cet Italien prononçait [illegible] pour Bautru.

(6) Intendant de justice e[illegible] t été très dur dans cet emploi.

*
* *

L'un fin et homme d'artifice (1),
L'autre d'orgueil et d'avarice (2),
Etaient tous deux jusqu'à un sou,
Serrant.
Il avait l'humeur fort propice (3),
Mais ce serait un sacrifice
Dont tout le monde rirait prou,
S'il lui voyait la corde au cou,
Et l'exécuteur de justice
Serrant.

Philippe eut toujours à la tête de sa Maison des nobles véreux et mal famés.

En 1666, il avait, pour chancelier et garde des sceaux, Bautru, comte de Serrant, qui inspira le *Rondeau* précédent, et, pour surintendant de ses maisons, domaines et finances, Boisfranc de Seglière, qui gouvernait absolument sa maison avec de scandaleux profits.

En 1666, Louis XIV, qui aimait à faire de temps à autre sa petite chanson, sur Philippe surtout, fit la suivante sur Boisfranc, sur l'air de *Mon confesseur est rude.*

Chez mon cadet de frère,
Le chancelier Serrant
Est moins nécessaire
Qu'un maréchal ferrant.
Mais celui qui sait plaire
Et qui fait ses affaires,
Est le sage Boisfranc.

(1) Bautru, le père de Serrant, était très rusé courtisan et grand fripon.

(2) Serrant était très glorieux et fort avare.

(3) Il était disposé à recevoir des propositions de gagner de l'argent (*Notes du comte de Maurepas*).

CHANSON DE 1676

Sur l'air : *Que l'amour a d'attraits !*

Que Monsieur a d'amour,
Quand il voit Faure (1)
Danser à la suite de Flore ! (2)
Que Monsieur a d'amour
Quand il voit Faure
Danser avec Pecour ! etc. (3)

CHANSON DE 1666

Sur l'air : *Un chapeau de paille.*

SUR MADAME HENRIETTE

Dans mon amour, plus d'une chose blesse
Mon bon petit époux ;
Je suis pourtant une bonne princesse.
J'ai des attraits si doux,
Que, si j'osais, je n'en serais pas chiche
Au comte de Guiche, moi, au comte de Guiche, etc.

CHANSON DE 1668

Sur l'air.., par le comte de Guiche

Que de coups, belle princesse,
Vos yeux doux
Lancent sur nous !
Si le rang du sang nous défend la tendresse,
Peut-on pas, hélas !
Soupirer tout bas? etc.

CHANSON DE 1668

Sur l'air.., par Madame Henriette,

POUR LE COMTE DE GUICHE

(Air et paroles faits sur son clavecin)

Tout ce que l'on voit au monde
Ne respire que l'amour ;

(1) Ce danseur de l'Opéra plaisait à *Monsieur*.
(2) Entrée du prologue de l'opéra d'Atis.
(3) Autre danseur de l'Opéra que *Monsieur* trouvait à son gré.

L'onde amoureuse de l'onde
La suit et lui fait sa cour.
Les aimables violettes
Qui renaissent tous les ans,
Ne sont-ce pas les amourettes
Du zéphyr et du printemps?

CHANSON DE 1696

Sur l'air des *Triolets.*

SUR THIBAUT, MARQUIS DE LA CARTE

Dont Philippe fit son premier maître d'hôtel

La Carte est donc maître d'hôtel!
Il sert *Monsieur* d'un nez bien raide (1).
Pourquoi n'en ai-je pas un tel (2)?
La Carte est donc maître d'hôtel!
C'est ainsi que le Dieu du ciel (3)
Récompensa son Ganymède (4);
La Carte est donc maître d'hôtel!
Il sert *Monsieur* d'un nez bien raide.

* *
*

Afin de s'égaler aux dieux,
De soins en vain Louis (5) s'accable.
Son frère ne fait pas mieux
Afin de s'égaler aux dieux.
C'est le même qui, comme aux cieux,
Le sert au lit et à la table.
Afin de s'égaler aux dieux,
De soins en vain Louis s'accable.

XIV. Il importe, en finissant cette histoire du

(1) *Monsieur* se faisait amourer par les gens qu'il aimait.
(2) C'est-à-dire pourquoi ne suis-je pas de même? ***Monsieur*** me ferait ma fortune.
(3) Jupiter.
(4) Fils de Tros, roi des Troyens; Jupiter, en étant devenu amoureux, le transforma en aigle et le transporta au ciel où cet enfant fut et son bard... et son échanson. Cela ressemble beaucoup à l'histoire de la Carte *(Notes de Maurepas).*
(5) Louis XIV.

Chef de la Maison d'Orléans, de dire ce que sont devenues ses dépouilles mortelles.

En Octobre 1793, la *Convention* rendit un décret par lequel les corps des Rois, Reines, hommes et femmes célèbres, inhumés depuis cinq cents ans dans l'abbaye de Saint-Denis, seraient exhumés afin d'en extraire les plombs. Le samedi 12 Octobre, la municipalité de Saint-Denis donna des ordres pour l'exécution immédiate de ce décret. — « ...Le mercredi 16 Octobre, on continua l'extraction des corps et cercueils du caveau des Bourbons, et on commença par celui de Henriette-Marie de France, fille de Henri IV, épouse de Charles Ier, roi d'Angleterre, morte en 1669, âgée de soixante ans; — De Henriette Stuart, fille de Charles Ier, roi d'An gleterre, première femme de *Monsieur*, frère de Louis XIV, morte en 1670, âgée de vingt-six ans; — De Philippe d'Orléans, dit *Monsieur*, frère de Louis XIV, mort en 1701, âgé de soixante ans ; — D'Élisabeth-Charlotte de Bavière, seconde épouse de *Monsieur*, morte en 1722, âgée de soixante-dix ans ; — De Charles de France, duc de Berri, petit-fils de Louis XIV, mort en 1714, âgé de vingt-huit ans ; — De Marie-Louise-Elisabeth d'Orléans, fille du duc régent du royaume, épouse de Charles, duc de Berri, morte en 1719, âgée de vingt-quatre ans; — De Philippe d'Orléans, petit-fils de France, Régent du royaume sous la minorité de Louis XV, mort le 2 Décembre 1723, âgé de quarante-neuf ans; — De Philippe, duc d'Anjou, fils de Louis XIV, mort le 10 Juillet 1671, âgé de trois ans; — De Louis-François de France, duc d'Anjou, frère du précédent, mort le 4 Novembre 1672, qui n'a vécu que quatre

mois dix-septjours; — De Marie-Thérèse de France, troisième fille de Louis XIV, morte le 1er Mars 1672, âgée de cinq ans; — De Philippe-Charles d'Orléans, fils de *Monsieur*, mort le 8 Décembre 1666, âgé de deux ans cinq mois; — De *(morte avant d'être nommée)* d'Orléans, fille de *Monsieur*, morte après sa naissance, etc., etc.

Vers les deux heures, avant le dîner des ouvriers, on enleva le cercueil de Louis XV, mort le 10 Mai 1774, âgé de soixante-quatre ans. Il était à l'entrée du caveau sur les marches, même un peu de côté, à main droite en entrant dans une espèce de niche pratiquée dans l'épaisseur du mur... On ne l'ouvrit, par précaution, que dans le cimetière, sur le bord de la fosse; ce corps, retiré du cercueil de plomb, bien enveloppé de langes et de bandelettes, était tout entier, frais et bien conservé; la peau était blanche, le nez violet et les fesses rouges comme celles d'un enfant nouveau-né, et nageant dans une eau abondante formée par la dissolution du sel marin dont on l'avait enduit, n'ayant pas été embaumé suivant l'usage ordinaire. On jeta de suite le corps dans la fosse que l'on venait de préparer d'un lit de chaux vive, puis on le couvrit d'une couche de la même chaux et de terre par dessus... » *(Procès-verbal de M. Lenoir, administrateur du Musée des monuments français).*

Les corps des princes et princesses, au sortir des caveaux, étaient portés dans le cimetière et jetés dans une fosse commune. Les seaux et cercueils de plomb étaient mis de côté pour être portés, comme tout le reste, à la fonderie qu'on avait établie dans le cimetière même, pour fondre le plomb, à mesure que l'on en découvrait.

Le Samedi 12 Octobre, on avait exhumé le corps d'Henri IV, qui s'était trouvé dans une conservation parfaite ; les traits de son visage n'étaient point altérés. On l'exposa jusqu'au Lundi 14 dans le chœur, au bas des marches du sanctuaire. Un soldat qui était présent, mû par un martial enthousiasme, se précipita sur le cadavre du vainqueur de la Ligue, et, après un long silence d'admiration, il tira son sabre, lui coupa une longue mèche de sa barbe, qui était encore fraîche, et s'écria en même temps en termes énergiques : « Et moi aussi, je suis soldat français ! Désormais, je n'aurai pas d'autre moustache ». Puis, il plaça cette mèche précieuse sur sa lèvre supérieure, en disant : « Maintenant je suis sûr de vaincre les ennemis de la France, et je marche à la victoire ». Et il se retira.

Aucun incident de ce genre ne se passa à l'exhumation de Philippe, le prétendu et indigne petit-fils d'Henri IV, dont Louis-Philippe, par un comble d'imposture, a fait placer le portrait dans la *Galerie des Guerriers célèbres* à Versailles.

L'Histoire ne se fera pas complice de cette grossière supercherie. Elle dira que la claie convenait mieux que la fosse commune au *Roi de Sodome*, fondateur, de par les lois sur la paternité, de la Maison d'Orléans actuellement représentée par M. le Comte de Paris.

XV. La vie politique du premier-né des d'Orléans se résume en une basse, grotesque et incessante convoitise du trône.

Dès l'âge de dix-huit ans et après dix-huit ans de

querelles avec son frère, il escomptait une maladie grave de Louis XIV et formait déjà sa Cour.

Plus tard, il trahit les secrets de l'Etat, suscita, multiplia les entraves dans la marche des affaires, — sema, répandit des divisions, — fit de sa propre Cour un foyer d'empoisonnements et de révoltantes dépravations, — et poussa l'ambition du pouvoir, son esprit factieux jusqu'à l'insanité, jusqu'à courir les antres des devins, des sorciers, des empoisonneurs, dans le but de tenir à sa discrétion la vie, ou du moins, les volontés du Roy.

Nous avons vu par quels moyens Louis XIV arriva à le mater.

Philippe, duc d'Orléans, encouragea enfin les menées que l'infernal Dubois et son docile élève, le futur Régent, ourdirent contre le pouvoir royal, tant au dedans qu'au dehors, menées qui préparèrent nos défaites de 1705 à 1713 pour aboutir à l'humiliation du traité d'Utrecht.

Son existence se passa en disputes avec son aîné; et, c'est dans une crise de révolte contre son autorité qu'il mourut d'apoplexie.

Ses descendants se sont fidèlement transmis, comme un mal héréditaire, cette passion insatiable de trahison, de félonie et d'usurpation, entretenue dans l'horrible milieu de prostitution et de crime, d'où sortirent Dubois, de Noailles, le Régent, sa fille aînée, la Régence, le Règne de Louis XV, Philippe-Egalité, la guerre universelle et le condottierisme bonapartiste.

LE RÉGENT

FILS DE PHILIPPE D'ORLÉANS, FRÈRE DE LOUIS XIV

(1674-1723)

LE RÉGENT

FILS DE PHILIPPE D'ORLÉANS, FRÈRE DE LOUIS XIV

(1674-1723)

LIVRE PREMIER

La vie du duc d'Orléans avant sa Régence

(1701-1715)

Portrait de Dubois. — Portrait du duc d'Orléans. — Son entourage de scélérats. — La monstruosité de ses vices. — L'orgie érigée en système d'opposition. — De Broglie. — Victoire Lebel rêve d'être reine. — Un complot. — Philippe d'Anjou va régner en Espagne. — Les complots de Dubois à l'Etranger. — Le duc d'Orléans, la chimie, la toxicologie, la nécromancie, l'astrologie, le diable, les devins et la d'Argenton. — Le duc d'Orléans et Dubois dans la campagne d'Italie. — Mademoiselle Pinet. — Le duc d'Orléans commande l'armée d'Espagne. — Son ignorance, ses cruautés, ses concussions, débauches et trahisons. — Nouveaux complots. — Il est rappelé à Versailles. — Il laisse des affidés en Espagne. — Le duc de Noailles, Renaut et Flotte. — Colères de Louis XIV et du Grand Dauphin. — Les papiers du crime sauvent d'Argenson des galères. — Nouveaux complots du duc d'Orléans et des *roués*. — Leurs dires sur les Bourbons. — Un rapport du préfet de police sur la Cour, le duc d'Orléans et Dubois. — Louis XIV menacé de mort par les Jésuites. — Portrait du terrible Jésuite le Tellier. — Le duc d'Orléans allié de le Tellier et des Jésuites. — Machiavélisme des Orléanistes et des Jésuites. — Rupture du duc d'Orléans avec la d'Argenton. — Intrigues pour le mariage de la fille aînée du duc d'Orléans avec le duc de Berry. — L'horrible éducation de Marie-Louise d'Orléans. — Le Dauphin s'oppose

au mariage du duc de Berry. — Le mariage. — Entrée de la duchesse de Berry à la Cour. — Son ambition, ses mœurs, ses rages, ses humeurs, son orgueil, ses noirceurs, ses vices. — Les aveux et les réserves du duc Saint-Simon sur la duchesse de Berry. — La haine de la princesse contre les Bourbons. — L'horreur de ses desseins. — Sa suprême fausseté. — Son orgueil prodigieux. — Son empire sur son père. — Une véritable furie. — Les plaintes du duc de Berry à Louis XIV. — Duel entre le gendre et le beau-père. — La haine du Grand Dauphin contre les d'Orléans. — De sinistres pressentiments. — Négociations entre la France et l'Angleterre. — Empoisonnement du Grand Dauphin. — Fausses larmes et grande joie des d'Orléans et des Orléanistes. — Fureurs ambitieuses de la duchesse de Berry. — Son voyage à Fontainebleau. — Les amitiés du duc de Noailles, de Dubois et de Coiffier d'Effiat. — Trahisons du duc de Noailles en Espagne. — Son ambition. — Le portrait de ce monstre. — Le duc de Bourgogne et le père le Tellier. — De Noailles et d'Orléans. — Nouvelles fureurs de la duchesse de Berry. — Les négociations d'Utrecht. — Le duc et la duchesse de Bourgogne menacés d'empoisonnements. — La tabatière du duc de Noailles. — Empoisonnement de la duchesse de Bourgogne. — La princesse et les Jésuites. — L'archevêque de Reims et le duc de Noailles. — Joie de la duchesse de Berry. — Portrait de sa victime. — Portrait du duc de Bourgogne. — Son empoisonnement. — Nouvelle joie de la duchesse de Berry. — Fureurs de Louis XIV, de la Cour, de Paris, de la France et de l'Etranger contre le duc d'Orléans. — Empoisonnements du duc de Bretagne et du duc d'Anjou. — Louis XIV sauvé par un contre-poison. — Noailles et Brutus. — Noailles fuit à Vichy. — La *Palatine* et les empoisonnements. — Terreurs de Louis XIV. — La tentative d'empoisonnement des Bourbons d'Anjou échoue. — L'assassin et moine le Marchand.— L'assassin Dubois et d'Argenson. — Le traité d'Utrecht, origine des droits au trône invoqués par les ducs d'Orléans. — Empoisonnement du duc de Berry. — Les *Mémoires du duc de Luynes*. — Nouvelle joie de la duchesse de Berry. — Son portrait et ceux de la Haye et de Mme de Mouchy. — Maladie de Louis XIV. — Solitude entière du duc d'Orléans. — La question des droits au trône des Maisons d'Anjou et d'Orléans. — Résumé de la question. — Le texte du traité d'Utrecht ; son commentaire. — Louis-Philippe et les Renonciations. — Le marquis de Torcy et les Renonciations. — Opinions du duc de Saint-Simon, de Duclos, de lord Bo-

lingbroke, de Dumont, de Voltaire, de Louis XIV et de sa Cour sur les Renonciations. — Opinions des historiens Anglais sur les Renonciations. — L'Autriche et les Renonciations. — Les Renonciations annulées par le traité de Rastadt. — L'Etranger et les Renonciations. — Précautions de Louis XIV contre les empoisonneurs. — Déclaration de Philippe V aux puissances. — Testament de Louis XIV contre le duc d'Orléans. — Conjuration orléaniste. — Portrait de l'empoisonneur Coiffier marquis d'Effiat. — Portrait du *roué* de Broglie. — Conspiration Anglo-Orléaniste. — L'ambassadeur anglais Stairs, Dubois et le duc d'Orléans. — Portrait de Stairs. — Ses insolences contre la France. — Le duc d'Orléans tremble devant Stairs. — La France est gouvernée par les Anglais. — La Cour veut un criminel pour Roy. — Dubois part pour Londres. — Les États-Généraux et le duc d'Orléans. — La terreur de la *Palatine*. — Palinodie universelle de la Cour.— Mort de Louis XIV. — A-t-il été empoisonné ?

I. Le fils unique de *Monsieur*, frère de Louis XIV, naquit en 1674.

Jusqu'à la mort de son père (1701), il fut connu sous le nom de duc de Chartres.

La mort de son père le rendit duc d'Orléans.

En même temps que l'histoire de Philippe d'Orléans, nous avons écrit celle du duc de Chartres, de 1674 à 1701.

Dans ce premier livre, nous allons relater les diverses particularités de l'existence du nouveau duc d'Orléans, jusqu'à la mort de Louis XIV, de 1701 à 1715, époque à laquelle il devint Régent sous la minorité de Louis XV.

Nous dirons tout d'abord que, de 1701 à 1715, il continua à être dominé par le scélérat Dubois, comme il l'avait été de 1674 à 1701, — et quels étaient les caractères de l'abbé Dubois et du duc d'Orléans.

Voici le portrait de l'abbé Dubois tracé et peint

par l'ami le plns dévoué du second duc d'Orléans, M. le duc de *Saint-Simon*, que nous avons souvent pris en flagrant délit de partialité en faveur de ce prince et de sa famille :

« ... C'était un homme maigre, effilé, chafouin, à perruque blonde, à mine de fouine, à physionomie d'esprit, qui en était plein, ce qu'en mauvais français on appelle un sacré b... ; mais qui ne peut guère s'expliquer autrement ! Tous les vices combattaient en lui à qui en demeurerait le maître. Ils y faisaient un bruit et un combat continuels entre eux : l'avarice, la débauche, l'ambition étaient ses dieux ; la perfidie, la flatterie, ses moyens ; l'impiété parfaite, l'opinion que la probité et l'honnêteté sont des chimères dont on se pare et qui n'ont de réalité dans personne, étaient son principe. Il excellait en basse intrigue : il en vivait et ne pouvait s'en passer, mais toujours avec un but auquel toutes ses démarches tendaient... Il passait sa vie dans les sapes ; le mensonge le plus hardi lui était tourné en nature, avec un air simple, droit, sincère, souvent honteux... Il avait de l'esprit, assez de lettres, d'histoire et de lecture, beaucoup de monde, envie de plaire et de s'insinuer ; mais tout cela était gâté par une FAUSSETÉ qui sortait malgré lui de tous ses pores ; MÉCHANT, d'ailleurs, avec réflexion, par nature et par raisonnement ; TRAITRE et ingrat, maître expert aux compositions DES PLUS GRANDES NOIRCEURS ; effronté à faire peur, étant pris sur le fait ; désirant tout, enviant tout et enviant TOUTES LES DÉPOUILLES ... ; d'ailleurs, débauché, inconséquent, ignorant dans toute affaire... ; passionné, toujours emporté, *blasphémateur* et fou, jusqu'à

mépriser publiquement son maître... ; perdant les affaires pour les sacrifier à soi, à son crédit, à sa puissance, à son autorité absolue, à sa grandeur, à son *avarice*, à ses tyrannies et ses vengeances... Il ne songea qu'à *posséder son jeune maître par* SA CONFORMITÉ A SOI... Il lui persuada que la religion n'était qu'une invention de politique et de tous les temps pour faire peur aux esprits ordinaires et retenir les peuples dans la soumission ; que la probité dans les hommes et la vertu dans les femmes n'étaient que des chimères, sans réalité dans personne, sinon en quelques sots en plus grand nombre qui se sont *laissés* par ces entraves, comme celles de la religion qui en sont des dépendances et qui, pour la politique, sont du même usage, tandis que les personnes qui ont de l'esprit, de la capacité, se débarrassaient de l'un et de l'autre et de tous les préjugés de l'éducation... C'était là le fond de la doctrine que cet ecclésiastique enseigna à son élève, d'où suivait la licence de la fausseté, du mensonge, des artifices, de l'infidélité, de la perfidie, de toute espèce de moyens ; en un mot, TOUT CRIME et TOUTE SCÉLÉRATESSE tournés en habileté, en capacité, en grandeur, liberté et profondeur d'esprit, de lumière et de conduite, *pourvu qu'on sût se cacher et marcher à l'abri des soupçons et des préjugés communs...* »

II. Tel était l'abbé Dubois. Il n'y a aucune exagération dans le langage original du *duc de Saint-Simon.*

La *duchesse d'Orléans* était du même avis.

« C'est un homme faux et *scélérat.* Il ne croit à rien », écrivait-elle le 23 Octobre 1716.

Il était CAPABLE DE TOUS LES CRIMES, et il réussit à rendre son élève « *conforme à soi-même* ».

Ce qui explique la domination exclusive qu'exerça toujours Dubois sur le duc d'Orléans, c'est que, comme le dit fort bien l'illustre historien Lemontey, « le Régent était d'un caractère mou, faible et pusillanime ». La *Palatine* (mère du Régent) et *Saint-Simon* confirment aussi cette vérité dans leurs Mémoires.

Ceci dit, voyons, après le portrait du maître, celui de l'élève, dont nous emprunterons la plupart des coups de pinceau au *duc de Saint-Simon*, lequel, au milieu d'éloges outrés de son ami, n'en a pas moins fait des aveux importants.

« ...Le duc d'Orléans s'accoutuma à la débauche, plus encore au bruit de la débauche, jusqu'à ne pouvoir plus s'en passer, disant qu'il ne s'y divertissait qu'à force de bruit, de tumulte et d'excès. C'est ce qui le porta à en faire souvent de si étranges et de si scandaleuses, et, comme il voulait l'emporter sur tous les débauchés, à mêler dans ces parties les discours les plus impies et à trouver un raffinement précieux à faire les débauches les plus inouïes aux jours les plus saints... Plus on était suivi, ancien, outré en impiété et en débauches, plus il considérait cette sorte de débauches... Il était sans cesse dans l'admiration poussée jusqu'à l'estime pour le grand Prieur, parce qu'il y avait quarante ans qu'il ne s'était couché qu'ivre et qu'il n'avait cessé d'entretenir publiquement des maîtresses et de tenir des propos continuels d'impiété et d'irréligion... Il n'est pas surprenant qu'avec de tels principes, il fût faux en matière de galanterie

et même jusqu'à l'indiscrétion de se piquer d'être en ce genre le plus raffiné trompeur... Il était né ennuyé et il était si accoutumé à vivre hors de lui-même qu'il lui était insupportable d'y rentrer, sans être capable de chercher même à s'occuper... Il ne pouvait vivre que dans le mouvement et dans le torrent même des affaires, par exemple dans les bruits et la vivacité de la débauche. Il y languissait dès qu'elle était sans bruit, tellement que son temps lui était pénible à passer. Après qu'il eût perdu son grand goût de la chimie, il se jeta dans la peinture, puis dans des compositions de pierres et de cachets ou de parfums les plus forts qu'il aima toute sa vie... Il était incapable de suite dans rien et jusqu'à ne pouvoir comprendre qu'on en pût avoir... Il était la victime d'une espèce d'insensibilité qui le rendait sans fiel dans ses plus mortelles offenses et les plus dangereuses... Il était *timide à l'excès* et il en avait tant de honte, qu'il affectait tout le contraire jusqu'à s'en piquer... On n'obtenait rien de lui, ni grâce, ni justice, qu'en l'arrachant par *crainte, dont était-il infiniment susceptible,* ou par une extrême importunité...; Il était sans amitié et sans reconnaissance... *C'était une habitude chez lui de manquer de parole* ; *on ne le croyait plus même lorsqu'il parlait de la meilleure foi.* Rien ne le trompa et ne lui nuisit davantage que cette opinion qu'il s'était faite de savoir tromper tout le monde... Il se défiait de tout et de toute personne, lorsqu'il fut à la tête des affaires ; il se défiait même de ceux qui avaient sa familiarité hors des débauches... Elevé dans les tracasseries du Palais-Royal, dans les rapports, dans les redites,

dont *Monsieur* vivait et dont sa Cour était remplie, il en avait pris le détestable goût et l'habitude, jusqu'à s'en être fait une sorte de maxime de brouiller tout le monde ensemble et d'en profiter pour n'avoir rien à craindre des liaisons, soit pour apprendre par les aveux, les délations et les piques, et par la facilité encore de faire parler les uns contre les autres. Ce fut une de ses principales occupations pendant tout le temps qu'il fut à la tête des affaires, et dont il se sut le plus de gré, mais qui, tôt découverte, le rendit odieux et le jeta en mille fâcheux inconvénients. La compagnie obscure, et pour la plupart *scélérate*, dont il avait fait sa société ordinaire de débauche, et que lui-même ne feignait pas de nommer publiquement *ses roués*, *chassa la bonne jusque* dans sa puissance et lui fit un tort infini... Il avait une étonnante prétention à la gloire de l'infamie. »

Dominé par un « scélérat », Dubois, que les sodomistes et les empoisonneurs de la Cour de *Monsieur* avaient collé à ses flancs,— ne se plaisant que dans la «société de scélérats»,— esclave d'une scélérate, sa fille aînée, — il participa à tous les crimes de ces «scélérats», soit comme instigateur et auteur, soit comme complice, et il arriva à « *conquérir la gloire de l'infamie* à laquelle il prétendait», en commettant réellement les crimes dont il était « fanfaron ».

« Il s'occupa de bonne heure à chercher à voir le diable et à pouvoir le faire parler... Il croyait le diable jusqu'à espérer de le voir et de l'entretenir. Il n'oubliait rien jusqu'aux plus folles lectures pour se persuader qu'il n'y a point de Dieu... Il travailla à

voir le diable avec toutes sortes de gens obscurs, et beaucoup avec Mirepoix. Ils passèrent des nuits dans les carrières de Vauves et de Vaugirard à faire des invocations. Il m'a avoué qu'il n'avait jamais pu venir à bout de rien voir ni entendre. »

III. A la mort de son père, le duc d'Orléans, nous l'avons vu, se trouva maître d'une fortune de deux millions de rente, en dehors des profits indirects qu'il était libre de se faire, comme son père et les seigneurs du temps. Il laissa l'abbé Dubois se mettre à la tête de sa maison.

Celui-ci, sous le titre modeste de secrétaire, y conduisit et mena tout ; il fut le canal des grâces et le conseil intime du prince. Il lui composa une société d'aimables débauchés que le duc appela ses *roués*. Il se constitua l'âme du Palais-Royal *(Vie de Dubois par son secrétaire)*.

Poussé par ce Dubois et les gentilshommes de sa Cour qui redoutaient l'influence de la duchesse d'Orléans sur Louis XIV, le duc d'Orléans se souilla dans une crapule plus abjecte encore que par le passé.

Le Roy s'indigna de cette monstruosité de vices.

Mais le prince les exagéra encore et « érigea sa propre dégradation en système, afin qu'elle rejaillît sur la personne et la grandeur du monarque ». Fuyant la présence du Roy et de sa Cour, « pour se salir de paroles obscènes au milieu de comédiennes et de courtisanes, il se livra à des assauts d'effronterie et de cynisme avec ses compagnons de voluptés », parmi lesquels on remarquait les marquis, comtes ou barons d'Effiat, de Simiane, de

Pour gagner ce port, il imagina le moyen suivant : Possédant un cheval Anglais qui était un merveilleux coureur, il devait le monter et le pousser jusqu'où il pourrait aller, pour se rendre en fort peu de temps à Lyon. Dans cette ville, un homme envoyé par avance devait le descendre par le Rhône dans une barque jusqu'à l'embouchure du fleuve. Arrivé au bord de la mer, il se serait embarqué sur un petit bâtiment qu'un autre agent lui aurait préparé, toujours prêt à mettre à la voile.

Tel est le complot que formèrent le duc d'Orléans, Dubois et les *roués*.

Mais, sur ces entrefaites, Louis XIV mit fin à ses irrésolutions. Il accepta le testament, et le duc d'Anjou partit pour l'Espagne où il fut acclamé Roy sous le nom de Philippe V. *Il n'y avait plus de Pyrénées*, et la maison des Bourbons prédominait en Europe avec l'influence de la nation Française. L'Angleterre, la Hollande et presque toutes les autres puissances consacrèrent, en le reconnaissant pour Roy d'Espagne, les droits de Philippe V à la couronne Ibérique.

Enivré de sa gloire, Louis XIV ne mit plus de bornes à son orgueil. Il blessa l'Angleterre et d'autres puissances par des mesures ambitieuses. L'Europe tout entière se coalisa contre la France et l'Espagne, Louis XIV et Philippe V, son petit-fils.

Les *ennemis de la France* eurent, pour *allié*, le DUC D'ORLÉANS ! à qui les intrigues de Dubois avaient créé des amis en Angleterre et ailleurs.

V. Le duc d'Orléans, qui convoitait la couronne d'Espagne, adressa à Philippe V des protes-

tations motivées sur ce que « le testament de Charles II n'avait point, *en cas d'extinction* (qu'il projetait déjà) *de la postérité directe de Louis XIV et de Marie-Thérèse*, appelé celle d'Anne d'Autriche, tante de Charles II et mère du chef de la maison d'Orléans ». Il les fit enregistrer au conseil de Castille et envoya (*Journal Dangeau*, 11 Janvier 1703) en Espagne l'ABBÉ DUBOIS, « chargé de négociations très actives et suivies ».

Philippe V, qui avait sur les bras toute l'Europe, ne voulut pas se faire de nouveaux ennemis et assura au duc d'Orléans les droits *éventuels* qu'il réclamait.

Quant à Dubois, dont la correspondance était toujours des plus assidues avec ses amis d'Angleterre, tout en menant à bonne fin ses négociations avec Philippe V, il s'ouvrit des relations avec les mécontents d'Espagne et les sonda adroitement sur le compte de son maître.

A partir de ce moment, le duc d'Orléans se livra avec un zèle ardent à ses études de chimie; il fonda un immense laboratoire et y plaça pour chef un illustre chimiste, Humbert ou Homberg. Il se mit à y faire « des recherches mystérieuses », et expérimenta principalement sur les poisons.

Il se lança dans des « imitations extravagantes de la nécromancie qui, aux yeux du vulgaire, n'étaient que des travaux de sorcellerie ».

Ses travaux chimiques en vinrent à la recherche du diable qu'il voulait absolument voir, pour en avoir de l'or et une couronne.

Dans son palais, il se faisait des évocations mêlées aux scènes de libertinage et de folie.

Il allait dans les carrières de Vanves et de Vaugirard passer des nuits entières, interroger les ténèbres et le silence.

Il consultait tous les devins et les astrologues.

Saint-Simon, qui, nous le voyons, n'avait pas peur de se répéter et qui, même, s'en faisait gloire, nous a rapporté une de ces consultations : « Un fripon de curiosités cachées, prétendant faire voir dans un verre rempli d'eau tout ce qu'on voudrait y voir, et exigeant, pour y faire regarder, quelqu'un de jeune et innocent, le duc d'Orléans fit employer, pour cet office, une petite fille de huit ans qui était au service de Madame d'Argenton. Le prince demanda à voir ce qui se passerait A LA MORT DU ROY. La petite fille regarda et expliqua longuement ce qu'elle voyait. Elle fit avec justesse la description de la chambre du Roy et de son ameublement, tels qu'ils se trouvèrent à la mort de Louis XIV. Elle fit connaître ce qu'elle voyait là de princes et de domestiques, seigneurs ou valets. On remarqua qu'*il manquait autour du Roy un* GRAND NOMBRE *de membres de la famille royale* (!)... Le duc d'Orléans voulut savoir quel serait son avenir à ce moment (!). Alors ce ne fut plus dans le verre ; l'homme, qui était là, lui offrit de le lui montrer comme peint sur la muraille de la chambre... et, au bout d'un quart d'heure de quelques simagrées, la FIGURE DU PRINCE parut tout à coup sur la muraille comme en peinture, avec une *couronne fermée* sur la tête... M. le duc d'Orléans ne put jamais deviner quelle elle était (!) ; il n'en avait jamais vu de semblable... Elle n'avait que quatre cercles et rien au sommet... Il était assurément

alors bien éloigné (?) de penser qu'il serait Régent du royaume et de l'imaginer (?). Tout cela s'est passé à Paris chez sa maîtresse, la veille du jour qu'il me le raconta, et je l'ai trouvé si extraordinaire que je lui ai donné place ici pour le rendre *(duc de Saint-Simon).* »

La mère du Régent n'a pas non plus gardé le silence sur ces consultations de son fils : « Un fou, écrit-elle le 3 Mars 1707, s'est imaginé qu'il pouvait faire venir un ange dans une chambre... Mon fils, pour s'amuser de ce fou, est allé le trouver et, entre autres impertinences, il lui a demandé COMBIEN DE TEMPS LE ROY AVAIT ENCORE A VIVRE (!)... »

La d'Argenton s'associait et participait à ces passions de son amant ; « les dévoués du Palais-Royal lui prédisaient une couronne » (*Crétineau-Joly* et autres).

VI. « Pour se débarrasser du duc d'Orléans qui, par sa vie infâme, insultait audacieusement aux malheurs publics », Louis XIV l'envoya en Italie. La Péninsule fut perdue en un clin d'œil.

L'ABBÉ DUBOIS avait accompagné le duc d'Orléans dans toutes ses campagnes ; il l'accompagna aussi dans celle-ci, en qualité de secrétaire des commandements *(Vie de Dubois par son secrétaire).*

Le prince apporta à l'armée toutes les délicatesses du luxe de la Cour et de la Ville. Dans les marches et les détachements, il ne se parlait que de haltes chaudes. Ses bagages, ceux de ses amis du Palais-Royal et de ses officiers quadruplèrent le nombre des domestiques et les équipages de l'armée, qui l'affamèrent fréquemment.

Ses généraux lui témoignèrent beaucoup d'hostilité.

L'ennemi, sous les ordres du prince Eugène, passa le Pô, sans que le duc d'Orléans pût s'y opposer. L'armée Française fut mise en déroute, dut lever le siège du Turin, puis repasser la frontière de France, complètement démoralisée.

Son généralissime courut aussitôt à Grenoble « où il retrouva la d'Argenton ; pendant cinq à six jours, il fit de longs soupers avec elle, Madame de Nancré et deux ou trois de leurs familiers ».

Le Roy lui envoya d'importants renforts « pour reconquérir les provinces perdues. Mais le duc d'Orléans consuma son temps dans les fêtes et les plaisirs ».

A cette nouvelle, il y eut de toutes parts « à la Cour et au dehors un murmure général de colère et de mépris. Sur l'ordre de Louis XIV, il dut renvoyer sa maîtresse ». Peu après, il revint à Versailles, tandis que le prince Eugène demeurait maître de l'Italie tout entière. *Il rejetait ses défaites sur la duchesse de Bourgogne, son ennemie et fille du duc de Savoie (La Mothe).*

Au printemps suivant (1707), « un règlement défendit aux lieutenants généraux d'avoir plus de 40 chevaux d'équipage et aux colonels plus de 20... Ce règlement eut le sort de tant d'autres... ».

En revenant de Grenoble à Versailles par Lyon, le duc d'Orléans se vit présenter un fils qui lui était né pendant sa campagne. En effet, nous apprend M. *de Lescure*, en se rendant à l'armée d'Italie, il avait connu à Lyon, avec le consentement de sa mère, Mademoiselle Pinet de la Massonnière, et c'est le fruit de cette union passagère que



lui offrirent à son retour Madame et Mademoiselle Pinet de la Massonnière. Le prince proposa à ces dames de venir à Paris ; quand elles y arrivèrent, elles le trouvèrent amoureux de la comédienne Desmares. Mademoiselle Pinet s'en vengea en prenant le prince de Robecq qui lui promit de l'épouser, ramena la mère et la fille à Lyon, y laissa sa maîtresse grosse et partit sans leur dire adieu. La mère maria alors sa fille à un capitaine de cavalerie, du Poncet, qui gagna à ce mariage un million et le dissipa (de Lescure : *Les Maîtresses du Régent*).

VII. L'année suivante, le duc d'Orléans n'obtint le commandemant de l'armée d'Espagne qu'à force de supplications et « de protestations de respect, d'attachement et de fidélité au Roy d'Espagne » *(Lettre du duc d'Orléans à Madame de Maintenon)*. Louis XIV, « qui semblait prévoir des brouilleries entre Philippe V et le prince » *(Mémoires du duc de Noailles)*, accorda le commandement au duc d'Orléans « après beaucoup de difficultés ».

Mais Philippe V « fit défendre au duc d'Orléans d'amener avec lui L'ABBÉ DUBOIS, qu'il savait capable de mettre l'Espagne et l'Europe en combustion par ses intrigues... Dubois fut ainsi réduit à entretenir avec le prince une correspondance suivie... » *(Vie de Dubois)*.

Quand le duc d'Orléans arriva en Espagne, le duc de Berwick venait d'y gagner la victoire d'Almaviva. Le nouveau général en chef n'eut qu'à poursuivre la victoire de Berwick, et prit Valence. De cette ville, il écrivit au ministre de la guerre une lettre où ce passage est à noter : « ...En ce

pays-ci, il faut que le général soit tout, artilleur, munitionnaire et trésorier, *tous métiers auxquels je n'entends pas grand'chose ;* cependant je m'y mets jusqu'au cou... » *(Mémoires de Noailles).*

Après Valence, il s'empara de Xativa : « On la détruisit jusqu'aux fondements ; on y fit un massacre affreux... ; les cruautés et les concussions s'étendirent dans le pays, un des plus beaux de la nature et en firent un théâtre de désolation... L'Aragon fut ensuite soumis... ; on y trouva fort peu d'argent ; l'archiduc avait enlevé presque toutes les espèces... ; le duc d'Orléans exigea une imposition de 145,000 louis d'or, que l'on ne pouvait payer sans convertir la vaisselle en monnaie » *(Mémoires de Noailles : lettre au Roy du 18 Juin 1707).*

Saragosse ouvrit ses portes sans défense. Lérida fut prise et mise au pillage.

Le vainqueur (!) arrêta là sa campagne « et courut à Madrid recevoir les triomphes de la population, qui le reçut en libérateur (?) ».

Puis, il partit pour la France, afin de jouir à la Cour de sa renommée (?), ajournant à la campagne suivante la poursuite des premiers succès qui étaient dus aux combinaisons de Berwick et à sa victoire d'Almaviva. Il « ramenait avec lui à Versailles tous ses compagnons de débauche qui l'avaient suivi en Espagne ».

VIII. En 1708, il reprit la route de Madrid. Il y perdit un temps infini en plaisirs, en fêtes, en intrigues. Enivré de ses conquêtes (!!), voyant Louis XIV vieilli et en puissance de bigotisme, voyant aussi Philippe V absorbé par sa femme, il reprit avec

ses *roués*, au milieu des fumées de l'ivresse, l'ambition du trône d'Espagne qu'il masquait par ses débauches. Il fomenta des censures et la haine contre le gouvernement de Philippe V. Il affecta l'irritation contre l'administration de la guerre, « laissa échapper des sarcasmes libertins contre la Cour, et s'associa aux rancunes de vanité et de dépit d'une Cour travaillée par mille intérêts ».

Ces menées inquiétèrent le gouvernement de Philippe V ; on l'accusa d'intelligence avec l'ennemi, de vouloir rompre son mariage avec Mademoiselle de Blois par une répudiation violente pour épouser la Reine douairière d'Espagne, dans l'espoir que la mort de celle-ci lui laisserait ensuite la liberté d'épouser Madame d'Argenton. *On l'accusa de préméditer des empoisonnements*. Les accusations de Madrid trouvèrent de l'écho à Paris, et y revinrent grossies par des rumeurs nouvelles. C'est qu'à Paris, on était au cours de toutes ses recherches, de ses extravagances mystérieuses ; « tout cela fut colporté dans Madrid et y sema la terreur ».

L'armée ennemie était commandée par le général Anglais Stanhope, un vieil ami d'orgie de Dubois et du Prince, que celui-ci avait beaucoup connu à Paris. Le duc d'Orléans entretint avec Stanhope une correspondance suivie. Cette liaison ajouta aux charges contre le prince, et toute la Cour l'accusa hautement de trahison.

« C'est que ses relations secrètes s'étaient nouées avec l'Angleterre à l'un des moments les plus douloureux de notre histoire, après les défaites d'Hochstædt, de Turin, de Ramillies et d'Oudenarde; 1704-1705-1706-1708 *(Victor Poupin)*. » C'est

que « condamné par la nombreuse descendance de Louis XIV à ne jamais posséder la couronne de France, il prétendait à celle d'Espagne ; il s'était ménagé secrètement le concours de l'Angleterre; il avait ourdi de savantes pratiques afin d'usurper un trône rêvé depuis de longues années, » etc., etc. *(Crétineau-Joly).*

Enfin, il se décida à quitter Madrid et ses intrigues, et entra en campagne. Il prit quelques ports, dispersa quelques bandes de la Catalogne et du royaume de Valence, provoqua en vain au combat l'armée du comte de Staremberg, et rentra encore à Madrid pour recevoir des hommages.

Louis XIV, inquiet de ses menées, le rappela en ce moment à Paris. Le prince y revint, mais en laissant à Madrid un confident actif et dévoué, Renaut, à l'effet de conduire ses intrigues et sous prétexte de surveiller les préparatifs de la prochaine campagne. Renaut lui fut fourni par son ami, le duc de Noailles, qui conspirait avec lui à l'armée d'Espagne et dont il sera plus loin longuement parlé.

Instruit des complots que tramait Renaut, Louis XIV intima à son neveu de rappeler cet homme ; sur son refus, il lui retira son commandement. Peu après, le duc d'Orléans envoya un nouvel agent en Espagne, nommé Flotte, fourni encore par le duc de Noailles *(Saint-Simon,* etc.).

Les menées de Flotte, ses protestations en faveur du prince jetèrent le trouble dans toute la Cour de Philippe V. Le Roy d'Espagne finit par le faire empoigner avec tous ses papiers. Ce fut ensuite le tour de Renaut, des lieutenants-généraux

marquis de Villaroel et Boniface Mauriquez, et autres personnages orléanistes *(Laurentie)*.

IX. Dès que ces arrestations furent connues, il y eut un tonnerre d'accusations monstrueuses contre le duc d'Orléans à la Cour de Madrid et surtout à celle de Versailles.

« Le désert se fit autour de lui. » —« Partout où il se présentait, on le fuyait avec éclat comme un traître. » Le *duc de Saint-Simon* lui-même fait connaître l'incroyable situation dans laquelle se trouvait alors son ami, le duc d'Orléans. « Elle ne pouvait être plus triste (DÉCEMBRE 1709), dans un éloignement du Roy fort marqué,celui de Monseigneur incomparablement davantage, un embarras, un malaise qui se montrait à découvert, une SOLITUDE ENTIÈRE, et jusque dans les lieux publics, où personne ne s'approchait de lui, et où rarement il s'approchait de personne sans *demeurer seul* bientôt après,un abandon entier à Madame d'Argenton et à la mauvaise compagnie de Paris où il était fort souvent. Jamais prince de ce sang ne fut si étrangement anéanti. Le maréchal de Besons me déclara que sa solitude était telle que ses gens lui avaient avoué que, depuis un mois, il était le seul homme qui fût entré chez lui, non seulement des gens de marque, mais le seul absolument qui ne fût pas son domestique, — qu'à Marly on le fuyait dans le salon sans détour, — que, s'il y abordait une compagnie, chacun désertait d'autour de lui, en sorte qu'il demeurait seul un moment après, et avait encore le dégoût de voir les mêmes gens se rassembler dans un autre coin tout de suite, — qu'à Meu-

don (chez le Grand Dauphin) c'était encore pis, qu'*à peine Monseigneur y pouvait souffrir sa présence, et, contre sa manière, ne se contraignait pas de le marquer*, etc. *Il était considéré comme un homme tourmenté d'une soif ardente de régner*, née de son ambition, inspirée par les choses qui lui avaient été montrées dans l'exercice de ses curiosités sur l'avenir, reçues avec terreur des uns, avec dédain des autres, mais de tous comme ce qui lui avait fait monter dans l'esprit ces superbes pensées qui ne pouvaient s'accorder avec le bon sujet (cette façon d'atténuer la culpabilité et les complots du duc d'Orléans est puérile ; *le duc de Saint-Simon* essaie d'en reporter la responsabilité sur Madame d'Argenton, qui abusait de sa domination sur un prince faible et sans volonté) ; que de là se tiraient les sources de son affaire d'Espagne, avec les *raisonnements* et les *conséquences* LES PLUS SINISTRES, et BIEN D'AUTRES CHOSES ENCORE. On disait qu'il avait un concert avec la Cour de Vienne pour épouser la Reine douairière d'Espagne, dont le grand amas d'argent et de pierreries lui servirait à se frayer un chemin au trône d'Espagne sans trop fouler les alliés, — que, pour y parvenir, il répudierait sa femme, — que, par l'autorité de l'Empereur, tout puissant à Rome par la terreur qu'il avait imprimée au Pape, il ferait casser son mariage comme étant honteux et fait par oppression violente, conséquemment déclarer ses enfants bâtards, — que n'en pouvant espérer de la Reine douairière d'Espagne, il attendrait sa mort du bénéfice du temps et de l'âge pour épouser Madame d'Argenton, à qui les génies avaient promis une couronne, — qu'il

avait vainement tenté d'empoisonner sa femme, — qu'il n'était pas fils de *Monsieur* pour rien, — et qu'il allait épouser sa maîtresse. »

On ajoutait qu'il avait traité avec son ami Stanhope, et qu'il avait eu de nombreux pourparlers avec tous les seigneurs Espagnols, qui étaient les ennemis déclarés de Philippe V. *Le duc de Saint-Simon*, l'enfant terrible de l'Orléanisme du temps, fait encore les aveux suivants : « Stanhope, qui commandait en second l'armée de Staremberg, avait, dans sa jeunesse débauchée, connu à Paris l'abbé Dubois qui l'avait lié au duc d'Orléans. Le duc d'Orléans et lui y passèrent tout un hiver dans la débauche. Se trouvant en face l'un de l'autre en Espagne, ils reprirent leurs relations d'amitié (ce n'est pas le hasard, mais le concert du prince avec les alliés qui avait donné le commandement de l'armée ennemie à Stanhope)... — Le duc d'Orléans m'avoua qu'il s'était laissé aller à la proposition de plusieurs gens considérables de se laisser (!) porter au trône, si Philippe V tombait de lui-même (!) sans aucune espérance de retour, — qu'il avait laissé Renaut en Espagne pour la suivre, — que Flotte devait aussi s'y concerter avec lui. » — Quelques mois plus tard, *Saint-Simon* déclare que le prince en AVAIT FAIT BEAUCOUP PLUS : « J'ai toujours soupçonné, écrit-il, qu'EN SACHANT PLUS QUE PERSONNE sur son affaire d'Espagne, il était persuadé que cette bride était un obstacle insurmontable au mariage de sa fille avec le duc de Berry, et qu'il était certain de l'entière inutilité de toutes nos démarches et de tous nos soins, sans toutefois nous en vouloir AVOUER LA CAUSE VÉRITABLE. »

Dans les conseils du Roy, les uns voulaient qu'on le fît mourir, les autres qu'on le jetât dans une prison perpétuelle ; LE DAUPHIN OPINAIT POUR LA MORT (*Mémoires du duc de Richelieu*, etc.). Un procès juridique faillit être entamé contre lui, commé criminel d'État ; tous les papiers du crime furent remis au lieutenant de police, d'Argenson ; mais la duchesse d'Orléans, fille bâtarde du Roy, alla se jeter aux genoux de son père. Louis XIV recula devant l'éclat d'un procès dont le scandale rejaillirait sur sa propre famille. Il écrivit en ce sens (5 Août 1709) à Philippe V et le conjura de renoncer à toutes poursuites judiciaires contre les complices du prince qui avaient été arrêtés.

Le Dauphin, la Maintenon, les Condé, le duc de Maine, les ministres entourèrent Louis XIV pour qu'il revînt sur cette nouvelle impunité qu'il accordait aux crimes. « Voulez-vous donc, répondit le Roy au Grand Dauphin, que *je fasse trancher la tête sur l'échafaud au premier prince de mon sang* ? »

« Pour apaiser la colère publique, Louis XIV fit courir le bruit que Renaut et Flotte avaient été écartelés en Espagne, qu'en Conseil secret il avait été décidé que *le duc d'Orléans serait condamné à mort.*

Des affaires d'État importantes détournèrent peu à peu l'attention publique des *trahisons d'Espagne*, et les questions de poursuites tombèrent dans l'eau. »

X. Un confident de la maison d'Orléans, *Barbier*, a écrit ces lignes dans son journal à la date du 23 Décembre 1723 :

« En 1716 (sous la Régence), M. d'Argenson, préfet de police, fut fort inquiété par la Chambre de Justice pour ses malversations... (avec des *traitants* qui furent condamnés au pilori et aux galères); on arrêta tous les gens qui avaient été à lui..., et on devait l'arrêter le lendemain... Il se présenta en vain au Palais-Royal... Après avoir été refusé plusieurs fois dans la journée, il parvint à s'introduire auprès du Régent... Celui-ci ne voulant pas l'écouter, d'Argenson le prévint que sa propre perte serait suivie de la sienne, parce qu'il avait en dépôt tous les papiers que Louis XIV lui avait remis concernant les affaires d'Espagne. En effet, le duc d'Orléans avait été accusé d'avoir voulu détrôner Philippe V, le FAIRE EMPOISONNER, répudier la duchesse d'Orléans, etc... TOUTES LES PREUVES EN AVAIENT ETÉ PORTÉES A LA COUR DE VERSAILLES... D'Argenson proposa au Régent d'échanger la cassette contenant ces papiers contre celle renfermant ceux qui allaient entraîner sa propre condamnation... L'ÉCHANGE EUT LIEU, et deux heures entières furent employées à brûler tous ces papiers. »

Les mêmes particularités sont rapportées par beaucoup d'autres historiens.

XI. Cependant, son isolement, les affronts quotidiens dont l'abreuvait la Cour, précipitèrent plus profondément que jamais le duc d'Orléans dans les vices, les voluptés et les ignominies. Il s'abandonna plus que jamais à Madame d'Argenton. Les gens perdus, les mécontents de tous genres s'agitèrent autour de lui et firent de l'orgie un système

d'opposition, « le seul qui était possible sous Louis XIV ».

Le Roy toléra ses débauches, son avilissement croissants. Il espérait par là le rendre inoffensif. Mais, sous le couvert de ses orgies calculées, l'astucieux Philippe cuvait le regret et la colère de son rêve d'Espagne brusquement évanoui. Sous l'influence de Dubois et des *roués*, il se mit à convoiter non plus la couronne de Madrid, mais celle de Paris.

Un siècle auparavant, on avait aidé avec succès la nature à éteindre la race des Valois, et il serait aussi aisé maintenaut de remplacer la branche aînée par la branche cadette, car, disaient les *roués* :

1° Tout le monde aspire à la fin de Louis XIV, le roi des dragonnades, tombé dans tous les ridicules et les cruautés de la bigoterie, inspirant un mépris furieux, une haine implacable, esclave de la Maintenon, laissant la France souillée par la sodomie, décimée par les empoisonnements, déshonorée par les invasions, effondrée, en proie aux plus horibles misères, et ses habitants se nourrir d'herbes, se manger les uns les autres. Ce règne interminable est regardé comme le pire des fléaux ;

2° Les héritiers de Louis XIV sont de lamentables nullités dont frémit la Nation. Le Dauphin, gros homme blondasse, apoplectique, touchant à la cinquantaine, est un homme sans cœur, sans esprit, d'une ignorance et d'une bêtise rares ; il a épousé secrètement une fille énorme et puante, la Choin. — Il est idiot, méchant, bigot et promet d'être un Roy qui sera à la discrétion de la « cabale de Meudon ». — Son fils aîné, le duc de Bourgogne,

est laid, bossu; il a l'intelligence étroite, l'air d'un abbé, l'humeur d'un dévot de la pire espèce; il est lâche à l'armée. Il médite d'établir au gouverment le Jésuitisme armé des outils de l'Inquisition Espagnole. — Son fils cadet, qui règne en Espagne, y fait briller son asservissement au sexe. Il est devenu Étranger depuis 1701. Bien que l'acceptation du trône d'Espagne ne le rende pas, de par les lois Françaises, inapte à régner en France, cependant il mérite d'être regardé plutôt comme un Espagnol que comme un Français; et, après entente avec l'Etranger, il sera possible, par un traité international, de l'écarter, lui et sa dynastie, de la couronne, sous peine de coalition Européenne contre la France.

Son troisième fils, le duc de Berry, tient de sa mère Bavaroise; c'est un lourd Allemand, connu seulement par de brutales polissonneries. Comme Philippe V, il n'annonce rien de bon, aux yeux du pays.

Le duc de Bourgogne a enfin un enfant en bas âge, le duc de Bretagne, et sa femme est enceinte d'un second.

Tous ces Bourbons sont tous gros mangeurs comme le Roy et ne savent rien autre. Leur avènement au trône est partout redouté, et ils sont antipathiques au premier chef dans toutes les classes de la société. — Il y a donc là, dans cette impopularité des Bourbons, une force, un point d'appui considérable, un encouragement puissant, pour que le duc d'Orléans OSE TOUT.

3° La Cour est abhorrée. C'est une caverne de bandits, de voleurs, de débauchés, voués aux ra-

pines et à la sodomie, et où le poison domine la plupart des intrigues.

Le duc d'Orléans prêtait une oreille complaisante à ces confidences, et les provoquait. Depuis longtemps déjà, « sa conscience ne le faisait plus souffrir ». Son caractère, — sa perversité, — celle de son entourage, —la crainte d'être entravé dans ses débauches et de voir tarir sa fortune, leur source, — l'envie de jouir en maître et sans contrôle de ses dérèglements, du pouvoir et de la France, — tout cela fut autant de causes qui poussèrent le duc d'Orléans à de suprêmes attentats. Dubois et les *roués* étaient d'autant plus anxieux de l'avenir que le duc d'Orléans n'avait que des ennemis dans la Famille Royale, y compris sa femme, et que sa mère elle-même, la *Palatine*, était au plus mal avec Mme de Maintenon, le Dauphin et sa propre bru.

De là, toutes les entreprises criminelles que le duc d'Orléans, assisté par Dubois, sa fille aînée, etc., allait perpétrer pour se frayer la route au trône.

XII. Avant de parler de cette fille aînée, il convient de dire que le père Le Tellier, nommé confesseur du Roy, ayant demandé en 1709 au préfet de police, d'Argenson, un rapport universel sur l'état de la Cour et de Paris, en reçut un dont voici quelques passages :

« La vraie piété est peu commune parmi les grands seigneurs de la Cour, les Guise, les la Tour, les Rohan, les la Trémouille, Créqui, Couci, Mailly, de Nesles, d'Harcourt, Biron, Brissac, Beauvilliers, Tavannes, Richelieu, Saint-Simon, Montmorenci, Durfort, Duras, Narbonne, Toulouse, Foix, Péri-

gord, etc... On feint d'un autre côté une piété profonde ; elle recouvre un libertinage *impatient de se montrer*, des goûts indignes, des fantaisies coupables que MM. de Conti, de Vendôme, d'Auvergne, etc., *ont renouvelés des anciennes orgies de Monsieur, du chevalier de Lorraine et du marquis d'Effiat.* Cette dépravation s'accroît de jour en jour. Les valets jeunes et beaux, les garçons perruquiers sont les victimes les plus communes d'une aussi infâme passion... On n'empoisonne plus, *le boucon est passé de mode.* La manie des mariages inégaux gagne de façon à inquiéter. Monseigneur le Dauphin a épousé Mademoiselle Choin. Le prince de C... vient de s'unir secrètement à la veuve d'un procureur ; le maréchal de l'Hôpital et le Roy de Pologne ont épousé tour à tour la fille d'une blanchisseuse ; Mademoiselle de la Rochefoucauld a épousé le domestique Gourville... etc., etc. UN PRINCE, QUI CHAQUE JOUR AUGMENTE EN IMPIÉTÉ ET EN DÉBAUCHE, c'est M. le duc d'Orléans... Ses scandales doivent attirer toute votre attention... Pourquoi s'adonne-t-il à la chimie ?... Une surveillance active doit l'environner ; *elle préviendra peut-être de grands malheurs, je n'ose dire des CRIMES.* Il est bien mal entouré ; sa haute confiance repose sur le duc de Saint-Simon. Mais *le vrai conseiller de ce prince*, c'est l'abbé DUBOIS, DROLE A PENDRE, etc., etc. *(Archives de la Police par Peuchet).* »

Le père Le Tellier venait de succéder au père La Chaise, mort le 20 Janvier 1709. Celui-ci, qui faisait rire la *Palatine* « avec sa grosse tête d'âne et ses longues oreilles », était un brave homme et bon

religieux, fort Jésuite, mais sans rage et sans servitude, et les connaissant mieux qu'il ne le montrait, mais parmi eux comme l'un d'entre eux. Il avait une grande indépendance vis-à-vis de M[me] de Maintenon. Avant de mourir, il fit une étrange confidence à Louis XIV, ajoute *le duc de Saint-Simon* qui l'apprit de la bouche de Maréchal, premier chirurgien du Roy. « Le père La Chaise m'a recommandé, dit Louis XIV à Maréchal, de le remplacer à sa mort par un autre Jésuite. Je connais ma compagnie, me déclara le père La Chaise ; mon attachement à votre personne et à VOTRE CONSERVATION m'engagent à vous conjurer de m'accorder ce que je vous demande ; on ne peut répondre de tous ceux qui en font partie ; il ne faut point les mettre au désespoir et *se mettre ainsi dans un hasard* dont je ne puis moi-même répondre ; *un mauvais coup est bientôt fait et n'est pas sans exemple.* » — Maréchal pâlit à ce récit que lui fit le Roy, et cacha le mieux qu'il put le désordre où il en tomba *(duc de Saint-Simon)*.

A la mort de La Chaise, Louis XIV « n'eut garde de se hasarder à la vengeance de la Compagnie, en choisissant hors d'elle un confesseur. Il voulait vivre et vivre avec sûreté ». Il demanda un autre Jésuite pour confesseur. La Compagnie lui donna le père Le Tellier. La première fois que ce père vit le Roy dans son cabinet, le vieux médecin Fagon, qui était dans un coin avec son collègue Bloin, tout voûté et appuyé sur son bâton, examina l'entrevue et la physionomie du personnage, ses courbettes et ses propos. Le Roy demanda au père s'il était parent de M. Le Tellier. Le père s'anéantit :

« Moi, Sire, répondit-il, parent de M. M. Le Tellier ! Je suis bien loin de cela, je suis un pauvre paysan de la basse Normandie, où mon père était un fermier. » Fagon se tourna en dessous à Bloin et, faisant effort pour le regarder : « Monsieur, lui dit-il, en lui montrant le Jésuite, quel sacre (homme capable de toutes sortes de rapacités et même de crimes) » et, haussant les épaules, se remit sur son bâton. Il se trouva, rapporte *Saint-Simon*, que Fagon ne s'était pas trompé dans un jugement si étrange d'un confesseur. Le père Le Tellier avait fait toutes les mines, pour ne pas dire les singeries hypocrites, d'un homme qui redoutait cette place et qui ne s'y laissait forcer que par obéissance à sa Compagnie. Je me suis étendu sur ce nouveau confesseur parce que..., et que j'ai eu une connaissance plus immédiate et plus particulière de ce terrible personnage qu'aucun homme de la Cour... Il venait fort souvent chez moi ; j'avais beau m'écarter poliment de lui ; il me violait et redoublait ses visites. Cette liaison forcée, à laquelle je ne répondais que passivement, dura jusqu'à la mort du Roy. Il me désolait par le danger de le rebuter d'une manière grossière » *(duc de Saint-Simon).*

« C'était un homme confit dans les maximes et dans la politique de sa société, autant que la dureté de son caractère s'y pouvait ployer ; il était profondément faux, trompeur, caché sous mille plis et replis, et, quand il put se montrer et se faire craindre, exigeant tout, ne donnant rien, se moquant des paroles les plus expressément données lorsqu'il ne lui importait plus de les tenir, et poursuivant avec fureur ceux qui les avaient reçues. C'était un

homme terrible, qui n'allait à rien moins qu'à destruction, à couvert et à découvert, et qui, parvenu à l'autorité, ne s'en cacha plus. Dans cet état, inaccessible même aux Jésuites, excepté à quatre ou cinq de même trempe que lui, il devint la terreur des autres ; et ces quatre ou cinq même n'en approchant qu'en tremblant, et n'osant le contredire qu'avec de grandes mesures, et en lui montrant que par ce qu'il se proposait il s'éloignait de son objet qui était le règne despotique de la Société, de ses dogmes, de ses maximes, et la destruction radicale de tout ce qui y était non seulement contraire, mais de tout ce qui n'y serait pas soumis jusqu'à l'abandon aveugle... Le prodigieux de cette fureur, jamais interrompue d'un seul instant pour rien, c'est qu'il ne se proposa jamais rien pour lui-même, qu'il n'avait ni parents ni amis, qu'il était né malfaisant, sans être touché d'aucun plaisir d'obligation, et qu'il était de la lie du peuple, et ne s'en cachait pas, violent jusqu'à faire peur aux Jésuites les plus sages, et même les plus nombreux et les plus ardents Jésuites, dans la frayeur qu'il ne les culbutât jusqu'à les faire chasser une autre fois...

Son extérieur ne promettait rien moins, et tint exactement parole. IL EÛT FAIT PEUR AU COIN D'UN BOIS. Sa physionomie était ténébreuse, fausse, terrible ; les yeux ardents, méchants, extrêmement de travers ; on était frappé en le voyant...

A ce portrait exact et fidèle d'un homme qui avait consacré corps et âme à sa compagnie, qui n'eut d'autre nourriture que ses *plus profonds mystères*, qui ne connut d'autre Dieu qu'elle et qui avait passé sa vie enfoncé dans cette étude, du génie et de

l'extraction qu'il était, on ne peut être surpris qu'il fût sur tout le reste grossier et ignorant à surprendre, insolent, impudent, impétueux, ne connaissant ni monde, ni mesure, ni degrés, ni ménagements, ni qui que ce fût, et à qui tous moyens étaient bons pour arriver à ses fins...

A Rome, sa Société avait été obligée de le renvoyer promptement en France pour l'ardeur de son naturel et son roide, lors de l'éclat qu'y fit son livre mis à l'index...

Il était farouche de son goût et de son habitude... » *(Mémoires du duc de Saint-Simon).*

De cet homme, le duc d'Orléans se fit un allié, un protecteur. « *C'est en 1710 qu'il s'attacha les Jésuites* », déclare *Saint-Simon.* « Le père Le Tellier servit utilement M. le duc d'Orléans pour le mariage de la duchesse de Berry (dont nous allons parler). Il eut la discrétion de ne jamais rien dire sur l'odieux chapitre du poison (auquel nous voulons arriver après ces préliminaires) ; il n'y servit pas moins bien M. le duc d'Orléans... Il ne se trouva de contrebande en rien sur M. le duc d'Orléans... Il n'eut nulle part au testament du Roy (contre le duc d'Orléans)... Il haïssait Mme de Maintenon et M. le duc du Maine (les ennemis implacables du duc d'Orléans)... » *(duc de Saint-Simon).* — « Le prince avait pour lui les Jésuites, qui faisaient TOUS *(sic)* une profession ouverte d'attachement pour lui, qui la lui marquèrent solidement par les services hardis que le père Le Tellier lui rendit sur le mariage de la duchesse de Berry, et qui étaient payés pour cela par la *protection qu'il leur donnait*, et par la feuille des nombreux

bénéfices de son apanage, qui *tous*, à l'exception des évêchés, étaient à sa nomination *(duc de Saint-Simon)*.

XIII. Dubois, Saint-Simon, Besons, les Jésuites et *autres orléanistes*, entreprirent, avec l'aide de l'orgueilleuse duchesse d'Orléans, de marier la fille aînée du duc d'Orléans avec le duc de Berry. Mais, pour cela, il fallait reconquérir au prince les bonnes grâces du Roy.

Saint-Simon et le maréchal Besons parvinrent à décider leur prince à renvoyer sa maîtresse, comtesse d'Argenton, la rivale de la duchesse d'Orléans, fille de Louis XIV, et à se remettre avec son épouse. Cette d'Argenton était une terrible femme ; on en jugera par ce passage des *Mémoires de Saint-Simon* : « Si le Roy, Mme de Maintenon et la duchesse d'Orléans eûssent chassé Mme d'Argenton, celle-ci aurait, et par amour et peut-être aussi par orgueil, irrité le duc d'Orléans jusqu'à le jeter dans *les dernières extrémités* ; ses soupçons contre sa femme auraient fait *la ruine de sa famille* et de la duchesse d'Orléans la plus malheureuse princesse de l'Europe. »

Le prince alla lui-même, avec force génuflexions et repentir de sa vie passée, annoncer sa décision à Mme de Maintenon, d'abord, à Louis XIV ensuite.

Ces perfides visites firent une bonne impression.

La favorite se retira en Picardie. Son amant lui assura 45,000 livres de rente, se chargea de ses dettes, lui donna deux millions et lui fit emporter un mobilier de 400,000 livres (leurs fils légitimé devait, sous la Régence, devenir Grand Prieur de

France, général des galères et Grand d'Espagne).

La duchesse d'Orléans trôna dès lors au Palais-Royal, et on la vit paraître à l'Opéra dans la loge, qui avait été ornée la veille pour la maîtresse tombée (Janvier 1710).

Le Roy se livra à la plus grande joie et traita le duc d'Orléans de mieux en mieux.

« La rupture avec Mme d'Argenton ainsi achevée et terminée, je songeai à en faire tirer à M. le duc d'Orléans tous les plus avantageux partis qu'il me fut possible. Je le remis avec sa femme... Une des choses à laquelle je crus devoir le plus travailler fut à faire que M. le duc d'Orléans se ramenât le monde... Je fus aidé par Mme la duchesse d'Orléans... Mme de Maintenon n'osa pas n'y point contribuer un peu dans ces commencements où les Jésuites servirent très bien ce prince, qui se les était attachés... Mme la duchesse de Bourgogne y fit des merveilles par elle-même, et M. le duc de Bourgogne, poussé par le duc de Beauvilliers. Monseigneur (le Grand Dauphin), seul, demeura le même qu'il était à l'égard de M. le duc d'Orléans, continuellement aigri sur l'affaire d'Espagne *(duc de Saint-Simon).* »

XIV. Moins d'un mois après, la faction orléaniste se mit à attaquer la corde du mariage de la fille du duc d'Orléans avec le duc de Berry. Le 13 Mars, après quelques escarmouches, le duc d'Orléans en parla directement au Roy, disant que « ce mariage le consolerait de tout ». Sur quoi, pour toute réponse, le Roy lui dit un JE LE CROIS BIEN, d'un ton sec et avec un sourire amer et moqueur, ce qui acheva de nous (le duc d'Orléans,

la duchesse d'Orléans et le duc de Saint-Simon) affliger *(duc de Saint-Simon).*

XV. Dès son enfance, écrit *Mme la Marquise de Caylus*, le duc d'Orléans avait eu pour sa fille aînée, Marie-Louise, une amitié singulière. A mesure qu'elle avança en âge, il lui confia ses goûts et la rendit témoin de ses actions. Elle le voyait avec ses maîtresses ; il la faisait venir en tiers avec elles. Il la peignit toute nue. Elle fut instruite, dès l'âge de treize ans, par des femmes libertines de ces détails qu'une demoiselle ne doit apprendre que de son mari. C'était une vérité acquise à la Cour et dans le public que le duc d'Orléans lui avait enseigné ce que les femmes de chambre, les romans et les gravures n'avaient pu lui apprendre.

.....Dès qu'elle eût été formée, rapporte un autre historien, le duc d'Orléans s'éprit d'elle, et la jeune fille se prêta à la passion de son père. Il l'admit dans son cabinet, dans son laboratoire de chimie où se manipulaient les poisons. Ils voyaient ensemble les charlatans, des fripons qui faisaient de l'or ou montraient le diable. Marie-Louise se fit en tout le camarade de son père, et cela jusqu'à sa mort. Le soir, ils s'enivraient de compagnie. Elle l'imitait alors ; ils se dépassaient en risées de l'église, de la vieille Cour de Louis XIV dévote et débauchée, de la duchesse d'Orléans surtout, l'espionne de la Maintenon et du Roy, dont ils contrefaisaient le parler gras, traînant, les airs ...ureux. Ils sablaient à l'envi le champagne, ...séquer malignement, à mépriser ...i avait la taille déformée,



qui boitait, qui avait des joues pendantes, des sourcils pelés, rares, rouges, une mauvaise peau, une paresse sale, était toujours au lit ou sur un sofa, mangeant beaucoup, buvant davantage », qui se faisait administrer force lavements et lâchait des odeurs nauséabondes par suite d'une infirmité désagréable. — Marie-Louise imitait aussi sa grand'mère, la Palatine, qui parlait vilainement de la « bâtarde », étalant « les défauts et malpropretés au milieu desquels la famille de cette bâtarde multipliait comme chiendent » (la bâtarde avait sept à huit enfants dont le Régent était le père légal). Elle finit par s'abandonner à tel point qu'un soir, devant toute la Cour, elle se saoula avec son père et salit nappe, parquet, ses jupes en dessous et le reste *(Michelet; duc de Saint-Simon; Soulavie, etc.).*

De même que « son père, la fille avait, POUR MENEUR, Dubois » *(manuscrit de Buvat)*, et l'eut toujours.

XVI. *M. Laurentie* déclare que c'est « sous l'empire de mystérieuses combinaisons politiques » qu'en ce temps l'on maria Marie-Louise au duc de Berry, le troisième fils du Grand Dauphin. La *Palatine* écrit que « ce fut à la *haine* et non à l'attachement qu'on dut ce mariage ». Le Grand Dauphin et « sa cabale » (ils vivaient retirés à Meudon, n'avaient nul crédit auprès de Louis XIV et se promettaient, dit *Saint-Simon*, d'anéantir le duc de Bourgogne à la mort du Roy ; le Grand-Dauphin, que Louis XIV ne voyait jamais que froidement et sans affection, sans sympathie, voyait de son côté le duc de Bourgogne le plus rarement possible et

avec non moins de froideur) étaient les ennemis déclarés du duc d'Orléans et de sa fille aînée ; ils voulaient unir le duc de Berry (le fils favori du Grand-Dauphin) à la princesse de Bourbon-Condé. Le Dauphin, depuis les événements d'Espagne pendant lesquels « le duc d'Orléans, de concert avec les alliés, avait voulu usurper la couronne de ce pays, n'avait cessé de marquer jusqu'à l'indécence sa haine pour ce prince ». « Il n'en revint jamais contre lui et le lui faisait sentir, non seulement en toute occasion, mais jusque dans la vie ordinaire, d'une façon très mortifiante ; la Cour en était témoin à tous moments *(Mémoires du duc de Saint-Simon).* »

« La cabale » (c'est l'expression de *Saint-Simon*), qui gouvernait le *Grand Dauphin*, homme complètement nul, se composait de Mlle Choin (sa Maintenon), de Mme d'Espinois, de Mlles de Lislebonne, des Condé, des Conti, du prince de Vendôme, de Rohan, d'Antin, Vaudemont, d'Huxelles, d'Harçourt, Boufflers, Luxembourg, la Feuillade, etc., tous ennemis personnels du duc d'Orléans. »

Dans l'affaire du mariage, le duc d'Orléans fut soutenu et appuyé par Dubois, *le duc de Saint-Simon*, le père Le Tellier et les Jésuites, par Mme de Maintenon, le duc et la duchesse de Bourgogne, puis par Louis XIV.

Le duc d'Orléans, Dubois et *les roués* ne pouvaient imaginer un moyen, plus adroit que ce mariage, de voiler leurs sinistres projets, de mettre à leur discrétion l'un des trois petits-fils de Louis XIV, et, avec lui, le Grand Dauphin, le duc et la duchesse de Bourgogne et leurs enfants et Louis XIV lui-même.

Une princesse de Bourbon les seconda à merveille, sans le savoir, et en intriguant pour son propre compte. Ce fut la duchesse de Bourgogne, vieille ennemie des d'Orléans. Elle était très coquette et très gâtée par Mme de Maintenon et le Roy. Cette pétulante princesse de Savoie prisait médiocrement son mari laid, bossu, sifflé à l'armée et bigot farouche. Elle eut une passion pour le beau Nangis *(duc de Saint-Simon ; La Palatine)*. Après la naissance du duc d'Anjou (Louis XV) en Février 1710, elle en eut une pour son beau-frère, le duc de Berry. Ayant appris qu'on voulait le marier à la fille de Jacques II (Stuart), elle trembla que cette jeune et séduisante princesse ne la supplantât près de Louis XIV. Elle fit avorter le projet et réussit, grâce à son influence irrésistible sur Mme de Maintenon et le Roy, à donner à son amant une femme qu'il ne pourrait aimer, la fille incestueuse du duc d'Orléans.

C'est ainsi que les « d'Orléans prirent leur revanche sur les Bourbons. Ceux-ci avaient imposé aux cadets une espionne dans leur famille, Mlle de Blois ». Les cadets attachèrent aux flancs des Bourbons, en la personne de l'intelligente et redoutable Marie-Louise, l'*alter ego*, la fille du duc d'Orléans, élève soumise « comme son père » du « scélérat » Dubois, LEUR MENEUR.

« Lorsqu'il se fût agi de présenter Marie-Louise à la Cour devant le duc de Berry, elle y arriva bien chapitrée, bien sermonnée, on eût dit une Carmélite ; elle baissait les yeux, laissait pendre les bras, faisait de tous petits pas et osait à peine répondre lorsqu'on lui parlait... *(Mme de Caylus)*. » La marquise de Caylus ajoute : « Pour marier M. le duc de

Berry, le Roy n'aurait pas dû prendre la fille d'un homme qui, dans son commandement en Espagne, avait eu au moins des intelligences avec les ennemis du petit-fils de Louis XIV. Je laisse à part ce qui s'est dit et du poison et de la conduite qu'il tenait dans ce pays-là. SES TRAITÉS AVEC L'ANGLETERRE étaient suffisants pour qu'on fît avec justice le procès à ce prince... » Le mariage eut lieu le 6 Juillet 1710.

XVII. « Dès la nuit qui suivit la célébration du mariage, il y eut brouille entre les deux époux. » Le duc de Berry fut furieux d'avoir trouvé le capital de sa femme dilapidé.

« A peine mariée, elle se montra telle qu'elle était, c'est-à-dire une autre Reine de Navarre pour les mœurs, à quoi elle ajoutait le goût du vin et une AMBITION que les personnes fort dissolues n'ont ordinairement pas. Elle s'enivra avec Monsieur son père, deux jours après son mariage, dans un souper qu'il donna à Mme la Dauphine à Saint-Cloud. Après table, ils allèrent s'achever avec des liqueurs dans un petit cabinet, et Madame la Dauphine fut bien honteuse d'avoir à la ramener dans cet état à Versailles. Je ne dirai pas comment elle manifesta ses autres inclinations ; il suffit de dire qu'elle ne tarda pas à les faire connaître. Je passerai de là à l'histoire des pendants d'oreilles (entre Madame la Dauphine et Mme de Berry), qui firent tant de bruit et qui, si l'on en croit l'opinion, eurent des suites si funestes (les empoisonnements de la famille des Bourbons)...*(Mémoires de la marquise de Caylus)*. »

Deux jours après le mariage, dit *M. de Lescure*,

le père et la fille scellèrent à Saint-Cloud le redoublement de leur amitié dans un repas dont les suites furent scandaleuses. Tous les deux s'y enivrèrent, mais elle bien plus que lui, au point que tout ce qui était là ne sut que devenir.

« Plus la duchesse de Berry se laissa connaître tout de suite après son mariage, dit *le duc de Saint-Simon* parlant pour la postérité..., plus nous gémîmes du malheur d'avoir réussi dans une affaire que j'aurais traversée avec plus d'activité que je ne l'avais entreprise, si j'avais su le demi-quart, la MILLIÈME partie de ce dont nous fûmes si malheureusement témoins. Je n'en dirai pas davantage pour le présent, et *je n'en dirai dans la suite que* CE QUI NE S'EN POURRA TAIRE... »

« La duchesse de Berry, écrit un peu plus loin *Saint-Simon*, était la personne la plus chatouilleuse. Elle rageait à tout propos. *Elle se dépitait*, du vivant du Grand Dauphin, d'*être de la Cour d'un autre* (le duc de Berry était le Benjamin du Grand Dauphin et de sa cabale qui accueillaient presque comme des étrangers le duc et la duchesse de Bourgogne). Elle était impatiente des déférences. Les obligations, les difficultés, la reconnaissance surtout étaient pour elle un poids. Elle avait horreur de la contrainte des heures. Elle avait des goûts irréguliers, le naturel plein d'humeur... Elle était entièrement maîtresse du duc d'Orléans, et du duc de Berry dans la première ivresse de sa passion... La duchesse de Bourgogne et elle ne pouvaient se souffrir, à force d'échappées de l'humeur et des traits les plus méchants de la duchesse de Berry, qui ne pouvait supporter qu'elle fût l'épouse de

l'héritier présomptif... La duchesse de Bourgogne essaya en vain de la ramener par son amabilité et ses grâces naturelles. Toute la Cour suivit la duchesse de Bourgogne et laissa solitaire la duchesse de Berry... Celle-ci fit si bien qu'elle brouilla le duc de Berry, qui était un bon homme, avec la duchesse de Bourgogne. Elle fit tant de licences qu'elle reçut les reproches du Roy, de Mme de Maintenon, de tout son entourage. La solitude augmenta chez elle. Les dégoûts lui furent peu ménagés. Elle n'en voulut que davantage à la duchesse de Bourgogne... ».

XVIII. Bien que le *Grand Dauphin* se fût opposé jusqu'au bout au mariage du duc de Berry, son fils bien aimé, avec Marie-Louise, et qu'il eût été appuyé par sa cabale, — la duchesse de Berry (pour voiler de sinistres projets) se lia avec cette cabale contre ceux à qui elle devait le mariage. Elle complota avec elle, une fois dans la place, la perte du duc et de la duchesse de Bourgogne qui dominaient à la Cour de Versailles. Le lendemain même de la mort du Grand Dauphin, dont nous parlerons bientôt, « elle eut la légèreté, *pour en parler sobrement*, d'avouer à Mme *la duchesse de Saint-Simon*, sa dame d'honneur, les desseins qu'elle avait imaginés et sur lesquels elle cheminait avec la terrible cabale qui gouvernait Monseigneur (le Grand Daupbin). Mme de Saint-Simon lui expliqua l'absurdité, l'HORREUR, la *folie* de ces desseins. Elle lui recommanda de saisir l'occasion de se rapprocher d'une belle-sœur bonne, douce, commode à vivre, qui l'avait mariée, et qui était d'humeur à revenir facilement... » *(Mémoires du duc de Saint-Simon).*

La duchesse de Berry, écrit ailleurs le bavard et compromettant orléaniste *Saint-Simon*, était un prodige d'esprit, d'*orgueil*, d'*ingratitude* et de *folie*, de *débauche* et d'*entêtement*. La *fausseté*, chez elle, était *suprême*. Sitôt mariée, elle manifesta son dépit d'être née d'une mère bâtarde, — son mépris pour la *faiblesse de son père* et sa confiance en l'*empire qu'elle avait pris sur lui*, — son aversion contre tous ceux qui avaient pris part à son mariage, parce qu'elle était indignée de penser qu'elle pût avoir obligation à quelqu'un. Elle ne tarda pas d'agir en conséquence. En VÉRITABLE FURIE (on voit que *Saint-Simon* accable la fille pour innocenter le père), elle ne songea qu'à perdre tout ce qui l'avait établie (dans son mariage), à brouiller les deux frères (le duc de Berry et le duc de Bourgogne), à perdre la duchesse de Bourgogne parce qu'elle était sa bienfaitrice, à se livrer (perfidement) aux ennemis du duc et de la duchesse de Bourgogne (la cabale de Meudon), A SE PROMETTRE DE GOUVERNER *M. le Grand Dauphin*, *le duc de Bourgogne* et *le Roy* au moyen des personnes outrées contre son mariage et pleines de haine contre le duc et la duchesse d'Orléans, personnes (la cabale) qui avaient attenté et attentaient sans cesse à l'anéantissement du duc et de la duchesse de Bourgogne pour gouverner seules le Grand Dauphin et l'Etat quand le Grand Dauphin en serait le maître, et *qui n'étaient pas sûrement pour abandonner à la duchesse de Berry le fruit de leurs travaux si longs et si suivis.* Elle se mit donc tout à fait (insidieusement) avec la cabale qui dominait le Grand Daupbin, et qui la cajola, ainsi que le duc de Berry, aux dépens du duc et de la duchesse de

Bourgogne. Pour plaire à la cabale, elle se brouilla avec sa mère. Elle se brouilla avec la duchesse de Bourgogne. Elle éloigna le duc de Berry de la duchesse de Bourgogne, et elle travailla à le brouiller avec le duc de Bourgogne. Soudain le Grand Dauphin tomba malade et mourut en quelques jours.

XIX. Revenons sur nos pas, pour projeter une nouvelle lumière sur la mort du Grand Dauphin. Après le mariage, le duc d'Orléans et sa fille s'étaient livrés à l'inceste dans une fièvre furieuse. Un mois ou cinq semaines après le mariage, le duc de Berry entra dans le cabinet du Roy, son grand-père; il lui exposa le caractère de sa femme. Elle insultait, dit-il, sa mère pour sa naissance. Ingrate et fière, elle éclatait de haine et de jalousie contre la duchesse de Bourgogne. Elle affichait l'impudicité de ses vices. Elle troublait à tout moment son intérieur par des scènes scandaleuses et des clameurs incessantes. Elle avait un esprit aiguisé par toutes les saillies d'un cynisme sans mesure. Les voluptés seules régnaient dans son cœur. Son commerce avec son père était un scandale public, dont on ne parlait plus tout bas *(Laurentie)*.

Comme conclusion, Berry demanda à Sa Majesté de faire enfermer sa femme dans un cloître. En 1709, lui répliqua le Roy, la raison d'Etat me fit comprimer tout mon ressentiment contre le duc d'Orléans, à raison de ses attentats contre Philippe V, votre frère ; il en sera de même aujourd'hui. Louis XIV se contenta de mander la duchesse de Berry et de la rappeler à une conduite plus décente. Rentrée dans ses appartements, elle ridiculisa à

gorges déployées, avec son père, le Roy et la Maintenon. Elle n'en continua pas moins tous ses débordements.

Exaspéré de ne pouvoir mettre le pied chez sa femme sans y trouver son beau-père, Berry, rencontrant un matin Orléans sur la terrasse de Marly, vis-à-vis les appartements du Roy, met l'épée à la main. Le beau-père et le gendre croisent le fer. Mais des courtisans ont aperçu la scène des fenêtres du château ; ils se précipitent et séparent les combattants.

Berry, des dérèglements de sa femme dut prendre son parti en philosophe. Il conclut avec Orléans un traité dont ils exécutèrent les clauses avec loyauté, au sujet du partage des faveurs de Marie-Louise. Berry devint la fable de la Cour, et il garda à la branche cadette une haine mortelle pour ces outrages.

Le Grand Dauphin, qui détestait le duc d'Orléans et la Palatine, sa mère, prit violemment parti pour son fils insulté. Les autres Bourbons et Mme de Maintenon, honteux d'avoir été ainsi joués, n'en eurent aussi que plus d'aversion pour le duc d'Orléans la Palatine et Marie-Louise. Plus que jamais, la Famille d'Orléans eut tout à redouter des Bourbons, en cas de mort de Louis XIV.

D'autre part, dit *Laurentie*, on remarqua que le duc d'Orléans avait autour de lui tout ce que Paris contenait de sale et d'abject, qu'un horrible assaut de cynisme redoublait dans les orgies entre le père et la fille, que le prince redoublait aussi ses expériences de chimie, les recherches mystérieuses dans son laboratoire. Dans tout le public et à la Cour,

il s'éleva un nouveau tolle général contre lui. On discourait de combinaisons qu'il avait produites et qui étaient tour-à-tour des imitations de cristaux et des poisons d'une effrayante subtilité *(La Mothe)*. « Le vulgaire en parlait avec de vagues et sinistres pressentiments *(Laurentie)*. »

Enfin, des négociations étaient entamées entre l'Angleterre et la France, et l'Angleterre était disposée à ne pas exiger que les Bourbons d'Anjou et leur postérité fûssent exclus par traité de leurs droits au trône de France, ces droits ne pouvant être exercés qu'après ceux du Grand Dauphin, du duc de Bourgogne et de ses enfants.

C'est dans ces conditions que le Grand Dauphin mourut empoisonné le 14 Avril 1711, quelques semaines après le duel de Marly et la traîtresse duchesse de Berry continuant d'avoir ses petites entrées à Meudon.

XX. « Il expira à Meudon, pour avoir bu, à la chasse dans son parc, un verre d'eau chez un paysan. L'infection du corps en devint si prompte et si grande que l'ouverture des fenêtres, qui donnaient en portes sur les terrasses, ne suffit pas, et que tous les habitants du château passèrent la nuit dehors. »

Ceux qui connaissaient et craignaient ce prince et sa cabale, affectèrent une affliction d'autant plus théâtrale qu'ils ressentaient plus de joie au fond du cœur. La Palatine se distingua parmi tous les affligés.

La duchesse de Berry parut hors d'elle-même. Le désespoir le plus amer était peint avec horreur sur son visage. On y voyait comme écrite une rage de douleur; des intervalles secs, mais profonds et

farouches, puis un torrent de larmes et de gestes involontaires, qui montraient une amertume d'âme extrême *(Saint-Simon)*.

Le Grand Dauphin était tombé malade le 9 Avril. Le 14 Avril, il y eut beaucoup de mieux, et on le crut sauvé. « La duchesse d'Orléans, écrit *le duc de Saint-Simon*, vint me voir à huit heures du soir... Pour en parler franchement et en avouer la honte, elle et moi nous nous lamentâmes ensemble de voir Monseigneur (le Grand Dauphin) échapper, à son âge et à sa graisse, d'un mal si dangereux *(Saint-Simon* prétend qu'il avait la petite vérole) ; or, les poisons du temps donnaient aux victimes l'aspect des malades atteints de la petite vérole). Elle réfléchissait tristement, mais avec ce sel et ces tons à la Mortemart (la Montespan, mère de la duchesse d'Orléans, était une Mortemart), qu'après une dépuration de cette sorte, il ne restait plus la moindre pauvre petite espérance aux apoplexies (le Grand Dauphin était de nature apoplectique), que celle des indigestions était ruinée sans ressource depuis la peur que Monseigneur en avait prise (grand mangeur, il avait failli un jour mourir d'indigestion) et l'empire qu'il avait donné sur sa santé aux médecins, — et nous conclûmes plus que langoureusement qu'il fallait désormais compter que ce prince vivrait et règnerait longtemps. De là, des raisonnements sans fin sur les funestes accompagnements de son règne etc... Cependant, le Grand Dauphin mourut vers minuit... A une heure du matin, étant chez la duchesse d'Orléans, le duc d'Orléans me fit appeler... »

Immédiatement après le crime, beaucoup conclu-

rent à un empoisonnement, et en accusèrent tout bas le duc d'Orléans. En revanche, prétend l'habile *duc de Saint-Simon*, les partisans du prince incriminèrent Mme de Maintenon et le duc du Maine, ennemis de la « cabale » de Meudon.

Louis XIV prit peur ; il empêcha toute autopsie, toute enquête, et le mort fut furtivement expédié aux sépultures royales de Saint-Denis.

XXI. La mort du Grand Dauphin, en rapprochant les Bourbons d'Anjou du trône, éveilla, sur l'avis de Dubois et des *roués*, les alarmes de l'Angleterre et ses craintes de voir les deux trônes de France et d'Espagne occupés par un seul et même Bourbon. Les exigences de cette puissance s'accrurent au sujet des garanties à obtenir pour la séparation perpétuelle des deux couronnes. Les négociations se prolongèrent. Le duc d'Orléans, Dubois et la duchesse de Berry, d'accord ou non avec les autres puissances (*Saint-Simon* soupçonne l'Autriche d'avoir trempé dans les empoisonnements de la famille de Louis XIV), jugèrent indispensable de faire disparaître les autres Bourbons de France et d'Espagne.

Voyons ce qui se passa d'Avril 1711 à Février 1712.

La duchesse de Berry « ragea », écrit *Saint-Simon*, de remplir ses devoirs vis-à-vis du nouveau Dauphin et de la Dauphine, « de leur présenter le service », « de leur présenter la sale », « de leur donner la chemise » etc. Elle s'emporta contre ce qu'elle appelait un « valetage ». Elle en vint « aux pleurs, aux sanglots, aux hauts cris. Elle mit tout

Versailles en l'air. Il fallut plusieurs jours d'obsession pour l'y résoudre.

« Elle avait des transports furieux de voir le duc de Bourgogne admis par le Roy au gouvernement de l'Etat, — les ministres de la Cour aux pieds de ce prince, devenu le dépositaire du Roy, de son autorité dans les affaires et dans les grâces, et de ses soins pour le détail du Gouvernement, — de voir la duchesse de Bourgogne continuer à faire les délices de Louis XIV et de Mme de Maintenon, régner d'avance sans contrepoids, influer d'une manière principale sur le Roy, Mme de Maintenon et le duc de Bourgogne dans tout ce qui n'était point affaires, — de se voir réduite sous cette princesse, — de ne pouvoir espérer aucun secours d'une mère offensée, d'un père faible et léger, foncièrement mal avec le Roy et Mme de Maintenon, — d'être témoin de la disparition de l'égalité entre les deux frères (les ducs de Bourgogne et de Berry) par la disproportion du rang de Dauphin.

« Elle ne cessait de recevoir des mercuriales du Roy, de sa mère, de sa grand'mère (la Palatine). Mais ces mercuriales augmentaient encore son dépit, sa haine pour le duc et la duchesse de Bourgogne, et pour sa mère, une bâtarde... Outre un naturel hardi et violent, elle se sentait forte de son mari et de son père. Le duc de Berry en était extrêmement amoureux et était effrayé par ses emportements. Le duc d'Orléans, qui était la faiblesse même, la craignait aussi, tout en l'aimant de plus en plus. Elle abusait continuellement de ce double ascendant. Si le duc de Berry osait la contredire, il en essuyait les plus terribles scènes. Le

duc d'Orléans, tout en la désapprouvant, ne tenait pas plus que le duc de Berry devant elle ; s'il pensait vouloir lui faire entendre raison, les injures ne coûtaient rien à la duchesse de Berry, elle le traitait comme un nègre, tellement qu'il ne songeait après qu'à l'apaiser et à en obtenir son pardon, qu'elle lui faisait bien acheter... Le Roy s'éloigna de plus en plus du duc d'Orléans, à cause de ses mœurs et surtout de celles de sa fille qu'il abhorrait... Le père et la fille rivalisèrent en débauche et en impiété. C'était entre eux à qui emporterait le plus ridiculement la pièce sur les mœurs et sur la religion... » *(Saint-Simon.)*

Le 15 Juillet, le Roy transporta sa Cour à Fontainebleau. Bien que la duchesse de Berry fût enceinte de trois mois et fort incommodée, Louis XIV, malgré les prières de Mme de Maintenon et de Mmes d'Orléans, malgré les avis de Fagon, commanda à sa petite-nièce de venir remplir ses devoirs de dame de la Cour et de faire le voyage en bateau, sinon en carrosse du Roy. Il se mit fort en colère et voulut être obéi. Mme de Berry dut se soumettre à la volonté Royale et l'exécuter exactement. Elle arriva à Fontainebleau à deux heures du matin. Elle garda le lit, se blessa et accoucha le 21 Juillet, à six heures du matin, d'une fille. Le Roy, en l'apprenant, n'en fut pas ému ; « il avait été obéi ». L'embryon fut porté à Saint-Denis. La Cour resta à Fontainebleau jusqu'au 14 Septembre.

endemain, 15 Septembre 1711, le duc
en disgrâce, revint d'Espagne

Ce duc avait conspiré avec le duc d'Orléans dans ce pays. Quand le prince dut retourner en France, il lui avait fourni successivement deux agents, Renaut et Flotte, pour continuer les intrigues Orléano-Espagnoles. Flotte et Renaut arrêtés par Philippe V, il affecta, pour détourner les soupçons de sa complicité avec le duc d'Orléans, d'être brouillé avec lui.

Il avait jadis fait la connaissance de Dubois. « Les scélérats du premier ordre se sentent de loin, HOMOGÈNES jusqu'à un certain point, se connaissent, se lient jusqu'à ce qu'à la fin le plus adroit étrangle l'autre : c'est ce qui arriva à ceux-ci *(duc de Saint-Simon).* » « Lorsque la maison de la duchesse de Berry se fit pièce à pièce, le duc de Noailles me *(Saint-Simon)* pressa avec les plus vives instances et les plus réitérées de faire obtenir à l'abbé Dubois la charge de secrétaire des commandements de la princesse. Le Roy n'en voulut point. Le duc du Maine et sa sœur (la duchesse d'Orléans) y mirent Longepierre... Le duc de Noailles et Dubois se cultivèrent l'un l'autre de plus en plus... Le duc de Noailles se lia avec Coiffier marquis d'Effiat par le moyen de Dubois, qui avait toujours cultivé avec une grande dépendance le chevalier de Lorraine et son ami d'Effiat, ses anciens protecteurs, à qui, en tant de choses *principales*, il était HOMOGÈNE... *(Saint-Simon).* »

Il retourna ensuite en Espagne. Il intrigua pour munir Philippe V d'une maîtresse, le dominer par ce moyen, et devenir ainsi tout puissant au profit du duc d'Orléans. Quand Philippe V fut mis au courant de cette monstrueuse machination, il fut

outré et chassa le traître. Bien que le duc de Noailles fût neveu de Mme de Maintenon, cette dame et le Roy le tinrent dans une disgrâce complète.

Nous dirons bientôt ce qu'il fit et ce dont il fut accusé à propos des empoisonnements des descendants du Grand Dauphin.

Nous devons déclarer de suite que, deux ans plus tard, il devait intriguer pour qu'avant même la mort de Louis XIV, le duc d'Orléans lui réservât la situation de Premier Ministre sous sa Régence ; ce fut au *duc de Saint-Simon* qu'il s'adressa afin de réussir. Mais celui-ci lui répondit qu'il n'était pas partisan de cette fonction, et que d'ailleurs, s'il l'était, c'est à lui-même, Saint-Simon, qu'il la donnerait. En revanche, on lui promit le ministère des finances qu'il occupa en effet à la mort du Roy. Pendant les premières années de la Régence, nous le verrons être l'homme le plus influent après le Régent.

Voici le portrait que le *duc de Saint-Simon* a tracé de ce duc de Noailles qui va jouer un grand rôle dans les sinistres événements suivants :

« Le serpent qui tenta Ève, et qui perdit le genre humain, est l'original dont le duc de Noailles est la copie la plus exacte, la plus fidèle, la plus parfaite, autant qu'un homme peut approcher des qualités d'un esprit de ce premier ordre et du chef de tous les anges précipités du ciel. La plus vaste et la plus insatiable ambition, l'orgueil le plus suprême, l'opinion de soi la plus confiante, et le mépris de tout ce qui n'est point soi le plus complet ; la soif des richesses, la parade de tout savoir, la passion d'entrer dans tout, surtout de tout gouvernement ; l'en-

vie la plus générale, la plus brûlante, la plus poignante ; la rapine hardie jusqu'à effrayer, à faire sien tout le bon, l'utile, l'illustrant d'autrui ; une vie ténébreuse, enfermée, ennemie de la lumière, tout occupée de projets et de recherches de moyens d'arriver à ses fins, tous bons, pour exécrables, pour horribles qu'ils puissent être, pourvu qu'ils le fassent arriver à ce qu'il se propose ; une profondeur sans fond : c'est le dedans de M. le duc de Noailles. — Quant au dehors : des pieds, des mains, une corpulence de paysan, et la pesanteur de sa marche promettaient la taille où il est parvenu ; le visage tout dissemblable : toute sa physionomie est esprit, affluence de pensées, finesse et fausseté ; une éloquence naturelle ; une élocution facile ; un homme toujours maître de soi, qui sait parler toute une journée et avec agrément sans jamais rien dire, qui en conversation est tout à celui à qui il veut plaire, et qui pense et sent si naturellement comme lui que c'est merveille qu'une fortuite conformité semblable ; jamais d'humeur, égalité parfaite, insinuation enchanteresse, langage de courtisan, jargon des femmes, bon convive, sans aucun goût quand il le faut, revêtu sur le champ des goûts de chacun ; égale facilité à louer et à blâmer le même homme ou la même chose, suivant la personne qui lui parle ; grand flatteur avec un air de conviction et de vérité qui l'empêche d'y être prodigue ; toujours à la mode, dévot, débauché, mesuré, impie tour-à-tour selon qu'il convient ; le front serein, l'air tranquille, la conversation aisée et gaie, lorsqu'il est le plus agité et le plus occupé ; aimable, complaisant, entrant avec vous quand il médite de vous accabler des

inventions les plus infernales, et,quelque long délai qui arrive entre l'arrangement de ses machinations et leur effet, il ne lui coûte pas la plus légère contrainte de vivre avec vous en liaison, en commerce continuel d'affaires et de choses de concert, enfin en apparences les plus entières de l'amitié la plus vraie et de la confiance la plus sûre; infiniment d'esprit et toutes sortes de ressources dans l'esprit, mais toutes pour le mal, pour ses désirs, *pour les plus profondes horreurs* et les *noirceurs* les plus longuement excogitées et pourpensées (mûries) de toutes ses réflexions pour leur succès. Voilà le DÉMON, voici l'homme... Il ne sut pas se faire un ami, non pas même parmi ses plus proches. Bien qu'il se piquât de tout savoir, il ne passa jamais l'écorce de chaque matière, il n'approfondit jamais rien, il n'avait suite que pour l'intrigue, ne suivit jamais quinze jours le même objet. Ce fut la même légèreté en affaires, par conséquent la même incapacité. Jamais il ne put faire un mémoire sur rien; jamais il ne put être content de ceux qu'il fit faire, jamais il ne put tirer de soi une lettre d'affaires.

« Ses changements d'idées désolaient ceux qu'il employait et les accablaient d'un travail toujours le même, toujours à recommencer. C'était une maladie incurable en lui, et qui éclatait encore par le désordre qu'elle mettait dans les expéditions, les amas en divers lieux, les ordres réitérés et changés dix, douze, quinze fois dans le même jour, et tous contradictoires, aux troupes qu'il commandait, et à son armée entière pour marcher ou demeurer, qui le rendaient le fléau des troupes et des bureaux. Ce portrait n'est point imaginaire. Mes paroles n'ont

même pu atteindre la force de ce qu'elles ont voulu annoncer. Le lecteur sera saisi d'*horreur* et d'*effroi* quand j'aurai à les compléter plus tard par des faits clairs et manifestes... »

Ailleurs, le *duc de Saint-Simon* complète le portrait : « ... Sous des dehors infinis de séduction, c'était un MONSTRE, une PROFONDEUR D'ABIME, une FAUSSETÉ A TOUTE ÉPREUVE, une perfidie aisée et naturelle, accoutumée à se jouer de tout, une *noirceur d'âme* qui fait douter s'il en a une et qui assure qu'il ne croit rien, un mépris de toute vertu de la plus constante pratique, et tour à tour, selon le besoin et les temps, la débauche publique abandonnée, et l'hypocrisie la plus ouverte et la plus suivie; en tous ces genres de crimes, un homme qui s'étend à tout, qui entreprend tout, qui, pris sur le fait, ne rougit de rien, et n'en pousse que plus fortement sa pointe, maître en inventions et en calomnies, qui ne tarit jamais, et qui demeure bien rarement court, qui se trouvant à découvert et dans l'impuissance se reploie prestement comme les serpents, dont il conserve le venin parmi toutes les bassesses les plus abjectes, dont il ne se lasse point, et dont il ne cesse d'essayer de vous regagner, dans le dessein bien arrêté de vous étrangler; et tout cela sans humeur, sans haine, sans colère, tout cela à des amis de la plus grande confiance, dont il avoue n'avoir jamais eu lieu de se plaindre, et auxquels il ne nie pas des obligations du premier ordre. Le grand ressort d'une perversion si extrêmement rare est l'ambition la plus démesurée, qui lui fait tramer ce qu'il y a de *plus noir*, de *plus profond*, de *plus incroyable*, pour ruiner tout ce qu'il y craint d'obs-

tacles, et tout ce qui peut même, sans le vouloir, rendre son chemin moins sûr et moins uni... C'était un homme de grippe, de fantaisies, d'impétuosités successives, qui n'avait aucune suite dans l'esprit que pour les trames, les brigues, les pièges, les mines qu'il creusait et qu'il faisait jouer sous ses pieds... Il ne pensait que pour soi, ne faisant aucun pas qui n'eût rapport à son objet, qui pensait toujours, sombrement, profondément, à *qui nul moyen ne coûtait, qui avalait la trahison et l'iniquité comme l'eau, qui savait imaginer, ourdir de loin et suivre* LES PLUS INFERNALES TRAMES. »

XXIII. Très dévot, trop dévot, dévot outré dans les plus grandes ardeurs de son jeune âge, le duc de Bourgogne s'était beaucoup amendé avec le temps. Sa religion devenait intelligente, éclairée, douce, tolérante. Il s'affranchissait de la domination des Jésuites; il les tenait en suspicion. Tandis que Louis XIV en avait peur, le jeune prince, exempt de crainte, agissait vis-à vis d'eux avec indépendance. « Sa confiance en son confesseur, dit *Saint-Simon*, n'allait pas jusqu'aux affaires ; j'en ai rapporté deux exemples mémorables sur deux, très importantes aux Jésuites, qu'ils attirèrent devant le Roy, contre lesquelles il fut de toutes ses forces. »

En Octobre 1711, il fit tous ses efforts « pour faire chasser le père Le Tellier ». Le Roy lui avait remis la totalité de certaine affaire entre le cardinal de Noailles et le père Le Tellier, ami du duc d'Orléans.. « Le Dauphin y travailla trop théologiquement, et je crus avoir aperçu qu'il était entré en grande défiance des Jésuites sur cette affaire... La

dernière fois que je travaillai avec lui, qui fut cinq ou six jours avant la maladie qui emporta la Dauphine... il finit par m'ordonner de m'instruire à fond de ce qui regarde les matières des libertés de l'Eglise Gallicane et à fond de l'affaire du cardinal de Noailles, que le Roy avait totalement renvoyée pour la finir et qu'il voulait finir avec moi... J'allai pour cela passer quelques jours à Paris, quand je fus arrêté par la maladie de la Dauphine, et peu de jours après tout à fait par le coup le plus funeste que la France pût recevoir (la mort du Dauphin)... »

Pendant ce temps, le duc de Noailles reprenait ostensiblement ses relations d'autrefois avec les d'Orléans. A force d'intrigues, il se remettait avec le Dauphin, et il travaillait à reconquérir, par lui et la duchesse de Bourgogne, les bonnes grâces de Louis XIV et de Mme de Maintenon, sa tante.

D'autre part, au commencement de 1712, « la duchesse de Berry, qui gouvernait père et mari, donnait toutes sortes de dégoûts à Madame sa mère qu'elle abhorrait, et se laisait conduire elle-même par une de ses femmes de chambre, une femme de très mauvais esprit, Mme de Vienne, fille de la nourrice du duc d'Orléans qui l'avait trouvée jadis fort à son gré... *Monsieur* avait eu d'Anne d'Autriche un collier de perles d'une beauté et d'une rareté uniques. La mère de la duchesse de Berry s'en parait souvent. La duchesse le voulut avoir pour l'ôter à sa mère, et, pour la piquer davantage, elle le lui demanda ; sûre d'en être refusée, elle lui dit qu'elle l'aurait bien sans elle, puisqu'il appartenait à M. le duc d'Orléans, de qui en effet elle l'ob-

tint. La scène fut forte entre elles. La duchesse de Berry affecta de porter ce collier et de le montrer à tout le monde. La mère en fut parler à Louis XIV dans son cabinet. Le Roy soutint sa fille. La duchesse de Berry ne put soutenir la colère de Louis XIV, et se tint au lit, où la bonne et aimable Dauphine vint l'exhorter plusieurs fois... » *(Duc de Saint-Simon.)*

« Le duc de Berry et le duc d'Orléans furent aussi affligés que la duchesse de Berry. Le Roy voulut ensuite que Mme de Vienne fût chassée... Nouvelle affliction des ducs de Berry et d'Orléans... Le duc de Berry hasarda d'en parler au Roy qui le malmena. L'ordre du Roy mit la duchesse de Berry hors de toute mesure ; il lui parut un affront que son orgueil ne pouvait supporter, indépendamment de toutes les privations (!) qu'elle trouvait dans cette perte ; mais elle eut beau pleurer, crier, hurler, invectiver père et mari de la sacrifier à leur faiblesse, il fallut obéir, chasser la femme de chambre, aller demander pardon à Madame sa mère, à qui elle ne pardonna jamais, et lui rapporter le collier de perles... Deux jours après, le Roy voulut lui faire sentir sa disgrâce, et lui parla en maître et en Roy devant sa mère, de sorte qu'il ne manqua rien à son humiliation que de pouvoir être intérieurement humiliée. Elle reparut après quelques jours au souper du Roy et en public, à son ordinaire, cachant à grand'peine la rage qui la dévorait. Mme de Saint-Simon (dame d'honneur de la duchesse de Berry) ne prit aucune part à toute cette aventure, sinon d'être témoin, le moins qu'elle put, des larmes et des fureurs *(duc de Saint-Simon).* »

Depuis la mort du Grand Dauphin, les négociations avaient été plus difficiles entre Louis XIV et les Anglais, par suite du rapprochement des Bourbons d'Anjou de la couronne de France. — En Octobre 1711, la Reine Anne nomma cependant ses trois plénipotentiaires pour la paix. Les Bourbons d'Anjou nommèrent aussi les leurs, et Louis XIV choisit le maréchal d'Huxelles, l'abbé de Polignac et le négociant Ménager. La ville d'*Utrecht* fut destinée à être le lieu de la réunion. — Le 1er Janvier 1712, nos plénipotentiaires reçurent leurs passeports ; ils eurent, chacun séparément, audience du Roy, et partirent l'un après l'autre pour Utrecht, dans les huit premiers jours de l'année. — Les délibérations marchaient au gré des Bourbons de Bourgogne et d'Anjou, lorsqu'un quintuple crime fut tenté contre eux, au profit des d'Orléans.

XXIV. Le Lundi 18 Janvier 1712, la Cour se fixa à Marly. « A peine y fut-on établi que Boudin, premier médecin de la Dauphine, l'avertit de prendre garde à elle, et qu'il avait des avis sûrs qu'on la voulait empoisonner et le Dauphin aussi, à qui il en parla de même ; il ne s'en contenta pas, il le débita en plein salon, d'un air effarouché, et il épouvanta tout le monde. »

« Vingt-quatre heures après, le Dauphin reçut un pareil avis du Roy d'Espagne, qui le donnait comme étant bien... et il se répandit un sérieux de silence et de consternation dans la Cour à travers des occupations et des amusements ordinaires. »

« Le 30 Janvier, le Dauphin, le duc de Berry et

Monsieur le Duc firent des battues. Le duc de Berry creva même un œil de M. le Duc, par un grain de plomb qui glissa, rejaillit sur la glace d'une mare d'eau et porta jusqu'à la victime. »

« Le Vendredi 5 Février, vers la fin de la matinée, le duc de Noailles donna une fort belle boîte, pleine d'excellent tabac d'Espagne, à la Dauphine, qui en prit et le trouva fort bon. En entrant dans son cabinet, où personne n'entrait, elle mit cette boîte sur la table et l'y laissa. Sur le soir, la fièvre lui prit par frisson. Elle se mit au lit, et ne put se lever, même pour aller dans le cabinet du Roy, après le souper. Le 6, elle se leva, mais le soir la fièvre la reprit. Le 7, à six heures du soir, il lui prit tout à coup une douleur au-dessous de la tempe, qui ne s'étendait pas tant qu'une pièce de six sous, mais si violente qu'elle fît prier le Roy, qui la venait voir, de ne point entrer. Cette sorte de rage de douleur dura sans relâche jusqu'au 8, et résista au tabac en fumée et à mâcher, à quantité d'opium et à deux saignées du bras. La fièvre se montra davantage, lorsque les douleurs furent un peu calmées...

« Le 5, elle avait parlé à ses dames de la boîte du duc de Noailles et dit à Mme de Lévy de la lui aller chercher dans son cabinet où elle la trouverait sur sa table. Mme de Lévy y fut, ne la trouva point... Toutes espèces de perquisitions faites, jamais on ne la revit depuis que la Dauphine l'eût laissée dans son cabinet sur cette table... Les recherches inutiles qui continuèrent à s'en faire, suivies d'accidents si étranges et si prompts, jetèrent les plus sombres soupçons...

« La maladie empira le 9 et le 10. Le 11, le Jé-

suite la Rue, son confesseur, l'exhorta à se confesser. Mais elle réclama un autre confesseur, un Janséniste, Bailly, prêtre de la Mission de la paroisse de Versailles. Bailly se trouvant à Paris, elle demanda le père Noël (la Reine d'Espagne, qui mourut en 1714, refusa aussi l'assistance suprême d'un Jésuite), un Récollet. On peut imaginer l'éclat que fit ce changement de confesseur en un moment si critique et si redoutable, et TOUT CE QU'IL FIT PENSER... La confession fut longue. L'extrême-onction fut administrée incontinent après et le saint viatique tout de suite...

« Le 12 au soir, elle expira, entre huit et neuf heures... Peu de temps après la mort, l'Archevêque de Reims, qui entrait chez moi à toute heure, vint me trouver. Il me conta d'entrée que le duc de Noailles, qui était *en quartier de capitaine des gardes*, était venu dans la chambre de la Dauphine avant le Roy, qu'il lui avait vu un air embarrassé, le regard curieux, une décision fort nette et trop sereine que cela ne pouvait aller loin, un examen attentif, et quelque chose de fort composé dans toute sa personne, qu'il était demeuré assez longtemps, et s'en était allé pour revenir fort peu après le Roy, où à travers son embarras, qui subsistait, le contentement perçait. Enfin il m'en parla comme lui en attribuant tout le malheur, et me le dit nettement. Il savait l'aventure de la tabatière par sa belle-sœur, la comtesse de Mailly, dame d'atour de Mme la duchesse de Bourgogne... Il est mort, plusieurs années depuis, dans sa persuasion... *(Mémoires du duc de Saint-Simon).* »

« La Dauphine avait beaucoup d'esprit naturel et

facile et beaucoup de qualités aimables. Elle était douce, timide, mais adroite et bonne jusqu'à craindre de faire la moindre peine à personne; elle était très capable de vues et de suite de la plus longue haleine. La complaisance coulait de source chez elle. Régulièrement laide, les joues pendantes, le front trop avancé, un nez qui ne disait rien, de grosses lèvres mordantes, peu de dents et toutes pourries dont elle se moquait la première, mais des cheveux et des sourcils châtain brun, fort bien plantés, des yeux les plus parlants et les plus beaux du monde, le plus beau teint et la plus belle peau, peu de gorge mais admirable, le cou long, avec un soupçon de goître qui ne lui seyait point mal, un port de tête galant, gracieux, majestueux, et le regard de même, le sourire le plus expressif, une taille longue, ronde, menue, aisée, parfaitement coupée, une marche de déesse sur les nuées; elle plaisait au dernier point, les grâces naissaient d'elles-mêmes de tous ses pas, de toutes ses manières, et de ses discours les plus communs, etc. Elle était universellement aimée, pour ne pas dire adorée. Jamais princesse ne fut si regrettée, jamais il n'en fut si digne de l'être... *(Saint-Simon).* »

« La duchesse de Berry fut transportée de joie de se voir délivrée d'une plus grande et mieux aimée qu'elle; elle suppléa, tant qu'elle put, au cœur par l'esprit, et tint une assez bonne contenance. » Elle devenait quasi une Dauphine.

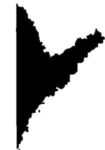
... elques heures après la mort de la Dau-
... our du Dauphin de se mettre au

« Le duc de Bourgogne était plutôt petit que grand, écrit *Saint-Simon* ; il avait le visage long et brun, le haut parfait, avec les plus beaux yeux du monde, un regard vif, touchant, frappant, admirable, assez ordinairement doux, toujours perçant, et une physionomie agréable, haute, fine, spirituelle jusqu'à inspirer de l'esprit; le bas du visage assez pointu, et le nez long, élevé, mais point beau, n'allait pas si bien ; des cheveux châtains si crépus et en telle quantité qu'ils bouffaient à l'excès ; les lèvres et la bouche agréables quand il ne parlait pas ; mais quoique ses dents ne fûssent pas vilaines, le râtelier supérieur s'avançait trop, et emboîtait presque celui de dessous, ce qui, en parlant et en riant, faisait un effet désagréable. Il avait les plus belles jambes et les plus beaux pieds qu'après le Roy j'aie jamais vus à personne, mais ses jambes étaient trop longues aussi bien que ses cuisses, pour la proportion de son corps... Il devint bossu. Ce qui doit surprendre, c'est qu'avec des yeux, tant d'esprit si élevé, et parvenu à la vertu la plus extraordinaire et à la plus éminente et la plus solide piété, il ne se vit jamais tel qu'il était pour sa taille ou ne s'y accoutuma jamais. Il en faut conclure qu'il n'est pas donné à l'homme d'être ici-bas exactement parfait...

Dans sa jeunesse, il n'avait été que vice et défaut; il était terrible... L'éducation en fit un prince accompli, affable, doux, humain, modéré, patient, modeste, humble et austère pour soi. D'une intelligence hors ligne, il avait une instruction énorme, et la brièveté des jours faisait toute sa douleur. Il cultivait la religion comme un religieux et un

novice, *et tous les dissolus craignaient son avènement au trône*; il était redouté et abhorré par la *cabale* de Monseigneur, par le duc du Maine, *par la duchesse de Berry, par les Jésuites*. Mais il était aimé de Louis XIV et de Mme de Maintenon. La duchesse de Bourgogne, alarmée de son austérité, n'oubliait rien pour lui adoucir les mœurs. Tout était déployé chaque jour, et les charmes de la duchesse dont il était pénétré, et la politique et les importunités effrénées des jeunes dames de sa suite, déguisées en cent formes diverses, l'appât des plaisirs et des parties auxquelles il n'était rien moins qu'insensible. Suivaient dans l'intérieur des cabinets les remontrances de la dévote fée (la Maintenon) et les traits piquants du Roy, l'aliénation du Grand Dauphin grossièrement marquée, les préférences malignes de sa Cour intérieure et les siennes trop naturelles pour le duc de Berry, que le duc de Bourgogne, traité là en étranger qui pèse, voyait là chéri et attiré avec applaudissements. Il faut une âme bien forte pour soutenir de telles épreuves, et tous les jours, sans en être ébranlée; il faut être puissamment soutenu de la main invisible quand tout appui se refuse au dehors, et qu'un prince de ce rang se voit livré aux dégoûts des siens devant qui tout fléchit, et presque au mépris d'une Cour qui n'était plus retenue, et qui avait une [illegible]crète frayeur de se trouver un jour sous ses lois... [illegible]lus tard, son écorce rude et dure s'adoucit peu à [illegible] sans intéresser la solidité du tronc... il se p[illegible] au monde... et le monde, qui se plait à être [illegible] commença à devenir réconcili[illegible], etc. »

« Le [illegible] augmenta sur la [illegible]lie du



Dauphin. Il déclara à Boudin qu'il ne croyait pas en relever, et qu'à ce qu'il sentait, il ne doutait pas que l'avis que lui, Boudin, avait eu, ne fût exécuté. Il s'en expliqua plusieurs fois même. Il en raisonna avec ses médecins. Il ne cacha pas sur quoi son opinion était fondée : on l'a dit il n'y a pas longtemps, et tout ce qu'il sentit, depuis le premier jour jusqu'au dernier, l'y confirma de plus en plus. Quelle épouvantable conviction de la fin de son épouse et de la sienne !... On ne peut exprimer la consternation générale. Le lundi 15, il ne fut pas mieux. Le 16, il se trouva plus mal. Il se sentait dévoré par un feu consumant. Les marques de son visage, qui la veille étaient plus livides que rougeâtres et assez larges, se répandirent sur tout le corps. Son regard fixe était farouche. *Les marques de son corps s'étaient montrées sur celui de la Dauphine.* Le Mercredi 17, le mal augmenta considérablement. Le feu dévorant fut plus violent encore. Le Jeudi matin 18, il expira à 8 heures 30.

« La consternation fut vraie et générale ; elle pénétra les terres et les Cours Etrangères. Tandis que les peuples pleuraient celui qui ne pensait qu'à leur soulagement, et toute la France un prince qui ne voulait régner que pour la rendre heureuse et florissante, les souverains de l'Europe pleurèrent publiquement celui qu'ils regardaient déjà comme leur exemple, et que ses vertus allaient rendre leur arbitre et le modérateur paisible et révéré des nations *(duc de Saint-Simon).* »

« On ne peut être plus amèrement ni plus longtemps affligé que le fut le duc de Berry après la mort du Dauphin et de la Dauphine. *La duchesse*

de Berry n'osa s'échapper ; elle tint assez honnête contenance : au fond **SA JOIE ÉTAIT EXTRÊME** *de se voir, elle et son époux, les* **PREMIERS...** L'affliction et l'horreur de ces coups redoublés furent inconcevables en Espagne. »

« Louis XIV avait ordonné l'ouverture du corps de la Dauphine. Fagon et Boudin ne doutèrent pas du poison et le dirent nettement au Roy. Boulduc assura en être convaincu, et ceux des autres médecins, à qui le Roy en parla et qui avaient assisté à l'ouverture, le confirmèrent par leur morne silence. Maréchal déclara avoir vu autant de marques de poison dans d'autres corps, qui n'étaient pas morts empoisonnés ; mais il parla différemment au *duc de Saint-Simon*, lui disant « que c'était assassiner le Roy et le faire mourir à petit feu que de nourrir en lui une opinion en soi désolante, et qui pour les suites et pour sa propre vie ne lui laisserait plus aucun repos. » Le Roy, outré, voulut chercher à savoir d'où le coup infernal pouvait être parti. En moins de vingt-quatre heures, la Cour et Paris connurent l'empoisonnement ; l'indignation se peignit à la douleur de la perte d'une princesse adorable, et à l'une et à l'autre, la frayeur et la curiosité, qui furent incontinent augmentées par la maladie du Dauphin.

« Tout ce que nous avons dit sur la maladie et la mort du Dauphin, et le soin qu'il eut de faire recommander au Roy les précautions pour la conservation de sa personne, redoublèrent les ordres de Louis XIV sur l'ouverture de son corps. Cette ouverture épouvanta. Ses parties nobles se trouvèrent en bouillie ; son cœur n'avait plus de con-

sistance ; sa substance coula jusqu'à terre; le sang, dissous ; l'odeur intolérable dans tout le vaste appartement. Fagon, Boudin, et quelques autres déclarèrent dans leur rapport au Roy et à Mme de Maintenon le plus violent effet d'un poison très subtil et très violent, qui, comme un feu très ardent, avait consumé tout l'intérieur du corps. » Maréchal joua le même jeu que lors de l'ouverture du corps de la Dauphine. « Mais il me dit, à moi, qu'à tout ce qu'il avait remarqué d'extraordinaire il doutait que la mort pût être naturelle, mais qu'il avait principalement insisté auprès du Roy contre Fagon et Boudin par le compassion de la situation de cœur et d'esprit où l'opinion de poison allait jeter le Roy et par l'indignation d'une cabale qu'il voyait se former dans l'intérieur, DÈS LA MALADIE, et surtout depuis la mort de Mme la Dauphine, pour en donner le paquet à M. le duc d'Orléans, et qu'il m'en avertissait comme son ami et le *sien.* »

« Mme de Maintenon se fâcha contre Maréchal devant le Roy. Il lui échappa qu'on savait bien d'où venait le coup, et de nommer le *duc* d'Orléans. Le Roy y applaudit avec horreur, comme n'en doutant pas, et tous deux ne parurent pas trouver bon la liberté que prit Maréchal de se récrier contre cette accusation. Fagon, par ses coups de tête, approuvait cependant cet énorme allégué, et Boudin fut assez forcené pour oser dire qu'il n'y avait pas à douter que ce ne fût que ce prince. Aucun de la Faculté n'osa dire un seul mot ; AU CONTRAIRE *(Saint-Simon).* »

« Le bruit contre le duc d'Orléans avait été d'abord sourd, secret, à l'oreille. Il ne tarda pas à

remplir rapidement la Cour, Paris, les provinces, les recoins les moins fréquentés, le fond des monastères les plus séparés, les solitudes les plus inutiles au monde et les plus désertes, enfin les pays Étrangers et tous les peuples de l'Europe... Le duc d'Orléans fut si rapidement abreuvé d'accusations que, dès le 17 Février, étant allé avec *Madame* donner l'eau bénite à la Dauphine, la foule du peuple dit tout haut toutes sortes de sottises contre lui tout le long de leur passage, que lui et *Madame* entendirent très distinctement, sans oser le montrer, mais dans la peine, l'embarras et l'indignation qui se peut imaginer. Il y eut même lieu de craindre pis, lorsque, le 21 Février, il alla seul donner l'eau bénite au Dauphin. Aussi essuya-t-il sur son passage les insultes les plus atroces d'un peuple qui ne se contenait pas, qui lançait tout haut les discours les plus énormes, qui le montrait au doigt avec les épithètes les plus grossières que personne n'arrêtait, et qui croyait lui faire grâce de ne pas se jeter sur lui et le mettre en pièces.

« Ce fut la même chose au convoi. Le 23 Février, les deux corps des victimes furent portés de Versailles à Saint-Denis sur un même chariot. Les chemins retentissaient de cris plus d'indignation et d'injures que de douleur. On ne laissa pas de prendre sans bruit quelques précautions dans Paris pour empêcher la fureur publique, dont les bouillons se firent craindre en divers moments. Elle s'en dédommagea par les gestes, les cris, et par tout ce qui se peut d'atroce, vomi contre le duc d'Orléans. Vers le Palais-Royal, devant lequel le convoi passa, le redoublement de huées, de cris,



d'injures, fut si violent, qu'il y eut lieu de tout craindre pendant quelques minutes..

« On peut imaginer le grand usage que la cabale du duc du Maine et de Mme de Maintenon sut tirer de la folie publique, du retentissement des cafés de Paris, de l'entraînement du salon de Marly, de celui du Parlement, de tout ce qui ne tarda pas à revenir des provinces, ensuite des pays Etrangers. On ne sème que pour recueillir, et la *récolte passa toutes les espérances.*

« La mort du petit Dauphin et le rapport de l'ouverture de son corps fut un nouveau relais qui ranima *plus violemment la fureur et la licence*, qui donna un nouveau jeu à la cabale de les faire valoir, au Roy d'abattement, de CRAINTE (pour lui-même), de haine, et d'un malaise continuel *(Saint-Simon).* »

XXVI. « Le Dimanche 6 Mars, les deux fils du duc de Bourgogne (il mourut assassiné à l'âge de trente ans), *qui étaient malades depuis quelques jours*, se trouvèrent très mal.

« Le 8 Mars, les médecins de la Cour en appelèrent cinq de Paris. En ce même jour, le petit Dauphin ou duc de Bretagne mourut avant minuit, malgré saignées et remèdes. Il avait cinq ans, était bien fait, fort et grand pour son âge ; il donnait de grandes espérances par l'esprit et la justesse qu'il montrait en tout ; il inquiétait aussi par une décision opiniâtre et par une hauteur extrême. Son corps fut transporté le 9 Mars à Saint-Denis et placé sur la même estrade avec ceux du Dauphin et de la Dauphine.

« Le nouveau Dauphin ou duc d'Anjou tétait encore. La duchesse de Ventadour s'en empara, ne le laissa point saigner ni prendre aucun remède. »

Comment le duc d'Anjou fut-il arraché à la mort? Sur ce point capital, l'orléaniste *Saint-Simon* est en contradiction complète avec l'Histoire. « La comtesse de Verue, dit-il, empoisonnée à Turin et prête à mourir, avait été sauvée par un contre-poison du duc de Savoie. Elle en avait apporté en revenant. La duchesse de Ventadour lui en envoya demander, et en donna à M. le duc d'Anjou seulement, parce qu'il n'avait pas été saigné et que ce remède ne peut aller avec la saignée. Il fut bien mal, mais il en réchappa. » L'histoire rapporte, au contraire de cet orléaniste, que des dames de la Cour se précipitèrent audacieusement chez le duc d'Orléans et le sommèrent de leur délivrer un contre-poison qu'elles firent administrer à l'enfant royal. Ainsi fut sauvé le futur Louis XV. Ce succès, au lieu d'infirmer les charges contre le duc d'Orléans, ne faisait naturellement que les aggraver. Dès lors, on comprend le motif qui a fait adopter la précédente version au *duc de Saint-Simon*, le fanatique et aristocratique ami du duc d'Orléans.

Pendant la maladie du duc d'Anjou, un des seigneurs qui eut la maladresse d'affecter le plus d'exaspération contre le duc d'Orléans, fut le duc de Noailles. Comme les autres gens de Cour, il imputait hautement et à grands cris les empoisonnements à ce prince. Il allait jusqu'à s'écrier : « SI LE DERNIER QUI AGONISE PÉRIT, JE SERAI SON BRUTUS »... « Il était alors en quartier jusqu'au 1er Avril ; il y avait longtemps à attendre, et la

fatale tabatière lui pesait, quoique bien loin hors de sa poche. Il eut une très légère fluxion sur le visage qui ne fut accompagnée d'aucun symptôme ; il la donna pour une attaque d'apoplexie. Quoique tout le monde ne cessât de le voir, et que personne ni les médecins n'en aperçûssent pas le moindre soupçon, lui, au contraire de tous les apoplectiques, dont l'un des plus généraux effets de leur mal est de le nier et de n'en vouloir jamais convenir, quitta le bâton les premiers jours de Mars, et s'en alla à Vichy, où il demeura longtemps en panne, et à laisser refroidir les fureurs et les propos, qui à la fin ne peuvent toujours rouler que sur la même chose. Il en revint parfaitement guéri, parce qu'il n'était pas parti malade ; et il n'a pas été question depuis pour lui d'apoplexie ni de la moindre précaution pour la prévenir *(Saint-Simon).* »

XXVII. Louis XIV avait ordonné l'ouverture du corps du duc de Bretagne. Elle donna lieu aux mêmes observations que celles des autres assassinés. « Ce ne fut partout qu'exécrations et menaces contre le duc d'Orléans. » « Sans les précautions du Gouvernement, le peuple l'aurait brûlé dans son Palais-Royal. » « Sa fureur était au comble. » « Il n'y eut pas UNE SEULE VOIX (sauf celle de *Saint-Simon*, qui fléchit lui-même un moment, avoue-t-il, au milieu de ses flots de paroles et d'écritures) à ne pas incriminer le duc d'Orléans ».

Malgré l'antipathie qu'inspiraient les Bourbons, on se révoltait contre tant d'atrocités, contre ces assassinats accomplis avec l'arme des lâches, le poison, en face des Etrangers, pour rendre les

négociations d'Utrecht plus difficultueuses, plus longues, pour rapprocher Philippe V du trône et amener l'ennemi à imposer par le traité aux Bourbons de France et d'Espagne un article *international* qui créerait pour les d'Orléans des droits relatifs au trône et par là des factions rivales dans notre pays, au grand profit des Anglais et autres peuples Etrangers.

« Le duc d'Orléans fut non seulement abandonné de tout le monde, mais il se faisait place nette devant lui chez le Roy et dans le salon. S'il y approchait d'un groupe de courtisans, chacun sans le plus léger ménagement faisait demi-tour à droite ou à gauche, et s'allait rassembler à l'autre bout, sans qu'il lui fût possible d'aborder personne que par surprise, et, même aussitôt après, il était laissé seul avec l'indécence la plus marquée... L'orage fut soutenu avec la même frayeur de son approche, la même aliénation *jusqu'au dernier Marly de la vie du Roy*, et les bruits (de poison) se renouvelèrent partout en province, à Paris, à la Cour, bien après le Roy, toujours avivés avec le même art... En un mot, je fus LE SEUL, je dis exactement l'UNIQUE, qui continuai à voir le duc d'Orléans à mon ordinaire, et chez lui et chez le Roy, à l'y aborder, à nous asseoir tous deux en un coin du salon, où assurément nous n'avions aucun tiers à craindre, à me promener avec lui dans les jardins, et à la vue des fenêtres du Roy et de Mme de Maintenon. A Versailles, je vivais dans le même commerce de tous les jours... Je vécus continuellement avec lui et publiquement, malgré tous les avis qui me furent donnés de tous côtés.. Je ne cessai pas

un jour de voir le duc d'Orléans et d'ordinaire deux ou trois heures de suite...

« Tout homme et de toute espèce le fuyait sans ménagement et dans l'indécence la plus marquée. Je le voyais sans cesse à la solitude la plus humiliante au milieu du monde et de la Cour et dans le sein de sa plus proche famille. A l'enterrement de Saint-Denis (le Lundi 18 Avril, on fit à Saint-Denis le service et l'enterrement des deux Dauphins et de la Dauphine ; le 21, on célébra l'anniversaire du Grand Dauphin, et le 10 Mai, le service se fit à Notre-Dame pour le Dauphin et la Dauphine), l'éclat des cris et des insultes du peuple au convoi et les échos du monde et de la Cour redoublèrent. On me mit en demeure ou d'être chassé de la Cour ou de m'en chasser pour quelque temps... Je m'absentai cinq semaines.. Je revins fin Juin... *(Duc de Saint-Simon).* »

Mme de Maintenon continuait à dénoncer hautement, et non sans courage, le duc d'Orléans empoisonneur : « La vieille truie, écrit la *Palatine*, fait répandre de maison en maison que mon fils a empoisonné toutes les personnes de la famille Royale qui sont mortes » *(Lettre de la Palatine).*

Dans d'autres lettres, la Palatine exprima plus que des doutes sur l'innocence de son fils ; elle y exposa vraisemblablement les preuves de sa culpabilité. Car, dans l'*Avertissement* qui est en tête de la *Correspondance complète* de la Palatine, le traducteur *Brunet* a écrit sur cette princesse, qui se piquait de révéler tout :

« On ne sait ce que sont devenues les lettres écrites à l'Electrice de Hanovre (tante de la Pala-

tine) ; ce serait la partie la plus curieuse de la *Correspondance de Madame*. Car on sait qu'elle confiait à sa tante des secrets dont elle ne parlait pas ailleurs. Après la mort de l'Electrice, *Madame* recommanda à sa sœur, de la façon la plus pressante, de brûler un paquet de lettres, où elle s'expliquait sur les accusations portées contre son fils, soupçonné d'avoir empoisonné les descendants de Louis XIV afin de s'assurer la couronne. »

Evidemment, Mme la duchesse d'Orléans douairière n'aurait pas réclamé si vivement la destruction de ces lettres si elles ne contenaient que la justification de l'accusé. Chose singulière ! De cette période des empoisonnements, qui dura dix mois, il ne reste que six fragments de lettres de *Madame* et pas un mot des terribles accusations.

La femme du duc d'Orléans croyait elle-même son mari criminel et capable de tout : « Elle ne s'est pas bien conduite en cette circonstance, écrivait la *Palatine*, sa belle-mère : elle a laissé ses créatures mal parler de mon fils et aller jusqu'à dire qu'il avait voulu l'empoisonner ».

Devant les clameurs unanimes, Louis XIV fut un instant résolu à faire juger Philippe, bien qu'il fût arrêté par les motifs qui lui avaient fait faire grâce aux empoisonneurs de Mme Henriette et au duc d'Orléans après les affaires d'Espagne. Mais il finit par « innocenter, en dehors de toute voie judiciaire, le neveu d'un grand Roy du quadruple crime dont l'accusait la nation tout entière » *(Crétineau-Joly)*.

L'énergie lui fit défaut. Il était infirme ; il mangeait mal faute de dents ; il était à demi-gâteux au

milieu de son bigotisme ; c'était une ruine. L'ennemi lui enlevait des gens jusqu'aux portes de Marly. Partout la misère et le désespoir. Il ne se croyait pas assuré de la fidélité de tous, au milieu de ses revers. Puis, le duc d'Orléans, sur les conseils du marquis d'Effiat, l'empoisonnenr de Mme Henriette, vint audacieusement le sommer de le recevoir à la Bastille avec Humbert, le chef de son laboratoire, et ceux de ses gens qui seraient soupçonnés. Cette effronterie augmenta ses terreurs de dévot et autres. En outre, l'accusé était son neveu, son fils.....

Il se contenta de multiplier les précautions pour sauver ce qui restait de sa descendance : le dernier Dauphin, âgé de deux ans, — Philippe V, Roy d'Espagne (qui se tenait depuis longtemps sur ses gardes) et héritier présomptif après le Dauphin, — le duc de Berry, frère puîné de Philippe V. « Le berceau du Dauphin fut gardé comme on l'eût gardé dans une forêt peuplée de bêtes fauves. »

L'impunité tira le duc d'Orléans de son attitude atterrée. Le duc du Maine, frère de sa femme, étant de ceux qui accréditaient le plus les accusations criminelles contre lui, il alla le trouver et le somma de rétracter les bruits d'empoisonnement qu'il faisait courir ou de tirer l'épée. Malgré tout le mépris de la duchesse du Maine qui le gourmandait sur sa lâcheté, le duc du Maine préféra se rétracter.

XXVIII. Dubois, le duc d'Orléans et sa fille, avaient aussi tenté, en même temps que l'empoisonnement des Bourbons de France, celui des Bourbons régnants en Espagne, qui, de leur propre

aveu, conservaient leurs droits de naissance à la couronne de France malgré le fait d'occuper un trône Etranger.

La tentative échoua.

Madame de Maintenon à Versailles, Madame des Ursins (son alter ego) à Madrid ne restèrent pas inactives en face de ce nouveau forfait; poursuivant leurs vengeances contre le duc d'Orléans, elles dépêchèrent à la poursuite des complices du prince un neveu de Madame des Ursins, le prince de Chalais.

Après des excursions ténébreuses et rapides en Italie et en Allemagne, ce seigneur passa en France déguisé et cachant son nom. Il rôda dans tout le Poitou et s'arrêta à Bressuire, le 22 Mai 1712 *(Mémoires de Duclos)*. Il y surprit dans un couvent un Cordelier, Le Marchand, qui s'écria en se voyant arrêté : « Ah ! je suis perdu ! »

Puis il vint à Versailles et s'entretint avec le Roy.

En France et dans toute l'Europe, on fut convaincu que ce moine arrêté avait été l'instrument des crimes du duc d'Orléans.

« On avait trouvé ce moine détenteur de nombreux poisons d'une extrême malignité, ce dont on s'assura par des expériences sur des chiens. Sa capture réjouit la Cour et déconcerta les très rares défenseurs du duc d'Orléans *(Mémoires du duc de Richelieu)*. »

Les clameurs publiques furent telles que Le Marchand fut transféré *(Mémoires de Duclos)* à la Bastille, et que Louis XIV se vit contraint de donner l'ordre au lieutenant d'Argenson d'instruire l'affaire et de procéder à l'interrogatoire du prince.

Mais d'Argenson était un ami de Philippe ; il le justifia auprès du Roy. « Cette bienveillance lui fit un titre pour sa fortune à venir. » Le *duc de Saint-Simon* qui avoue, lui aussi, que ce Cordelier était chargé d'empoisonner les Bourbons d'Anjou, écrit de son côté : « ... Le prince de Chalais fut chez le Roy, puis à Paris. Tout fut incontinent après rempli des bruits les plus affreux contre le duc d'Orléans, qui, par ce moine, qui toutefois était bien loin lors de la mort des princes, les avait empoisonnés, et en prétendait bien en empoisonner d'autres. En un instant, Paris retentit de ces horreurs ; la Cour y applaudit ; les provinces en furent inondées, et tôt après les pays Etrangers avec une rapidité incroyable, en Espagne surtout. Ce fut un redoublement de rage affreux. On fit venir le Cordelier pieds et poings liés à la Bastille, où il fut livré *uniquement* au marquis d'Argenson... Celui-ci fut *assez adroit pour faire sa Cour au duc d'Orléans des services qu'il lui rendit là-dessus auprès du Roy. Il vit, en habile homme, que le duc d'Orléans serait un prince très principal en France pendant une minorité que l'âge du Roi laissait voir d'assez près, et il sut profiter du mystère que lui offrit son ministère pour se mettre bien avec lui de plus en plus, car il l'avait soigneusement, quoique secrètement, ménagé de tout temps, et cette conduite, comme on le verra en son temps, lui valut une grande fortune* (nous regrettons de ne pas avoir la place de placer ici le portrait de ce d'Argenson qui fut, avec Noailles, Broglio et autres orléanistes, un des plus vils et des plus misérables personnages de l'époque)... Le Cordelier demeura trois mois à

la Bastille, sans parler à qui que ce soit qu'à d'Argenson. Après quoi, on le transporta en Ségovie où il fut enfermé dans une tour tout au haut du château, où il mourut quinze à vingt ans plus tard... » Le *duc de Saint-Simon* alla le voir au haut de cette tour pendant son ambassade en Espagne.

XXIX. Voici un extrait des *Mémoires du marquis d'Argenson*, fils du lieutenant de police, chancelier des biens de la maison d'Orléans, ex-ministre des affaires étrangères sous Louis XV :

« ... Il est sûr que les enfants et petits-enfants de Louis XIV ont tous été empoisonnés et que Louis XV n'a été sauvé que par du contre-poison... Il est impossible (!) que le Régent ait été l'auteur de ces crimes, *bien qu'il aimât par trop les fripons et que sa maison fût farcie de scélérats*... Tous les soupçons tombent sur le cardinal Dubois qui, en effet, a *joui de son crime... Celui-ci avait étudié dans le laboratoire d'Imbert* (Humbert) *avec M. le duc d'Orléans;* il avait pris la recette de ces poisons subtils, qui, *PRIS EN TABAC ou en biscuit*, donnaient à un malade un air de rougeole ou de petite vérole dont on mourait bientôt... Ainsi ce vilain monstre de Dubois a exécuté ces crimes *pour l'ambition de son prince* ou plutôt pour la sienne propre. »

L'archevêque de Cambrai, un ami politique du duc d'Orléans, Fénélon, a écrit de son côté, à propos des empoisonnements : « Le duc d'Orléans rendit croyable tout ce que l'on a le plus de peine à croire » *(Vie de Fénélon par le cardinal de Beausset).*

XXX. Les empoisonnements, en rapprochant de

plus en plus du trône de France Philippe V et les Bourbons d'Anjou, avaient, avons-nous dit, fait traîner en longueur les négociations d'Utrecht et rendu moins coulants les Anglais, excités par Dubois et le Régent qui les adjuraient de faire écarter de la couronne de France les héritiers légitimes du dernier Dauphin, les Bourbons d'Anjou, par un traité international, par des renonciations de la rigueur la plus stricte auxquelles il ne pût être autant que possible dérogé comme à celles si vaines, si illusoires d'Anne d'Autriche et de Marie Thérèse.

Louis XIV dut encore combattre. Il confia à Villars la dernière armée de la France, et il se garda bien d'envoyer aux frontières le duc d'Orléans; Villars remporta la victoire de Denain le 24 Juillet 1712. Elle fut suivie de la conclusion d'un traité entre la France et l'Angleterre. Un article du traité d'Utrecht édicta que les Bourbons d'Anjou ne pourraient jamais réunir sur une seule et même tête les deux couronnes de France et d'Espagne, et des renonciations y furent intercalées à titre d'expédient. C'est à partir de ce moment seulement que les d'Orléans ont commencé à invoquer des droits à la couronne de France, en cas d'extinction de la branche de Bourgogne, contre la branche d'Anjou. Jusque-là, ils étaient d'accord avec tous sur ce point, à savoir que le fait d'être allés régner en Espagne ne privait pas les Bourbons d'Anjou de leurs droits de naissance; — et, depuis 1700, ils n'avaient cessé de tenter, soit de les détrôner, soit de les assassiner, soit de les faire *renoncer* par un *traité international* à leur droit national d'héritiers légitimes qu'ils *reconnaissaient*.

La question des Bourbons d'Anjou et d'Orléans est donc, à son origine, des plus simples et des plus incomplexes. Un traité international, imposé par la force, peut-il priver un héritier légitime des droits à la couronne que lui confèrent sa naissance et la loi nationale ? Prenons des exemples : Si Napoléon Ier, dans ses différents traités, avait imposé des renonciations aux héritiers légitimes des couronnes d'Angleterre, de Prusse, d'Espagne, d'Autriche, de Russie, etc., ces renonciations auraient-elles eu le pouvoir de détruire, d'annihiler les droits que ces héritiers tenaient de la loi nationale ? Si Napoléon III après Solférino, ou le Roy Guillaume de Prusse après Sadowa, avaient imposé de semblables renonciations à l'héritier présomptif d'Autriche, auraient-elles eu une valeur intrinsèque quelconque au détriment de la loi nationale Autrichienne, qui l'appelait constitutionnellemeut au trône ? Nous pourrions multiplier ces exemples. Poser la question, n'est-ce pas la résoudre pour tout homme qui n'est pas atteint de cancrerie politique ou de la foi Orléaniste ? Quoi donc penser des légitimistes qui, depuis la mort du comte de Chambord, dernier descendant mâle du duc de Bourgogne, renient les droits incontestables des 34 descendants mâles actuels de Philippe V ?

Comme nous l'expliquerons ultérieurement, le duc d'Orléans n'obtint pas du traité d'Utrecht, malgré tous ses efforts et ceux des Alliés, que les Bourbons d'Anjou seraient exclus du trône de France, mais seulement qu'ils ne pourraient pas réunir sur une seule et même tête les deux couronnes de France et d'Espagne. Cependant, la



faction orléaniste se réserva d'exploiter ce que pouvait avoir d'équivoque à ce sujet le traité Orléano-Anglais d'Utrecht, dans le cas où un Bourbon d'Anjou invoquerait dans l'avenir ses droits de naissance, et d'appeler à son aide une nouvelle coalition Européenne contre la France.

En dehors des Bourbons d'Anjou, il y avait encore en France trois Bourbons qui barraient les marches du trône au duc d'Orléans : 1° Louis XIV, dont la peur minait la santé et allait le conduire rapidement dans la tombe ; 2° le dernier Dauphin, enfant sauvé par un contre-poison ; 3° le duc de Berry, qui était dans la gueule du loup, et que le loup devait dévorer le 4 Mai 1714.

XXXI. « La duchesse de Berry, écrivions-nous en 1879, avait alors pour principal amant un écuyer du duc, de la Haye. Cet amour devint de la frénésie. Elle lui proposa de l'enlever et de l'emmener en Hollande. De la Haye prit peur et fit part de ce délire au duc d'Orléans, qui, par flatteries et par menaces, parvint à éviter le funeste éclat d'une fuite.

Le duc de Berry, honteux des scandales d'un amour poussé aux excès de tous les débordements, tenta de faire enfermer la duchesse de Berry dans un couvent.

A cette nouvelle, celle-ci entra dans une extrême fureur. L'irritation des deux époux en vint à un tel point que, devant Louis XIV lui-même, le duc de Berry, outragé par sa femme, lui infligea avec sa botte une punition brutale qui fit lever au vieux Roy sa canne sur son petit-fils.

Quelques jours après, le duc de Berry mourut empoisonné, le 4 Mai 1714, à Marly.

« Cette mort fut encore plus subite que celle de ses frères ou neveux ; elle eut lieu sans maladie, sans cause apparente, au sein de la plus robuste santé. »

Après le coup de botte dans ses fesses adultères, la fille du duc d'Orléans (elle avait encore, dit *Saint-Simon*, plus d'orgueil que sa mère elle-même, qui était peut-être ce qu'il y avait dans le monde de plus orgueilleux) s'était enfuie à Versailles, écumant de rage, ivre de vengeance.

Peu après, le duc de Berry s'étant trouvé très altéré à la chasse, elle lui offrit une liqueur qu'elle dit exquise. Le 4, il était mort.

Les vociférations éclatèrent partout à Paris, à la Cour, à l'Etranger, contre le duc d'Orléans. « C'était lui, disait l'opinion publique, qui avait armé sa fille incestueuse du flacon recouvert en maroquinerie rouge auquel s'était désaltéré le duc de Berry. »

Le *Journal du duc de Luynes* écrit en date du 15 Février 1749 :

« On ne se souvient que trop de la tragique fin de la famille de Louis XIV en 1712... M. le duc d'Orléans fut malheureusement trop soupçonné... Ce qui paraît certain, c'est le poison... M. le duc de Bourgogne en était persuadé quand il mourut... L'ouverture du corps ne détrompa pas à ce sujet... Beaucoup de gens ont cru que l'ambition de Madame la duchesse de Berry avait eu plus de part à l'horrible crime commis sur le duc de Bourgogne que M. le duc d'Orléans... Un fait qui a pu donner lieu à de justes soupçons, c'est ce qui arriva à M. le duc de Berry... Madame de Berry aimait passionément

un homme qui vit encore et que je ne nomme point pour cette raison... M. le duc de Berry était allé faire un petit voyage, à Anet, je crois... Il revint plus tôt qu'on ne l'attendait... Il voulut faire enfermer sa femme... Madame de Berry crut qu'il n'y avait pas un moment à perdre pour prévenir l'effet de la colère de son mari... Deux jours après, le duc de Berry, étant chez Madame de la Vrillière qu'il aimait beaucoup et que l'on appelait la *Moineau*, il lui dit : « *Moineau*, je suis empoisonné, j'ai une grande colique ; je vais me coucher; je n'en reviendrai pas... ». Il voulut se lever le lendemain pour aller instruire le Roy de tout... Son confesseur l'obligea à en faire le sacrifice à Dieu... Il ne fut que deux ou trois jours malade... *(Mémoires du duc de Luynes).* »

Consultons maintenant les *Mémoires du duc de Saint-Simon :*

« Dans la nuit du 29 au 30 Avril 1714, le duc de Berry eut la fièvre. Il se leva le 30 au matin sans en rien dire, alla à la médecine du Roy, et comptait aller courre le cerf; mais, en sortant de chez le Roy, à 9 heures du matin, il lui prit un grand frisson qui l'obligea de se remettre au lit... La fièvre devint violente. Il fut saigné, et le sang trouvé très mauvais... Il vomit beaucoup, et ce qu'il vomissait était noir... Boulduc, apothicaire du Roy, me glissa à l'oreille qu'il n'en reviendrait pas, et que C'ÉTAIT AU FOND LA MÊME CHOSE, qu'à M. et Mme la Dauphine. Il me le confirma le lendemain, ne varia ni pendant la courte maladie, ni depuis. Et il me dit le troisième jour que nul des médecins qui voyaient ce prince n'en doutait, et ne s'en

étaient pas cachés à lui qui me parlait. Ces médecins en demeurèrent persuadés dans la suite et s'en expliquèrent même assez familièrement...

Le 1er Mai, après une très mauvaise nuit, le malade fut saigné du pied à 7 heures du matin... On lui administra deux fois de l'émétique qui fit un grand effet, puis de la manne... Mais il y eut deux redoublements... Les médecins, contre leur coutume, ne rassurèrent point le Roy... La nuit fut cruelle... Le 2 Mai, il fut encore fait une saignée de pied...

La duchesse de Berry fit prier le Roy de permettre à Chirac, médecin du duc d'Orléans, de voir le malade. *Le Roy s'y refusa*. L'après dîner, elle fit prier le Roy de trouver bon qu'elle vînt. *La vérité est qu'elle n'avait pas plus d'envie de venir que le duc de Berry de désir de la voir, qu'il ne proféra jamais son nom ni n'en parla indirectement même. Le Roy répondit des raisons*... Il dit ensuite à *Madame* et au duc d'Orléans d'aller à Versailles pour l'empêcher de venir... Le duc de Berry eut encore une saignée du bras; tout le jour, il eut de grands vomissements où il y avait beaucoup de sang... Le 3, après une nuit encore plus mauvaise, les vomissements cessèrent après neuf heures du matin, mais sans aucun mieux. A six heures du soir, il étouffait tellement qu'il ne put plus demeurer au lit. Sur les huit heures, il se trouva si soulagé qu'il dit à *Madame* qu'il espérait n'en pas mourir. Mais bientôt après, le mal augmenta si fort qu'on lui administra l'extrême-onction. A deux heures après minuit, le duc d'Orléans alla à Versailles *sur ce que la duchesse de Berry voulait*

encore venir à Marly... Le prince expira à quatre heures du matin, le Vendredi 4 Mai... Il était né en Août 1686. Il avait vingt-huit ans.

« C'était un jeune homme de hauteur ordinaire, assez gros, et de partout, d'un beau blond; il avait un visage frais assez beau et qui marquait une brillante santé. Il était fait pour la société et pour les plaisirs qu'il aimait tous. C'était le meilleur homme, le plus doux, le plus compatissant, le plus accessible, sans gloire et sans vanité, mais non sans dignité et sans se sentir. Il avait un esprit médiocre, sans aucunes vues et sans imagination, mais un très bon sens, et le sens droit, capable d'écouter, d'entendre, et de prendre toujours le bon parti entre plusieurs spécieux. Il aimait la vérité, la justice, la raison... Il n'était pas sans fermeté et haïssait la contrainte... C'était le plus beau et le plus accueillant des trois frères, par conséquent le plus aimé, le plus caressé; son naturel était ouvert, libre, gai. Il se moquait des précepteurs et des maîtres, souvent des punitions; il ne sut jamais guère que lire et écrire, et n'apprit jamais rien depuis qu'il fut délivré de la nécessité d'apprendre... Ces choses avaient engagé à lui appesantir l'éducation ; mais cela lui émoussa l'esprit, lui abattit le courage, et le rendit d'une timidité si outrée qu'il en devint inepte à la plupart des choses, jusqu'aux bienséances de son état, jusqu'à ne savoir que dire aux gens auxquels il n'était pas accoutumé, et n'oser ni répondre ni faire une honnêteté dans la crainte de mal dire, enfin jusqu'à s'être persuadé qu'il n'était qu'un sot et une bête propre à rien. Il le sentait, et il en était outré. Cette excessive

défiance de lui-même lui nuisait infiniment. Il s'en prenait à son éducation... Il était bon et tout rond, et fut pénétré de douleur à la mort de son frère et de sa belle-sœur, et de la douleur la plus vraie, car jamais homme n'a su moins feindre que celui-là... Pour le Roy, il le craignait à un tel point qu'il n'en osait presque approcher, et si interdit dès que le Roy le regardait d'un œil sérieux ou lui parlait d'autre chose que de jeu et de chasse, qu'à peine l'entendait-il, et que les pensées lui tarissaient. On peut juger qu'une telle frayeur ne va guère de compagnie avec une grande amitié...

« Il avait commencé avec la duchesse de Berry comme font presque tous ceux qu'on marie fort jeunes et tout neufs. Il en était devenu extrêmement amoureux, ce qui joint à sa douceur et à sa complaisance naturelle, fit aussi l'effet ordinaire, qui fut de la gâter parfaitement. Il ne fut pas longtemps sans s'en apercevoir; mais l'amour fut plus fort que lui. Il trouva une femme haute, altière, emportée, incapable de retour, qui le méprisait et qui le faisait sentir, parce qu'elle avait infiniment plus d'esprit que lui, et qu'elle était *suprêmement fausse et parfaitement déterminée. Elle se piquait même de l'un et de l'autre*, et de se moquer de la religion, de railler avec dédain le duc de Berry parce qu'il en avait, et toutes ces choses lui devinrent insupportables. Tout ce qu'elle fit pour le brouiller avec M. et Mme la Dauphine, et à quoi elle ne put parvenir pour les deux frères, acheva de l'outrer. Ses galanteries furent si promptes, si rapides, si peu mesurées, qu'il ne put se les cacher. Ses particuliers journaliers et sans fin avec le duc

d'Orléans, et où tout languissait pour le moins quand il y était en tiers, le mettaient hors des gonds. Il y eut entre eux des scènes violentes et redoublées. La dernière, qui se passa à Rambouillet par un fâcheux contre-temps, attira une verte correction à la duchesse de Berry, et il la menaça de l'enfermer dans un couvent pour le reste de sa vie; et il en était, quand il tomba malade, à tourner son chapeau autour du Roy comme un enfant, pour lui déclarer toutes ses peines et lui demander de le délivrer de la duchesse de Berry...

Ces choses au gros suffisent; les détails seraient et misérables et *affreux* ; un seul suffira pour tous. Elle voulut à toute force se faire enlever au milieu de la Cour par la Haye, écuyer du duc de Berry, qu'elle avait fait son chambellan. Les lettres les plus passionnées et les plus folles de ce projet ont été surprises; et d'un tel projet, le Roy, son père et son mari étant pleins de vie, on peut juger de la tête qui l'avait enfanté et qui ne cessait d'en presser l'exécution... On en verra dans la suite encore d'autres... *Elle sentit donc moins sa chute à la mort du duc de Berry que sa délivrance.* Elle était grosse, *elle espérait un garçon*, et elle compta bien de jouir en plein de sa liberté, délivrée de ce qui lui avait attiré tant de choses fâcheuses du Roy et de Mme de Maintenon, qui ne prendraient la même part dans sa conduite (le 6 Juin elle accoucha d'une fille, qui vécut douze heures, au lieu du garçon dont elle espérait faire l'héritier présomptif à la place des Bourbons d'Anjou)...

La nature du mal, qui avait emporté le gendre du duc d'Orléans, ne tarda pas à devenir publique,

et le contre-coup en fut pareil à celui des précédentes pertes. Plus elles s'augmentaient, plus le duc d'Orléans devenait seul, plus on l'affublait de ce qu'il y avait de plus odieux, de le rendre tel au Roy et au monde... On réchauffa les premiers bruits dont il n'était pas encore revenu avec le Roy ni avec le monde. *Le duc d'Orléans n'eut qu'à baisser la tête et ployer les épaules*. Il pria le Roy de le dispenser de mener le corps à Saint-Denis (16 Mai) *(Duc de Saint-Simon)*. »

L'assassin, la duchesse de Berry, avait de fort jolies mains. « Elle était grande, belle, bien faite, avec toutefois assez peu de grâce, et *quelque chose dans les yeux qui faisait craindre ce qu'elle a tenu*. Elle n'avait pas moins que père et mère le don de la parole. Timide d'un côté en bagatelles, hardie d'un autre jusqu'à effrayer, haute jusqu'à la folie, basse aussi jusqu'à la dernière indécence. Il se peut dire qu'à l'avarice près, *elle était un modèle de tous les vices, qui étaient d'autant plus dangereux qu'on ne pouvait pas avoir plus d'art ni plus d'esprit*... Elle ne faisait guère de repas libres, et ils étaient fréquents, *qu'elle ne s'enivrât à perdre connaissance et à rendre partout ce qu'elle avait pris*... Elle trouvait mauvais que le duc de Berry n'en fît point autant. Elle traitait souvent Monsieur son père avec une hauteur *qui effrayait sur toutes sortes de chapitres*. Si quelquefois le duc de Berry, la duchesse d'Orléans ou le duc d'Orléans osaient lui hasarder le moindre avis, c'étaient des scènes étranges, et le père et le mari en venaient aux soumissions et au pardon, qu'ils achetaient chère-



Après force galanteries, elle se rabattit sur la Haye, grand homme sec, à taille contrainte, à visage écorché, à l'air sot et fat, peu d'esprit, bon homme de cheval... Quand elle voulut se faire enlever par lui, il pensa mourir d'effroi de cette proposition et elle de la fureur où la mirent ses représentations. Des conjurations les plus pressantes, elle en vint à toutes les injures que la rage lui put suggérer et que les torrents de larmes lui purent laisser prononcer...

Elle n'avait jamais reçu que douceur, amitié, présents de la duchesse d'Orléans. Mais son orgueil était si extrême qu'elle regardait en soi comme une tache qu'elle en avait reçue d'être fille d'une bâtarde, et elle en avait conçu pour sa mère une aversion et un mépris qu'elle ne contraignit plus après son mariage, et que, devant et après, elle prit sans cesse à tâche d'attiser dans le cœur et dans l'esprit du duc d'Orléans... Le Roy et Mme de Maintenon la méprisaient... Elle les craignait tous deux comme le feu...

L'unique personne de son entière confiance était Mme de Mouchy qui, outre la galanterie et la licence de la table, avait *un talent et des ressources d'inventions tout entières* DE LA PLUS HORRIBLE NOIRCEUR, *une effronterie sans pareille et une avidité d'intérêt à tout lui faire entreprendre...* »

Enfin, pour peindre complètement l'assassin, nous livrons ces deux derniers coups de pinceau de *Saint-Simon* aux méditations du lecteur :

« Le duc de Berry était abandonné d'amour à son épouse, *qui était toute à son père.* — Elle était la dépositaire du cœur et de l'âme du duc d'Orléans,

la dépositaire de ses secrets », des secrets de l'élève que Dubois « avait fait par conformité à soi ».

XXXII. Tous ces crimes firent une telle impression de terreur sur Louis XIV que sa santé s'en altéra visiblement, bien qu'il fût taillé pour vivre plus de cent ans, écrit *Saint-Simon*. « Il s'attendait à tous moments au même genre de mort que ses enfants et petits-enfants...

Au lieu de trouver du soulagement à cette angoisse dans ce qu'il avait de plus intime, et qu'il voyait le plus continuellement, on ne cherchait qu'à augmenter ses soupçons, accroître ses tourments qui lui faisaient grand mal... Personne ne doutait du poison, personne n'en pouvait douter sérieusement... Le Roy maintenu sans cesse par son entourage dans les craintes du poison, ayant tous les jours sous les yeux le prince qu'on lui donnait pour l'auteur de ces crimes, et à sa table, et à certaines heures dans son cabinet, — on peut juger du redoublement continuel de ses sentiments intérieurs. Lui, qui avait joui jusque-là d'une santé si forte et si égale, elle menaçait sourdement. Il vieillissait, et sans qu'il parût aucun changement à l'extérieur de sa vie, ceux qui le voyaient de plus près commençaient depuis quelque temps à craindre qu'il ne vécût pas longtemps (il avait soixante-seize ans).

Son éloignement pour son neveu devenait de plus en plus visible à la Cour. Il n'en fallait pas davantage pour froncer les courtisans importants, et les autres à leur exemple, à l'égard du duc d'Orléans. Le même esprit se répandait dans Paris

et inondait les provinces. Que pouvait y opposer un prince isolé, dans la cruelle situation dans laquelle il était mis ?... A la fin de 1714, je continuais encore à être le seul homme de la Cour qui le vît publiquement... »

Le 28 Novembre 1714, le chirurgien Maréchal chercha avec force éloquence à faire revenir Louis XIV sur le compte du duc d'Orléans. Le Roy en fut ébranlé un moment, et répondit, par politesse probablement : « Mon neveu est un fanfaron de crimes ». C'est le *duc de Saint-Simon* qui est l'éditeur de cet éphémère propos royal.

XXXIII. Cependant, la paix s'était rétablie entre les puissances européennes.

Un traité honteux, celui d'Utrecht, avait été imposé à la France, à la suite de désastres consécutifs sur terre et sur mer, amenés par les lâchetés, les trahisons, les concussions, les rapines des oiseaux de proie de mille espèces du militarisme, de la noblesse, de la robe, de l'administration, de la finance « dont le nombre aurait été suffisant pour remplir les galères du roi » (Vauban : *Dîme royale*), — à la suite de mortalités, de dépopulations effroyables, de famines qui avaient permis aux parasites de Cour, de police, de robe et d'administration de se gorger d'or au milieu de cadavres, par les accaparements de blés. *(Lettres de Madame de Maintenon ; Mémoires de Saint-Simon ; Sermon de Massillon devant la Cour ; Rapport des intendants délivrés par ordre du Roy sur l'état de misère du royaume depuis la mort de Colbert.)*

La Touraine, à elle seule, avait perdu, d'après

les rapports des intendants, plus d'un quart de sa population totale ; le Périgord, un tiers ; l'Anjou, un quart. Dans la généralité de Rouen, 650,000 habitants sur 700,000 couchaient sur de la paille. « Il n'y avait pas dans toute la France 10,000 familles fort à l'aise », écrit *Vauban* dans sa *Dîme Royale*.

Mais la coalition de la Maison d'Orléans avec l'Etranger avait été la cause principale de tous les désastres de la France, des hontes et des humiliations du traité d'Utrecht.

La Maison d'Orléans avait reçu des ennemis, pour récompense de ses empoisonnements et de ses trahisons en Italie, en Espagne, en France, etc., l'insertion dans le traité d'Utrecht d'un article dit des *Renonciations*, sur lequel SEUL sont aujourd'hui basées les prétentions au trône de cette Maison.

La querelle des Bourbons d'Anjou et d'Orléans devant être suivie tout au long dans notre *Histoire*, il importe de la traiter dès son origine, *ab ovo*.

En 1873 et en 1885 nous avons publié sur ce sujet deux brochures. Nous n'aurons qu'à les résumer et à les compléter, sauf à les doubler dans le SUPPLÉMENT de cette Histoire.

En 1700, le Roy d'Espagne, Charles II, était mort, ayant les Bourbons pour héritiers légitimes. Comment se fit-il que ce fut le duc d'Anjou, et non pas le grand Dauphin (son père, 1661-1711) ou le duc de Bourgogne (son frère aîné), qui monta sur le trône d'Espagne ? C'est ce qu'il importe tout d'abord d'élucider en peu de mots.

Anne d'Autriche et Marie-Thérèse (1638-1683), princesses Espagnoles mineures, en épousant Louis XIII et Louis XIV, avaient renoncé au trône

d'Espagne pour elles et leurs enfants. Par suite de ces renonciations, Charles II, roi d'Espagne, étant à la veille de mourir sans enfants, eut scrupule de laisser le trône aux Bourbons, ses héritiers légitimes. Avant de faire son testament, il consulta le Pape. Celui-ci rassembla ses cardinaux et les pères et docteurs de l'Eglise. L'avis du Pape fut que les renonciations des dames Espagnoles Anne et Marie-Thérèse avaient été faites dans le but d'empêcher la réunion des deux couronnes d'Espagne et de France sur la tête d'un seul Bourbon, — et que par conséquent les renonciations ne seraient pas violées si la couronne d'Espagne passait sur la tête d'un Bourbon et si la couronne de France était sur la tête d'un autre Bourbon, — que dès lors, Charles II était en droit, suivant son désir, de donner par testament la couronne d'Espagne non pas au duc de Bourgogne, à qui devait revenir directement le trône de France, mais à son frère cadet, le duc d'Anjou, le chef de la seconde branche aînée des Bourbons.

Voilà comment le duc d'Anjou alla régner en Espagne (1700) sous le nom de Philippe V et au service de la France. Il y a là à retenir ce fait capital que le duc d'Anjou, en montant sur le trône d'Espagne, conserva aux yeux de *toute* l'Europe et de *toute* la France, même des d'Orléans, ses droits éventuels et ceux de sa race à la couronne de France. Le fait d'occuper un trône Etranger n'enlevait aux Bourbons d'Anjou aucun de leurs droits au trône de France, ainsi qu'il en avait été pour Henri III, ex-roi de Pologne, et Henri IV, roi de Navarre (1). Il ne vint à l'idée de *personne* qu'on

(1) Tous les souverains actuels d'Europe sont de nationalité

pût contester les droits éventuels de la Maison d'Anjou. Ces droits ne faisaient l'ombre d'aucun doute ; ils étaient si bien reconnus unanimement qu'en 1713 les puissances victorieuses firent signer par la force des renonciations partielles à ces droits reconnus de tous en Europe et en France.

Lorsque Philippe V partit pour l'Espagne, Louis XIV lui délivra des lettres-patentes enregistrées en plein Parlement, par lesquelles lui et ses enfants mâles conservaient leurs droits éventuels. « Philippe V, dit *Saint-Simon*, emporta des lettres-patentes enregistrées, pour lui conserver et à sa postérité leurs droits à la Couronne, pareilles à celles qu'Henri III avait emportées en Pologne, et qu'on en avait dressé de toutes prêtes pour y envoyer à M. le prince de Conti ».

L'Europe accepta l'avènement du nouveau Roy. Seulement, l'orgueilleux Roy-Soleil émit plus tard la prétention que les Bourbons d'Anjou auraient aussi le droit, malgré les renonciations d'Anne d'Autriche et de Marie-Thérèse, malgré l'avis du Pape et le testament de Charles II, de réunir sur une seule et même tête les deux couronnes de France et d'Espagne. Les puissances protestèrent contre cette audace de l'ambitieux monarque et se liguèrent contre la France et d'Espagne.

De là, *la guerre de succession*, qui dura de 1701

Etrangère. — De plus, Napoléon III était fils d'un roi de Hollande. Le prince Jérôme est fils d'un ex-roi de Wurtemberg. Un frère de Napoléon régna en Espagne. Un Murat régna à Naples. — Dans les Mémoires de M. de Polignac, on voit que Louis-Philippe reconnaissait en 1830 que les Bourbons d'Anjou conservaient leur qualité d'héritiers légitimes des Bourbons de France. Quant aux renonciations d'Utrecht, il avouait que les d'Orléans ne pourraient les opposer aux Bourbons d'Anjou, si ceux-ci étaient dépossédés du trône d'Espagne, et qu'ainsi le voulait le texte du traité d'Utrecht.

à 1713, dans le but d'assurer la séparation perpé-
uelle des deux couronnes.

Pendant toute cette guerre, le duc d'Orléans eut ecours à toutes les infamies contre Louis XIV, hilippe V et la France, afin de se préparer les oies du trône de France ou de celui d'Espagne. conspira avec les Anglais. Il se fit battre dans s commandements des armées Françaises d'Italie d'Espagne, ou bien il donna le moins de suites ossible aux victoires des généraux Français.

En 1711, des négociations furent entamées, et ouis XIV se déclara prêt à faire renoncer son etit-fils à réunir les deux couronnes sur une seule ête de sa famille. Ces négociations n'étant pas onformes aux aspirations et aux menées du duc l'Orléans, celui-ci eut une idée infernale qu'il mit aussitôt à exécution avec le concours de sa fille aînée et de Dubois, son ancien précepteur. Il empoisonna successivement le grand Dauphin, la grande Dauphine, le duc de Bourgogne (1682-1712). la duchesse de Bourgogne, le duc de Bretagne (leur fils aîné 1708-1712) et le nouveau duc d'Anjou (le futur Louis XV, leur fils cadet) âgé de deux ans. Les dames de la Cour se précipitèrent menaçantes chez le duc d'Orléans et le forcèrent à leur remettre un contre-poison pour le nouveau duc d'Anjou, qui fut sauvé et eut néanmoins pendant de longues années une santé des plus aléatoires.

Tous ces crimes firent traîner les négociations, conformément au but du duc d'Orléans. C'est que, désormais, Philippe V et les Bourbons d'Anjou, se trouvaient singulièrement rapprochés du trône de France et n'en étaient plus séparés que par un

mince filet, un nourrisson royal chétif et maladif. Le duc d'Orléans, Dubois et leurs agents excitèrent les inquiétudes des puissances et leur suggérèrent de réclamer de Louis XIV les garanties les plus strictes pour éviter la réunion des deux couronnes sur la tête d'un seul et même Bourbon. Les Anglais signifièrent à la France qu'il n'y avait qu'un expédient possible pour assurer cette séparation : c'était des renonciations personnelles et enregistrées des Bourbons d'Anjou à la couronne de France et vice versa (1). Ils les exigèrent d'autant plus rigoureusement qu'elles pouvaient servir d'armes aux d'Orléans pour déclarer les Bourbons d'Anjou exclus du trône de France, pour se prétendre eux-mêmes devenus les héritiers des Bourbons par l'exclusion de ceux d'Anjou, et pour constituer un parti formidable qui fomenterait en France des divisions intestines et la diviserait, l'affaiblirait au grand profit des Anglais (2). La France répondit qu'au point de vue légal, monarchique et national, de telles renonciations seraient nulles et ne pourraient toucher les droits respectifs de la France et des Bourbons de Bourgogne, d'Anjou, de Berry et d'Orléans aux couronnes de France et d'Espagne. Les Anglais répliquèrent que si, en effet, elles seraient nulles au point de vue *national* et Français, elles seraient valables au point de vue *international* en ce sens que l'Europe,

(1) Renonciations qui auraient, du reste, le même sens que celles d'Anne d'Autriche et de Marie-Thérèse, interprétées comme l'on sait par le Pape, Charles II, les Puissances Etrangères et la France.

(2) Toute l'histoire de France a fourni, depuis ce moment, une longue suite de complots des Anglais et des d'Orléans contre la France.

en cas de violation du traité à intervenir, serait tenue de se coaliser à nouveau pour empêcher la réunion des deux couronnes, si contraire à l'équilibre européen. En conséquence, après une reprise des hostilités, on rédigea l'article 6 du traité d'Utrecht qui contient les susdites renonciations, mais accompagnées d'un préambule et d'un épilogue qui leur donnent leur signification.

Ce préambule et cet épilogue disent formellement que la guerre avait eu lieu pour empêcher la réunion des deux Couronnes; que les renonciations des dames Anne et Marie-Thérèse n'ayant pas été suffisantes pour l'éviter, il fallait recourir à des renonciations, des formalités plus rigides pour arriver à ce résultat; et que tel était le but des présentes renonciations qui ne pourraient avoir pour effet que d'assurer la séparation perpétuelle des deux couronnes.

Après ce traité, tout le monde en Europe, Louis XIV, Philippe V et leurs Cours, tous furent d'accord, à l'exception du duc d'Orléans, pour proclamer qu'en cas de mort du maladif futur Louis XV, Philippe V (1683-1746), son oncle, serait acclamé Roy de France, sauf à lui à céder le trône d'Espagne à un de ses fils pour que l'Europe ne pût intervenir en vertu du traité d'Utrecht.

XXXIV. A l'appui de tout ce que nous venons de dire et qui est emprunté aux ouvrages et *Mémoires* du temps, il importe de fournir des documents.

Voici d'abord le résumé textuel de l'article 6 du traité d'Utrecht, article sur lequel s'appuient les prétentions des d'Orléans contre les Bourbons d'Anjou, leurs aînés :

« La guerre a été allumée *principalement*, parce que la sûreté et la liberté de l'Europe ne pouvaient pas souffrir que les couronnes de France et d'Espagne fûssent *réunies sur une même tête*... On est enfin parvenu à *prévenir ce mal*, pour tous les temps à venir, *moyennant des renonciations* dont la teneur suit (suivent les renonciations)... Il ést suffisamment pourvu par la renonciation ci-relative à ce qu'aucun prince des Bourbons de France ou d'Espagne ne *puisse réunir les deux couronnes*, à ce que les couronnes de France et d'Espagne demeurent *séparées et désunies*, de manière que les susdites renonciations et les *autres transactions* qui les regardent subsistant *dans leur rigueur*, ces couronnes ne pourront jamais être *réunies*; ainsi le Roy d'Espagne et la Reine de la Grande Bretagne s'engagent, par parole de Roy, qu'eux ni leurs héritiers ne permettront qu'il ne soit jamais rien fait capable d'empêcher les renonciations et *autres transactions* susdites d'avoir leur plein et entier effet. »

Comme on le voit, les renonciations imposées par le traité d'Utrecht ne furent, et l'Etranger ne les accepta que comme un expédient imaginé pour assurer la séparation éternelle des deux couronnes de France et d'Espagne, mais laissant intacts les droits éventuels des Bourbons des deux royaumes. Comme le dit l'art. 6 du traité d'Utrecht, la guerre « fut allumée principalement pour empêcher les deux couronnes d'être réunies sur une même tête »; et, la guerre finie, on voulut « prévenir ce mal moyennant des renonciations », qui devaient « suffire pour que les deux couronnes ne puissent être réunies..., pour qu'elles demeurâssent séparées et désunies ». De sorte que les deux Rois Louis XIV et Philippe V, son petit-fils, ne renoncèrent pour

eux et leurs descendants qu'à porter les deux couronnes à la fois, mais ne renoncèrent nullement à leurs droits respectifs sur ces trônes qu'ils seraient en droit de céder, comme Charles II, au parent le plus immédiat après l'héritier présomptif. Par exemple, si Louis XV était venu à mourir, Philippe V aurait été en droit d'opter pour le trône de France et de céder celui d'Espagne à son fils aîné ou au cadet; personne, en France ou en Europe, n'aurait protesté, comme on le verra plus loin.

D'autre part, le 29 Mars 1830, le Roy d'Espagne, Ferdinand VII, qui était dominé par sa femme, Marie-Christine, rendit un décret ou pragmatique-sanction, par lequel la loi salique était abolie. Par ce décret, le frère de Ferdinand VII, don Carlos, se trouvait déshérité au profit de la fille que Marie-Christine venait de mettre au monde, Isabelle la Catholique.

Or, pendant les négociations d'Utrecht, Philippe V n'avait voulu consentir aux renonciations que si le traité d'Utrecht assurait à sa postérité masculine l'établissement de la loi salique en Espagne (loi en vertu de laquelle les femmes sont exclues du trône) et si ses enfants mâles étaient assurés de la couronne d'Espagne.

Sa demande fut acceptée. En conséquence, les Cortès que Philippe V réunit pour recevoir les renonciations votèrent aussi la loi salique. Ce nouvel ordre de succession fut consacré par le traité d'Utrecht et devint dès lors partie essentielle et intégrante du droit public européen.

En effet, l'art. 6 du traité d'Utrecht dit formellement: « ... De manière que, les susdites renon-

ciations et les *autres transactions* (loi salique) *qui les regardent subsistant dans leur rigueur*, les deux couronnes de France et d'Espagne ne pourront jamais être réunies; ainsi, le Roy d'Espagne et la Reine d'Angleterre s'engagent, par parole de Roy, qu'eux ni leurs héritiers ne permettront qu'il soit jamais rien fait capable d'empêcher les renonciations et *autres transactions* susdites d'avoir leur plein et entier effet ».

Ainsi donc, la loi salique, — rendue conformément aux préliminaires du traité d'Utrecht, dans les mêmes Cortès qui avaient entériné les renonciations des Bourbons d'Espagne, et antérieurement à la conclusion définitive du traité où elles furent insérées, — puis consacrée par le traité lui-même, la loi salique, disons-nous, était donc connexe, corrélative aux renonciations; ily avait entre elles, comme le disaient fort bien en 1849 MM. Brossard et de Lourdoueix, un rapport immédiat et d'autant plus rigoureux que c'étaient les renonciations qui avaient rendu indispensables l'abolition de la loi de la Partida et l'adoption de la loi salique, et que, sans elles, la loi salique n'aurait pas été promulguée. Dès lors, l'une des deux clauses ne pouvait être modifiée sans détruire l'autre, et l'abrogation de la loi salique entraînait forcément l'annulation des renonciations. En un mot, comme le dit l'art. 6 ci-dessus, les deux couronnes de France et d'Espagne ne pouvaient être réunies « *tant que les renonciations et les autres transactions qui les regardent subsisteraient dans leur rigueur* » ; lorsque « *les renonciations et les autres transactions qui les regardent* ne subsisteraient

plus dans leur rigueur », les deux couronnes de France et d'Espagne pourraient être réunies *sur une seule et même tête.*

Charles X protesta aussitôt contre la pragmatique sanction du vieux Ferdinand VII. Il s'entendit avec les Bourbons de Naples. Mais tous ces pourparlers prirent du temps. La conduite dilatoire de Charles X souleva contre lui tous les philippistes et leurs journaux; ils s'ameutèrent, dressèrent les protestations les plus énergiques et demandèrent les mesures les plus promptes contre un acte qui, disaient-ils, annihilait les renonciations d'Utrecht. Louis-Philippe manifestait des transes comiques. Il en appelait au conseil des ministres, et était sans cesse sur pied : « Il me rendait, écrit M. de Polignac, ministre en 1830, dans ses *Etudes historiques*, de fréquentes visites, le matin, me remettait diverses notes prouvant que Ferdinand VII n'avait pas le droit d'abolir un ordre de succession reconnu par l'Europe et garanti par des traités. Il me pressait d'engager le Roy à prendre des mesures propres à rétablir les choses en Espagne dans leur ancien état. Comme Français (!) et comme PÈRE, me disait-il, je prends un vif intérêt à cette question. En effet, dans le cas où M. le duc de Bordeaux viendrait à mourir sans enfant, la couronne reviendrait à mon fils aîné, *pourvu que la loi salique fût maintenue en Espagne ; car si elle ne l'était pas, la renonciation faite par Philippe V au trône de France, en son nom et au nom de ses enfants mâles, serait frappée de nullité, puisque ce n'est qu'en vertu de cette renonciation que les descendants mâles de ce prince ont acquis un droit à la*

couronne d'Espagne ; si ce droit leur est enlevé, ils peuvent réclamer celui que leur donne la loi salique française à l'héritage de Louis XIV. Or, comme petit-fils de ce monarque, ils passent avant mes enfants ».

Ainsi parlait judicieusement, dans ses notes et verbalement, Louis-Philippe au premier ministre de Charles X, et M. de Polignac ajoute : « Bref, dans sa propre opinion, Louis-Philippe ne se dissimulait pas que, conformément à notre loi salique, méconnaître les droits de don Carlos, c'était, au lieu d'un prétendant à la couronne de France, en opposer dix à la maison d'Orléans ». Aujourd'hui, ils ne sont pas dix, ils sont trente-quatre.

Isabelle-la-Catholique ayant succédé à son père en 1833, avec la régence de sa mère Marie-Christine, Louis-Philippe ne voulut pas d'abord reconnaître la royauté de l'usurpatrice; car, selon lui, c'eût été acquiescer à la pragmatique de Mars 1830, la faire sienne, se l'approprier, concourir solennellement à l'abrogation de la loi salique en Espagne, à la violation de l'art. 6 du traité d'Utrecht, à l'annulation des renonciations, mettre légalement entre le trône de France et les d'Orléans tous les mâles de la deuxième branche ainée, et faire revivre leur droit de succession immédiat, en cas de mort de M. le comte de Chambord.

Mais MM. Thiers et de Broglie s'obstinèrent dans une voie contraire, et parvinrent à surmonter toutes les répugnances de Louis-Philippe.

XXXV. Nous pouvons multiplier d'autres documents et nous nous faisons un devoir de le faire.

Nous lisons dans les *Mémoires* du marquis de Torcy, le négociateur Français du traité d'Utrecht : « La mort des princes Français causa tant d'inquiétude à toutes les puissances que la Reine d'Angleterre elle-même, malgré tout le désir qu'elle avait de conclure la paix, résolut de ne point terminer jusqu'à ce qu'on eût pris des mesures efficaces pour empêcher que les couronnes de France et d'Espagne ne fûssent jamais sur une même tête. La voie des renonciations, si souvent infructueuse, fut regardée par le ministère britannique comme la seule qui pût calmer efficacement ces inquiétudes. Ces ministres déclarèrent que l'unique moyen de dissiper les alarmes était que Philippe consentît à renoncer purement et simplement aux droits de sa naissance et à les céder au duc de Berry, son frère. Ils ajoutèrent que, sans cet EXPÉDIENT, la paix devenait impossible, et que les Anglais et leurs alliés ne consentiraient jamais à la conclure. »

Pendant les négociations, en 1712, le maréchal de Noailles fit rédiger par dom Aubrée un mémoire au sujet des renonciations dont il était question. (N° 1087 de la collection Moreau, Biblioth. nation.) Nous y lisons :

« Ceux qui proposent quelque forme extérieure d'enregistrement pour les renonciations, la proposent dans la vue plutôt de contenter les ennemis que pour rien établir de solide et de certain... Le simple enregistrement d'un édit ou d'une déclaration ne semble pas non plus répondre à l'idée qu'on se forme de la grandeur et de l'importance d'une affaire où tout l'État est non seulement intéressé, mais dans laquelle toute l'Europe doit trouver sa

sûreté. Cette forme commune et employée dans les plus petites occasions, loin d'ajouter à ce que l'on ferait, serait capable d'en diminuer le crédit et l'autorité. »

XXXVI. Nous joindrons à ces pièces si convaincantes ces passages des œuvres du *duc de Saint-Simon*, de *Duclos*, du *marquis de Torcy* et de *lord Bolingbroke* :

« Nos malheurs domestiques (les empoisonnements de la famille de Louis XIV) firent naître une difficulté dans les négociations... Si l'auguste et précieux filet (le futur Louis XV) qui, seul, excluait Philippe V du trône de France, venait à se rompre, Philippe V montait de droit sur le trône de France et réunissait ainsi sur sa tête les deux couronnes de France et d'Espagne. Nos ennemis résolurent de prendre toutes leurs sécurités pour empêcher cette réunion *(duc de Saint-Simon)*. »

Sans contester les droits du petit-fils de Louis XIV au trône de France, en cas de mort de Louis XV, ils exigèrent, comme moyen de sanction de la séparation perpétuelle des deux couronnes de France et d'Espagne, les renonciations des Roys de France et d'Espagne, pour eux et leurs descendants, aux trônes d'Espagne et de France. M. de Torcy, le négociateur Français, observa à M. Bolingbroke, le négociateur Anglais, que ce moyen (les renonciations) d'empêcher la réunion, sur une seule et même tête, des deux couronnes de France et d'Espagne était formellement contraire au droit public du royaume, à la loi de notre succession monarchique et, dès lors, un expédient insuffisant pour

prévenir la réunion à éviter *(Duclos)*. — Bolingbroke convint que les renonciations projetées ne pouvaient avoir assez de valeur pour retirer aux Bourbons de France et d'Espagne leurs droits sur les couronnes d'Espagne et de France, qu'au point de vue des lois Françaises elles constituaient vis-à-vis des princes intéressés une illégalité constitutionnelle qui ne les lierait en rien personnellement, mais qu'au point de vue pratique et *international*, c'était le meilleur expédient pour assurer la séparation perpétuelle des deux trônes par une nouvelle intervention des puissances, et que, du reste, il créerait inévitablement en France des divisions, des factions et des partis. Il ajouta que, *si on proposait un* AUTRE EXPÉDIENT AUSSI SOLIDE *pour assurer la séparation, il accepterait (Duclos* et *Bolingbroke)*.

Les Anglais, poussés par le duc d'Orléans, tentèrent de forcer Louis XIV à faire ratifier les renonciations par les États généraux, afin d'engager la Nation elle-même. Mais, fidèle aux lois fondamentales du Royaume, Louis XIV ne voulut pas reconnaître même aux États généraux le droit de changer la succession de la monarchie. Il fit tout pour sauvegarder les principes de la constitution monarchique, et les séparer du fait des renonciations, déclarant qu'agir autrement serait de sa part une *usurpation* et qu'un Roy n'avait pas le droit de promulguer un nouvel ordre de succession. — Puis, par une déclaration du 13 Mars 1713, il se contenta d'autoriser, au moyen de l'enregistrement au parlement, la publicité de ces renonciations émanées d'un *libre arbitre autre que le sien* et qu'il

n'aurait pu ordonner; et, il eut bien le soin de rappeler que ces renonciations, IMPOSÉES PAR L'ANGLETERRE, étaient un *fait indépendant de sa volonté.*

Le duc de Saint-Simon consacre de longues pages à ce sujet et confirme tout ce qui vient d'être dit. Il fut lui-même un des négociateurs employés par Louis XIV, et chercha à défendre les intérêts du Régent.

Après avoir fait l'historique du sort éphémère des *traités*, des *renonciations* et des *serments* qui ont *tous* été violés, et narré comment Louis XIV refusa de faire *sanctionner* les renonciations par l'autorité de la Nation, les *États Généraux*, M. *de Saint-Simon* raconte qu'il proposa à ses co-négociateurs l'enregistrement des renonciations en parlement, « étant présents les ducs pairs et *même vérifiés* et aussi les *officiers de la Couronne* ». Mais « le Roy ne voulut point entrer dans nos formes; il ne voulut qu'un *simple enregistrement* des renonciations au parlement et y appeler, tout au plus, les deux princes intéressés et les pairs... Je dis à M. de Beauvilliers, notre président, que cela n'avait *aucune validité*, que *les alliés seraient bien simples s'ils s'en contentaient*...; je lui dis que la renonciation du Roy d'Espagne ne recevrait pas le *moindre degré de validité* par l'enregistrement, que Philippe V et sa postérité n'en demeureraient pas moins dans *tous leurs droits* sur la couronne de France... Mais M. le duc de Beauvilliers et le Roy ne voulurent entendre que d'un *simple enregistrement*, usité pour tous les traités et qui *n'en avait rendu aucun plus stable*... Les Anglais continuè-

rent d'alléguer *les violations incessantes des renonciations antérieures*, et en gens aussi attachés que ce peuple aux formes *légales* et juridiques, ils demandèrent celles qui *pouvaient valider des renonciations* si importantes pour eux et toute l'Europe... Le duc d'*Orléans* se concertait avec les *Anglais* pour exiger de Louis XIV des renonciations *solides et irréfragables* qui fûssent une garantie pour sa Maison ; *il leur démontrait qu'eux seuls voulaient la paix*, que les autres puissances y étaient opposées, que Louis XIV, hors d'état de continuer la guerre avec un royaume épuisé, accepterait toutes les conditions, de guerre lasse... Mais devant les refus *persistants* du Roy, les Anglais durent se contenter de renonciations avec simple enregistrement...

« Ce serait répéter inutilement que vouloir représenter de nouveau ce que peuvent être des renonciations à la couronne de France contre l'ordre constant et jamais interrompu depuis Hugues-Capet, sans que la France l'accepte par une loi nouvelle revêtue des formes et de la liberté qui puissent lui acquérir la force et la solidité nécessaires, — que vouloir représenter ce que peuvent être des renonciations de princes qui sont forcés d'assister avec les pairs à la lecture et à l'enregistrement de ces actes, sans qu'on ait auparavant exposé et traité la matière, sans qu'on ait délibéré et opiné. C'est néanmoins ce qui fut fait, pour assurer par là le repos à toute l'Europe...

« Le Roy ne voulait même pas que les pairs fûssent convoqués pour l'enregistrement. Mais les menées du duc d'Orléans le déterminèrent à les appeler à la séance. Elle eut lieu le 15 Mars 1713 ».

Alors, le *duc de Saint-Simon* raconte comme quoi le chancelier refusa de la présider et d'y aller, parce que ce qui devait se passer lui semblait peu dans les règles ; comme quoi il y eut 29 princes et ducs en séance et 25 absents, — et un tas de choses très drôles (Nous les raconterons dans le VOLUME-APPENDICE) dont il fait la narration avec une verve désopilante et des plus irrespectueuses pour cette burlesque séance.

XXXVII. Il parut, en 1713, un important ouvrage Anglais de 400 pages, *The sighs of Europe* ou *Les Vues de l'Europe*. L'auteur, probablement M. Dumont, y traita de main de maître la question des renonciations. Nous allons reproduire l'indice sommaire des principales matières qui y sont contenues :

Toutes les précautions de droit prises pour prévenir et empêcher l'union des couronnes de France et d'Espagne ont été jusqu'ici inutiles (pages 34 et suivantes).

La renonciation du duc d'Anjou à la couronne de France n'apporterait *aucune sûreté aux alliés* (pages 40 et suiv.).

Le droit public de France y est contraire (pages 45 et suiv.).

Louis XIV s'en est déclaré (pages 52 et suiv.).

L'intervention du serment n'assurerait pas cette renonciation (pages 54 et suiv.).

De la question de *la violence* (pages 97 et suiv.).

Si l'on ne peut pas renoncer à une couronne (pages 104 et suiv.).

Un testament n'est pas même une loi (p. 160 et suiv.).

Duclos, historiographe de Louis XV et membre de l'Académie Française, donne dans ses *Mémoires* de nombreux renseignements sur les négociations et les renonciations du traité d'Utrecht. Nous les résumons ainsi textuellement :

« L'Angleterre exigea pour les préliminaires de la paix que jamais les couronnes de France et d'Espagne ne pûssent se réunir sur une même tête. Il s'agissait donc de faire renoncer Philippe V et sa postérité à la couronne de France. Notre ministre opposa que, par les lois fondamentales de France, le prince le plus proche de la couronne est l'héritier NÉCESSAIRE ; qu'il succède, non comme héritier simple, mais comme maître du royaume, — non par choix, mais par le seul droit de naissance ; qu'il ne doit sa couronne ni à la volonté de son prédécesseur, ni au consentement de qui que ce soit, mais à la constitution de la monarchie, à Dieu seul ; qu'il n'y a que Dieu qui puisse la changer (les Etats-Généraux eux-mêmes sont incompétents) et que toute renonciation serait nulle. »

Bolingbroke, ministre Anglais, répondit : «... Celui, en faveur de qui une telle renonciation se fait, peut être soutenu avec justice dans ses prétentions par les puissances qui ont accepté la garantie du traité. L'Angleterre ne consentira jamais à continuer des négociations de paix, à moins qu'on accepte l'EXPÉDIENT (ce n'était qu'un expédient) qu'elle a proposé ou quelque autre aussi solide. »

Le ministère de France ayant protesté, celui d'Angleterre offrit pour Philippe V l'alternative ou de garder l'Espagne et les Indes en renonçant actuellement pour lui et sa postérité au trône de

France, *ou bien d'y conserver tous ses droits en cédant la couronne d'Espagne au duc de Savoie et en recevant en échange les royaumes de Naples et de Sicile, la Savoie, le Piémont, le Montferrat et le Milanais*. Louis XIV n'oublia rien pour engager son petit-fils à accepter le dernier parti ; mais Philippe V avait reçu trop de preuves de l'attachement des Espagnols pour les abandonner. Louis XIV offrit alors de faire enregistrer au Parlement une déclaration contenant les renonciations. Les Anglais exigèrent la sanction des Etats Généraux de France. Ils savaient combien les renonciations et les serments avaient déjà été illusoires. Louis XIII les avait faits lors de son mariage avec Anne d'Autriche. Louis XIV les avait renouvelés à la paix des Pyrénées en épousant Marie-Thérèse. Cela n'avait pas empêché l'invasion de la Franche-Comté et des Pays-Bas Espagnols, après la mort de Philippe IV. Quelle forme plus sacrée pouvait-on donner aux nouvelles renonciations, sinon la sanction des Etats Généraux ?

Cependant l'Angleterre céda, sur les protestations de Louis XIV. Son ministre Bolingbroke fit voir aux alliés que, si la France était jamais assez puissante pour revenir contre ses engagements, rien ne l'arrêterait, mais que l'intérêt des puissances réunies de l'Europe serait la plus sûre des garanties, la force étant toujours entre les princes l'interprète des traités.....

Les principes sont inaltérables. On est GÉNÉRALEMENT PERSUADÉ EN FRANCE que, si la famille royale, la branche directe venait à s'éteindre, l'aîné de la branche des Bourbons d'Anjou passerait sur

le trône de France. On n'est pas moins convaincu que ces deux couronnes ne seraient pas réunies sur la même tête...

On voit dans les lettres du prince de Cellamare que Philippe V, à la mort de Louis XIV, s'était flatté d'obtenir la Régence et de la faire administrer en son nom par un représentant. Cellamare sonda les dispositions de tous ceux qui pourraient servir Philippe V dans ses vues. Tous déclarèrent que la proposition seule révolterait la nation, mais aussi ils avouèrent ouvertement que, *si le Roy mineur venait à manquer*, Philippe V ne trouverait aucune difficulté à passer sur le trône de France. Cellamare cite, parmi ceux à qu'il s'est ouvert, la maison de Condé, le duc de Guiche (colonel des gardes), Courtenvaux (capitaine des Cent-Suisses), le maréchal de Berwick, le cardinal de Polignac, le marquis de Torcy (secrétaire d'Etat), le duc de Noailles, le maréchal d'Estrées, etc. ».

XXXVIII. Voltaire n'était pas moins explicite que Duclos.

Voici des extraits de ce qu'il écrit dans le *Siècle de Louis XIV, sur la guerre de succession* et le *traité d'Utrecht* :

« Le testament de Charles II (en faveur du duc d'Anjou, Philippe V) portait expressément que la France et l'Espagne ne seraient jamais réunies sous un même souverain.

Charles II mourut le 1er Novembre 1700.

Louis XIV accepta le testament le 11 Novembre 1700.

En Février 1701, Guillaume, Roy d'Angleterre,

et la Hollande écrivirent à Philippe V comme au Roy légitime d'Espagne.

L'empereur d'Allemagne (qui prétendait être l'héritier légitime) n'osa que se plaindre.

L'électeur de Bavière adhéra, ainsi que le duc de Mantoue.

De Gibraltar à Anvers et du Danube à Naples, tout paraissait être pour les Bourbons (Toute l'Europe reconnaissait donc les droits des Bourbons d'Anjou).

Mais Jacques II étant mort à Saint-Germain, le 16 Septembre 1701 et Louis XIV ayant reconnu son fils pour Roy d'Angleterre, Guillaume, Roy d'Angleterre, déclara la guerre à Louis XIV et l'empereur d'Allemagne se réunit à lui.

Au commencement de 1709, on découvrit un *complot du duc d'Orléans* qui voulait s'emparer du trône d'Espagne. Ses agents furent emprisonnés en Espagne. Le Grand Dauphin demanda en plein conseil qu'on fît le procès au conspirateur. Mais dans ce temps où son petit-fils (Philippe V) touchait à sa ruine, Louis XIV aima mieux ensevelir dans le silence le complot de son neveu.

Lors des négociations, en 1712, le ministère Anglais exigea d'abord que Philippe V renonçât à ses droits sur la couronne de France *qu'il avait toujours conservés* (quoiqu'occupant un trône étranger).

Il n'y a point encore de *loi reconnue* (c'était l'avis de tous les contemporains) qui oblige les descendants à se priver du droit de régner auquel ont renoncé leurs pères.

Ces renonciations ne sont efficaces que lorsque l'intérêt commun continue de s'accorder avec elles. Mais enfin elles calmaient, *pour le moment pré-*

sent, une tempête de douze années ; et il était probable qu'un jour plus d'une nation réunie soutiendrait ces renonciations, devenues la base de l'équilibre et de la tranquillité de l'Europe (faites pour éviter la réunion de deux trônes puissants, les renonciations n'avaient donc qu'une valeur internationale) ».

Plusieurs années après, dans son *Précis du règne de Louis XV*, chapitre XIX, *Voltaire* déclare que *les Bourbons d'Anjou font toujours partie de la Maison de France.*

Comme on le voit, Voltaire, ainsi que tout le monde, était pour les Bourbons d'Anjou. Et Voltaire n'est pas suspect. Car il allait souvent, rapportent les *Mémoires de Bachaumont*, aux représentations des théâtres de M. le duc d'Orléans, surnommé le *Gros-Philippe* (père de Philippe-Égalité et petit-fils du régent (1725-1785), qui recevait à genoux ses hommages. Voltaire, lui aussi, se jetait à ses genoux, par exemple le 31 Avril 1778, à une représentation de Mme de Montesson (femme du duc d'Orléans), où il jouit des mêmes honneurs qu'à la Comédie-Française, le couronnement excepté — De plus, son nom est inscrit sur le Livre des pensions des d'Orléans ; nous l'y avons vu.

XXXIX. Avant les renonciations du Traité d'Utrecht, les Bourbons d'Anjou étaient reconnus, bien qu'ils occupâssent un trône Etranger, comme *héritiers légitimes* des Bourbons de Bourgogne *par toute la France*, par les *d'Orléans eux-mêmes* et par *toute l'Europe*.

Les d'Orléans n'ont jamais pu invoquer contre les Bourbons d'Anjou que les renonciations, alors

qu'elles sont illégales, — alors qu'elles ont eu, pour but seul, la séparation des deux couronnes d'Espagne et de France, — alors que d'ailleurs toutes les clauses du traité d'Utrecht ayant été violées depuis 1713, entraînent l'annulation des renonciations qui ont été faites « *de manière*, dit l'art. 6, que les *susdites renonciations et les* AUTRES TRANSACTIONS, *qui les regardent* (par exemple l'établissement de la loi salique en Espagne), *subsistant* DANS LEUR RIGUEUR, *les deux couronnes ne pourront jamais être* RÉUNIES ».

Les faits qui suivent prouvent que, jusqu'à sa mort, Louis XIV et, avec lui, sa Cour, la France et même l'Etranger continuèrent, après les renonciations du Traité d'Utrecht, à regarder les Bourbons d'Anjou comme les héritiers légitimes.

« Peu de temps après, le duc de Berry ayant été empoisonné et le jeune Dauphin (Louis XV) continuant à jouir d'une santé délicate, Philippe V rendit pnblique une déclaration par laquelle, *en cas d'un nouveau malheur* qui viendrait à éteindre la première branche aînée des Bourbons, *il userait de ses droits et viendrait occuper le trône de France*, laissant la couronne d'Espagne à son fils aîné. Mais, poussé par l'abbé Dubois et le cabinet Britannique, le duc d'Orléans, malgré l'exécration publique qui pesait sur sa tête, malgré l'humiliation du traité d'Utrecht pour laquelle les Anglais avaient exploité les trahisons du duc d'Orléans et les empoisonnements qui avaient décimé la branche aînée des Bourbons, — le duc d'Orléans trouva assez de courage pour faire une réserve publique de ses droits à la couronne de France qui, disait-il, venaient d'être

consacrés par les baïonnettes de l'étranger et le Traité d'Utrecht. Les puissances Européennes accueillirent « sans protestation », disent les Mémoires du temps, les déclarations de Philippe V et « avec indifférence » celles du duc d'Orléans « qui n'avait nul crédit et nuls partisans à la Cour et à Paris ».

Quant à Louis XIV..., il fit son testament. Il fut longtemps irrésolu sur la question de la Régence. La confier à son petit-fils, Philippe V, c'était *s'exposer à embraser de nouveau l'Europe.* « La Régence du duc d'Orléans serait le triomphe du vice et peut-être même du crime. » Celle des bâtards légitimés personnifierait le règne de l'adultère et de l'inceste. Philippe V fit tous ses efforts pour que son grand père lui accordât la gestion de la Régence par substitut; Cellamare, son ambassadeur, sonda sur ce point toute la Cour, espérant avec son appui entrainer la décision testamentaire de Louis XIV. « Toute la Cour », le duc du Maine, le comte de Toulouse, le duc de Noailles, le maréchal d'Estrées, le duc de Guiche et autres, *protestèrent de leur attachement aux droits de Philippe V au trône*, mais ils conseillèrent à Cellamare d'abandonner son projet de Régence, comme irréalisable et impolitique, et de former plutôt à Madrid un corps de déserteurs Français qui permettrait au petit-fils de Louis XIV, *en cas de vacance du trône*, de revenir ni seul, ni avec des troupes Espagnoles. Le chef de la maison de Condé qui, après les renonciations, s'était prononcé pour *le maintien des droits de la deuxième branche aînée*, donna les mêmes conseils à Cellamare.

Enfin, Louis XIV remit son testament secret au président de Mesmes et au procureur général d'Aguesseau. Pour sortir de la question délicate de la Régence, il ne donnait au duc d'Orléans que la présidence honoraire du Conseil de Régence, c'est-à-dire un titre sans pouvoir. Il confiait au duc du Maine la tutelle du Roy avec le commandement de la Maison militaire, « et la direction des affaires politiques à un Conseil de Régence, composé d'ennemis du duc d'Orléans, gouvernant tout à la pluralité des voix, se renouvelant par ses propres choix et n'ayant dans leur président qu'un chef fantastique, sans force et sans action ».

« En même temps, Louis XIV entama d'actives négociations avec les puissances Etrangères pour que, le *cas échéant de la mort du dernier dauphin*, les puissances secondâssent ses intentions *contre* l'avènement du duc d'Orléans.

Le maréchal de Villars, le vainqueur de Denain, « conclut à ce sujet des traités avec les Etats qui sont le long de la mer Adriatique. Tous les pays que baigne cette mer et plusieurs autres nations s'engagèrent dans cette ligue *(Maxime du Haut-Camp*, t. IV de l'*Histoire des Finances sous la minorité de Louis XV).* »

La fin de Louis XIV étant imminente, le duc d'Orléans s'agita pour se constituer un parti. Dubois, qui avait le monopole des négociations Étrangères, fit comprendre à Stairs, ambassadeur de l'Angleterre, que le Roy Georges (un usurpateur) et le duc d'Orléans avaient *les mêmes intérêts*, « que, si le faible rejeton de la famille royale venait à manquer, *les renonciations n'empêcheraient pas*

que la France ne se déclarât pour Philippe V, regardant le duc d'Orléans comme un *usurpateur* », et que, « Philippe V s'étant démis du sceptre d'Espagne en faveur de son fils aîné, l'*Europe ne soutînt le roi légitime de France sans violer le traité d'Utrecht.* L'ambassade Anglaise, inquiète d'ailleurs de l'appui que Louis XIV donnait au Stuart Jacques III, travailla pour Dubois et le duc d'Orléans ».

XL. Un des meilleurs historiens Anglais, M. William Coxe a publié en 1827 l'*Espagne sous les Bourbons de 1700 à 1788* en 6 volumes. Cette histoire a été composée sur les *documents officiels* et avec les Mémoires, les ouvrages les plus autorisés de l'époque, qui sont tous cités en tête du premier volume au nombre de plus de cent. Quoique ennemi des Français et des Bourbons, la profonde honnêteté de M. Coxe lui a fait parler le langage de la vérité et de la franchise en ce qui concerne la question des droits de la branche de Bourbon-Orléans à la Couronne de France. Nous copions textuellement dans son ouvrage ces extraits :

« ... Par le traité des Pyrénées conclu en 1659 dans l'île des Faisans, sur la Bidassoa, l'Espagne dut céder à la France le Roussillon, la Cerdagne, la Flandre, le Hainault, l'Artois et la fille aînée de Philippe IV, Marie-Thérèse ; à Louis XIV, Philippe IV, le grand ennemi de la France, mit pour condition au mariage que Marie-Thérèse renoncerait pour elle et pour sa descendance à la couronne d'Espagne. Louis XIV ratifia ensuite, avec la plus grande solennité, en son nom et pour ses

héritiers, cette renonciation que confirmèrent les Cortès de Madrid. Cependant la *Cour de France ne se crut point liée par ces engagements solennels* et les regarda comme une *simple formalité* destinée à dissiper les alarmes de l'Europe. Mazarin avait même fait cette observation aux plénipotentiaires chargés de négocier le traité, et il l'avait *renouvelée* au moment des actes les plus solennels : « Faisons le mariage; car *aucune renonciation au monde ne peut enlever au Roy ses droits sur la succession d'Espagne* ». Postérieurement, la correspondance diplomatique et les pièces officielles, qui sortirent du cabinet Français, furent constamment basées sur le même principe qu'il n'y avait *pas de renonciation qui pût invalider les droits des héritiers légitimes*, ni *changer les lois de la succession* établies entre l'Espagne et la France. Ces renonciations, *imposées* par des traités internationaux, étaient NULLES, et ne pouvaient RIEN contre les lois nationales constitutionnelles et fondamentales.

... Philippe IV mourut en 1665 et eut pour successeur Charles II. Celui-ci étant impuissant, des débats s'ouvrirent sur sa succession. Deux prétendants s'élevèrent : l'empereur Léopold d'Autriche, et le fils de Louis XIV *malgré les renonciations* confirmées par un testament de Philippe IV.

... Le scrupuleux Charles II, avant de tester, consulta les jurisconsultes et les casuistes les plus renommés d'Espagne et d'Italie, les principaux grands et conseillers d'Espagne qui, *à l'unanimité* déclarèrent que, l'intention des contractants du traité de 1659 ayant été seulement *d'empêcher l'union des deux couronnes sur une seule et même*

tête, les descendants de Marie-Thérèse devaient avoir la *priorité de droit*, si cet *inconvénient* pouvait être évité.

... Pour plus de sûreté, le scrupuleux Charles II, s'adressa au pape INNOCENT XII, qui se prononça pour les droits des descendants de Marie-Thérèse, après en avoir conféré avec ses cardinaux et théologiens les plus sincères et les plus instruits, après avoir examiné les testaments des précécesseurs de Charles II, depuis Ferdinand le Catholique jusqu'à Philippe IV, les décrets des Cortès, les renonciations d'Anne d'Autriche et de Marie-Thérèse, les contrats de mariage, cessions et autres actes des princes Autrichiens depuis Philippe-le-Bel. Après une délibération de 40 jours, le Pape résolut : que Charles II était *en conscience* OBLIGÉ de transmettre sa succession au duc d'Anjou ou au duc de Berry (troisième petit-fils de Louis XIV), les deux plus jeunes enfants du Dauphin, pourvu toutefois que des *précautions* fussent arrêtées pour *empêcher le cumul des deux couronnes*. Innocent XII expédia sa décision accompagnée d'une lettre touchante, dant nous transcrivons le commencement :

« Me trouvant moi-même dans une situation analogue à celle de Votre Majesté, puisque je suis bien près de paraître devant le tribunal du Christ et de lui rendre compte du troupeau qu'il a daigné confier à ma garde, il est aussi de mon devoir de donner à Votre Majesté un avis tel que ma conscience ne puisse jamais m'en faire un reproche au jour du jugement dernier. Votre Majesté concevra aisément qu'elle ne doit pas mettre les intérêts de la Maison d'Autriche au niveau de ceux de l'Eternité, etc. etc. »

... Charles II consulta ensuite plusieurs grands du royaume et soumit la question au Conseil de Castille. TOUTES les autorités publiques exprimèrent les MÊMES sentiments. L'affaire fut enfin portée au Conseil d'Etat, le corps délibérant de la Monarchie. Il y eut huit voix contre deux. Les huit furent MM. Porto Carrero, Mancera, del Fresno, Villafranca, Medisanidonia et Montijo. Les deux s'appelaient les comtes de Fuensalida et de Frigiliana.

... En signant le testament le 2 Octobre 1700, Charles II, qui personnellement était pour l'Autriche, dit : « C'est *Dieu seul qui donne les royaumes*, parce qu'ils lui appartiennent ». Il mourut le 3 Novembre 1700.

... Le testament fut accepté par Louis XIV et par l'Espagne. Dans ses instructions à Philippe d'Anjou, Louis XIV lui dit : « N'OUBLIEZ JAMAIS QUE VOUS ÊTES FRANÇAIS ET CE QUI PEUT VOUS ARRIVER... » Il lui remit aussi des lettres patentes par lesquelles Philippe d'Anjou CONSERVAIT SES DROITS ÉVENTUELS à la Couronne de France, LUI ET SES DESCENDANTS.

... Philippe V fut proclamé Roy dans les provinces hors d'Espagne avec autant de facilité et de calme qu'à Madrid. Il fut reconnu par le Portugal, la Savoie, l'Angleterre, la Hollande et les princes Allemands. Seul, l'empereur Léopold protesta. Les Cortès l'acclamèrent.

... Mais Louis XIV, dans ses lettres patentes, n'avait fait AUCUNE MENTION DES ENGAGEMENTS SACRÉS qu'il avait pris antérieurement de renoncer à l'union des deux Couronnes sur une même tête.

De plus, il irrita la Hollande et l'Angleterre par ses desseins de vouloir mettre à exécution son projet favori de monarchie universelle et de s'emparer des Pays-Bas espagnols.

... Le 7 Septembre 1701, l'Angleterre, l'Autriche et la Hollande conclurent un traité dans le but de délivrer les Pays-Bas Espagnols de l'occupation des troupes Françaises et d'*empêcher à jamais l'union des deux couronnes* sous un même gouvernement. Ce traité fut confirmé le 15 Mai 1702.

... En Juin 1711, des négociations de paix furent ouvertes entre l'Angleterre et la France. Les préliminaires généraux furent même signés. *Le point principal de la question, celui qui avait donné lieu à la guerre fut écarté sur la déclaration vague de Louis XIV qu'il prendrait des mesures justes et convenables pour empêcher la réunion des deux couronnes d'Espagne et de France sur la même tête.* Sous les autres rapports, il fit les plus grandes concessions à l'Angleterre. En Décembre 1711, l'Angleterre arracha à la Hollande son acquiescement au traité, et, au commencement de 1712, les conférences furent ouvertes à Utrecht; la paix allait être signée..., lorsque la mort de presque tous les membres de la famille de Louis XIV vint changer la face des choses... Déjà, en 1711, le Grand Dauphin avait été enlevé... Cette mort n'ayant pas arrêté les négociations *favorables aux droits des Bourbons d'Anjou,* il y eut de nouveaux empoisonnements... Le duc de Bretagne succomba après le duc de Bourgogne... Il ne restait plus entre le trône et Philippe d'Anjou qu'un enfant royal de deux ans (le futur Louis XV), qui avait une constitution des

plus maladives. *Philippe V voulut absolument partir pour Paris et y attendre l'éclosion de ses droits au trône de France;* mais Louis XIV, son grand-père, lui intima *l'ordre d'attendre* à Madrid.

... Une correspondance très active s'établit à cette occasion entre les gouvernements de France et d'Angleterre, pour obvier aux conséquences des décès inattendus des Bourbons. Déjà, dans des *articles préliminaires*, on était convenu de la *séparation des deux couronnes.* Maintenant, l'Angleterre demanda qu'A TITRE DE MOYEN DE SANCTION, Philippe V renonçât à la couronne d'Espagne ou à celle de France, que cette renonciation fût sanctionnée par les Cortès, et que cette clause fût insérée dans le traité, sous la garantie des puissances contractantes.

... Louis XIV répondit énergiquement au nom de la France que LA RENONCIATION SERAIT DE NULLE VALEUR d'après les lois fondamentales du royaume. « Selon ces lois, dit-il, le droit divin et inviolable des successeurs à la couronne de France ne pouvait être annulé PAR AUCUN POUVOIR SUR LA TERRE, etc. »

... Les plénipotentiaires Anglais persistèrent à demander cette *formalité* de renonciations qu'ILS SAVAIENT BIEN N'ÊTRE QU'ILLUSOIRE, et le plénipotentiaire Bolingbroke répondit : « D'après les lois Françaises, *il n'y a que Dieu qui puisse abolir la loi sur laquelle les droits de la succession sont fondés.* Mais nous sommes convaincus en Angleterre que le prince, en faveur de qui une renonciation est faite, sera soutenu dans ses prétentions par les puissances qui garantiront le traité.

... Louis XIV écrivit le 20 Avril 1712 à Philippe V qu'il n'y avait *plus moyen de continuer la guerre* et qu'IL FALLAIT DE TOUTE NÉCESSITÉ signér la paix, et il lui conseilla d'accepter la clause Anglaise, d'opter pour l'Espagne et de remplir la FORMALITÉ de renonciation à la France. « Les Anglais, dit-il *ironiquement* en finissant sa lettre, sont persuadés qu'ils sauront bien en assurer l'effet. »

... Philippe V opta pour l'Espagne. Le ministère Anglais, à qui M. de Torcy avait fait accroire (lettre de Torcy à Bolingbroke du 8 Avril 1712) que le Roy opterait pour la France, s'aperçut alors qu'*il avait été joué*. Car si Philippe V conservait l'Espagne, *rien ne pourrait empêcher sa succession éventuelle à la couronne de France*, si ce n'était la renonciation qu'on avait pourtant déclarée NULLE dans des termes NON ÉQUIVOQUES.

L'Angleterre demanda que les renonciations fûssent sanctionnées par les ÉTATS GÉNÉRAUX de France et par les Cortès d'Espagne, comme étant les autorités législatives principales dans ces deux royaumes. Mais la confirmation des États généraux ne pouvant que rendre *toute évasion difficile pour l'avenir*, Louis XIV ÉLUDA la demande et offrit la sanction du PARLEMENT. Bolingbroke accepta ce *moyen supplémentaire* qui réduisait la renonciation à une *simple formalité* (et l'auteur met en note : Il est inutile d'examiner la sincérité de ces renonciations, parce que tous les actes de Louis XIV et de Philippe V ont prouvé qu'ils ne les considéraient que *comme de simples formalités*. Cette question est traitée avec autant d'esprit que de raison dans une brochure du temps : *The*

sighs of Europe, ou *les Vues de l'Europe*, 1713).

... Louis XIV vint à mourir le 1er Septembre 1715. D'après les dépêches de Dodington, ministre d'Angleterre à Madrid (6 Septembre 1716), l'*opinion générale* était, avant la mort du Roy, qu'après cette mort Philippe V partirait aussitôt pour Paris et y ferait valoir ses droits à la Régence; et Albéroni, dans son *Apologie*, s'attribue le mérite de l'avoir dissuadé d'entreprendre ce voyage. C'est que Philippe V n'avait jamais abandonné l'intention de faire valoir son *droit d'aînesse*, dans le cas où la mort de Louis XV le rendrait *héritier légitime;* il avait même hésité plusieurs fois s'il ne descendrait pas du trône d'Espagne pour rendre ses prétentions plus valables... Pour parvenir à ce but, il voulut s'emparer de la Régence qui, par *la constitution de la France* et selon l'*opinion générale*, lui appartenait de *droit* en sa qualité d'héritier présomptif. Mais ses conseillers intimes, appelés à délibérer, le dissuadèrent de poursuivre le projet, de *crainte d'une nouvelle coalition des puissances*. »

XLI. L'Empereur d'Autriche n'avait pas participé au traité d'Utrecht. Ses armées continuèrent à se mesurer avec celles des Français. Le sort des armes ne lui ayant pas été favorable, il conclut le traité de Rastadt. Le négociateur, du côté de la France, fut Villars.

Buvat rapporte dans ses *Mémoires* que, dans un article *secret* du traité, il fut stipulé ce qui suit :

« 1° Qu'en cas que le jeune Dauphin, arrière-petit-fils du Roy Très-Chrétien, vienne à mourir sans enfants, le Roy Philippe V et les princes ses

enfants quitteront le royaume d'Espagne et succèderont à la Couronne de France, comme leur appartenant de droit naturel et légitime, nonobstant les actes de renonciation ci-devant *faits pour parvenir à la paix générale*, — auquel cas le Comté de Nice, le duché de Savoie et les États en deçà des Alpes seront unis et appartiendront désormais à la Couronne de France. »

Le duc de Savoie, dans ce cas, devait passer sur le trône d'Espagne, et l'Autriche devait occuper Naples, la Sicile, le Piémont, etc.

L'Empereur fut le premier à réclamer, dit *Buvat*, l'adoption de ces différentes clauses, « sans lesquelles il n'aurait pas voulu donner les mains à la conclusion de la paix ».

Au bout de quelques mois de Régence, cet article *secret* fut remis par l'Empereur au Comte du Luc, ambassadeur du Régent à Vienne, pour que cet ambassadeur l'envoyât à Paris à l'effet d'être ratifié par le Parlement, « et avec ordre à M. le *duc d'Orléans* de RENONCER à la Couronne de France en cas de mort du jeune roi Louis XV, CE QUE FIT LE RÉGENT ».

Louis XIV avait fait jurer à Villars de cacher au duc d'Orléans cette reconnaissance officielle des droits éventuels des Bourbons d'Anjou par la France et par l'Empire. Quand le Régent apprit l'article *secret*, il en fut extraordinairement surpris, et violemment irrité contre Villars qui avait été fidèle à la parole donnée et ne lui en avait pas donné connaissance. Il disgracia le vainqueur de Denain et le somma de se retirer dans son gouvernement de Provence.

En 1719, l'Empereur accepta le projet d'un autre traité, proposé par la Cour de Madrid, et contenant une clause exactement semblable à celle du traité de Rastadt. Cette clause est reproduite dans les *Mémoires* de Buvat. (L'orléaniste la Mothe confirme tout ce que nous venons de dire.)

Après le traité d'Utrecht, les Bourbons d'Anjou continuèrent donc à être reconnus de tous, même par les puissances Étrangères, comme les successeurs de Louis XV et de sa lignée.

XLII. Nous avons vu que Louis XIV avait recours aux précautions les plus minutieuses pour préserver de nouveaux empoisonnements lui-même, le Dauphin, Philippe V et ses enfants, — qu'il faisait suivre à l'Étranger des négociations heureuses par Villars pour que Philippe V fût reconnu Roy de France en cas de mort du Dauphin; nous avons vu que Philippe V avait publié en Europe une déclaration par laquelle il viendrait occuper le trône de France *en cas d'un nouveau malheur* qui viendrait à éteindre la première branche aînée des Bourbons, déclaration que les puissances Européennes accueillirent comme toute naturelle, etc.

Louis XIV ne se borna pas à ces actes pour empêcher les empoisonneurs de recueillir les fruits de leurs crimes. Il légitima ses bâtards. Il fit un testament contre le duc d'Orléans et ne lui laissa que la présidence nominale du Conseil de Régence. Il adopta une nouvelle Constitution, et voulut la faire enregistrer au Parlement, y tenir un lit de justice. Le duc du Maine fut comblé d'apanages,

recomblé de l'immense héritage *de la Grande Mademoiselle*, légitimé, déclaré apte à succéder, prince du sang, fils de France.

On lui donna le gouvernement du Languedoc, — l'artillerie et sa grande maîtrise, — les neuf régiments et les gardes de l'armée Suisse, — le grand patronage militaire des Condé, — le commandement de la *Maison du Roy*, et ses 10,000 hommes d'élite. Il avait en outre l'ardente amitié de sa sœur, l'épouse du duc d'Orléans, qui méprisait, haïssait, espionnait son mari. Le testament du Roy ne laissant au duc d'Orléans que la Régence nominale, le dépossédant du pouvoir et lui abandonnant un titre honoraire, sans valeur, sans réalité, donnait toute l'autorité au duc du Maine (1670-1736), lui attribuait la présidence effective d'un Conseil de Régence, peuplé d'ennemis du Régent, la garde exclusive de Louis XV, le soin de sa conservation, la direction de ses études, le droit de donner des ordres au gouverneur de l'enfant, le maréchal de Villeroi, et de recevoir compte de ses fonctions.

Le duc d'Orléans s'entendit avec Saint-Simon et autres pour protester contre la nouvelle Constitution. *Saint-Simon* et lui fulminèrent à la veille du Lit de Justice.

« Je me garderai, disait *Saint-Simon* à son ami, ayant ma conscience, mon honneur, les lois du Royaume, justice et vérité à garder et à en répondre, je me garderai bien d'opiner du bonnet, mais je parlerai de toute ma force contre la Constitution, son enregistrement, sa réception, avec tout le respect pour le Roy et pour son autorité et toutes les mesures que j'y pourrai mettre... »

« .. Et moi, lui répondait le duc d'Orléans, j'en userai tout de même, avec cette différence que je parlerai d'une place qui n'aura rien entre le Roy et moi, que le Roy ne perdra pas un mot de mon discours, qu'il me regardera depuis les pieds jusqu'à la tête et frémira tellement de colère de se voir ainsi résister en face que je ne sais tout ce qu'il m'en pourra arriver... »

« Nous nous en reparlâmes plusieurs fois, ajoute *Saint-Simon*, nous affermissant réciproquement l'un l'autre jusqu'à ce que, de retour à Versailles, et le Roy sur le point d'aller au Parlement, sa santé ne le lui permît pas, — et le Lit de Justice tomba et l'enregistrement qu'il avait si fort à cœur... (20 Août 1715) » (D'après la Mothe, un orléaniste, le Roy fut probablement empoisonné.)

Dubois et les *roués* s'agitèrent, conspirèrent activement pour constituer un formidable parti orléaniste et briser, à la mort du Roy, ses dernières volontés. Les principaux conspirateurs furent d'abord le duc de Saint-Simon (1675-1755), Coiffier marquis d'Effiat, le marquis de Canillac, le maréchal de Besons, l'abbé Dubois, de Nocé, Maisons (président à mortier), de Broglio, etc.

Maisons et d'Effiat étaient « deux scélérats » *(Saint-Simon)*. « D'Effiat était un homme de sac et de corde, d'autant plus dangereux qu'il avait beaucoup d'esprit et de sens, fort avare, fort particulier, fort débauché, mais avec sobriété pour conserver sa santé... Il était grand chasseur, et jusqu'à ces derniers temps (Juin 1715) longtemps chez lui, fort seul avec les chiens du duc d'Orléans... Il avait empoisonné la première femme de *Monsieur*... Il ne

voyait que des gens obscurs, et vivait aussi à Paris avec des créatures de même espèce, débauchant parfois en bonne compagnie courtement, car il n'était bien qu'avec ses grisettes et ses complaisants. Il aimait fort la chasse et disposait de la meute de *Monsieur*, et, après lui, du duc d'Orléans qui ne s'en servaient point... Il donnait quelquefois de fort bonnes chiennes couchantes au Roy (qui aimait à en avoir dans son cabinet)... C'était un assez petit homme, sec, droit, propre, à perruque blonde, à mine rechignée, fort glorieux, poli avec le monde, et qui en avait fort le langage et le maintien... »

Le marquis de Canillac « était un des plus malhonnêtes hommes du monde ».

Nocé, l'un des *roués* les plus célèbres, était le fils d'un ancien sous-gouverneur du duc d'Orléans, Fontenay. Le marquis de Broglio, le plus connu des *roués*, « se saoulait toutes les nuits avec le duc d'Orléans. Il était gendre de Voysin qui le fit nommer inspecteur d'infanterie. C'était un homme de lecture, de beaucoup d'esprit, très méchant, très avare, très noir, d'aucune sorte de mesure, pleinement et publiquement déshonoré sur le courage et sur toute sorte de chapitres ; avec cela effronté, hardi, audacieux, et plein d'artifices, d'intrigues et de manéges, jusque-là que son beau-père le craignait, lui qui se faisait redouter de tout le monde. Il se piquait avec cela de la plus haute impiété et de la plus raffinée débauche, pourvu qu'il ne lui en coûtât rien, quoique cela fort riche. Je n'ai guère vu face d'homme mieux présentant celle d'un réprouvé que la sienne; cela frappait. Un gendre de Voysin ne devait pas être un titre pour entrer dans la fami-

liarité du duc d'Orléans. Je ne sais qui le lui produisit... mais Broglio (on écrit aujourd'hui Broglie) s'initia si bien à sa petite Cour obscure, qu'il appelait ses *roués*, qu'il fut de tous les soupers, et que, etc... Il fut tout à fait noyé sous le ministère du cardinal Fleury, contre qui, en faisant sa tournée, il s'échappa en propos les plus licencieux. En punition de son insolence, Fleury lui ôta sa direction de l'infanterie sans récompense. Il demeura à Paris fort délaissé. Il maria peu après son fils à la fille de Bezwald ou Busenval, colonel du régiment des Gardes-Suisses, et voulut la clause expresse que son fils ne servirait point, et que ni lui ni sa femme ne verraient jamais le Roy, la Reine ni la Cour... Méchant, impudent, il parlait mal de tout le monde, quoique souvent cruellement corrigé, fort menteur, audacieux à merveille, sans que les affronts qu'il avait essuyés eûssent pu abaisser son air et son ton avantageux ; avec cela beaucoup d'esprit et orné, grande opinion de soi et mépris des autres, avare au dernier excès, horriblement débauché et impie ; se piquait de n'avoir point de religion, en faisait des leçons... »

Saint-Simon, lui, qui rédigeait de si beaux portraits sur les autres « parlait trop » ainsi que le lui dit un jour, de son propre aveu, Louis XIV. « Il écrivait trop » aussi, comme on le voit par nos précieux extraits. Il avait en horreur le règne de Louis XIV « ce long règne de vile bourgeoisie », pendant lequel le Roy n'employait comme ministres que des bourgeois qui gouvernaient à ses genoux. Le duc de Saint-Simon voulait un gouvernement aristocratique où les Ducs fûssent tout et le reste

rien. Pour ce « fantasque, vaniteux, grincheux et laid petit bonhomme », tout ce qui n'était pas Duc n'était que J... F..... Rencontrant un jour, écrit *Buvat*, le duc de la Feuillade causant à la porte du cabinet du Régent avec le premier Président, il lui dit : « A quoi t'amuses-tu à parler à un J... F..... comme celui-là ? » Le duc d'Orléans avait promis un Gouvernement de Ducs à cet affidé, qui était la terreur de la Cour en tant que *moulin à paroles*.

Les conspirateurs se mirent à promettre aux Princes du sang, aux Condé, aux Conti, l'abaissement des légitimés, — aux Ducs et Pairs le nivellement à leur rang des mêmes légitimés et la victoire dans leurs débats d'étiquette avec le Parlement, — aux Robins le droit de remontrance et le maniement des affaires ecclésiastiques, — aux Seigneurs l'établissement aristocratique de plusieurs Conseils où les gens de qualité gouverneraient au lieu des gens de roture, auxquels « Louis XIV avait toujours prostitué les emplois du gouvernement ».

Dubois, qui avait le monopole des négociations Etrangères, gagna l'Ambassadeur d'Angleterre, Stairs, et le Roy Georges (usurpateur du trône d'Angleterre sur le Stuart Jacques III) qui avait les mêmes intérêts que le duc d'Orléans. L'ambassade Anglaise travailla pour Dubois et le duc d'Orléans (*Lemontey*, de l'Académie Française).

« L'Angleterre, qui avait chassé les Stuarts, Rois papistes dont Louis XIV entretenait jadis les maîtresses sur le trône, l'Angleterre poussa le duc d'Orléans (cousin du Roy Georges par la Palatine) aux résolutions vigoureuses et violentes, au besoin jusqu'au crime, par le moyen de son ambassadeur

Stairs. » « Ce Stairs, écrit *Michelet*, était un drôle, un Ecossais intrigant, fils d'avocat. Il était capable de tout. Il avait commencé à neuf ans par tuer son frère en jouant. Il disait nettement au duc d'Orléans qu'il fallait un usurpateur en France comme en Angleterre, une alliance intime entre les deux usurpations. Il le précipitait au trône. » Le duc d'Orléans sur le trône et même à la Régence, « c'était la France relevant de l'Angleterre, c'étaient ses gouvernants vendus à l'Angleterre dont les Roys étaient autrefois vendus à Louis XIV ».

« Stairs, écrit *Saint-Simon*, était un Ecossais grand et bien. Il portait le nez au vent avec un air insolent, qu'il soutenait des plus audacieux propos sur les ouvrages de Mardick, les démolitions de Dunkerque, le commerce et toutes sortes de querelles et de chicanes, en sorte qu'on le jugeait moins chargé d'entretenir la paix et de faire les affaires de son pays, que de causer une rupture... Il poussait si loin la patience et la douceur naturelles de M. de Torcy, que ce ministre ne voulut plus traiter avec lui. Il était même si peu mesuré dans les audiences qu'il demandait fréquemment, et avec la plus grande hauteur, que le Roy prit le parti de ne le plus entendre. Il tâchait à se mêler avec ce qu'il pouvait de meilleure compagnie, qui se lassa bientôt de ses discours, dont il répandait l'impudence aux promenades publiques, aux spectacles et chez lui, où il cherchait à s'attirer du monde par sa bonne chère... Il cherchait à faire peur, tandis qu'il en mourait intérieurement lui-même et avec grande raison. C'était un homme d'esprit, de toute espèce d'entreprise, qui était dans les troupes, et qui

haïssait merveilleusement la France..... »

Dubois était, à l'époque, aussi vendu à l'Angleterre qu'il le devait être plus tard.

« Il avait de bonne heure infatué le duc d'Orléans de l'Angleterre, aidé du duc de Noailles et de Canillac dans les commencements, qui tous trois avaient stylé Stairs à lui parler d'un ton à lui imposer, lequel en avait su si bien profiter qu'il en abusa sans cesse, et réduisit en assez peu de temps le Régent à le craindre, et à n'oser pour ainsi dire branler devant lui, effrayé de plus en plus, et conduit par l'abbé Dubois à mesure qu'il croissait lui-même. Dubois, qui ne se souciait ni de l'Etat ni de son maître que pour *sa fortune*, et qui *de grand matin, comme on l'a vu, ne l'avait espérée que par l'Angleterre,* la voyait par là en grand train, *et nulle espérance par ailleurs*...(1718, *Duc de Saint-Simon*). »

Pour prouver que Dubois et son élève atteignirent l'idéal de la trahison, nous jugeons bon de reproduire ici par anticipation ces lignes écrites en 1719 par *Saint-Simon*.

« ... Saint-Nectaire, nommé ambassadeur en Angleterre, fut pressé de se rendre à Hanovre où était le Roy Georges. Quand il demanda ses instructions, Dubois lui répondit sans détour de n'en point attendre de lui, mais de les prendre des ministres du Roy Georges, et d'être bien exact à s'y conformer. Ainsi les Anglais nous gouvernaient sans voile, et, par l'abbé Dubois, le Régent leur était *aveuglément* soumis. En Hollande, Morville avait le même ordre. Tous deux s'y conformèrent très exactement... Les autres ministres du dehors eurent les mêmes ordres... »

Stairs. » « Ce Stairs, écrit *Michelet*, était un drôle, un Ecossais intrigant, fils d'avocat. Il était capable de tout. Il avait commencé à neuf ans par tuer son frère en jouant. Il disait nettement au duc d'Orléans qu'il fallait un usurpateur en France comme en Angleterre, une alliance intime entre les deux usurpations. Il le précipitait au trône. » Le duc d'Orléans sur le trône et même à la Régence, « c'était la France relevant de l'Angleterre, c'étaient ses gouvernants vendus à l'Angleterre dont les Roys étaient autrefois vendus à Louis XIV ».

« Stairs, écrit *Saint-Simon*, était un Ecossais grand et bien. Il portait le nez au vent avec un air insolent, qu'il soutenait des plus audacieux propos sur les ouvrages de Mardick, les démolitions de Dunkerque, le commerce et toutes sortes de querelles et de chicanes, en sorte qu'on le jugeait moins chargé d'entretenir la paix et de faire les affaires de son pays, que de causer une rupture... Il poussait si loin la patience et la douceur naturelles de M. de Torcy, que ce ministre ne voulut plus traiter avec lui. Il était même si peu mesuré dans les audiences qu'il demandait fréquemment, et avec la plus grande hauteur, que le Roy prit le parti de ne le plus entendre. Il tâchait à se mêler avec ce qu'il pouvait de meilleure compagnie, qui se lassa bientôt de ses discours, dont il répandait l'impudence aux promenades publiques, aux spectacles et chez lui, où il cherchait à s'attirer du monde par sa bonne chère... Il cherchait à faire peur, tandis qu'il en mourait intérieurement lui-même et avec grande raison. C'était un homme d'esprit, de toute espèce d'entreprise , qui était dans les troupes , et qui

haïssait merveilleusement la France..... »

Dubois était, à l'époque, aussi vendu à l'Angleterre qu'il le devait être plus tard.

« Il avait de bonne heure infatué le duc d'Orléans de l'Angleterre, aidé du duc de Noailles et de Canillac dans les commencements, qui tous trois avaient stylé Stairs à lui parler d'un ton à lui imposer, lequel en avait su si bien profiter qu'il en abusa sans cesse, et réduisit en assez peu de temps le Régent à le craindre, et à n'oser pour ainsi dire branler devant lui, effrayé de plus en plus, et conduit par l'abbé Dubois à mesure qu'il croissait lui-même. Dubois, qui ne se souciait ni de l'Etat ni de son maître que pour *sa fortune*, et qui *de grand matin, comme on l'a vu, ne l'avait espérée que par l'Angleterre,* la voyait par là en grand train, *et nulle espérance par ailleurs*... (1718, *Duc de Saint-Simon*). »

Pour prouver que Dubois et son élève atteignirent l'idéal de la trahison, nous jugeons bon de reproduire ici par anticipation ces lignes écrites en 1719 par *Saint-Simon.*

« ... Saint-Nectaire, nommé ambassadeur en Angleterre, fut pressé de se rendre à Hanovre où était le Roy Georges. Quand il demanda ses instructions, Dubois lui répondit sans détour de n'en point attendre de lui, mais de les prendre des ministres du Roy Georges, et d'être bien exact à s'y conformer. Ainsi les Anglais nous gouvernaient sans voile, et, par l'abbé Dubois, le Régent leur était *aveuglément* soumis. En Hollande, Morville avait le même ordre. Tous deux s'y conformèrent très exactement... Les autres ministres du dehors eurent les mêmes ordres... »

D'après *Lemontey*, ce qui seconda le mieux les conspirateurs, ce fut « la mauvaise réputation du prétendant ».

« Les ambitieux, les intrigants qui cherchent toutes les occasions de se faire valoir, chérissaient dans la certitude de ses crimes passés le gage d'un dernier crime et l'espoir de faire d'un Régent un Roy » ; ils accoururent à lui.

S'y rallièrent de même les Jansénistes, persécutés par Louis XIV, quelques débris du quiétisme et, bien entendu, les chefs des Robins, des vils bourgeois de la basoche. Ces derniers, connaissant la faiblesse de caractère et l'irrésolution du duc d'Orléans, espéraient le dominer *(Lemontey)*.

Toutes ces recrues se mirent à flatter les passions et les intérêts de tous : aux uns de l'argent, aux autres des pensions et des places. Des conciliabules secrets se tinrent entre les chefs : de Saint-Simon, d'Aguesseau, Joly de Fleuri et le président de Maisons, qui se réservait les sceaux. De Maisons proposa de faire enlever, à la mort du Roy, par des ouvriers et des soldats, le testament qui était scellé dans les murs du Palais. Ce moyen fut rejeté *(Lemontey)*.

La noblesse, qui avait dévoré honteusement les trésors de la France avec le Roy et contracté d'énormes dettes après la ruine du pays, la noblesse espérait bien ne jamais payer, si Philippe d'Orléans montait au pouvoir.

Le colonel des Gardes Françaises, de Guiche, un panier percé, se vendit pour 500,000 francs.

La moitié des mousquetaires, commandés par Canillac, était au duc d'Orléans. Le policier d'Ar-

genson lui assura le guet et la maréchaussée, — le commandant Saint-Hilaire, l'artillerie de la Ville de Paris. Le colonel des Gardes Suisses se vendit.

La duchesse de Bourbon, sœur du duc du Maine et ancienne maîtresse du Régent, amena les Condé moyennant la Présidence du Conseil de Régence à son fils, *M. le duc*, dont il sera parlé plus tard.

Bref, tout se vendit dans le monde séculairement corrompu et vénal du fonctionnarisme, dans la police, dans l'armée et la robe surtout, l'administration civile, et les finances, et le clergé, et la noblesse.

La jeunesse du prince de Condé et du prince de Conti, l'insuffisance du duc du Maine et du comte de Toulouse (les princes légitimés), favorisaient d'ailleurs la conspiration. C'est pourquoi, « tout se mit et fut mis à l'encan et adjugé ».

Lorsque toutes les voies de l'usurpation eurent été bien tracées et combinées, le duc d'Orléans envoya « Dubois à Londres avec une mission très secrète » *(Vie de Dubois par son secrétaire)*, dont il ne nous a pas été donné de pénétrer les mystères.

Au milieu de ces complots le *duc de Saint-Simon* proposa au duc d'Orléans de convoquer les Etats-Généraux dès le lendemain de la mort du Roy. «... Je lui développai, dit-il, tous mes arguments (suivent cinq grandes pages d'arguments)... Je vins ensuite à ce qui le touchait d'une façon encore plus particulière. Je lui parlai des *Renonciations*. Je lui remis devant les yeux combien *elles étaient informes* et RADICALEMENT *destituées de tout ce qui pouvait opérer la force et le droit d'un tel acte, le premier qu'on eût vu sous les trois*

races de nos Roys pour intervertir l'ordre jusque-là si sacré à l'aînesse masculine, légitime, de mâle en mâle, à la succession nécessaire à la couronne.. Je cherchai à lui faire entendre de quelle importance il lui était de profiter de la tenue des Etats-Généraux pour les capter, de leurs premiers élans d'amour et de reconnaissance pour se faire acclamer en conséquence des *renonciations* et en tirer brusquement un acte solennel en forme de certificat du vœu unanime... Je lui fis sentir la nécessité de suppléer au juridique par un populaire de ce poids, et de profiter de l'erreur si répandue du prétendu pouvoir des Etats-Généraux, qui après ce qu'ils auraient fait en sa faveur, la Nation se croirait engagée à le soutenir à jamais, par cette chimère même de ce droit qui lui était si précieuse, ce qui lui donnerait toute la plus grande sûreté et la plus complète de succéder, le cas arrivant, en quelque temps que ce put être à l'exclusion de la branche d'Espagne, par l'intérêt essentiel que la Nation commise se croirait dans tous les temps y avoir... Il aurait ainsi l'assurance la plus certaine d'avoir à jamais la Nation pour soi et pour sa branche contre celle d'Espagne... »

XLIII. Le duc d'Orléans n'accepta pas.

Pendant ce temps, la santé du vieux Roy s'affaiblissait de jour en jour. La *Palatine* était pleine de terreur. Elle redoutait, en cas de mort, les vengeances des bâtards et de la Cour contre l'empoisonneur et sa famille. Elle était convaincue que son fils ne s'était pas justifié des crimes. Elle écrivait déjà le 8 Novembre 1714 :

« ... Je vis en ce monde comme si j'étais tout à fait seule.. Mon fils ne vient jamais que lorsqu'il y a beaucoup de monde avec moi ou lorsque j'ai le plus de lettres à écrire, et il le fait exprès pour ne pas avoir d'entretien particulier avec moi... ».

Elle avoua dans d'autres lettres que le Roy la retenait près de lui prisonnière et comme en ôtage.

Au mois d'Août 1715, quinze jours avant la mort du Roy, elle fut prise d'un immense effroi de l'avenir, un sentiment né sans doute de la certitude des crimes de son fils. Le duc d'Orléans, connaissant son indiscrétion, évitait soigneusement de l'initier à quelles mesures il comptait recourir, d'accord avec Dubois et les *roués*,pour s'emparer du pouvoir.

« Notre Roy n'est pas bien, écrivait-elle le 15 Août ; cela me tracasse au point que j'en suis à moitié malade; j'en perds l'appétit et le sommeil. Si ce que je crains arrivait, ce serait le plus grand malheur qui pût m'arriver.Si je vous écrivais tout cela, ce serait si abominable que je ne puis y penser sans devenir toute chair de poule. Si le Roy meurt, c'est pour moi un malheur dont vous ne pouvez vous faire une idée, et cela à cause de beaucoup de raisons qui ne peuvent s'écrire. Je ne vois devant moi que misère et malheur... »

Evidemment, le souvenir des empoisonnements ne cessait de hanter l'esprit de Mme la duchesse d'Orléans douairière. Elle tremblait au sujet du testament du Roy et de toutes les prévoyances prises par Louis XIV, Mme de Maintenon et les bâtards en France et à l'extérieur. Elle tremblait que l'accusation d'empoisonnement ne se réveillât soudaine, impitoyable, universelle, et qu'elle ne traînât

son fils au châtiment. Elle devait ne se rassurer que lentement, malgré le coup d'Etat et les succès de son fils à ses débuts de la Régence.

A la fin d'Août 1715, le Roy approchait visiblement de sa fin. On commença à se rapprocher du duc d'Orléans, à le courtiser.

Mais le Jeudi 29, il y eut beaucoup de mieux dans la santé de Louis XIV. On crut qu'il allait guérir. De ce moment, « plus personne chez M. le duc d'Orléans, solitude entière, alors que, depuis huit jours, la foule était au point dans ses appartements et à toute heure, qu'exactement parlant une épingle n'y serait pas tombée à terre. J'y allai sur les deux heures après midi. Dès qu'il me vit, il se mit à rire et à me dire que j'étais le premier homme qu'il eût encore vu chez lui de la journée, qui jusqu'au soir fut entièrement déserte chez lui. Voilà le monde. » Voilà bien en effet le monde des prostitués de Cour et de fonctionnarisme. En 1815, Napoléon devait tenir un propos à peu près identique, et dire : « Voilà les gens en place ». N'est-ce pas le cas de répéter le vieux mot : Le fonctionnarisme, voilà l'ennemi.

Enfin Louis XIV expira le Dimanche 1er Septembre, à huit heures du matin.

« Il mourut de poison, dit *Mme de Méré*, mais on ne peut décider s'il est vrai que le Régent l'ait préparé. »

« Il tomba malade, rapporte *la Mothe*, la veille ou l'avant-veille (voir page 368) du jour où il devait, d'accord avec le père le Tellier, tenir un Lit de Justice pour faire enregistrer ses Édits en faveur de la *Constitution*, pour déposer d'Aguesseau et le car-

dinal de Noailles, pour ruiner le parti Jansénistе. Aussi on ne crut pas sa mort tout à fait naturelle. Il est certain que les Jésuites se comportèrent comme si le Roy eût dû être immortel et que *leurs ennemis se conduisirent comme s'il eût dû bientôt mourir.* »

« Le duc de Noailles, rapporte encore *la Mothe*, connaissait le testament par Mme de Maintenon. Il en découvrit tous les secrets au duc d'Orléans, à la condition d'être son premier Ministre, que Mme de Maintenon ne serait inquiétée en rien, et que toute la famille de Noailles, la plus puissante du royaume par la multitude de ses grandes alliances, aurait la meilleure part aux grâces et à la faveur. »

Quant à l'autopsie de Louis XIV, elle ne mérite pas plus de crédit que celle de Mme Henriette et tant de documents dits OFFICIELS.

XLIV. Louis XIV avait de grandes qualités. Il avait de la mémoire, du bon sens, une grande faculté d'assimilation, de la tenue, de la majesté et une supériorité marquée dans l'art de tenir un salon et de trousser une anecdote. *Saint-Simon* l'a magistralement portraituré dans les 190 premières pages du tome XII de ses mémoires (Paris, Hachette, 1874). Nous allons en extraire quelques passages, avec leurs répétitions et tant soit peu de décousu, pour compléter ce que nous avons dit ailleurs, et nous y ajouterons quelques coups de crayon de *Michelet.* Nous estimons utile la publication du ces pages, au moment de passer de la mort de Louis XIV à la Régence du duc d'Orléans.

On ne peut, écrit *Saint-Simon*, lui refuser beau-

coup de bon, même de grand ; mais on ne peut lui méconnaître plus de petit et de mauvais. Né avec un esprit au-dessous du médiocre, mais avec un esprit capable de se former, de se livrer, de se raffiner, d'emprunter d'autrui sans imitation et sans gêne, il profita infiniment d'avoir toute sa vie avec les personnes du monde qui toutes en avaient le plus. Les mouvements dont l'Etat avait été si furieusement agité au dedans et au dehors, depuis la mort de Louis XIII, avaient formé quantité d'hommes qui composaient une Cour d'habiles, d'illustres personnages et de courtisans raffinés.

Il aima la gloire ; il voulut l'ordre et la règle. Il était né sage, modéré, secret, maître de ses mouvements et de sa langue ; le croira-t-on ? il était né bon et juste, et Dieu lui en avait donné assez pour être un bon Roy et peut-être même un assez grand Roy. Tout le mal lui vint d'ailleurs. Sa première éducation fut tellement abandonnée que personne n'osait approcher de son appartement. On lui a souvent ouï parler de ces temps avec amertume, jusque là qu'il racontait qu'on le trouva un soir tombé dans le bassin du jardin du Palais-Royal, où la Cour demeurait alors. Dans la suite, sa dépendance fut extrême. A peine lui apprit-on à lire et à écrire, et il ne sut jamais un mot des choses les plus connues, d'histoire, d'événements, de fortunes, de conduites, de naissance, de lois. Il tomba, par ce défaut, et quelquefois en public, dans les absurdités les plus grossières.

C'était un homme peu sympathique, écrit *Michelet*, que Louis XIV, un homme sec, froid, de sa nature médiocre et judicieux. Le sec, le négatif,

le médiocre et le petit, le matériel surtout avaient seuls action sur lui. De la dévotion il n'entendait que les pratiques, les actes positifs. « On lui avait tellement fait peur de l'Enfer qu'il croyait que tous ceux qui n'avaient pas été instruits par les Jésuites étaient damnés et qu'il craignait d'être damné en les fréquentant *(Lettres de la duchesse d'Orléans).* » — Il devint dévot et dévot dans la dernière ignorance. C'est par bêtise qu'il révoqua l'édit de Nantes *(Duc de Saint-Simon).*

Il était doué jusqu'au degré le plus extrême, jusqu'au grotesque, d'orgueil, de vanité, d'égoïsme, d'envie, de jalousie.

« Dans son égoïsme, dit *Michelet,* il allait jusqu'à étaler ses besoins physiques avec une complaisance insolente. Dans les misères de sa digestion, dans son plaisir animal — je ne dis pas l'amour, — il n'observait nul mystère. »

Dans son envie, sa jalousie, il avait en aversion ceux qui avaient de l'esprit, de la noblesse de sentiments, qui étaient instruits, qui avaient le cœur haut et savaient se sentir, se respecter. L'esprit était un obstacle à sa faveur. Les grands hommes, que l'époque antérieure à son règne lui légua, ne purent tous lui manifester leurs mérites, qu'en lui faisant croire qu'il leur suggérait leurs idées. Il ne cessa, sous tous les rapports, d'être un obstacle aux généraux et aux ministres, en campagne comme dans le cabinet *(Saint-Simon).*

« L'éloignement qu'il avait pris de la noblesse des sentiments et sa faiblesse pour ses ministres, qui haïssaient et rabaissaient, pour s'élever, tout ce qu'ils n'étaient pas et ne pouvaient pas être, lui

avaient donné le même éloignement pour la naissance distinguée. Il la craignait autant que l'esprit ; et, si ces deux qualités se trouvaient réunies dans un même sujet et qu'elles lui fûssent connues, c'en était fait *(Saint-Simon)*. »

« Il prit la maxime de gouverner par lui-même, qui fut la chose dont il se piqua le plus, dont on le loua et le flatta davantage, et qu'il exécuta le moins... Il voulut régner par lui-même. Sa jalousie là-dessus alla sans cesse jusqu'à la faiblesse... Il régna en effet dans le petit ; dans le grand, il ne put y atteindre ; et, jusque dans le petit, il fut souvent gouverné. »

« Il n'en était pas à savoir les choses élémentaires ; néanmoins, il tranchait intrépidement dans les grandes choses de l'intérieur contre Colbert, de la guerre contre Condé, Turenne, etc., avec une étonnante sécurité *(Michelet)*. »

Dans son orgueil, il ne doutait de rien ; il se croyait infaillible, comme étant représentant de Dieu en France, comme ayant Dieu en lui-même. « Colbert le dupa extrêmement, en saisissant seul toute l'autorité des finances et lui faisant accroire qu'elle passait toute entre ses mains, par les signatures dont il l'accabla à la place de celles que faisait le surintendant, dont lui Colbert supprima la charge à laquelle il ne pouvait aspirer. »

« Presque aussitôt après l'avènement de Louis XIV, ses ministres, ses généraux, ses maîtresses, ses courtisans s'étaient aperçus de son faible, plutôt que de son goût, pour la gloire... Ils le louèrent à l'envi et le gâtèrent... Les louanges, disons mieux, la flatterie lui plaisait à tel point que les plus gros-

sières étaient bien reçues, les plus basses encore mieux savourées. Ce n'était que par là qu'on s'approchait de lui, et ceux qu'il aima n'en furent redevables qu'à ne jamais se lasser en ce genre et à heureusement rencontrer. C'est ce qui donna tant d'autorité à ses ministres, par les occasions continuelles qu'ils avaient de l'encenser, surtout de lui attribuer toutes choses et de les avoir apprises de lui. La souplesse, la bassesse, l'air admirant, dépendant, rampant, plus que tout l'air de néant sinon par lui, étaient les uniques voies de lui plaire. Pour peu qu'on s'en écartât, on n'y revenait plus, et c'est ce qui acheva la ruine de Louvois. Ce poison ne fit que s'étendre ; il parvint jusqu'à un comble incroyable dans un prince qui n'était pas dépourvu d'esprit et qui avait de l'expérience. Lui-même, sans avoir ni voix ni musique, chantait dans ses particuliers les endroits les plus à sa louange des prologues des Opéras. On l'y voyait baigné, et jusqu'à ses soupers publics au grand couvert, où il y avait quelquefois des violons, il chantonnait entre ses dents les mêmes louanges, quand on jouait les airs qui étaient faits dessus. De là ce désir de gloire qui l'arrachait par intervalles à l'amour ; de là, cette facilité à Louvois de l'engager en de grandes guerres, tantôt pour culbuter Colbert, tantôt pour se maintenir ou s'accroître, et de lui persuader en même temps qu'il était plus grand capitaine qu'aucun de ses généraux, et pour leurs projets et pour leurs exécutions, en quoi les généraux l'aidaient eux-mêmes pour plaire au Roy, les Condé et les Turenne, comme leurs successeurs. Il s'appropriait tout avec une facilité et une complaisance admirable en lui-

même, et se croyait tel qu'ils le dépeignaient en lui parlant. De là, le goût des revues qu'il poussa si loin que ses ennemis l'appelaient le Roy des revues, ce goût de sièges pour y montrer sa bravoure à bon marché, s'y faire retenir à force, étaler sa capacité, sa prévoyance, sa vigilance, ses fatigues auxquelles son corps robuste et admirablement conformé était merveilleusement propre, sans souffrir de la faim, de la soif, du froid, du chaud, de la pluie ni d'aucun mauvais temps. Il était sensible à entendre admirer le long des camps son grand air et sa grande mine, son adresse à cheval et tous ses travaux. C'était de ses campagnes et de ses troupes qu'il entretenait le plus ses maîtresses, quelquefois ses courtisans.

Il parlait bien, en bons termes, avec justesse ; il faisait un conte mieux qu'homme du monde, et aussi bien un récit. Ses discours les plus communs n'étaient jamais dépourvus d'une naturelle et sensible majesté.

Son esprit, naturellement porté au petit, se plaisait en toutes sortes de détails. Il entrait sans cesse dans les derniers sur les troupes, habillements, armements, évolutions, exercices, discipline, en un mot toutes sortes de bas détails. Il ne s'en occupait pas moins sur ses bâtiments, sa maison civile, ses extraordinaires de bouche. Il croyait toujours apprendre quelque chose à ceux qui en ces genres-là en savaient le plus, qui de leur part recevaient en novices des leçons qu'ils savaient par cœur il y avait longtemps. Ces pertes de temps, qui paraissaient au Roy avec tout le mérite d'une application continuelle, étaient le triomphe de ses ministres

qui, avec un peu d'art et d'expérience à le tourner, faisaient venir comme de lui ce qu'ils voulaient eux-mêmes, et qui conduisaient le grand selon leurs vues et trop souvent selon leurs intérêts, tandis qu'ils s'applaudissaient de le voir se noyer dans ses détails. La vanité et l'orgueil, qui vont toujours croissant, qu'on nourrissait et qu'on augmentait en lui sans cesse, sans même qu'il s'en aperçût, et jusque dans les chaires par les prédicateurs en sa présence, devinrent la base de l'exaltation de ses ministres par-dessus tout autre grandeur. Il se persuadait par leur adresse que la leur n'était que la sienne, qui, au comble en lui, ne se pouvait plus mesurer, tandis qu'en eux elle l'augmentait d'une manière sensible, puisqu'ils n'étaient rien par eux-mêmes, et utile en rendant plus respectables les organes de ses commandements qui les faisait mieux obéir...

On doit déplorer l'horreur d'une éducation uniquement dressée pour étouffer l'esprit et le cœur de ce prince, le poison abominable de la flatterie la plus insigne qui le déifia dans le sein même du Christianisme, et la cruelle politique de ses ministres qui, l'enferma, et qui, pour leur grandeur, leur puissance et leur fortune l'enivrèrent de son autorité, de sa grandeur, de sa gloire jusqu'à le corrompre et à étouffer en lui, sinon toute la bonté, l'équité, le désir de connaître la vérité, que Dieu lui avait donné, au moins l'émoussèrent presque entièrement et empêchèrent au moins sans cesse qu'il fit aucun usage de ces vertus...

De ces sources étrangères et pestilentielles lui vint cet orgueil que, sans la crainte du diable que

Dieu lui laissa jusque dans ses plus grands désordres, il se serait fait adorer, et aurait trouvé des adorateurs, orgueil qui le perdit en tout, lui et la France, qu'il laissa ruinée, criblée de dettes, dépeuplée...

Les hommes de mérite, dont les services furent pour lui obligés, lui pesèrent tellement à la fin, qu'il le leur fit sentir et qu'à leur mort il s'en réjouit comme d'une délivrance. Il était fatigué de leur supériorité d'esprit et de mérite, parce qu'il voulait primer par l'esprit, par la conduite dans le cabinet et dans la guerre, comme il dominait partout ailleurs. Il sentait qu'il ne le pouvait avec ces hommes de génie, et c'en fut assez pour sentir tout le soulagement de ne les avoir plus et pour se bien garder d'en choisir à leur place qui pûssent lui donner la même jalousie. Il choisit des gens fort médiocres, et il s'en applaudissait jusque-là qu'il lui échappait souvent de dire qu'il les prenait pour les former et qu'il se piquait en effet de le faire. Ces nouveau-venus lui plaisaient même à titre d'ignorance et s'insinuaient d'autant plus auprès de lui qu'ils le lui avouaient plus souvent, qu'ils affectaient de s'instruire de lui jusque des plus petites choses. Il fut sur le choix de ses généraux comme sur celui de ses ministres. Il s'applaudissait de les conduire de son cabinet ; il voulait qu'on crût que, de son cabinet, il commandait toutes ses armées *(Saint-Simon)*.

C'est Louvois qui lui inspira cette jalouse habitude, et il ne se résolut à en sacrifier la vanité que pour des moments bien rares aux inconvénients continuels qui sautaient aux yeux de tout le monde. « Le Roy se piquant de savoir mieux que

personne jusqu'aux moindres choses militaires *(Saint-Simon)*, Louvois « l'occupait de choses à sa portée, des choses du matériel, et le menait comme il voulait » *(Michelet)*. Louis XIV et Louvois tarirent ainsi la source des bons généraux...

On doit penser quels tristes ministres et généraux eut Louis XIV à l'ouverture de la guerre d'Espagne... Il commit lourdises sur lourdises, se laissa trahir sans s'en douter par Vaudemont et se mit à la merci de l'Europe qui en fit un objet de risée publique. Il put dès lors goûter à longs traits sa faiblesse, sa misère, son néant ; il toucha le dernier point de sa ruine... Voilà où conduisit l'aveuglement des choix, l'orgueil de tout faire, la jalousie de ses anciens ministres et capitaines, la vanité d'en choisir de tels qu'on ne pût leur rien attribuer, pour ne partager la réputation de grand avec personne, toute cette déplorable façon de gouverner qui précipita dans le plus évident péril d'une perte entière et qui jeta dans le dernier désespoir ce Grand par excellence, cet homme immortel pour qui on épuisait le marbre et le bronze, pour qui tout était à bout d'encens...

Louvois sut s'éterniser au pouvoir, en maniant à merveille le sot orgueil de Louis XIV. Il l'entraîna dans des guerres continuelles pour son interêt personnel, et il épuisa le Royaume par des combats et des fortifications innombrables. Il fut l'âme et l'auteur de toutes les guerres, parce qu'il en avait le département dont il voulait la prédominance, parce que, jaloux de Colbert et de son influence, il le voulait perdre en épuisant les Finances et le mettant à bout. Nos places et nos troupes sans nombre

accablèrent d'abord les ennemis, mais elles leur apprirent bientôt à avoir des armées aussi nombreuses que les nôtres. L'Allemagne et le Nord étaient inépuisables d'hommes, tandis que la France s'en dépeuplait. — Cette même jalousie de Louvois fut cause que notre marine fut écrasée, parçe qu'elle était florissante sous Colbert et son fils. — C'est encore à cause de sa jalousie de Colbert que Louvois dégoûta Louis XIV des négociants dont le cardinal Richelieu estimait nécessaire l'entretien continuel. — Ce fut pour une fenêtre de Trianon que Louvois suscita la guerre de 1688; et il la prolongea indéfiniment dans des vues personnelles...

Il sut aveugler Louis XIV, il abattit tous les autres ministres, sut mener le Roy où et comme il voulut, et devint le maitre...

Dans la guerre de Hollande en 1670, Louis XIV eut par ses généraux beaucoup de succès qu'il abandonna pour l'amour et la vanité d'être choyé par les dames...

« Tout conquis, tout pris, et Amsterdam prête à lui envoyer ses clefs, il céda à son impatience d'aller revoir la Montespan, d'aller trôner majestueusement et vaniteusement au milieu de sa Cour de dames et de courtisans ; il quitta l'armée, vola à Versailles, et détruisit en un instant tout le succès de ses armes...

En 1676, l'armée du prince d'Orange était à sa discrétion. Il ne livra pas la bataille par ignorance d'abord, ensuite parce qu'il était pressé de retourner auprès de sa maîtresse et de s'enivrer des ovations des dames de la Cour. Le prince d'Orange avoua

lui-même qu'il aurait été battu sans ressource s'il avait été attaqué..

Dans la guerre générale de 1680, le prince d'Orange vit de nouveau son armée à la merci des généraux de Louis XIV. Mais le Roy n'observa pas encore cette fois qu'il était sûr de la victoire, ce qui crevait les yeux de tous les officiers. Il se retira avec son armée. Il partit le lendemain pour aller rejoindre la Maintenon et les dames et retourner avec elles à Versailles. Luxembourg s'était en vain jeté à ses genoux, les lui tenant longtemps embrassés pour lui remontrer la facilité, la certitude et la grandeur du succès en attaquant. Le prince d'Orange ne put en croire ses yeux en voyant le départ du Roy, et il déclara que c'était à son esprit de vertige et d'aveuglement qu'il devait uniquement une si inespérée délivrance...

La paix de Ryswick (Septembre 1797) fut honteuse, par suite de l'ignorance militaire de nos plénipotentiaires qui ne fut point éclairée du Cabinet Royal *(Saint-Simon)*...

Pourquoi l'interminable et terrible inimitié de Louis XIV et de Guillaume d'Orange ?

Le prince d'Orange avait refusé superbement la main de l'aînée et de la moins honteuse des bâtardes de Louis XIV. Ce refus piqua le Roy au plus vif, au point que le prince d'Orange ne put jamais s'adoucir dans la suite cet intraitable orgueilleux par la longue continuité de ses respects, de ses désirs, de ses démarches. Par le désespoir de ce mépris, le prince d'Orange devint son ennemi le plus personnel et le plus redoutable, et sut en tirer de prodigieux avantages. »

Mathieu de Dombasle (1777-1843) estimait avec raison que si un gouvernement remplissait tous ses devoirs pour l'Agriculture, la France arriverait en peu de temps à être peuplée de cent millions d'habitants. C'est en effet l'Agriculture, — et non l'industrie et le commerce, et encore moins les professions parasites et privilégiées de l'armée, de la magistrature, du clergé, de l'administration civile, — c'est l'Agriculture qui est la principale source de la prospérité publique et de l'accroissement des populations. Louis XIV fut le bourreau des campagnes Françaises. Il réduisit un tiers des paysans à l'état d'animaux broutant de l'herbe.

A partir de ce prince, on vit la France et l'Angleterre suivre une politique économique-agricole essentiellement opposée, et, par suite, le premier de ces deux pays s'affaiblir, le second devenir riche et prospère. Comme l'a excellemment dit, en 1873, notre illustre maître et ami, M. Léonce de Lavergne, le plus illustre agronome de ce siècle :

« Ce que les peuples recherchent avant tout, c'est la puissance, et ce qui fait la puissance, c'est la population. Or, il y a 200 ans, la population Anglaise était environ le quart de la nôtre ; il y a un siècle, elle atteignait déjà la moitié ; aujourd'hui elle est à peu près égale. Depuis quelques années, les rangs sont devenus si pressés sur ce territoire si inférieur au nôtre sous tous les rapports, que le sol ne suffit pas à nourrir ses habitants ; mais, jusqu'au milieu de ce siècle, l'agriculture nationale a tenu tête au progrès incessant de ses consommateurs, et même aujourd'hui, elle marche encore si vite que l'importation des denrées alimentaires

ne s'accroît pas en proportion de la population.

A côté de ce spectacle, voyons ce qu'était devenue la France à la fin du règne de Louis XIV. Au lieu de s'accroître, la population (18 millions) avait diminué d'un quart sous ce règne, et les campagnes en France ne nourrissaient qu'à peine les survivants... On comprend que la France, réduite à ce point de dépopulation et d'inanition, soit tombée dans le marasme où elle a langui pendant les trois quarts du XVIIIe siècle et qu'elle n'ait pu ni défendre ses colonies, ni soutenir la malheureuse guerre de Sept ans, etc. *(Dictionnaire général de la politique.)* »

C'est pourquoi la Nation accueillit avec une joie scandaleuse le trépas de Louis XIV et rendit grâces au ciel d'une délivrance impatiemment attendue. Le respect dû à la tombe ne put imposer à son irritation, qui poursuivit jusqu'à l'église de Saint-Denis la dépouille mortelle du prince détesté. Mme de Maintenon elle-même et le père le Tellier se réjouirent de la mort d'un Roy qui leur était à charge et qui, dans toute la France, ne suscita peut-être pas un seul regret (Raunié, *Chansonnier historique du* XVIIIe *siècle*).

« Le jour où son corps fut porté à Saint-Denis, l'affluence fut prodigieuse dans la plaine. On y vendait toutes sortes de mets et de rafraîchissements. On voyait de toutes parts le peuple danser, chanter, boire, se livrer à une joie scandaleuse ; et on eut l'indignité de vo [illegible] injures en voyant passer le char qui ren [illegible] *(Duclos).* »

Le règne de Louis [illegible] calamiteux que Massillon en [illegible] présence

de Louis XV et au milieu de sa Cour, le livra au plus profond mépris. Il alla jusqu'à dire du Grand Roy : « Quel fléau pour la terre ! » et il finit son sermon en s'écriant que « tout son amas de gloire n'avait plus été à la fin qu'un monceau de boue qui n'avait laissé après elle que l'infection et l'opprobre ».

FIN DU TOME PREMIER

ERRATA

Il faut lire :

Pages 46, à la 31e ligne : en France *et* chez le Roy ;
51, — 26e — : *La* Fargis ;
64, — 5e — : Gasco*n*ne ;
67, — 12e — : f*û*ssent ;
74, — 4e — : ces succès *ne durèrent pas* ,
79, — 25e — : avant que le roi expirât ;
82, — 19e — : écrit *Michelet* ;
85, — 7e — : , chaque année par un grand sacrifice d'hommes ;
118, — 3e — : XV au lieu de XVII ;
120, — 25e — : f*û*ssent ;
124, — 8e — : j'e*û*sse ;
129, — 31e — : tracé*e* ;
147, — 14e — : f*û*ssent ;
175, — 19e — : ce valet ;
242, — 31e — : Louis *XV* au lieu de Louis XIV ;
249, — 3e — : Va*n*ves ;
252, — 11e — : voile ».

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

PRÉFACE V

Noms des principaux auteurs ou titres d'ouvrages consultés pour la rédaction des d'*Orléans au Tribunal de l'Histoire* 19

PHILIPPE D'ORLÉANS

FRÈRE DE LOUIS XIV, CHEF DE LA MAISON D'ORLÉANS

(1640-1701)

LIVRE PREMIER. — Les aïeux de Philippe d'Orleans jusqu'à la mort de Louis XIII.
(Voir le sommaire).............................. 29

LIVRE DEUXIÈME. — Philippe d'Orléans sous le ministère de Mazarin, son père.
(Voir le sommaire).............................. 81

LIVRE TROISIÈME. — Philippe d'Orléans, jusqu'à l'empoisonnement de sa première femme.
(Voir le sommaire) 133

LIVRE QUATRIÈME. — Philippe d'Orléans pendant son second mariage.
(Voir le sommaire) 167

